

This book was produced in EPUB format by the Internet Archive.

The book pages were scanned and converted to EPUB format automatically. This process relies on optical character recognition, and is somewhat susceptible to errors. The book may not offer the correct reading sequence, and there may be weird characters, non-words, and incorrect guesses at structure. Some page numbers and headers or footers may remain from the scanned page. The process which identifies images might have found stray marks on the page which are not actually images from the book. The hidden page numbering which may be available to your ereader corresponds to the numbered pages in the print edition, but is not an exact match; page numbers will increment at the same rate as the corresponding print edition, but we may have started numbering before the print book's visible page numbers. The Internet Archive is working to improve the scanning process and resulting books, but in the meantime, we hope that this book will be useful to you.

The Internet Archive was founded in 1996 to build an Internet library and to promote universal access to all knowledge. The Archive's purposes include offering permanent access for researchers, historians, scholars, people with disabilities, and the general public to historical collections that exist in digital format. The Internet Archive includes texts, audio, moving images, and software as well as archived web pages, and provides specialized services for information access for the blind and other persons with disabilities.

Created with hocr-to-epub (v.1.0.0)

Google This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online. It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover. Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you. Usage guidelines Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying. We also ask that you:

- + Make non-commercial use of the files We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for Personal, non-commercial purposes.
- + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's System: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + Maintain attribution The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + Keep it legal Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe. About Google

Book Search Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

Google A propos de ce livre Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne. Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public. Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains. Consignes d'utilisation Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées. Nous vous demandons également de: + Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial. + Ne pas procéder à des requêtes automatisées N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter Nous encourageons pour la réalisation de ce type de

travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile. + Ne pas supprimer l'attribution Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas. + Rester dans la légalité Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère. A propos du service Google Recherche de Livres En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.co.il>



The text on this page is estimated to be only 0.00% accurate

t

The text on this page is estimated to be only 29.46% accurate

COLLECTION DES MÉMOIRES RELATIFS A LA
RÉVOLUTION FRANÇAISE. MEMOIRES DU MARQUIS DE
BOUILLE.

The text on this page is estimated to be only 21.48% accurate

MEMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE, LIKOTBIIAHT-
GBH&mAL DBS AmM&BS DU KOI, CBBTALIBR DB SES OBDRBS, I
GouTerneur de Douai, membre des deux Assemblées des notables, et
gënëral en chef de Tarmée de Meuse, Sarre et Moselle; AVEC UNE
NOTICE SUR SA VIE , DES NOTES ET DES ÉGLÂIRCISSEMENTS
HISTORIQUES ^ PAR MM. BERVILLE et BARRIÈRE. fPARIS.
BAUDOUIN FRÈRES, IMPRIMEURS-LIBRAIRES, KDE DE
TACGIRAHD , N* 36. *Ml*^0tVMV¥W^ 1821.

The text on this page is estimated to be only 0.67% accurate

/ 1 """"o

±t AVERTISSEMENT DES LIBRAIRES. JM ous n'avons rien néglige pour rendre cette édition nouvelle des Mémoires de M. le marquis de Bouille supérieure aux e'ditions précédentes. Elle contient un grand nombre de pièces qui n'avaient point encore e'të publiées ; elle est augmentée d'un chapitre extrait des manuscrits trouves dans les porte - feuilles . de l'auteur. Cette seule addition d'un morceau dont l'étendue embrasse depuis les premiers mois de 1792, jusqu'au 21 janvier 1793, suffirait pour donner un grand prix à l'édition qu'on va lire : elle offre encore plusieurs améliorations non moins importantes. Quelques omissions ont été réparées dans plusieurs endroits des Mémoires ; et , pour la première fois , des personnes , qui n'avaient été désignées d'abord que par des initiales, y sont nommées en toutes lettres. Il est inutile d'ajouter que h main dont

II AYERTISSEMENT DES LIBRAIRES. nous tenons ces pièces, et qui a fait ces changemens, ne peut laisser aucun doute ni sur l'authenticité des unes , ni sur l'exactitude des autres. Dans la réimpression de ces Mémoires intéressans, nous avons été' secondes par des soins aussi bienveillans qu'éclaires : c'est pour nous une obligation facile et douce que d'en témoigner notre reconnaissance.

The text on this page is estimated to be only 24.41% accurate

NOTICE SUR LA VIE DU MARQUIS DE BOUILLE. A.V

nombre des biens que donne la fortune , qui pour-» rait dédaigner les avantages de la naissance ? Peut-être est-ce un fardeau pesant qu'un grand nom , pour qui ne mêle aucune gloire récente à l'éclat d'une ancienne illustration) mais la noblesse est un don précieux , lorsqu'on hérite à la fois du rang et des vertus de ses pères; Il est heureux d'être le descendant des héros , quand on peut devenir leur égal *, appelé par sa naissance à tous les honneurs, il est beau d'y pouvoir prétendre plus justement encore par son mérite. La maison de Bouille semble avoir pris rengagement de ne devoir jamais .ses dignités qu'à ses services , depuis qu'elle a choisi pour maxime , et placé pour devise au milieu de ses armes , ces nobles mots : Tout par labeur (^i). François- Claude Amour ^ marquis de Bouille , l'un des rejetons les plus célèbres de cette famille , naquit en Auvergne, au château du Cluzel , le 19 novembre 1753. — ^ (i) La maison de Bouille prend deux devises dans ses armes : l'une est celle que nous venons de citer j Tautre, qui suffirait seule pour prouver l'antiquité de cette famille, et qui est à la fois religieuse et guerrière, se trouve renfermée dans ces mots : a vero hello Cliristi. a*

The text on this page is estimated to be only 29.51% accurate

Vf ifOTÎCE Dans celle provînee où ses ancêtres étaient venus s'établir dès le onzième siècle , loul rentretcnait de leur no« blesse et de leur valeur. En apprenant rantiquilé de leur origine , Téclat des dignités dont ils avaient été revêtus , Tillustration des alliances contractées par eux , une ame vaine aurait connu Torgueil^ mais le jeune marquis de Bouille ^ plus occupé des actions tjæ des titre» de ses aïeux , se fit montrer les armes qu'ils portaient autrefois dans la Palestine, les étendards qu'ils avaient ravis aux Turcs, en combattant plus tard sur les galères de Malte; il apprit leur histoire*, il tressaillit au récit de leurs faits d'armes , et les premières impressions de sa jeunesse décidèrent de sa vie entière : il aima la gloire (i). Dès l'âge de quatorze ans , il courut se mêler dans les (i) Originaire^ du Maine, et depuis établie en Auvergne , dès le onzième siècle , la maison de - Bouille a eu des chevaliers de Saint-Michel sous Louis XI et sous François h^ (c'était alors Tordre du roi) -, des cheyaliers de Tordre du Saint-Esprit sons Henri III et sous Henri IV j des commandeurs de Tordre de Saint-Jean de Jérusalem à Rhodes et à Malte, des gouverneurs de villes et de provinces ^ un grand nombre de comtes de Brioude et de Lyon , et plusieurs pre'lats dans TÉglise IXicolas de Bouille , oncle et tuteur de celui dont on va lire les Mémoires , était doyen des comtes de Lyon, premier aumônier du roi, évêque d^Autan et conseiller d^État. £n i365 , Jeanne de Bouille fut mariée à Olivier Duguesclin, cousin-^ germain du fameux connétable, et, en 1534» Antoine de Bouille, baron d^Orouze, épousa en secondes noces Jeanne de Joyeuse, parente du duc de ce nom , qui mourut à Coutras avec le titre de pair et d'amiral de France. En i656, un Christophe-Alexandre de Bouille du Chariol, comman-» deur de Malte, se distingua particulièrement au combat des Dardanelles, où il enleva aux Turcs plusieurs étendards et plusieurs drapeaux, suspendus depuis aux voûtes des églises dans ses commanderies. Consultez au reste , sur Tancienneté de la maison de Bouille, Touvrage d*on jurisconsulte célèbre , la Coutume d'Am^ergne, par Chabrol , coa> seiiler d'État

The text on this page is estimated to be only 26.53% accurate

SUR LA TIE DU MARQUIS DE BOUILLE. T rangs des soldats (r). Il partageait leurs exercices , il bravait avec eux Tardenr du jour, la fatigue des marches « et les rigueurs du brvouac. Au milieu des manœuvres ^ ou sous la tente, il étudiait les besoins , les pencha ns, les mœurs de ses compagnons d*armes , pour savoir ce que lart de la guerre peut obtenir des forces de Thomme , des lois de la discipline , ou des élans du courage; Les eamps étaient pour lui Fécole des combats; et, par les devoirs de Tobéissance , il appi^enait à connaître Tusage etTempire du commandement. Bientôt il allait comman* der à son tour. Jamais la France n*avatt eu plus^ besoin de guerriers ; jamais nos armes n'avaient éprouvé plus d'affronts qu'i cette époque de la guerre de sept ans. Aucun enthousiasme militaire n'animait la nation: l'armée semblait avoir oublié l'art des combats et perdu jusqu'au souvenir de ses anciens exploits. Est-ce dans les plaines de Rosl>ach, ou sur les ehamps de bataiUe de Grevelt et de Mindeo, qu'on aurait pu reconnaître la valeureuse infan

The text on this page is estimated to be only 29.59% accurate

VI NOTICE force et de sa dignité , sous des généraux choisis par la faveur, se consolait d^ leurs défaites par des^ chansons. Aucun exemple , aucune exhortation ne pouvaient ramener à la victoire des officiers sans talens et des soldats sans discipline. O champs de Closiercamp , vous aviez vu tomber d'Assas , et son dévouement sublime n^avait point enfanté des héros ! M* de Bouille vint grossir le petit nombre des guerriers qui sauvaient du moins Thon neur de nos armes. En 1756, il avait été nommé capitaine dans les dragons du régiment de La Feronnays. En commençant la campagne , il résolut de mettre à profit, pour son instruction , les marches , les campemens , les succès et les revers mêmes. Dans Tattaque ou dans la retraite , on le trouvait toujours au plus fort des périls. Passer des fleuves à la nage , s'élancer dans la mêlée, soutenir une charge, emportei une redoute , enfoncer un carré , revenir du champ de bataille , tout couvert de fumée , de blessures et de gloire , tels étaient les premiers exercices , i*ai presque dit les premiers amusemens de sa vie militaire. Déjà le jeune officier n était plus cité qu*avec éloges ; déjà son avancement avait été la récompense de plusieurs actions d'éclat, lorsqu'» les mouvemens de Tarmée dans laquelle il servait alors lui présentèrent une de ces occa-^ sions dont il était toujours avide. Au combat de Grum^rg, il commandait notre avant-garde. Apercevoir une. colonne ennemie, la couper, Tattaquer, la vaincre, ce fut pour M. de Bouille Touvrage d'un moment. Ce mouvement hardi décida le sort du combat , et la victoire , pour un moment du moins, parut sourire à nos drapeaux. De rang en rang f on répetai^ le nom du marquis de Bouille : Le maréchal de Broglie, témoin de son heureuse audace,

The text on this page is estimated to be only 25.95% accurate

SUR LA VIE DU MAKQTIS DE BOUILLE. VU le chargea de porter à Versailles et la nouvelle et les gages du succès. Aussi modeste que brave , il remit au roi ses dépêches, répondit aux questions du prince, vanta beaucoup les actions des autres , et garda le silence sur les siennes. Messieurs , dit Louis XV aux courtisans^ qui Tentouraient, i7 est le seul dont il ne parle pùs^ et cependant il s'est fort distingué : il a pris des canons et des drapeaux. Mots flatteurs qui payaient déji ser-^ vices! Le roi joignit à ces paroles le rang- de colonel. M. de Bouille fit avec honneur une seconde campagne en Allemagne (i); et, rappelé sur les côtes de la Normandie , il allait s'embarquer avec son régiment pour iiHe expédition lointaine, quand leà négociations entamées mirent un terme à la guerre et à nos longs désastres. Le traité de Paris , qui nous fit acheter la paix aux' plus dures conditions, nous rendit cependant les îles ravies à la France, dans une guerre où la marine n'avait pas éprouvé moins d'humiliations que Tarmée. Nos possessions coloniales avaient besoin d'un chef dont l'administration ferme, vigilante, éclairée, réparât les manx qu'elles avaient souderts, rallumât dans le cœur des habitants des senti mens d'affection refroidis par note désastres, et mît, pour l'avenir, leurs ports à couvert des insultes, et leurs biens à l'abri du pillage. M. de Bouille (i) M. de Bouille, en attendant la vacance d^un régiment, fit le service de colonel, sans quitter les dragons de La Feronnays. On lui confia souvent le commandement de nos avant-gardes. Il eut une affaire brillante sons les murs d^Eimbeck. Blessé d^un coup de sabre et renversé de cheval au combat de Qaedtimbourg , il fut fait prisonnier. On Téchangea peu de mois après. 11 eut , à cette époque, le régiment dHnfanterie de Wostan , dont le colonel venait d^être tué au siège de Brunswick. Ce régiment' porta le nom de Bouille \$ qi'il garda jusqu^à la paiz^ il prit alors celMÎ de Vexîn.

THI NOTICE fut, à vingt-huit ans, nommé gouverneur de la Guadeloupe. Des mers lointaines, un ciel , un climat , des lieux nouveaux pour lui, allaient offrir de graves sujets de méditation à son esprit. Les, devoirs de sa place , d'accord avec ses inclinations, rattachaient plus que jamais aux études qu'exigeait son état. Quelles sont les entreprises que peut tenter le courage au milieu de ces îles réparées entre elles par d'étroits bras de mer, occupées par des nations toujours rivales cit souvent ennemies ? Sur quel point de ses possessions la puissance anglaise est- elle attaquable? Pour triompher dans les Antilles faut-il employer la force ou la ruse ? Quels temps , quelles saisons , quels vaisseaux , quelles armes y sont favorables aux combats ? Voilà quels soins occupaient la pensée toujours active du nouveau gouverneur. Il voulut savoir ce qu'on avait à redouter de la chaleur du climat et de la violence des vents. Il apprit à connaître , sur la carte , par des voyages ou par de fidèles rapports, la profondeur des eaux, la rapidité des courans , les mouillages que présentent les côtes , les fortifications qui les couvrent , le nombre des soldats qui les défendent; en sorte qu'au sein même de la paix il avait tout préparé pour les succès de la guerre. Elle éclata, en 1778, à l'occasion de l'indépendance américaine, et Ton put regarder comme un signe précurseur des intentions de la France , la nomination de M. de Bouille au gouvernement général de la Martinique et des îles du Levant. Dans les récompenses données à l'administrateur , il était aisé de voir ce qu'on attendait du zèle et des talens du guerrier. Ce n'est point ici le lieu de remarquer comment un impôt abusif, établi par le gouvernement anglais dans les

1 I SUR LA VIE DU MARQUIS DE BOUILLE. IX provinces du nord de l'Amérique , disposa leurs habitants à la résistance ; ni comment quelques ballots de thé jetés dans la mer, à Boston, produisirent une secousse dont le contre-coup se fit sentir dans les deux mondes (c). La France fut-elle habile , imprudente ou généreuse dans sa politique, en épousant la querelle des insurgés américains? C'est une question que je n'examinerai point davantage^ mais il importe à la connaissance du caractère et des opinions de M. le marquis de Bouille, de montrer comment il prit une part brillante aux événemens de cette guerre, sans approuver l'esprit qui la dirigea. Lorsque, après trois années de séjour à la Guadeloupe , M. de Bouille revint en Europe, il fut frappé des progrès

X SOTICB si prompt à s'allumer dans le cœur des Français, s'en* ilammait encore du désir de protéger la faiblesse y et d'aider le patriotisme. M. de Bouille, nourri dès sa jeunesse dans le respect des anciennes institutions monarchiques , fut étonné sans doute de voir, à Paris, les ministres d'un prince absolu favoriser l'indépendance , et plus surpris encore d'entendre les courtisans de Versailles propager eux-mêmes l'enthousiasme des idées républicaines ; il put appréhender dès lors que ce changement dans la politique né préparât bientôt une révolution dans l'Etat. Quoi qu'il en soit , ses principes expliquent assez comment , à l'époque où de jeunes officiers^ devançant les ordres de leur gouvernement, s'associaient, avec autant d'éblat que de constance, à la fortune long-temps douteuse des Américains, et semblaient entraînés dans leurs rangs par l'amour de la liberté , M. de Bouille ne voyait à soutenir , dans les combats auxquels il allait prendre part, que l'antique honneur des armes françaises et la gloire de la monarchie. La France lui dut ses premiers succès en Amérique. Ses plans sont arrêtés, ses dis{>ositions sont prises : pour mieux tromper la vigilance des Anglais , il choisit le moment où le marin le plus intrépide craint d'affronter une mer indomptable. La témérité de son entreprise doit en favoriser le succès. Il débarque à la Dominique, marche vers un des ftrts qui la protègent , et l'enlève l'épée à la main. Surpris , épouvanté , l'ennemi ne se croit plus en sûreté dans ceux qu'il occupe encore. Il demande à ca* pituler, et les drapeaux français flottent victorieux sur de nouveaux rivages (i). L'audace et les succès du vain* (i) L'interyalle de temps qui s^ëoonla entre la prise de la Dominique et celle de Tabago , ne fut point perdu pour la réputation militaire de

The text on this page is estimated to be only 26.13% accurate

SUR LA VIE DU MUIQUIS DE BOUILLE. XI queur ont répandu ^alarme dans toutes les colonies an-* glaises. De quel côté vont tomber les coups qu'il prépare ? Q menace Sainte»Lucie , et fond sur Tabago. Rien ne résiste à nps armes : Tescadre anglaise, dont les yais-» seatix flottaient dans ces parages , put entendre à la fois et le canon qui commençait Tattaque et celui qui célébrait la victoire. Ce n^est point assez pour lui d'ajouter aux possession» de la France ; il veut encore venger ses alliés. Les Anglais qui y sans déclaration de guerre, ont enlevé Saint^Eustache à là Hollande, s'y croient à l'abri de toute entreprise. Il court les attaquer. Mais cette fois les vents contrarient sa marche *, ses chaloupes , en approchant du rivage , vont se briser sur des éoueils ; les flots trop menaçans éloignent ses vaisseaux de la côte. Il reste à terre avec quatre cents kommes. Plus d'espoir de salut, s'il ne sait forcer la fortune à lui rester fidèle. A la faveur des dernières ombres de lanuit, il s'avance vers les fortifications anglaises. Les soldats qui les protègent sont dans la sécurité la plus profonde. La garnison manœuvrait sur l'esplanade; point de sentinelles,* point de postes avancés. Un détachement de soldats irlandais formait l'avant-garde française : leur uniforme rouge trompe les Anglais ; ils croient saluer des compatriotes, une décteirge de mousqueterie répond à leurs cris d'allégresse. Assiégés , assiégeans entrent en foule dans la citadelle. Les Français ont l'audace d'en M . de BouilW. Resté dans les Antilles avec des forces trop peu considérables pour rien entreprendre , il fit la guerre défensive la plus honovab^. tt Partout oùPennemi se présenta, dit la B»>graphie universelle, A il trouva Bouille, et Bouille valait à lui seul une armée, par la con» fiance qu'il inspirait à chacune des tles, et par la crainte que son nom A imprimait à renopaii, qui renoBça a toute entreprise, d

The text on this page is estimated to be only 24.33% accurate

XII . Honcs lever le pont derrière eux. Ils tont vainqueurs puisqu'ils n'oDt plus qu'à combattre : une poignée d*honiBies a conquis cette ile qui pouvait, disait Tamiral Rodney,. résister aux efforts d*une armée nombreuse. Ceux qui trouvaient M* de Bouilté si redoutable dans Faction , s'étonnaient de sa douceur après le combat. Le colon , l'étranger , le commerçant , ne réclamaient jamais en vain sa protecticm. On admirait également sa justice et son désintéressement (i)^Ses ennemis redontaient sa valeur et donnaient des éloges à son kumahité.^ Un jour les ven^s furieux qui soulèvent les mers des Antilles , bri« sèrent en éclat deux frégates anglaises sur les côtes de la Martinique. Averti par des signaux de détresse, M. da Bouille vient porter des secours à ceux contre lesquels il a si souvent combattu* Des feux protecteurs sont allumés sur le rivage*, des cordes sont lancées à la mer. It rassemble les débiis échappés à la tourmente] il recueille les malheureux naufragés, les nourrit, les habille, et les renvoie, touchés de reconnaissance , et surpris d'être libres , à l'amiral anglais. Je ne vois point d'ennemis , disait-il , je ne vois que des infortunés^ dans ceux que poursuit la tempête; et je ne saurais faire prisonniersdes hommes que les flots ni ont livrés sans défense. Un dernier exploit allait signaler sa valeur. Au milieu (i) Ijes Anglais disaient eux-mêmes que M. àe Bouille comptait deux puissans auxiliaires dans les Antilles^ sajustice et son désintéressement. L'amiral Rodney avait donne d'autres exemples , en s'emparant de Ftle Saint-Eusiache , au mépris du droit des gens. Deux millions six cent miUe livres qu'il avait ravis aux Hollandais se trouvaient encore dans rtle au moment oui M. de Bouille' en fit la conquête : il rendit ces fqpdt à leurs véritables possesseurs. En 1786, les États-Généraux de Hollande lui firent remettre, par.leur ambassadeur à Paris, un solitaire de a4>ooo florins, pour reconnaître a la fois set METice&et Hê gâiéreux procédés.

The text on this page is estimated to be only 23.52% accurate

SUR LA TIE DU MARQUIS DE BOUILLE. Xtll de nie Saint-Christophe, s'élive un rocher immense, dont les flancs escarpés rendent le sommet inaccessible. L'œil découvre de loin , sur les eaux , ce mont or*
^aeilleii?c qui semble dominer les Antilles. Les travaux de Fart ont ajouté à ses fortifications naturelles , Et quinze cents hommes se sont renfermés dans les tnnrs qui couronnent ce nouveau Gibraltar. Telles lont les positions que M. de Bouille vient attaquer. En vain ^ par une manœuvre adroite , Tadmiral Hood sépare les troupes débarquées de la flotte qui les protège ; en varn il essaye de jeter des secours dans Brimstonehill ; M. de Bouille , livi^ à ses seules ressources , contient les assiégés , et disperse les renforts qu'on leur destine. Son artillerie bien dirigée foudroie les remparts de la plaee , dont le feu commence à s'éteindre : bientôt nos grena« fers pourront s'élancer sur la brèche. L'ennemi consent à leur livrer les portes d'une forteresse dont la baïonnette allait leur ouvrir le chemin ; mais , tandis que nos soldats triomphent, nos marins laissent échapper l'occasion d'une victoire (i). (i) Le comte de Gratse, à l« t^e de trenfe-deox vaisseaux de ligne français, dievait prot^get les troupes de terre occupées au siège de Briaistonehill. « On croyait , dit l^cm des historiens du diz4iuitième i siècle, on croyait n'avoir rien â Craindre de l'escadre anglaise: elle » était inférieure de dix vaisseaux à celle du comte de Grasse. L^ainiral » Hood, qui en avait pris le commandement, parut pourtant venir affron» ter ces forces supe'rieures. Aussitôt que le comte de Grasse l'aperçoit , > il fiiit lever les ancres. Uamiral anglais feint d'abord d'accepter la bay» taille ; il se' retire ensuite', et voit avec plaisir Tescadre française s'é» » loigner de plus en plus de l'île assiégée. Par une habile manœuvre que * secondent les vents et l'extrême agilité de ses vaisseaux, il évite Ui * Ugne française, et, se fusant derrière elle, arrive au même mouillage > ({« le comte de Grasse venait d^abandonner. Honteux de la surprise > qui lui a été faite, le comte de Grasse attaque enfin lm flotte anglaise)» dont tous les vaisteatUL enbossés ne pouvaient plus manœuvrer, il est

The text on this page is estimated to be only 18.04% accurate

XIY NOTICE Sens le désastre qu'ëprouvèrent UèntAt nos forces na* Yales, le vainqueur de SainuEustache et de Saint-Chris» tophe exécutait encore de plus vastes projets. Des men de r Amérique , monté sur une flotte française y qui devait grossir une escadre espagnole , il voulait s'élancer vers» TEurope , et reporter sur le sol de l' Angletern les maux et les combats qu'elle envoie aux extrémité du monde* Mais déjà de nouvelles tentatives seraient sa» objet. Epuisée par ses eßbrts et par ses succès mêmes . TAnglelerre fléchit; VAmérique est libre, la France esi satisfaite, la paix est conclue. Les exploits de M. deBouilU contribuent puissamment à la rendre honorable poor son pays. . Le gouvernement le Tappeila dans sa patrie pfour y recevoir les éloges: et les récompenses dus à sa con* duite (i). Il voguait vers la terre natale, plein d'cs» repoussé ^eux fois , et n'ose du ne sait pats user du moyeo par lequel » Pauglais Elphiuston , moxité sur une escadre russe , brûb » en 1 770, la » flotte turque dans là rade de Tschesme'. » (Histmre de France par Charles Lacretelle, tome V.) * M: de Grasse pourrait encore réparer sa faute. Après la prise de la forteresse assiégée, il semblait difficile que l'amiral Hood quittât le mouillage qu'il occupait , sans poi^er cette iovs la peine de sa témérité. Cependant M. de Grasse ne profita poiittde dette occasion favorable. L^amiral Hood leva l'ancre et regagna paisiblement Sainte-Lucie. En le voyant ainsi s'échapper en prrâenee des vaisseaux français, M. de Bouille qui venait de forcer le gouvemeur de Saint-Christophe à se rendre , ne put s'empêcher de dire en sooriant, queoùla rCéteàtpas dans la (iapkMlatiùn. • (i) M. de BouiUé avait été nommé maréchal-de-camp en 1777. U fut élevé au grade de lieutenant-général , après la' prise dé Saint-Christo* phe j et lors de lasignature de la paix, à r^poqedeson retour en France, il fut compris dans la promotion que le roi fit en 1783 de piiisieurs chevaliers de ses^ordres. Lia guerre, loin d'enrichir M. de Bouille, lui avait coûté de grands sacrifices j il devait sept cent»mille livres. Louis XVI kd fit demander Pétat de ses dettes et voulait les ac

The text on this page is estimated to be only 18.98% accurate

SUR LA VIE DU MARQUIS DE BOUILLE. XT péfance et de joie» U allait revoir ce peuple généreux et braye, t[»rituel et poli, capable de briller à la fois par les IraYaux de la guerre et par les arts de la paix. Ses yeux aeioiren l saut émotion découvrir de loin les rivages de la France. Après s'être associé à ses triomphes, il voulait jouir de sa prospérité , il voulait partager son repos. Béhs ! il allait voir éclater dans son sein des mouvemeDS pbs impétueux , plus rapides et plus destructeurs que le» ouragans des Antilles. Ici ma tache se trouve înterrompae et pour ainsi dire achevée^ ici commencent les Mémoires écrits par M. de Bouille pour Tinstruction de Vbistorre. On va connaître d*après lui-même son caractère, ses actions, ses idées politiques , ses vues pour te bonheur de ses concitoyens. On le suivra bientôt en Angleterre, où- la reconnaissance des eftmmerçans de Londres et de Glaseovr rendit hommage à tes procédés généreux ; à Berlin ^ ou Frédéric II , juge éclairé du vrai mérite , lui fit le plus honorable accueil. Oa le verra I^entôt après assis dans- l'assemblée des aotables , puis appelé plus tard au commandement gênétal de plusieurs provinces (i); contenant le peuple et réprimant la licence dans Tarmée^ demeurant, en appa« reoce , étranger aux partis qui divisaient la France ; ■

■■■■«■

The text on this page is estimated to be only 29.32% accurate

Le duc de Bourgogne, le plus puissant, estimé de tous, et longtemps maître de donner la victoire à celui vers lequel inclinera son choix. Pour M. de Bouille, ce choix pouvait-il être douteux? Jamais le gouvernement n'eut de partisan plus éclairé; jamais Louis XVI ne compta de sujet plus dévoué, j'oserais dire d'ami plus fidèle. On connaîtra les projets qu'avait conçus M. de Bouille; l'on saura comment le respect qu'il devait à des volontés augustes enchaîna son zèle, et comment, dans une circonstance bien mémorable, le sort et les hommes se plurent à déjouer toutes les combinaisons de sa prudence, à tromper tous les vœux de son cœur. On n'a point assez fait son éloge en disant que son dévouement pour le roi et pour la monarchie tenait de l'héroïsme des temps anciens. Sans doute, par sa valeur et sa loyauté, le marquis de Bouille eût dignement pris place parmi les chevaliers de Charles VII et de François I^{er}; mais son caractère, ses idées, ses connaissances, ses talents militaires, le rapprochent davantage des généraux de Louis XIV: il eût mis comme eux sa gloire à rehausser la splendeur du trône, il partageait leur admiration pour le système monarchique fondé par ce grand en 1790. Il fut tout d'abord général en chef d'une des quatre armées qui composaient alors les forces militaires de la France. Ce fut pendant son commandement en Lorraine qu'eut lieu l'affaire de Nancy contre les soldats rebelles aux décrets de l'Assemblée nationale, affaire devenue célèbre, parce que l'insuccès de la résistance et les difficultés de l'attaque lui donnèrent la mesure de l'importance et les tristes résultats d'un combat. On voulait, à cette époque, envoyer à M. de Bouille le bâton de maréchal de France; M. de Bouille refusa par un sentiment qui l'honore. Il ne voyait point que cette récompense fût le prix d'un succès remporté contre des Français, ni que son dévouement pour le roi et pour la monarchie parût acheté au prix de cette dignité, qui semblait ne pouvoir lui échapper un jour.

The text on this page is estimated to be only 21.92% accurate

SUR LA VIE B9 MARQUIS DE BOUILLE. Xfn prince-, il ne croyait point à l'impossibilité de prolonger la durée des institutions fondées vers le milieu du dix-septième siècle, "parce que les idées d'honneur, de morale et de religion ^ qui serrent de ressort à ce gouvernement; avaient encore conservé sur son esprit toute leur force et tout leur empire. On aime à retrouver ainsi, dans les sentimens les plus honorables^ la source de ces illusions dont sa raison ne pouvait le défendre. L'on sait déjà ce que ses Mémoires doivent d'intérêt aux événemens dont ils offrent le tableau. Ils sont écrits avec la simplicité d'un soldat et la véracité d'un homme de bien. Elevé dans les camps, M. de Bouille n'a point présumé de la gloire des lettres; son style quelquefois négligé a cependant du nerf, de la vivacité, de la chaleur. M. de Bouille avait un esprit juste, un caractère ferme, une âme noble. Il était né pour les choses grandes et fortes: personne plus que lui n'aimait, n'admirait des vertus que le malheur a rendues depuis si touchantes; ionais, pour raffermir un trône si violemment ébranlé, ce n'était point assez, selon lui, de la bonté de Louis XII, si l'on n'y joignait l'épée de Henri IV. Obligé de quitter la France après la malheureuse issue du voyage de Yverdon, la considération attachée à son nom, à ses services, l'accompagna dans l'étranger. Le roi de Suède » l'honorait de son amitié. Catherine * eût voulu l'attacher à sa cour. Le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche ne pouvaient refuser leur estime à son caractère, leur confiance à ses talens. Il parut souvent aux cours d'eux chargé de plus respectables pouvoirs (i)* L'Angleterre^ en 1792, désira le donner pour guide à la confiance des princes, admis à Coblenz dans leur conseil^ M. de Bouille fut chargé de plusieurs missions m^OitV^xvXA^ h

The text on this page is estimated to be only 27.53% accurate

♦ % XVUI • NOTICE Vinexpérience du duc d'Yorck , et , plus tard , la Vendée le demandait pour chef (i). Mais il se lassa d'accompagner un général qui n'écoutait sa voix que dans les revers, et n'accepta point le commandement d'une armée dont il appréciait les efforts héroïques ^ sans se dissimuler leur impuissance. • La rédaction de ses Mémoires occupait en Angleterre les dernières années de sa vie. C'était en 1797* Dans la Hollande, en Suisse , en Espagne, sur les bords de l'Adige ou du Rhin, partout^ à cette époque , les troupes françaises avaient été victorieuses. A travers les opinions toutes monarchiques et les sentimens tout dévoués de M. de Bouille, Ton entrevoit qu'il n'était point insensible au triomphe t ' 1 ■ ■ ■ Monsieur, aujourd'hui Sa Majesté Louis XVIII , lui donna des pouvoirs ^criti tout entiers de sa main et conçus dans ces termes : « Vu l'état de captivité du roi mon frère , et du dauphin mon neveu , en vertu des droits de ma naissance et des pouvoirs que j'ai reçus)> de Sa Majesté, j'autorise M. le marquis de Bouille à traiter avec l'ennemi le roi de Prusse deif opérations dont le but doit être la liberté » du roi et le salut de la France. Au château de Schœnbrunn , près » Coblenz, ce 14 avril 1791. Signé, Louis-Stanislas-Xavier. y> (Pièce communiquée par la famille de M. de Bouille.) ' (t) En 1799, M. de Bouille, comme on le verra dans ses Mémoires, s'honorait de servir auprès de l'héritier des Condé. Lorsqu'en 1798, l'Angleterre envoya une armée en Flandre , le duc d'Yorck qui la commandait engagea M. de Bouille à venir lui donner de ses conseils j M. de Bouille y consentit par dévouement à la cause qu'il avait embrassée ^ mais il se lassa bientôt de suivre un jeune prince qui, confiant* dans le succès , ne rappelait jamais, que pour réparer des fautes. M. de Bouille se trouvait au quartier-général du duc d'Yorck, lorsqu'il reçut du prince qui règne aujourd'hui en France, une lettre qui l'appelait au commandement de l'armée de l'Ouest. Cette lettre renfermait les témoignages de confiance les plus flatteurs donnés par l'auguste personne qui l'avait écrite : elle exprimait en outre le vœu des Vendéens , qui désiraient avoir M. de Bouille pour chef. Mais sa santé ne lui permit pas de donner encore cette nouvelle preuve de son dévouement.

■ SUR LA VIE DU MARQUIS DE BOUILLE^{XX} XIX de nos
 armes! Cette gloire militaire, qui si long-temps avait été son idole, brillait,
 dans les rangs de nos guerriers, d'un éclat qu'il ne pouvait méconnaître.
 Royaliste, leurs succès reculaient son espérance; Français, leurs exploits
 flattaient son orgueil. Cent fois il avait regretté d'inutiles menaces
 échappées à la chaleur de son premier mouvement, et dont pouvait
 s'offenser la patrie (i). Il avait vu l'invasion des armées étrangères, sans
 approuver de vaines jactances; et quand depuis la fortune passa du côté de
 la France, il ne prodigua point aux vainqueurs des dédains affectés. Il ne
 reprochait point leur naissance à d'honnêtes généraux ennoblis par tant de
 victoires. Leur bravoure obtenait son estime, leurs talents ses éloges : il leur
 donnait sans contrainte le nom de vaillans capitaines, parce qu'il pouvait se
 avouer sans orgueil qu'il n'eût point été déplacé près d'eux. Il est possible
 enfin qu'il prévît le moment où le trône rétabli parmi nous, appelant près de
 lui tous les genres d'illustration, aurait à la fois pour appuis, et ceux qui
 rehaussent l'éclat du rang qu'ils ont reçu de leurs pères, et ceux qui
 laisseront un grand nom à leurs descendans. Il est aisé de voir, du moins,
 en lisant les Mémoires de M. le marquis de Bouille, que les souvenirs de
 son pays se représentaient à chaque moment à son esprit et sous sa plume.
 Londres était depuis quelque temps son séjour habituel, quand les attaques
 d'une maladie douloureuse l'enlevèrent à sa famille (s). À ses derniers
 instans ■■■■■ — *■ (i) Voyez, dans les Mémoires, ce qui concerne la
 lettre écrite par M. de Bouille à l'Assemblée nationale. (a) Le 14 novembre
 1800, M. de Bouille mourut à Londres des suites d'une paralysie, à l'âge de
 61 ans. Ses cendres ont été déposées, au cimetière de Saint-Pancrace, dans
 un tombeau modeste que lui fit élever la piété de son fils aîné. Il laissa en
 mourant trois enfans : Louis

The text on this page is estimated to be only 26.84% accurate

XX NOTICE StPR IÀ VIS DO VIIQUIB D& BOOIIIÉ. il dut
chercher des yeux le château de ses pères , le lieu qu'occupaient leurs
cendres, la province où tout rappelait leurs faits d'armes ; le ciel , le climat
, les riants paysages de cette belle France , pour laquelle il avait , comme
eux , tiré l'épée et répandu son sang. Peut-être même , en descendant au
tombeau sur une terre étrangère, eût-il désiré que son nom eût se mêler un
jour aux cris de victoire qui, des rivages français, arrivaient jusqu'à lui. Ces
nobles et derniers vœux d'un soldat ne pouvaient être déçus. La fortune
devait replacer sous les étendards de la France des hommes dignes
d'honorer leur patrie par leurs sentimens et leurs actions. Sous les murs de
Gaète , au milieu des neiges de la Pologne, dans les défilés de l'Espagne, le
nom de Bouille fut inscrit plus d'une fois parmi ceux des guerriers dont
s'honorait la patrie. Des grades , des décorations , des dignités , furent
accordés à la même famille pour des services rendus, comme autrefois, sur
les champs de bataille; et, de nos jours, comme aux temps les plus éloignés
de nous, elle peut redire encore avec une noble fierté : Tout par labeur! F.
Barrière. Joseph Amour, marquis de Boiillé, aujourd'hui lieutenant-général,
qui servit avec distinction d'abord à la tête du régiment des hussars
britanniques, et depuis dans les armées françaises, pendant les campagnes
qui ont eu lieu de 1796 à 1813. J'ayancois^Guillaume-Antoine ^ comte de
Bouille , colonel de cavalerie, chevalier de Malte, rivant depuis vingt-sept ans
dans les îles ^ et celui qui, lors du voyage à Varennes, attendait le roi avec
le détachement placé dans cette ville (voyez les Mémoires , chapitre XI)\$
enfin Cécile-Émilie^Cécile-Éléonore de Bouille, mariée en 1791 à
François- Jules-Gaspard, vicomte des Gontades , petit-fils du maréchal de ce
nom, et morte en 1801.

.i ai AVERTISSEMENT PLACÉ PAR L'AUTEUR ET TÂCHÉ DE
UI PRÉSENTÉER l'INTRODUCTION. Mais lisant ces Mémoires^ on saura quels sont les
motifs qui m'ont engagé à les publier^ et à les faire imprimer d'abord en
anglais^ et l'on verra que j'y ai été porté surtout par le désir de repousser des
calomnies auxquelles y malgré tous les efforts de la raison^ on est toujours
trop sensible. Les faits intéressans dont ils renferment des détails peu
connus jusqu'alors , leur ayant donné plus de succès que je ne devais en
attendre , mes amis m'ont engagé à en faire paraître une nouvelle édition en
français. J'y ai consenti^ et j'ai cru devoir y ajouter quelques notes et
quelques pièces intéressantes j'entre autres , le procès-verbal du voyage et de
l'arrestation du roi à Varennes y tel que je le remis à Prague, en 1791, à
l'empereur Léopold. Ce prince m'avait demandé des renseignemens sur
cette affaire , et je ne crus pouvoir mieux faire que de lui donner cet acte
authentique , rédigé avec le plus grand soin , et qui en constate les
principales circonstances. J'y ai joint aussi un Mémoire justificatif, que
j'avais chargé, en 1792, le baron de Breteuil de remettre à Louis XY I , dont
il avait la confiance , dans le cas où le succès de cette cam

2 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE, page ^ ainsi que j'avais lieu de l'espérer , rendrait à ce prince sa liberté et sa puissance. Je l'avais prié de demander au roi un conseil de guerre pour faire juger ma conduite , me promettant de n'accepter aucune place dans le gouvernement jusqu'à ce qu'on eût parfaitement connu les causes qui avaient pu produire ce malheur; les personnes qui y avaient contribué cherchant naturellement à en rejeter le blâme sur moi y voyant le plus simple et le plus facile de se justifier elles-mêmes. Je puis assurer sur mon honneur^ que les faits que je raconte , comme acteur* ou comme témoin y sont vrais : je n'en ai cité d'autres comme tels^ que d'après les preuves les plus fortes qui ont entraîné ma conviction. Quant à mon jugement sur les choses et sur les personnes, il n'a été dicté ni même influencé par aucune passion. Si je me suis trompé y le lecteur éclairé et impartial pourra aisément le connaître et redresser mes erreurs , qui ont été produites par le désir peut-être trop peu modéré de répandre la vérité , que n'a pu arrêter aucune des considérations qui en ont imposé à tant d'autres 9 et qui les ont réduits au silence. La liberté avec laquelle je l'ai exprimée^ a blessé, je le sais, bien des personnes, et je le regrette ; mais désirant qu'elle fût utile , je n'ai pas jugé devoir non-seule* ment la taire, mais même la déguiser. J'ai cru d'ailleurs qu'en publiant mes fautes , j'avais acquis le droit de faire connaître celles des autres, seul fruit que nous puissions retirer de nos malheurs ,

The text on this page is estimated to be only 29.75% accurate

AVERTISSEMENT. 5 C|ae noos avons mérités sans doute y et qui doivent servir de leçon à la {Postérité , instmite par nos exemples. Mais, je le répète,)e n'ai été dirigé par Aucun sentiment personnel. Si cependant eet oa-*vrage, de peu de conséquence , qui n'est qu'un récrit de quelques faits importants de là révolution ^ et une explication succincte de ma conduite, ac-*eompagnée, il est vrai, de réflexions qui y sont relatives^ a pu exciter des murmures, des plaintes^ des reproches^ et jusqu'a des réclamations de la part de quelques personnes dont la résignation deirrait remplacer, dans ce moment, tout autre sentiment; doit-^on être étonné des difficultés qu'ont rencontrées en France, en d autres temps, ceux qui y ayant employé leurs talens et leur loisir à écrire l'histoire de leur pays , ont été non-seulement arrêtés par des considérations particulières , mais enchaînés par la crainte a laquelle ils ont souvent été contraints de sacrifier la vérité? On se rappelle encore que le cardinal de Richelieu fit périr de Thou sur l'échafaud , pour se venger du mal que Thistorien de Ihou, son père, avait dû du sien dans son histoire, la seule bonne que l'on connaisse en France. Aucun écrivain, depuis, n'a osé l'écrire avec la vérité qu'elle exige , de peur de choquer les préjugés des diflerens corps, des diflérens ordres, et même des diflerentes classes de la société , et encore plus de provoquer la vengeance des grandes familles qui , pensant hériter de la ré-*putationde leurs aïeux comme de leurs titres, de V*

4 HEU. DU MABQ. DE BOUILLE. —AYERTISS. leurs honneurs et de leurs richesses , voudraieni ôter au public le droit qu'il a de juger leur conduite. Je désire sincèrement qu'à travers tous les maux que la révolution a causés à la France et à l'Europe entière y il en aorte du moins le bien d'apprendre aux hommes 9 et aux Français particulièrement^ à être plus dociles aux leçons de la vérité ^ dont l'histoire principalement doit porter le caractère sacré ; et que les écrivains , garantis des préjugés qui l'enchaînaient, puissent la répandre avec cette liberté et cette impartialité qu'on remarque dans les historiens anglais, et qui leur a fait obtenir la supériorité dans ce genre de littérature sut toutes les autres nations , sur les Français même , qui les ont rivalises et surpassés en d'autres. Si le style de ces Mémoires manque d'élégance , peut-être même de pureté , l'intérêt des faits qu'ils contiennent, les vérités qu'ils renferment, et la clarté suffisante avec laquelle ils sont écrits , feront excuser , je l'espère , les défauts de la diction. Je n'ai pas prétendu écrire en homme de lettres , et , conune dit Montaigne : Simpliciora militares décent.

^i*%WV»^»WWIMMW^WI^M»liW>WVVVWIM

6 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. comme tant d'autres y de mon dévouement à mon prince et à ma patrie[^] obligé de l'abandonner y et n'emportant dans mon malheur que le sentiment d'une conduite honorable , j'ai entrevu qu'on cherchait à troubler encore en moi cette seule et dernière consolation. Les anarchistes et les jacobins m'ont appelé un traître et un infâme ; les constitutionnels, un parjure. Ceux mêmes dont j'avais défendu la cause . les royalistes , ne m'ont pas toujours bien traité, La plupart m'ont représenté comme un homme uniquement guidé par son ambition. J'ai méprisé les premiers qui sont des scélérats ou des fous j'ai plaint les derniers, ils sont aigris par le malheur qui rend souvent injuste; et j'aurais gardé le silence , si cette injustice sur mes principes et sur ma conduite, ne s'était répandue en même temps dans les pays étrangers. Des écrivains anglais justement estimés, ont consigné dans leurs ouvrages les calomnies que les jacobins les plus forcenés se sont permises contre moi. Le New annual Register[^] de l'année 1791, s'exprime ainsi au sujet de l'abbé de Nancy: « Cependant un tel arrangement ne convenait pas! » aux vues du perfide et sanguinaire Bouille. Sans » attendre le résultat de la députation de Nancy [^] » il se hâta, avec une fatale témérité (ainsi que ses » partisans eux-mêmes l'ont avoué), de mettre à » exécution le décret du 16. Il rassembla toutes

INTRODUCTION. 7 n les troupes qu'il put mettre en mouvement
, ainsi)) que ceux des gardes nationaux qui préféraient >i une subordination
patriotique aux impulsions » immédiates de leurs cœurs et de leurs
consciencess • » Il tomba sur les régimens de Châteauneuf et de » Mestre-
de-Camp^ malgré leurs offres de soumission ; et, après en avoir passé un
nombre immense au fil de l'épée , il les mit complètement » en déroute 9
et fit quatre cents prisonniers. » (Page 112.) Et relativement au départ du roi ,
il dit : « Le » perfide Bouille y qui s'était baigné à loisir dans le » sang de
ses frères d'armes à l'affaire de Nancy , » fut le principal agent dans cette
circonstance, » etc., etc., etc. » (Page 112.) Le S^hljr-^Magazine y n° IX,
octobre 1796, page 727..., m'accuse d'être l'auteur de la fuite du roi par un
motif d'ambition/ Plus j'ai reçu en Angleterre de témoignages flatteurs de
bienveillance et d'estime , plus je crois devoir chercher à repousser les
attaques faites à mon caractère par des écrits qui servent de matériaux à
l'histoire . Telles sont les raisons qui m'ont engagé à pu-^ blier en ce
moment cette partie de mes Mémoires» qui renferme les circonstances de
ma vie les plus intéressantes, et qui sont liées aux plus, gi^ands événemens.
Quoique ceux qui concernent la révolution en soient l'objet principal, j'ai
cru néanmoins devoir re^aonter jusqu'en 1783 , lors de mon

*.. 8 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. retour des Indes occidentales; donner une idée de la situation des principales nations de l'Europe qui avaient le plus de rapport avec la France , et m'arrêter. à l'époque de l'entrée des armées impériales et prussiennes dans ce royaume. La vérité qui a dirigé ma plume , éclairera , sur ma conduite, une nation dont j'ai toujours cherché à mériter les suffrages y que j'ai estimée quand j'étais son ennemi y et qui m'a donné , dans mon malheur y une hospitalité douce et généreuse. Puisse la Grande-Bretagne jouir encore longtemps des fruits de son heureuse constitution, et continuer de donner l'exemple d'un gouvernement sage et modéré , également éloigné du despotisme et de l'anarchie ! Puisse-t-elle , parmi les richesses qu'accumule chaque jour son commerce ||p^i^ ûindustrie^ conserver son esprit public^ auquel elle doit sa grandeur et sa prospérité! Un empire , que sa situation rend indépendant , que ses richesses mettent en état de soudoyer les^ plus nombreuses et les meilleures armées en Eu-rope ; un empire , de l'appui duquel tous les autres ont besoin , peut et doit contribuer à leur tranquil- . lité ; il y trouve même son avantage par l'accroissement de son commerce et de sa prospérité. Le bonheur de l'Angleterre est lié à celui du monde. Toutefois sa puissance , au lieu d'être utile , deviendrait nuisible, si elle n'était appuyée par l'opinion de sa loyauté et de sa fidélité dans ses engagements. Ces vertus appartiennent à la force , tandis que la

INTRODUCTION. 9 perfidie y la mauvaise foi et le mensonge sont les ressources de la faiblesse. Mais si les mœurs de cette nation commençaient à se corrompre ; si le respect pour la religion s'affaiblissait y si l'esprit public s'éteignait ; si l'intérêt particulier prévalait ; si la soif de l'or détruisait l'amour de la patrie ; si l'esprit d'innovation s'introduisait et si quelques hommes hardis osaient porter une main sacrilège sur les lois fondamentales de ce pays ; que le spectacle de la dissolution d'un des plus beaux empires du monde se présente à la vue d'un peuple humain ami de l'ordre et de la liberté ; que les hommes éclairés recherchent les causes de cette dissolution y elles sont les mêmes qui ont détruit et plongé dans le néant les grands empires qui ont brillé long-temps sur la terre. Je vois que l'on s'est mépris assez généralement sur celles de la destruction de la France et qu'on a pris les conséquences pour les principes. Ce ne sont ni les vers qui rongent le cadavre , ni les vautours qui le dévorent y qui engendrent la mort et la corruption. Ce ne sont pas les hommes que nous avons vus à la tête de la révolution qui l'ont produite ; c'est elle y au contraire y qui a dû produire de tels hommes. Acteur quelquefois dans les événements qui se sont passés en France depuis trente ans ; toujours observateur attentif y peut-être ai-je pu y mieux que bien d'autres discerner les causes qui ont amené cette grande catastrophe. Qu'on me per

The text on this page is estimated to be only 26.56% accurate

IO MEMOIBES DU MARQUIS DE BOUILLE. mette de les
rappeler. La peinture que j'en fi quoique rapide , pourra servir de préservatif
nations qui sont encore dans leur vigueur : Y tomie d'un corps mort sert
quelquefois à la coi vation des vivans.

The text on this page is estimated to be only 23.97% accurate

CHAPITRE PREMIER Aperçu général sur les causes de la révolution française. Louis XIV , après avoir renversé les faibles barrières qui avaient arrêté la puissance de ses prédécesseurs y établit une monarchie absolue en France , presque dans le même temps où la dernière révolution d'Angleterre y fixait , sur des bases solides, la liberté des peuples et le pouvoir des rois; mais l'autorité de ce prince, limitée par sa seule volonté , fut cependant dirigée par de grandes maximes d'Etat et par des principes de gouvernement qui furent le régulateur invariable de sa Conduite pendant un règne long et brillant, où il éprouva alternativement les faveurs et les disgrâces de la fortune. Les trente dernières années de sa Vie, il répara, par une conduite morale et religieuse, les atteintes qu'il avait données aux mœurs et à la religion dans sa jeunesse (i). (i) L'ordonnance, en 1667, du conseil extraordinaire , destinée à faire des réformes et des réglemens sur les principales parties du gouvernement du royaume : elles comprenaient la justice à laquelle le chancelier de l'Hospital avait fait , cent ans auparavant, des changemens considérables, l'administration intérieure, la police , les finances , le commerce, la marine et le militaire. C'est de ce conseil que sont sorties les belles lois sur lesquelles a été fondée la monarchie absolue que Louis XIV a établie en France , et

12 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE.' . Le régent^ que ce monarque appelait un fanfaron de crimes^ aflaiblit autorité royale^ et jeta, par son immoralité y des semences de corruption qui poussèrent de profondes racines (i). Leur développement fut arrêté par le ministère sage du cardinal de Fleury qui, pendant les vingt premières années du règne de Louis XV, rendit au gouvernement une partie de sa force. Mais à la mort de ce premier ministre y les grandes maximes morales et politiques commencèrent de nouveau à être négligées : il n'y eut plus d'ensemble ni d'accord dans les différentes parties de l'administration; et le monarque, faible et incapable de diriger lui-même les ressorts du gouvernement, livra sa personne et son royaume à des maîtresses , qui elles-mêmes et abandonnaient la conduite à des ministres indépendans les uns des autres dans leurs départemens* souvent peu habiles et toujours parvenus par Tinqu' a dure «nyiron cent vingt ans. Ce conseil était composé d(MM. Le Tellier, Louvois, Gilbert, Servien, et fut présidé par U chancelier Séguier. M. de B. (i) Jamais le libertinage parmi les femmes , même les plus qualifiées y et la débauche des gens de la cour , ne furent portés à un si grand excès que sous le régent. (Voyez les Mémoires du duc de SaintSimon, ami de ce prince.) Le ministère assez austère du curdùia] de Fleury, l'exemple de la reine vertueuse , femme de Louis XY , celui de sa cour qu'elle tint avec décence «C avec dignité , la conduite du roi qui ne prit de maîtresses qu'après la mort du cardinal, toutes ces causes contribuèrent à ramener au moins de la décence dans les mœurs de la cour , qui influent tant sur celles du public ^ surtout dans un gouvememeit td que celui des Français alors. • M. deB.

f CHAPITRE PREMIER. 15 trigue • Quelques-uns d'entre eux abandonnèrent les anciens principes ; le duc de Choiseul même renv[^]ersa brusquement [^] par son inconsideration y par &SL légèreté y et par son esprit entreprenant et audacieux[^] tout le système moral et politique du gouvernement que Louis XIV avait fondé à laide des xxiinistres les plus habiles de son siècle. Dès lors oommença à se développer le principe de révolution[^] dont le royaume était menacé. Je ne crains même pas d'en accuser positivenaent ce ministre. Ce fut lui qui acheva de cor-* x*ompre la cour par l'argent : il corrompit y par ce ncioyen, la noblesse des provinces qu'il attira à Versailles ; il lui fit bientôt préférer l'intrigue et Vintérêt à l'honneur, dont elle avait , pendant si long-temps, gardé le dépôt sacré (i). Le même esprit se répandit dans l'armée, dont ce ministre V changea la constitution , qui , toute extraordinaire

The text on this page is estimated to be only 28.50% accurate

14 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. nistres qui chercha. et qui réussit à en perverti» l'esprit. Il plaça dans le ministère et dans le conseil d'État plusieurs membres du parlement de Paris; c« dont il y avait eu très-peu d'exemples jusqualors(i). Il distribua des pensions à d'autres ^ et il répandit des grâces de tout genre sur un grand nombre d'entre eux et sur leurs familles; enfin, il employa les moyens ordinaires de corruption . Il en résulta que les parlemens s'écartèrent des anciens principes; les magistrats, des mœurs antiques et sévères de leurs pères, ainsi que du maintien austère et imposant qui jusqu'alors avait caractérisé la magistrature française. Il changea de même l'esprit et le caractère du haut clergé; il en fit donner les places éminentes à la jeune noblesse de la cour et des provinces. Il changea les anciennes relations politiques de la France , en cimentant son alliance avec la maison d'Autriche, son ennemi le plus invétéré, par le mariage du dauphin de France avec une archiduchesse, ainsi que par ses liaisons personnelles avec l'empereur et le cabinet de Vienne. Il fomenta les troubles de l'Amérique , qui se manifestèrent , quelques années après son ministère, par la révolte (i) MM. de Laverdy et Tabb^ Teixaj furent choisis parmi les conseillers du parlement de Paris pour être leurs généraux des finances. Les places de premier président des autres parlemens, d'intendant des provinces, de conseillers d'État, furent données à d'autres membres de ce parlement, contre l'usage antique. On leur distribua des pensions, et on employa tous les moyens ordinaires de corruption. , M. de B^

>GUAPITRE PREMIER. 15 de ces colonies contre l'Angleterre

(i). Enfin , il protégea la secte dangereuse des philosophes et la classe des gens de lettres qui en (bêchaient les opinions y et il leur laissa librement établir et répandre leurs principes et leurs dogmes destructeurs (2). Telle fut sa conduite pendant douze ans (ju'il gouverna la France avec une autorité absolue, aucun ministre y depuis le cardinal de Richelieu y n'ayant joui d'une aussi grande puissance. Cependant Louis XV y dans les dernières années de son règne y parut sortir de son assoupissement y sentir les maux qui affligeaient son royaume, et les dangers plus grands encore dont il était menacé. Sa maîtresse alors était plus occupée de ses plaisirs, que de l'ambition de gouverner l'Etat, qu'elle abandonna à des ministres fermes et éclairés, qui. cherchèrent à arrêter les effets du, mal ; mais ils ne Tattaquèrent point dans son principe : 11 avait fait d'ailleurs trop de progrès. Le chancelier Maupeou, liomme d'un» grand caractère , ne pouvant plus (1) M. de Choiseul avait , dès l'année 1766 , des agens secrets en A.inérique pour soulever les colonies contre TAngleterre. M. deB.» (3) C'est depuis 1769 jusqu'en 1771, sous le ministère du duc de Choiseul , que parurent en France les principaux ouvrages de Voltaire et de J.-J. Rousseau contre la religion ; V Histoire philosophique et politique des deux Indes, par Tabbé Raynal ; VEncy-^ clopédie, et tant d'autres livres du même genre , également dangereux. M. de Choiseul fit détruire les jésuites , seuls adversaires en ^t de combattre les principes de k philosophie moderne. M. de B.

16 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. faire rentrer dans leur devoir les parlements[^] qui déjà voulaient établir une aristocratie y en parts géant l'autorité souveraine , prit le parti violenta mais nécessaire , de les détruire. L'abbé Terrai;; répara le désordre des finances par un plan vigou. reux et sévère y qui mit un frein à la cupidité de financiers et des hommes à argent (i). Le duc d'Aiguillon y élevé dans les principes du cardinal de Richelieu ^ son grand-oncle, parut s'occuper de changer le nouveau système de politique adopté par le précédent ministre (2) , de rendre à l'armée ses anciennes institutions y et d'y ramener son ancien esprit; enfin le gouvernement inontra la volonté de réprimer la licence des écrivains et des gens de lettres (3) , et de faire rentrer le public dans le respect et dans l'obéissance dus à l'autorité. (1) Quand Tabbë Terray parvint au ministère des finances en 1770, le revenu de l'Etat montait à 317 millions. Le déficit était de 77 millions ; il fit pour 38 millions d^retranchemens et de diminutions dans les intérêts de la dette nationale , qui montait alors à 177 millions. Il établit pour 5 millions de nouveaux droits ou impôts ; il fit des réductions sur les dépenses pour 13 millions , des améliorations dans l'administration pour 11 millions. Total 86 millions, dont il bénéficia les finances du royaume. M. de B. (9) Le duc d'Aiguillon , en suivant les maximes politiques du cardinal de Fleury , et les vues pacifiques de Louis XV, chercha à se rapprocher de l'Angleterre , qui montra alors beaucoup d'éloignement. S'il ne put séparer la France de la maison d'Autriche , ce fut parce que le roi tenait beaucoup à cette alliance , dont il croyait que dépendait la continuation de la paix. M. de B. (3) On renouvela y en 1771 et 1772, les ordonnances de police, pour empêcher l'introduction des livres dangereux. M. de B.

CHAPITRE PREMIER. ' ly Si le monarque eut vécu encore quelques années^ si les mêmes ministres eussent continué à gouverner l'Etat , ou qu'il l'eût été sur les méfais principes y il est possible que l'existence de la monarchie se fut prolongé long-temps encore , l'opinion de Montesquieu étant qu'un gouvernement ne peut se maintenir que par des maximes et des moyers^ analogues à son principe; et une monarchie absolue tend ^ sa dissolution y aussitôt que l'autorité s'affaiblit. Mais Louis XV mourut ; son successeur^ jeune , sans expérience , avec toutes les vertus d'un homme privé , n'avait aucune des qualités qui étaient devenues nécessaires à un prince dans une situation aussi difficile. Au lieu de conserver les ministres de son prédécesseur, il les renvoya tous, et il choisit pour son conseil et pour son guide , un vieillard plus que septuagénaire, M. de Maurepas, qui^ ministre autrefois k quinze ans, après avoir quitté le ministère dans la maturité de l'âge^ devait^ dans l'enfance de sa vieillesse , conduire un jeune roi et gouverner le royaume. Homme sans caractère , sans vertus, sans talens , mais doux , facile et léger , il choisit des ministres pour la plupart peu capables, et qui avaient plutôt une réputation de probité que des talens (i). Quelques-uns d'eux. (i) Quand Louis XVI monta sur le trône , ce prince , sentant son inexpérience, témoigna le désir de choisir un homme; éclairé et expérimenté pour l'aider à tenir les rênes du gouvernement. Il

The text on this page is estimated to be only 23.15% accurate

Les mémoires du marquis de Bouille. entre autres M. Turgot, apportèrent dans l'administration un esprit systématique et d'autant plus dangereuse que ces ministres se succédèrent très rapidement, jamais le ministère n'ayant éprouvé des changements aussi fréquents. La nation française, au point de corruption où elle était parvenue, ne pouvait plus être conduite que par un bras vigoureux, tel que celui de Louis XIV; mais celui de Louis XVI, guidé par un vieillard, encore plus son mentor que son ministre, était trop faible. Ce dernier préféra la douceur à la sévérité, et persuada aisément au roi que le bonheur de ses peuples devait être préféré à la balance entre M. de Machault, un des ministres sous Louis XV, disgracié en 1757, reconnu pour un des plus habiles hommes d'État qui eussent paru sous son règne, et même M. de Maurepas, qui n'avait acquis aucune réputation pendant son ministère, mais qui lui était recommandé dans les Mémoires que lui avait laissés le feu dauphin son père. Ce prince, ennemi de madame de Pompadour, s'intéressait- À M. de Maurepas, ennemi de cette maîtresse, qui avait été disgracié sous le règne de Louis XV. La préférence fut donnée à celui-ci, auquel le jeune roi écrivit la lettre suivante, qui est très-remarquable : « Dans la juste douleur qui m'accable, Monsieur, et que je » partage avec tout le royaume, je sens que j'ai de grands devoirs » à remplir et que je n'ai que vingt ans. Je n'ai pas les connaissances » qui me soient nécessaires. La certitude que j'ai de votre probité » et de votre habileté dans les affaires, m'engage à vous prier de » me donner vos conseils. Venez donc le plutôt qu'il vous sera » possible. » M. de Mairiault n'est mort que dans la première année de la révolution, ayant conservé toute sa tête, tout son esprit, et toute la force de son caractère jusqu'au dernier moment. M. de B.

CHAPITRE PREMIER. IQ craôte : on aurait du plutôt le convaincre de la vérité de cette grande maxime ^ que la bienfaisance des rois est dans leur justice. On persuada encore à ce prince y et ses ministres se le persuadèrent à eux-mêmes , que le public éclairé , mais inquiet y avide et corrompu y qui habitait la cour^ la capitale et les villes, composait la masse de la nation y dont il n'était que la partie la moins nombreuse , la plus vile par ses mœurs y la plus dangereuse par l'esprit turbulent qui l'agitait. L'opinion de ce public devint la boussole variable du gouvernement : le roi par sa bonté y la reine par ses grâces^ les ministres par leur facilité y ne furent plus occupés que de le captiver. Ce fut pour plaire à ce public, qu'on rétablit les parlemens , sans leur ôter les moyens de nuire à l'autorité légitime, sans se prémunir contre le plan destructeur qu'ils avaient formé précédemment (i) , et qu'ils pouvaient reprendre et consommer à leur volonté; que l'on vida le trésor royal, et que Ton répandit les richesses de l'État sur la foule affamée qui composait ou qui environnait la cour : ce fut pour lui plaire , que le roi et la reine éloignèrent du trône la majesté qui devait l'entourer , et qui avait attiré jusqu'alors le respect (i) Dès l'année 1765 , le^ parlen^ens frvaient >rmé une umoft, et chacun d'eux s'intitulait classe du pf^iement de France. (Voyez ouvrages de Voltaire , Dictionnaire philosophique , article parlement,) JM. deB.

20 MÉMOIRES DU MABQU/S DE BOUILLE. et la vénération des peuples; ce fut pour lui plaire qu'on laissa répandre avec une licence effrénée les principes les plus contraires à la religion et à l'autorité; qu'on laissa les philosophes et les gens de lettres s'emparer de l'opinion, la composer à leur manière, et ensuite l'ériger en tribunal des actions et de la conduite du gouvernement; ce fut pour lui plaire, qu'on soutint les colonies de l'Amérique dans leur révolte contre l'Angleterre; qu'on entreprit une guerre ruineuse pour assurer leur indépendance, et que, pour préparer plus généralement les esprits contre l'immoralité du principe de cette guerre, on laissa publier et répandre en France le dogme républicain de la souveraineté du peuple; enfin, l'abandon de tout principe moral fut à un tel point, que l'esprit public était devenu démocratique, tandis que la monarchie subsistait encore; de manière que, lorsque le désordre des finances contraignit le roi d'assembler les notables pour y remédier, cette assemblée ne put produire aucun bien. Les états généraux qu'on leur substitua, ne pouvaient en produire davantage. Toutes les humeurs de ce grand corps politique étaient en fermentation; l'ambition déminait dans la magistrature; l'esprit de prétention se montrait dans le clergé; celui d'insurrection dans la noblesse; l'insubordination dans l'armée, particulièrement parmi les chefs; la licence dans le peuple, l'insolence dans la populace, la misère dans le peuple, un luxe effréné parmi les riches : le

GHIPITBE PBEMTER. 21 gouvernement était sans force ^ la cour dans le mépris y les grands dans Vavilissement ; l'irréligion et rimmoralité avaient corrompu les premiers rangs ; l'inquiétude et le mécontentement régnaient sur toutes les classes ; le trésor était épuisé y le crédit perdu ^ et toutes les ressources ordinaires usées. Les états-généraux , devenus bientôt des asSiemblées populaires , déterminèrent la catastrophe , mais ils ne la produisirent pas; elle fut Teflet presque toujours inévitable de la corruption des peuples et de la faiblesse des gouvernemens. On se persuadera difficilement que la France puisse , ainsi que l'Angleterre , après la grande révolution qu'elle éprouva dans le siècle dernier, et lors de sa restauration , redevenir plus vigoureuse qu'elle n'était auparavant. Les Anglais avaient conservé les élémens et les principes de leur ancienne conslitution; ils avaient conservé leurs lois, et surtout leurs mœurs et leur religion : les Français les ont perdues. Sans ces liens essentiels , les hommes réunis ne peuvent vivre en société, et encore moins une grande nation peut-elle être gouvernée ou se gouverner elle-même. Le sort de l'Europe étant sans doute lié à celui de la nation française , je ne balance pas à dire que la seule espérance qui nous reste , est dans le retour des idées morales et religieuses, qui commencent (i) (i)Ces Mémoires ont été écrits peu de temps avant la révolution du 18 fructidor, et alors la modération paraissait se rétablir en France. M. de B»

The text on this page is estimated to be only 12.33% accurate

22 MÉMOIRES D0 MIRQUIS DE BOUILLE. à reprendre

The text on this page is estimated to be only 17.59% accurate

m LJ-.. É.inP I» mmi ■ if . ; > y ■ CHAPITRE II. Voyage eh
Angleterre et en Hollande ; observations sur la situation de ces, à cette époque. 7— Voyage en Prusse et en Bohême. • « - . Réflexions sur
Frédéric II / sur Vemir Joseph. Le plumier d'ore que le roi de France
s'unisse à la confédération germanique. — Projets de la France et de la
Hollande contre les établissemens des Anglais dans les Indes orientales. • J
ARRIVAI en France au mois de mai 1788 après avoir été pendant toute
la guerre de l'Amérique dans les îles françaises y aux Indes occidentales ,
dont le roi m'avait confié le commandement , comblé des bontés et des
faveurs de sa Majesté il m'avait fait lieutenant général et chevalier de
l'ordre du Saint-Esprit. Jeune encore) possédant d'une fortune
considérable après six ; ans d'une vie pénible dans un climat éloigné et
dangereux je retrouvai ma patrie. il est vrai bien changée ; car les mœurs
y étaient jusque aux usages étaient inférieurs. J'étais transporté à Paris où
je comptais jouir du bonheur et des agrémens que cette ville prodigue y en
attendant que des circonstances que je ne désirais pas me permissent de
servir encore mon pays ; mais bientôt, fatigué de ce tourbillon de frivolités,
pressé par ma curiosité , je formai le projet d'en sortir, et de voyager en
Europe. J'étais très -curieux de voir le peuple anglais chez lui ; l'excellence
de sa marine, la prospérité

!24 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. de son commerce y son esprit public y les ressources inépuisables de la nation , l'énergie de son gouvernement, me donnaient le désir d'en connaître les ressorts principaux , ainsi que les causes qui , depuis près d'un siècle, rendaient l'Angleterre la rivale heureuse de la France, et, depuis trente années, l'arbitre, en quelque manière, de l'Europe. Je voulais voir Frédéric avant sa mort, et les restes d'un des plus grands hommes qui eussent brillé sur la terre ^ je voulais connaître cette armée prussienne qui avait tant contribué à ses succès » j'étais à sa gloire j je voulais voir l'empereur Joseph , . le rival de Frédéric en puissance , le plus grand admirateur de ses talents , et l'imitateur de sa conduite : tel était l'objet de mes premiers vœux • 3

Je partis pour l'Angleterre dans les premiers jours du mois de février de l'année 1784; j'y passai près de cinq mois : j'y fus très-bien accueilli par le roi, par les principaux personnages de la nation, et par le public en général. J'obtins, des planteurs et des marchands des Indes occidentales , des témoignages flatteurs de leur reconnaissance. Je n'avais été que juste envers les habitants des colonies anglaises qui avaient été, pendant la guerre , sous la domination de la France ; et j'avais suivi l'exemple de plusieurs de leurs généraux , entre autres du général Melville , qui, pendant la guerre de sept ans, à la Guade

CHAPITRE II. ^5 \oiipeet ensuite à la .Grenade , avaient traité avec infiniment de bonté ^ de justice et d'humanité^ ces colonies conquises. Les Anglais donnèrent plus d'éloges à ma conduite qu'elle n'en méritait; je * les reçus avec sensibilité : le suffrage d'un ennemi qu'on estime est y après celui de sa conscience y la récompense la plus douce des bonnes actions y les seules, dans Tâge où les passions sont éteintes, qui laissent encore un souvenir agréable (i). Je vis les Anglais dans un de ces momens d'agitation que la liberté produit, que la sagesse d'un peuple éclairé et réfléchi tempère, et qu'un gouvernement ferme et vigoureux réprime. La majorité du parlement semblait menacer la prérogative royale j la nation entière la soutint avec autant d'ardeur que d'autres peuples en ont mon(i) Ces nobles procédés , ces généreux sentimens adoucissent ^e part et d'autre ce que le droit de la guerre a de trop rigoureux, ^hre d«5 colonie^ anglaises dont il s'était empari^ les armes à la îftain , M. de Bouille crut devoir, après le combat , protéger l'industrie de ceux dont il avait vaincu les soldats. La reconnaissance

The text on this page is estimated to be only 24.91% accurate

c 26 MRBIOIBES DU MIRQUI8 DE BOTILLÉ. tré
ailleui*s.pour la détruire. Je vid cette nation^ à rissue d une gaerre civile et
étrangèrre où dlr ayait eu à coâibattre^ pendant plusieurs annéei) ses
eolonlei révoltées et lés forces conilinéés ds la France^ de l'Espagne et de
la HoUande, sortir de cette lutte extraordinaire autoi riche ^ aussi forte ^
aussi puissante quelle l'était auparavant, maigre la perte de l'Amérique et
de trois millions de sujets industriels « Je vis la religion respectée , sails
que les philosophes osassent lever le voile sacré qui la couvre; je vis
c^ncore des liiœurs pures répandues parmi le peuple^ et contenues chez les
riches et chez les grands par l'opinion publique; je vis les richesses des
particuliers servir au bonheur de la nation j et contribuer à la prospérité
générale ; je vis un luxe modéré tourner vers l'utilité publique , sans insulter
comme ailleurs à la misère, qui y était inconnue ; je vis la bienfaisance et
l'humanité faire {Partie de l'esprit national , et le peuple le plus fier du
moâdé être en même temps le plus généreux et le plus humain. Si je crus
apercevoir quelques défauts dans les parties secondaires du gouverne-*
m^ttt^ je jugeai cependant qu'une nation heureuse (:hez elle y puissante au-
oehors , avait les meilleures institutions humaines. Je fis des vœiuc pour
qu'elle les conservât d^ns leur pureté , en regrettant qu'elles fussent
étrangères à ses voisins. En quittant l'Angleterre , je traversai la Hollande
pour aller en Prusse. Je vis les Hollandais

The text on this page is estimated to be only 21.79% accurate

agîtes dana ub sens cuQtraii5e« Les vices et U fai* blesse de leur gourèment les avaient contraints , dans des circenstanees critique^ , d'augmenter la féûanaoe^ héréditaire du chef suprême de la force Âititaire , devenu le principal magistrat de cette tépttblique aristocratique (t) : le danger cessé y le même pouvoir avait subsisté. Une grande partie 4e la àatiofi voulait dépouiller la maison d'Orange de cette énorme prérogative , et changer les formés ixk gouvernement , pour le rendre plus populaire ; ce parti était soutenu par la France^ qui lui avait donné assez^ de force et d'influence pour entraîner les États -Généraux dans la gueire contre l'Angleterre^ malgré le stâthouder et les aristocrates. Les ftpovinces- Unies étaient au moment d'éprouver ttiie révolution dan& leur gouvernement qui, tout vicieux qu'il était, leur avait procuré jusque-là de k tranquillité y' des richesses ^ et le botiheur dont les^ peuples comme les partiéiiliéi^ sàvetit peu jouir, et qu'ils savéiit encore iliôiiàs conserver; elles étaient en outre melotacées par l'étiipereur Joseph y qui formait contré elles des prétentions (i) En 1673 , lors de l'inyasipii de Louis XTV en Hollande , et en 1747, après la prise de Berg-op-Zdôm , le stâthouder reÇut de nouveaux pouvoirs , et fut nommé chef des nohles de Hollande. Son successeur, jusqu'en 1794, avait conservé cette prérogative;, ([ui l«i donnait une grande influencé dans les atoemblées générales et particulières des États-Généraux, étant , par ce moyen , toujours président des comités des provinces , qui se tenaient à La Haye. M. de 6.

^8 MÉMOIRES DU MÀBQUIS DE BOUILLE. coatraînes à tous les traités , mais soutenues pas* une armée prête à envahir leur territoire • La. France les garantit cette fois ; mais cpielques années après elle abandonna lâchement le parti dé-* mocratique , qu'elle avait réveillé , élevé -et armé>. IjCS Hollandais^ quand je les vis^ jouissaient encore des débris .de leur ancienne splendeur ; la prospérité , l'abondance , les richesses étaient généralement répandues chez' eux : les vertus domestiques existaient encore , mais il n'y avait plus d'es^ prit public ; le gouvernement était corrompu. Ce peuple, si célèbre et si industrieux autrefois, conservait a peine le souvenir de sa grandeur . passée ; les sources de sa puissance et de sa forr tune se tarissaient ^ et cette nation se fut éteinte d'elle-même, si des événemens extraordinaires n'avaient accéléré sa ruine. La Prusse m'offrit un spiectacle bien différent: un gouvernement militaire , qui transformait tous les sujets en soldats, qui mettait une autorité ab

CHAPITRE II. 2g rieux à voir en Prusse , sans en excepter l'appareil, imposant de Tannée , où ce grand homme avait porté la science militaire et la discipline à un point inconnu jusqu'alors. Je ne vis dans le guerrier qui avait étonné l'Europe par ses exploits, qu'un prince occupé du bonheur de ses sujets , de conserver la supériorité de son armée , de maintenir la paix et la tranquillité dans ses États f de la conserver en Europe , et de l'établir, pour l'avenir, sur des bases plus solides. Dans cette vue , il cherchait alors à former cette confédération germanique qui devait, après lui, opposer une barrière à l'ambition de la maison d'Autriche, dont la puissance s'accroissait par le régime militaire qu'elle avait établi depuis peu, Et par les ressources immenses de sa population gaerrière . Accueilli par Frédéric mieux que je ne l'espérais, J€? pus l'approcher, le voir souvent dans son intérieur, où, dépouillé de sa grandeur et de sa majesté , le héros de son siècle ne présentait plus qu'un homme aussi supérieur par les lumières de son esprit et par la force de son caractère, que par son rang et sa gloire : sa philosophie était éclairée par l'expérience dans l'art de gouverner les hommes; et le roi qui savait faire concourir toutes les passions à la conservation et au bonheur commun de la société dont il était le chef, était bien plus sage que les philosophes qui , prétendant les assujettir seulement à la raison ^

30 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUFFLÉ. oijit renversé l'ordre social, que la force des lois et l'autorité du prince pouvaient seules conserver. Les vertus essentielles de ce prince étaient accompagnées des qualités les plus aimables ; aucun homme de la meilleure compagnie de l'Europe n'avait, dans sa société particulière, plus de politesse , d'affabilité , et des manières plus séduisantes ; très-peu de philosophes et de gens de lettres avaient plus d'instruction et des connaissances plus étendues : sa conversation, instructive et intéressante, était égayée par des saillies vives , et par des plaisanteries quelquefois piquantes ; l'aisance , la liberté , la tolérance , ajoutaient un nouveau charme , en ce qu'il permettait à chacun d'y contribuer librement ; et celui qui avait convergé avec Frédéric pendant quelques heures, trouvait son esprit agrandi, ses facultés intellectuelles développées, et se sentait en quelque manière électrisé. Ce prince avait sans doute des défauts ; on lui a même reproché des vices : ils sont l'attribut de l'humanité, et surtout des héros du monde. Je quittai la Prusse pour aller en Bohême. A mon départ, le roi eut la bonté de m'engager à revenir l'année suivante ; il me le fit dire par l'abbé Bastiani , son intime ami ; car ce prince avait des amis, et il est peut-être un des seuls rois qui en aient eu de véritables. Cet abbé , qui m'avait témoigné beaucoup de confiance, m'avait parlé du projet de former une ligue germanique ; il m'avait

The text on this page is estimated to be only 23.45% accurate

CHAPITRE II. 31 assuré que ce prince désirait que la France y entrât : il m'engagea à en parler à M. de Vergennes[^] ce que je lui promis . L'empereur assemblait un camp d'instruction à Prague , en même temps que le roi de Prusse en formait dans les différentes parties de ses États pour la même objet : je ne ferai pas le parallèle de ces années; au point de perfection où leur discipline était portée [^] leur supériorité ne dépendait plus que de celle du chef qui les commandait. Je fus présentée Joseph; ses vertus y ses qualités y ses défauts et ses inconséquences[^] sont assez connus[^] je n'en parlerai pas : quand je le vis , il était occupé à renverser le système féodal et à changer les anciennes formes monarchiques y que la plupart de ses États avaient conservées. Sous prétexte de détruire la servitude de ses peuples [^] il cherchait à dépouiller les seigneurs et les grands de leurs prérogatives y qui en faisaient des souverains plutôt que des vassaux et des sujets ; il attaquait l'ancienne constitution des riches provinces xjai avaient encore conservé des états représentatifs[^] et il voulait établir dans toutes un gouvernement militaire y semblable à celui de Prusse : pour faire cesser la superstition y il attaquait la religion dominante [^] et il s'emparait des richesses du clergé pour en corriger les abus (i); (i) L'empereur Joseph , à cette époque[^] , y forma beaucoup de maisons religieuses dans ses États héréditaires ; il supprima beaucoup de chapitres d'hommes ; il en prit les revenus[^] ainsi qu'une

52 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. • dans le même temps il projetait l'acquisition de la Bavière en échange des Pays-Bas , où ses innovations avaient causé une grande fermentation, et dont il faisait raser toutes les forteresses; il suscita une guerre à la Hollande , qui devait intéresser les grandes puissances de l'Europe, et il étendait ses vues ambitieuses jusque sur la Turquie. Il entreprit tous ces projets à la fois; il échoua dans tous , et il vit, quelques années après , en mourant, ses plus belles provinces révoltées chasser ses troupes , lui faire une guerre ouverte , et les autres prêtes à se soulever : la seule chose à laquelle il réussit, fut de former une armée excellente et de fonder une puissance militaire formidable. Je revins en France à la fin de l'année : je représentai à M. de Vergennes les avantages qui résulteraient pour la France d'entrer dans la grande confédération que le roi de Prusse allait former , et de la détacher de la maison d'Autriche , dont l'alliance avait été jusqu'ici plus nuisible qu'utile, lien convint avec moi , mais il me dit qu'on serait toujours à temps de faire un traité avec la Prusse. Je lui objectai que le retard pouvait avoir des inconvénients, dont le plus grand était de laisser le roi parti de celui des évêques et des abbés qu'il jugea être trop riches ; il établit une caisse de religion qui dût renfermer les fonds provenant des spoliations du clergé et même des églises , s'étant emparé des trésors de plusieurs. Cette caisse de religion devint, par la suite , une caisse militaire. Il voulut changer le rituel des prêtres j il y fit même des changemens. M. de B.

CHAPITRE II. 33 d'Angleterre s'y réunir ; que je savais qu'il y avait eu des démarches faites à cet égard. Il en fut frappé et il me dit avec un air pénétré : «Croyez, Monsieur, que je ne suis pas le maître (i). » C'était justement ce que m'avait dit en Prusse l'abbé Bastiani, qui redoutait la faiblesse de notre gouvernement et les intrigues de notre cour. Je trouvai l'occasion d'en parler au roi, et d'avoir une grande conversation, à ce sujet avec lui ; il ne me fit pas la même réponse que son ministre ; il l'aurait pu : il me parla avec beaucoup de sagesse , de raison et de connaissance sur les affaires politiques : il me parut lui l'empereur et craindre le roi de Prusse. Je repartis l'été suivant pour retourner en Prusse, je comptais aller , ensuite en Russie; M. de Vergennes me dit d'assurer l'abbé Bastiani des dispositions favorables du roi son maître , qui se manifesteraient dès que les circonstances l'exigeraient; (i) Non-Seulement la reine appuyait et soutenait fortement auprès du roi les intérêts de la maison d'Autriche ; elle était guidée dans sa conduite et dans ses démarches par un abbé deVermond, le plus intrigant des hommes, qui lui avait été envoyé à Vienne par le duc de Choiseul avant son exil, pour, lui donner une éducation française. Cet homme avait conservé le plus grand crédit sur cette princesse , dont il était resté le secrétaire ; mais il y avait , en outre , à la cour , ce qu'on appelait le parti autrichien , à la tête duquel était le duc de Choiseul et sa famille puissante , le duc de Choiseul le prince deBeauveau, plusieurs des ministres, et d'autres personnages considérables , qui , soit pour faire leur cour , à la reine , soit par jalousie contre M de Vergennes , soutenaient le système autrichien , dont ce ministre sage et éclairé n'était pas le partisan. M. de B;

1 S4 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. Jigtvâis il me montra le même éloignement pour se fier par un traité. Je trouvai Tabbé à Sans-Souci, t>ii il avait passé Tbiver avec le roi ; nous eûmes une longue conversation ensemble avant le dîner, auquel ce prince m'avait engagé dans son intérieur. 11 me dit que le refus y ou plutôt la réticence de la cour de France y avait engagé le roi à accepter les propositions de celle de Londres ; que le lord Comwallis devait arriver incessamment avec des pouvoirs pour traiter et pour conclure : je devais m y attendre, aussi n en fus-J€ pas surpris. Le roi n'en fut pas moins aimable (>our moi pendant le diner^ ainsi que tout le temps que je passai auprès de sa personne ; il me traita avec la même grâce et la même bonté , en se permettant cependant des plaisanteries sur notre cour, entremêlées de quel-* ques comptimeus pour ki nation française. Au moment où je tue disposais à partir poi|r la Russie , je reçus l'ordre du gouvernement de revenir* Les ministres txté communiquèrent un projet relatif aux Indes orientales; il avait pour objet d'y réunir les forces françaises et hollandaises pour attaquer les possessions anglaises , restituer aux princes du pays les provinces que les Anglais avaient ^conquises 9 procurer et assurer aux deux nations des comptoirs et deis établissemens de co^mierce libres pour tous les peuples du monde. Les moyens qu'on devait employer pour le succès de cette entreprise étaient dix-huit mille hommes de troupes , indépendamment des garnisons déjà établies dans

CHAPITRE II. 55 le pays ; vingt millions d'argent , des forces navales calculées sur celles des Anglais dans l'Inde. Trinque-male , dans l'île de Ceylan , était destiné à être l'entrepôt et la place d'armes des forces dont les Hollandais devaient fournir le tiers, ainsi que des fonds nécessaires , des munitions et provisions de tout genre (i). Ils m'avaient demandé. pour être le chef des forces combinées : on m'en fit la proposition, que j'acceptai, sous la condition seulement que je ne dépendrais pas des compagnies de commerce hollandaises , et que les Etats-Généraux établiraient un comité de guerre pour régler et ordonner toute la partie militaire; ce qui fut accordé. Ce plan, dont voilà le sommaire , était très-étendu dans les branches qui en concernaient l'exécution. Quoiqu'elle fût encore éloignée , ne voyant aucune disposition pour faire la guerre , ni aucune raison pour la déclarer , je restai en France pour en attendre le moment. D'après les observations qui ont paru dans quelques papiers publics, sur ce que j'ai dit du projet présenté au cabinet de Versailles pour une expédition dans l'Inde, concertée entre la Hollande et la France, (i) Les Hollandais avaient offert de remettre à la France la garde de Trinque-male dans l'île de Ceylan , où les Français auraient pu mettre garnison , et placer leur dépôt d'armes et de munitions. M. de Vergennes s'y refusa. Je lui en demandai la raison ; il me dit qu'il craignait que ce ne fût un motif pour engager les Anglais à déclarer la guerre , qu'il cherchait à éviter.

36 MEMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. je me crois obligé d'entrer dans quelques détails, c'est-à-dire d'exposer la vérité tout entière. Ce plan appartient originairement au parti antiorangiste[^] et fut présenté à nos ministres par le rhingrave de Salm[^] dans l'hiver de l'année 1786. Il était depuis un an en agitation dans le conseil des patriotes hollandais, dont l'objet était d'enlever à l'Angleterre sa prépondérance dans l'Inde , et de la procurer à leur compagnie hollandaise. Ils avaient besoin pour cela de l'intervention de la France ; et , sur la première ouverture qu'ils en avaient faite à M. de Vergennes, ce ministre ayant répondu que le roi ne consentirait pas à donner aucun sujet de plainte à l'Angleterre y encore moins à recommencer la guerre sans de justes motifs, le parti orangiste changea de batterie , et se borna à proposer à la France la cession de Trinquemale pour y établir l'arsenal français et le dépôt de nos forces, en cas de guerre. U survint alors un incident qui rendit probable le renouvellement de la guerre avec l'Angleterre : l'opinion prévalut à Versailles pendant quelques instans que la cour de Londres allait se prononcer, plus fortement encore que celle de Prusse , en faveur du stathouder ; et ce fut dans cette circonstance que je fus appelé pour être chargé éventuellement de l'expédition ; mais M. de Vergennes, qui avait la plus grande influence sur la direction des affaires politiques , n'avait pas varié sur son désir de maintenir la paix entre les deux nations. Il rendit compte au conseil

CHAPITRE II. 37 de l'état des choses , déclarant que , d après les informations qu'il avait prises , la cour de Londres , malgré son intérêt pour la maison d'Orange , n'aTait aucun projet hostile et ne préparait aucun armement. On se désista donc de toute participation ultérieure au plan proposé par le rhingrave , et on refusa même positivement la cession pure et simple de Trinquemale. On lui refusa encore deux régimens étrangers qu'il proposait de prendre à la solde de la Hollande y ainsi que les oflSciers - généraux

CHAPITRE m État de la France au commencement du règne de Louis XVI. M. de Maurepas, M. de Yergennes, M. de Calonne : plans de ces, deux derniers ministres. — Convocation des notables ; opérations de cette assemblée, et effets qui en résultèrent. — L'archevêque de Toulouse , depuis cardinal de Loménie^ est placé à la tête des finances ; il dissout l'assemblée des notables; il est nommé premier ministre : ses erreurs et ses inconséquences. — Je suis nommé au commandement de Metz et de \sk province des Évêchés. — Commencemens de troubles en France ; X mesures prises par les parlemens ; ils demandent , ainsi que]& clergé , une convocation des états-généraux , qui est ardemment désirée de toute la nation. — Ce qu'étaient autrefois les états dwroyaume. — Observations sur les changemens de mœurs eS:^ usages de la nation française et de son gouvernement, depuis l'année 161 4 ^"époque de la dernière réunion des états-généraux» Cette année fut l'époque où la révolution , dëjk faite en France dans lesprit^ dans les mœurs et dans les usages de la nation y commença à s^opérer dans le gouvernement. J'en rapporterai les principales causes 9 ainsi qu'une partie des événemens qui en sont résultés. M. de Maurepas , ministre principal , avait conduit le royaume pendant les premières années du règne de Louis XVI, en accumulant plutôt les maux de la France qu'en cherchant à les guérir. J'ai déjà peint son caractère léger et insouciant > plus occupé de petites intrigues de cour que de^ grands intérêts de la nation , et plus de sa tranquillité personnelle et de ses jouissances partictdièreS|

The text on this page is estimated to be only 22.18% accurate

CUAPITBE Ilf. 3g que du salut de TEtat. On conçoit le déplorable effet d'un tel caractère Sur Tâ[^]miaislration duu grand royaume y sur les dé[^]d[^]ioçs et sur les habitudes mêmes d'ua j[^]ieune pi[^]nce: j d[^]ctnt Feaprit sage et le cœur pur aurs[^]ient fait le bon l[^]eur de son peuple, û , dans les première[^] a[^]n[^]ë[^] 4[^], son règne y il avait [^]té guidé par un homme plus[^] vertueux et plus capable que ne l'était ce mic[^]stre. A la mort 4[^] ce [^]ieillard le roi avait donné sa confiance à M. de Vergennes j ministre timide y craignant les grands et la cour 9 sans caractère ni génie [^] mais sage et éclairé j qui influença sa conduite plutôt qu'il ne la dirigea. Frappé de la situation critique du royaume , illa fit sentir à ce monarque y ainsi que la nécessité d'employer des moyens extraordinaires[^] et d'établir un nouveau plan d'administration pour éviter une catastrophe. Le désordre dans les finances, causé par une longue dilapidation et accru par la guerre de VAmériqi\[^]>

40 MÉMOIRES DU MARQUIS DE DOUILLE. Telles[^] les anciennes étant épuisées. M. de Câlonne, ministre des finances , avait conçu un plan vaste et hardi , qu'il avait fait adopter à M. de Vergennes." Ufut proposé au roi qui l'approuva , et qui promît d'en appuyer l'exécution de toute sa puissance. Ce plan [^] sans attaquer les principes de la monarchie française , et sans nuire à l'autorité du souverain , changeait tout l'ancien système de l'administration des finances. Il en atteignait dans leurs racines tous les vices dont les plus grands étaient l'arbitraire dans la répartition , les frais vexatoires de la perception , l'abus des privilèges de la plus riche partie des contribuables , qui s'étendait non seulement sur les grands du royaume et sur les gens à crédit, mais sur les premiers ordres de l'État , sur les provinces et sur les villes, et faisait supporter tout le poids des charges publiques à la partie la plus nombreuse mais la moins riche de la nation qui en était écrasée (i). Ce plan $\frac{1}{2}$ > $\frac{1}{2}$ ' $\frac{1}{2}$ ' $\frac{1}{2}$. $\frac{1}{2}$ • gnaient annuellement. On espérait faire pour 50 à 60 millions d'économie dans les dépenses, ce qui était facile. Le déficit réel était donc peu considérable, et aurait été facilement comblé par[^] un nouvel impôt du timbre , et par la subvention territoriale proposée par M. de Galonné aux notables ; précédemment par le maréchal de Vauban à Louis XIV, sous le nom de dîme royale , et par M. de Silhouette à Louis XV, en 1759. L'établissement de cette subvention exigeait une estimation des biens-fonds qu'on aurait imposés au marc la livre des revenus. Les administrations provinciales qu'on voulait établir alors , garantissaient la facilité et l'exactitude de la répartition. M. de B. (i) La totalité des impositions levées en France sur le peuple en 1788 , montait à plus de 600 millions , dont environ la moitié en

CHAPITRE III. ¹5 tait lié avec celui des administrations provinciales , jTi'on substituait au régime arbitraire des intendants le régime direct sur les biens-fonds , gabelles ou capitation. Quoique l'Etat ne reçût que 474 millions , on comptait pour 56 millions de frais de perception , 11 millions de non-valeurs dans la recette ; ¹ K d'après le calcul de M. de Boulogne , contrôleur général sous Louis XV, le peuple payait d'impositions non royales , en droits féodaux , péages et au clergé , non compris les décimes monétaires. Plusieurs grandes villes avaient obtenu des privilèges ou des abonnemens au détriment du trésor public, ainsi que beaucoup de particuliers , principalement des grands seigneurs , les seigneurs de la cour , des gens à crédit et les membres du parlement. Les princes du sang , par exemple , qui jouissaient entre eux d'environ 4 à 5 millions de revenu, ne payaient pour leurs parts vingtèmes que 188 mille livres, au lieu de deux millions 400 mille livres. Je citerai , à ce sujet, une anecdote qui servira encore à confirmer l'existence de cet abus : Le duc d'Orléans , qui présidait le bureau dont j'étais à l'assemblée des notables me dit un jour , après une délibération où l'on avait agité et arrêté l'avis d'établir les administrations provinciales : « Savez-vous , Monsieur , que cette plaisanterie me coûtera au moins 300 mille livres de rente — Je lui demandai : Comment cela , Monseigneur ? — C'est qu'avec les intendants je m'arrange , et je paie à peu près ce que je veux ; et les administrations provinciales , au contraire , me feront payer à la rigueur. » Ce prince avait alors 7 millions 500 mille livres de rente, et il a hérité, depuis la mort du duc de Penthièvre , son beau-père , de 4 millions de revenu. M. de B.

The text on this page is estimated to be only 27.20% accurate

42 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. dans (i). Il devait être appuyé par une assemblée de notables du royaume que Ton opposait aux: parlemens. Ce projet fut d'autant mieux accueilli par le roi y qu'il remplissait le vœu le plus cher à son cœur y celui de soulager la classe la plus nombreuse (i) Les intendans dans les provinces avaient été établis, par le cardinal de Richelieu, sous Louis XIII, pour arrêter la trop grande puissance que les gouverneurs de provinces avaient acquise dans les troubles qui avaient désolé la France, où les gouverneurs ne — avaient des impôts pour leur compte. L'amiral de Colbert soulevait la taille dans une partie de la Normandie. (Voyez les Mémoires de Suveroy.) Louis XIV, et Colbert sous lui, chargèrent les intendans d'asseoir et de faire percevoir les impôts dans le plus grand nombre des provinces du royaume, où l'on avait aboli récemment les états : ils furent chargés d'en dresser également des registres civils. Mais pour rendre leurs pouvoirs, sur l'assiette des impôts, moins arbitraires, ou plutôt moins odieux, on divisa les provinces en élections qui comprenaient un arrondissement, où quelques notables, élus d'abord par le peuple, ensuite choisis par l'intendant, devaient l'aider à répartir l'impôt avec justice et avec égalité; mais, leur pouvoir en imposa tellement aux élus., qu'ils ne purent opposer une barrière à l'arbitraire que les intendans établirent dans l'administration des finances de leurs provinces, dont ils étaient les maîtres absolus. Les intendans étaient choisis parmi des maîtres des requêtes, rapporteurs du conseil d'État, qui n'était que le tribunal suprême de cassation, du royaume, sous le règne brillant de Louis XIV. On vit des hommes habiles et expérimentés occuper ces places importantes; mais dans les derniers tems. elles ne l'étaient, en grande partie, que par des jeunes gens sans expérience et sans talens. Les intendans devenaient ensuite conseillers d'Etat, et parmi eux Louis XIV et Louis XV choisirent leurs ministres. L'expérience a prouvé qu'ils étaient, en général, meilleurs que ceux qu'on a choisis depuis dans les autres classes, et principalement dans le militaire, qui tous, excepté le maréchal de Belle-Isle, ont été de mauvais ministres. M. de B.

V « CHAPITRE III. 4^e de ses sujets. Les notables furent donc convoqués pour le 2^e janvier 1787 ; je fus nommé de cette assemblée : elle n'avait pas eu lieu depuis 1626^e sous le règne de Louis XIII; mais le cardinal de Richelieu conduisait alors le royaume : il en dirigea tous les mouvements ; il l'employa utilement pour servir ses projets et appuyer ses opérations. Il n'en fut pas de même dans cette circonstance. L'ouverture de cette assemblée avait été retardée jusqu'au 1^{er} février; M. de Vergennes mourut dans cet intervalle et M. de Calonne perdit son appui. Un autre inconvénient de ce délai fut de donner le temps aux notables et au public de revenir de leur premier étonnement, et aux intrigués de préparer leurs ressorts pour empêcher l'exécution des projets du gouvernement. Les notables, composés des personnes les plus distinguées dans le clergé, dans la noblesse et dans la magistrature et dans les corps municipaux des principales villes devaient naturellement être opposés à la destruction des abus dont ils profitaient. Il n'y avait donc qu'un premier mouvement d'enthousiasme qui eût pu les déterminer aux grands sacrifices qu'on attendait d'eux ; mais ils eurent le temps de connaître les objets qui devaient être traités dans cette assemblée, le temps de préparer et de combiner leur opposition. Cependant la plupart des nobles et des députés des villes et les magistrats du conseil attachés au gouvernement dont ils étaient les créatures et qui formaient une partie considérable de cette réu-

44 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. nion[^] étaient bien intentionnés, et en auraient entraîné la totalité , si les intrigues de Tarchevêque de Toulouse, depuis cardinal de Loménie, un des notables , qui Voulait parvenir au ministère, qui était soutenu par les autres ministres, par la reine elle-même , et secondé par les membres du clergé et de la magistrature [^] n'eussent fait disparaître les bonnes dispositions de l'assemblée (i). Elle ne s'occupa donc qu'à détruire le ministre qui lavait formée; et celui-d , - abandonné par le roi, fut disgracié et forcé de quitter le* royaume j dans la crainte d'être livré à la vengeance des parlemens et à la fui[^]eur du peuple. Le cardinal de Loménie fut chargé de l'administration des finances. Il eut la témérité, peu de (i) Le clergé, en France , formait un ordre, dans l'Etat , qui avait conservé le droit de régler les contributions qu'il devait jwiycr, d'en faire la répartition et la levée : il s'était même refusé de donner au gouvernement l'évaluation de ses biens , qui n'ont été connus que lors de la révolution , et que l'on trouva monter alors à 180 millions de revenu. Il n'était obligé envers l'Etat, depuis longtemps , qu'à payer 10 millions de décimes. Les autres contributions que le gouvernement lui demandait et qu'il" accordait , s'appelaient don gratuit. Il s'assemblait par députés , tous les cinq ans , pour cet objet principalement , et pour régler quelques affaires ecclésiastiques, n faisait alors un don au roi , ordinairement de i5 millions, pour le paiement desquels il ouvrait un emprunt , dont l'intérct était imputé sur les décimes qu'il payait au roi , auquel il ne disait conséquemment qu'un prêt au lieu d'un don. En 1787, les dettes du clergé, en raison, de son don gratuit, montaient à environ 160 millions ; il payait au-delà de 7 millions d'intérêts : ce qui réduisait la recette des décimes , pour le compte de l'Etat, à

.. . ** CHAPITRE lil. 45 temps après^ de prendre les rênes du gouverneQcient^ que le roi eut l'imprudence de lui confier, en le faisant premier ministre. Il congédia les :^otables dont il eût pu se servir utilement par .-l'influence que ses intrigues lui avaient donnée sur eur conduite. Us avaient contribué, .autant que la claveur de la reine, l'assistance de son ordre et l'opinion publique , à lui faire obtenir une place iju'il. désirait depuis long-temps , sans avoir les Lsilens nécessaires pour la remplir. Les notables rsipportèrent dans leurs provinces du mépris pour Lsi.cour et la connaissance de la faiblesse du gouvernement et du désordre des ; finances , dont ils avaient approfondi tous les détails,, et qu'ils exagérèrent encore. A l'issue de cette assemblée, je peu près à 3 millions, sur lesquels le roi payait pour pensions à des curë^ et à des ecclésiastiques , pour des hôpitaux et des établissemens religieux qui auraient dû être à la charge dil clergé , environ .4 à 5 millions. Ainsi, en 1787,le roi ne recevait rien du clergé, il lui coûtait au contraire près de 1 million 500 mille livres. (Voyez les Mémoires de M. Necker sur les finances.) Si , lors de l'assemblée des notables, en 1787, le clergé, ainsi qu'on le lui proposa alors, ne se fût pas refusé avec opiniâtreté à payer ses dettes y en vendant ses droits seigneuriaux, ceux de (;hasse, en aliénant même quelques bénéfices vacans , ainsi que le cardinal de Richelieu Ty avait -contraint à rassemblée des notables tenue en 1626, en payant*, •comme les autres propriétaires du royaume , les deux vingtièmes ou le dixième de son revenu , et une capitation que l'on ne peut pas évaluer à moins de 3 ou 4 millions , il aurait alors contribué pour 21 à 32 millions aux charges de TÉtat. En 1710, le clergé avait racheté sa capitation pour la somme de a 4 millions. M. deB.

46 MÉMOIRES DU MIBQUIS DE BOUILLE. fus notnmé
commandant de la ville de Metz et di la province des Évéchés , et je me
rendis dans mor commandeme n t . Le nouveau ministre , privé de Tappui
des notables^ fut bientôt à là discrétion des parlemens 11 rassembla
quelques lambeaux des plans de M. ai Galonné 9 qui renfermaient des vues
utiles , e qui offraient quelques ressources pour sortir de embarras du
moment; mais la magistrature op posa une résistance opi^nière à leur
exécution. I les frappa inutilement de quelques coups d'autorité, toujours
suivis d'actes de faiblesse. Us ve nouvelèrent leur association , et établirent ,
pà leurs arrêtés 9 les principes d'une aristocratie par lementaire y à laquelle
ils conformèrent leurs dé marches. Alors commencèrent les troubles i il
éclatèrent en Bretagne , où le gouvernement fu contraint de faire marcher
une armée commandéi par le maréchal de Stainville y mais dont on n'os
faire ù^sage y h. cause de la répugnance que mon trèrent les troupes y et
principalement les officiers A Paris y le mécontentement du peuple y déjà et
cité au soulèvement par des membres factieux d parlement 9 produisit des
émeutes auxquelles i fallut opposer la force militaire; mais ce triomph
momentané de l'autorité ne déconcerta pas l parlemeût : il manda à sa barre
le maréchal d Biron y colonel des gardes-françaises y et le com mandant du
guet de Paris y pour rendre compt de leur conduite. lie premier n'obéit pas,
et s

. f • CHAPITRE 111. 4? grande considération en imposa; le second perdit sa place. Les troubles furent encore plus violens en 1788. Le gouvernement rétablit des états dans plusieurs des provinces où ils existaient avant le r^e de Louis XIV , qui les avait supprimés. Dans d'autres y on créa des administrations provinciales. Cette mesure quoique fondée sur de bons principes y augmenta la fermentation au lieu de l'apaiser. Elle fut très-considérable dans plusieurs provinces , principalement en Dauphiné , où l'on fit également marcher des troupes y dont la plupart refusèrent d'agir contre le peuple , ce qui compromit l'autorité et découvrit la faiblesse du gouvernement. Le cardinal de Lotninie y fatigué de la résistance des parlemens y fit adopter au roi le projet romanesque d'établir une cour plénière y qui leur eût ôté la portion de la puissance législative dont ils voulaient s'empêcher (i). Les principaux membres qui devaient la composer y particulièrement les pairs du royaume et les magistrats y refusèrent de se présenter à la convocation qui en fut faite. Alors les parlemens y pour couvrir leurs vues ambitieuses. (1) La cour plénière devait être composée des pairs de France , de plusieurs officiers de la couronne , de quelques évêques et principaux magistrats des parlemens et du conseil d'État , choisis par le roi y excepté les pairs. Cette espèce d'assemblée n'avait eu lieu que sous la seconde race des rois de France ^ dont elle formait le conseil extraordinaire. (Voyez le président Hénault, Histoire chronologique de France ^) M. de B,

48 MliIMOJRES DU M.iRQUIS DE BOUILLE. et pour
couserver leur influeuce populaire ^ demai dèrent l'assemblée des états-
géaléraux du royaurn< dont celle des notables avait donné Tidée^ bieï
persuadés que la cour s'y refuserait. Le clergé ^ dans les mêmes vues et
avec la même conviction, fc ^ la même demande et la même faute. Le
gouverna — ment en fit une plus grande encore, celle de le^^ promettre.
Depuis près de deux siècles, les état^^ du royaume n'avaient point été
rassemblés , et i^s'était fait dans ce long espace de temps de si grandes
changemens dans l'esprit, dans les mœurs, le caractère, dans les usages et
dans le gouyernement de la nation française, qu'ils devaient nécessairement
produire un bouleversement général. Les états du royaume, dans ces temps
reculés n étaient composés, pour le clergé, que d'ecclésiastiques
possédant des bénéfices; poi u* la noblesse, de propriétaires de fiefs , et ,
pour le tiers-état , de députés des grandes villes, choisis parmi leâ officiers
municipaux ou les principaux notables. On ne. les convoquait que dans des
circonstances extraordinaires de trouble intérieur ou de guerres étrangères.
Presque aucune de ces assemblées ne produisit de bien ; une seule
occasiona de grands désordres; mais elle fut tenue sous le roi Jean. Ce
prince était prisonnier; le royaume était déchiré par une guerre intérieure et
étrangère; les Anglais en occupaient une grande partie. Le nombre des
représentans ne fut jamais fixé : il a été rarement au-dessus de sept cents,
quelquefois au-dessous de

. CHAPITRE m. 49 ^eux cents. Il était indiffèrent qu'un des trois ^ordres eût un nombre supérieur de députés^ les dont les parlemens avaient invoqué les formes et les principes, il ne r^^tait aucun vestige de l'ancien gouvernement^ et, les parties élémentaires des états-généraux n'étaient plus les mêmes. Dans le clergé^ les évêques et les abbés, élus autrefois par les membres de ce corps du consentement du peuple, et, depuis le I I i ■ ■ ■ X. . . , ■ »' • (i) Ob né recoB&ais§ait autrefois 9 aux' ëtafã-gënëraux , que le droit de remontrance et de supplication , le roi déférant , en toute autre matière que celle de Fimpôt , à leurs demandes et à leurs doléances , selon les règles de sa prudence et de sa justice. (YoyetE le præftideoLt Hénàult ^ Histoire ckronologiquit de France,) . . M. de B. 4

The text on this page is estimated to be only 9.26% accurate

5o MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. concordai,
choisis 'eti gênerai parmi les hommes les plus recomraairdâWés "pit lenrs
mœiirs, letn — piété ott leur érndîtîon', inspit-afiènt ^ dans un teînp̄s où les
sèntimens religieux élàiëtît dans fente leur fôtce , là pîtfs gtaridè
VéTiéraH:i6ô au "peuple ; mais tf étant plus cboî^s , dâhs ces
dernieî^^erhps , que parmi la jéVûi'e iiôWèi^ôë de Ja: ùoufr et des
provinces, cet ordre aVaît përdù u'iiè partie de sa considération, d^atiiytit
|ftus xpiete 'respect pour la religion s'était très-ââaii)lî. Là tidbllés^e avait ép

The text on this page is estimated to be only 22.59% accurate

GHÀPltHE llti ât ikériié. On voyait quelques familles, dans les
pro-> minces, dont l'existence et la considération avaient surnagé , en
conservant le patrimoine de leurs 3)ères , malgré les bornes qu'on avait
mises aux substitutions qui auparavant étaient perpétuelles <:hek les=""
nobles="" ou="" plut="" en="" r="" la="" perte="" de="" fortune=""
leurs="" p="" par="" des="" alliances="" avec="" familles="" pl="" le=""
reste="" cette="" ancienne="" noblesse="" languissait="" dans=""
pauvret="" et="" :x="" a="" ces="" ch="" antiques="" mutil="" temps=""
dont="" il="" ne="" que="" tronc="" d="" ilv="" plus="" convoqu=""
soit="" pour="" service="" :toiutaire="" provinces="" ceux="" du=""
royaume="" elle="" avait="" perdu="" son="" hi="" si="" titres=""
honor="" s="" quelques="" illustres="" anciennes="" fa="" jililles=""
ils="" ausst="" partage="" multitude="" nouveaujc="" viobles="" qui=""
avaient="" acquis="" irichesses="" droit="" rev="" arbitrairement.=""
grande="" partie="" grandes="" terres="" titr="" devenue="" fapanage=""
financiers="" n="" l="" descendants.="" fiefs="" plupart="" entre=""
mains="" bourgeois="" viu="" imblei="" enfin="" distingu="" antres=""
dances="" citoyens="" faveurs="" ar="" bitraires="" die="" cdur=""
exemptions="" p6ts="" moins="" utiles="" elle-m="" qu="" choquantes=""
peuple="" fille="" rien="" conserv="" dignit="" sa="" premi="" consid=""
lui="" restait="" seulement=""/>

5¹ MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. la haine et la jalousie des plébéiens. Telle était la situation de la noblesse du royaume[^] si j'en excepte la Bretagne et quelques provinces d'état où elle avait encore des prérogatives honorifiques. Mais ce que le clergé et la noblesse avaient perdu en considération, en richesse et en puissance réelle[^] le tiers-état l'avait acquis depuis le règne de Henri IV, et depuis la dernière assemblée des états-généraux en 1614. L'a France avait fondé des colonies en Amérique ; elle avait établi un commerce maritime ; elle avait créé des manufactures ; elle avait [^] pour ainsi dire, rendu l'Europe entière et une partie du monde tributaires de son industrie. Les richesses immenses qui s'étaient introduites dans le royaume, ne s'étaient répandues que sur les plébéiens, les préjugés de la noblesse l'excluant du commerce, et lui interdisant l'exercice de tous les arts mécaniques et libéraux. L'introduction même de ces richesses, en augmentant le numéraire, avait contribué à l'appauvrir, ainsi que les propriétaires en général. Mais les villes s'étaient considérablement augmentées : il s'était établi des places de commerce, telles que Lyon, Nantes, Bordeaux, Marseille, devenues aussi considérables et plus riches que les capitales de plusieurs États voisins. Paris s'était accru d'une manière effrayante ; et tandis que les nobles quittaient leurs terres pour venir s'y ruiner [^] les plébéiens y puisaient des trésors à l'aide de leur industrie. Toutes les petites villes de provinces

CHAPITRE m. 53 «'taieat devenues plus ou moins
 commerçantes^ presque toutes avaient des manufactures ou quelqu^objet
 particulier de commerce. Toutes étaient peuplées de petits bourgeois plus
 riches et plus industriels que les nobles y et qui avaient trouvé le moyen ^
 eux ou leurs pères , de s'enrichir dans les régies ou dans les fermes des fiefs
 et des terres des grands seigneurs et des nobles j ou même à leur service ,
 lorsqu'ils ne pouvaient se livrer à de plus grandes spéculations (i). Ils
 avaient reçu , en général^ une éducation qui leur devenait plus nécessaire
 qu'aux gentilshommes 9 dont les uns^ par leur naissance et par leur richesse
 y obtenaient les premières places de l'État sans mérite et sans talents, tandis
 que les autres étaient destinés à languir dans les emplois subalternes de
 l'armée. Ainsi , à Paris et dans les grandes villes, la bourgeoisie était
 supérieure en richesses^ en.talens et en mérite personnel. Elle avait dans
 lear villes de provinces la même supériorité sur la noblesse des campagnes;
 elle sentait cette supériorité , cepindant elle était partout humiliée ; elle se
 voyait exclue ^ par , les règlements militaires , des emplois dans (i) Si Ton
 voulait remonter à Torigine des personnages qui ont joue des rôles
 principaux dans la révolution , avocats , procureurs , médecins , etc. , etc. ,
 on verrait qu'ils sont les fils ou petits-fils de» intendans , des valets de
 chambre et des domestiques en général dét grands seigneurs et des nobles ,
 dont ils ont persécuté et dépouillé la postérité. M. deB. .

Il 54 MÉMOIRES D.U MARQUIS DE BOUILLE. l'armée; elle l'était , en quelque manière, du haut clergé, par le choix des évêques parmi la haute noblesse , et des grands vicaires en général parmi les nobles ; elle letait de plusieurs chapitres de cathédrale. La haute magijstrature la rejetait également y et la plupart des cours souveraines n'ad-inetiaient que des ilobles dans leur compagnie. Même pour être reçu maître des requêtes, le premier degré dans le conseil d'État, qui menait aux places éminentes d'intendant,* et qui avait conduit les Colbert et les Louvois et tant d'hommes célèbres aux places de ministres d'État , on exigeait dans^ les derniers temps des preuves de noblesse. Ainsi, tandis que la noblesse avait été dépouillée de sa prérogative nécessaire dans une monarchie, on donnait aux i^obles des privilèges nuisibles à U société. Tels étaient les changemens survenus dans la nation, quand son vqpu unanime pour la convocation des états-généraux se prononça avec une telle force ,Tju'il entraîna le gouvernement le plus faible qui eût existé depuis long-temps. Je ne parlerai pas de l'opinion qui , généralement dans les villes, surtout à Paris, et déjà même dans les campagnes de certaines provinces , était tournée vers l'irréligion et la licence. On remarquait dans toutes les classes, de la haine pour l'autorité, et du mépris pour ceux; qui en étaient revêtus. On jugera donc ce que l'as-r semblée des états-généraux devait produire, s il était ppssible de les former des mêmes élémens et

The text on this page is estimated to be only 19.83% accurate

CHAPITRE III. 5S ar les mêmes principes qu'ils rayaient été
autre* 3is y et quelle habileté , quelle force et quelle dresse il fat}^U daos le
gpu^n:iement pour les îriger vers un but utile, et même pour empêcher Vils
ne causassent une subversion totale. • • ■ > • f I ' , '« • » , • ■ .,•'

CHAPITRE IV» Le cardinal de Loménie quitte le ministère ; il conseille au roi d'appeler M. Necker , qui est nommé ministre des finances. — Principes et projets du cardinal ; ils sont suivis par M. Necker. •^
Seconde assemblée ^es notables ; leur opinion à Tégard de la convocation des états-généraux ; arrêté du parlement de Paris sur le même objet. — Conversation entre M. Necker et moi. — Je reçois ordre de me rendre dans mon commandement à Metz. — Disette de blés ; causes et efiêts de cette disette. jLe cardinal de Loménie , effrayé de la situation du royaume^ et plus encore de la sienne^ sans considération, sans ressource, ni dans la chose, ni dans lui-même, abandonna le gouvernement qu'il avait conduit pendant dix-huit mois , entassant fautes sur fautes, imprudences sur imprudences. Il conseilla au roi d'avoir recours encore une fois à M. iVecker , qui avait la confiance du public , sans avoir celle de ce malheureux prince , qui lui livra non-seulement le gouvernement de son royaume, mais son sceptre et sa personne. Cet homme imprudent et ambitieux , dépourvu du caractère et du génie nécessaires pour diriger une grande révolution , devenue peut-être indispensable dans le gouvernement , adopta les principes de son prédécesseur. Qu'on me permette de donner une esquisse du

CHAPITRE IV. 67 plan que ces deux hommes avaient conçu ^ et que le dernier exécuta : les erreurs des hommes d'État sont quelquefois utiles à ceux qui suivent la même carrière y en leur faisant connaître les écueils contre lesquels ils ont échoué. Le cardinal de Loménie, en outre des maux que sa conduite politique avait causés au royaume pendant son court ministère j laissa^ en le quittant , les semences de plus grands maux encore ^ qui se développèrent sous celui de son successeur. M. de Loménie enflamma l'esprit déjà très-inquiet du public y en proposant aux gens de lettres et aux écrivains cette question à résoudre : « Quek étaient les principes et les formes les meil^ leurs à donner aux états-généraux qu'on devait ^> assembler? (i) » Il fit un bien plus grand mal^ «n se servant des vertus de Louis XVI pour élever l'édifice d'un gouvernement philosophique y dont la base politique était l'égalité^ et dont le principe naoral y dépouillé de l'appui du culte religieux y le premier lien social^ était fondé sur les lumières de la raison y suffisantes y selon les philosophes y pour X éclairer le peuple sur ses devoirs , et le contenir dans les bomos qu'ils prescrivent. Afin de parvenir (1) Le cardinal de Loménie fit rendre par le roi une déclaration, qui invitait les gens de lettres à proposer au gouvernement les moyens et le mode le meilleur pour former les dtats-g^néraux du royaume. C'est alors que Tabbë Sieyes fit cet ouvrage intitulé : Qu'est^e que le tiers-^tat?..., et qui a pour but de prouver que le tiers^-état est la nation tout entière , moins la noblesse et le clergé. " M. de B*

The text on this page is estimated to be only 26.39% accurate

58 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. à ce but , il chercha à iadisposer ce prince contre les premiers ordres de TÉiat y dont la conduite lui avait déjà occasioné des préventions fâcheuses et peut-être méritées; il lui fit apercevoir tous les inconvéniens qui résultaient ^\$ éi^ormes prérogatives du clergé ; il lui représenta lavidité des grands et des courtisans y qui dévo« raient la subsistance de ses sujets; les abus des privilèges de la noblesse et de ceux de certaines provinces qui s'opposaient au soulagement qn'il désirait procurer à ses peuples par une juste répartition des impôts; enfin ^ la désobéissance des parlemens y leurs prétentions sans bornes y leur am« bition dangereuse. Appuyé par l'opinion publique^ il lui fut aisé de lui démontrer que les droits y les prérogatives ^ Vesprit même de ces corps , mettant un obstacle à sa bienfaisance y vertu dominante de son cœur; mais il négligea de lui faire connaître (pi'ils étaient la charpente de la monarchie y dont l'existence dépendait de la leur^ et qu'autant il était nécessaire d'en corriger ou d'en réprimer les vices, autant il était dangereux d'en détruire le principe. Telles furent cependant les préventions que ce premier ministre donna au roi, non -seulement pendant qui! fut en place, mais même après en être sorti , ayant coàservé une grande influence par le crédit* de la reine, dont il avait la confiance. Ainsi les vertus morales et religieuses de Louis XVI servirent les principes dérégles d'un philosophe et d'un athée.

The text on this page is estimated to be only 25.00% accurate

' ^ CHAPITRE IV. 59 M. NeckéHlhrec plusde moralite^avait les mêmes principes politiques; ils avaient été fortifiés par Fexpérience de soa précédent ministère^ où il avait éprouve^ dans l'exécution de ses projets de reforme , Topposition des parlemens y la résistance des corps privilégiés, et où il avait été sacrifié aux intrigues de la cour. Il jjugea sans doute le moment favorable pour abaisser et anéantir les premiers ordr«s de l'Etat , et il pensa que la classe mitoyenne de la nation y humilia et jalouse de leurs préro-» gativesy consommerait facilement ce que le gou-

60 MÉMOIRES DU DUCHÉ DE BOURBON. pour votre
bonheur, au moins pour que je sois en état de vous satisfaire ? Ah ! s'ils sont
effacés de votre mémoire, je vais vous les retracer. A son avènement au
trône , vous désiriez ardemment le rétablissement des parlements que Louis
XV avait été forcé de détruire; il les rétablit : il choisit pour ministres les
hommes les plus sages et les plus honnêtes , et qui avaient une
réputation de probité ou de talents, et il suivit constamment ce principe
pendant tout son règne; s'il se trompa dans ses choix y il fut égaré par
l'opinion publique : il abolit la corvée et la servitude dans quelques-unes de
vos provinces; il changea l'ancien code pénal qui rapportait encore
l'ignorance et la barbarie de vos pères il fit l'essai des administrations
provinciales , dont il voulait étendre le régime sur toute la France pour
établir l'économie dans la perception , et pour détruire l'arbitraire dans la
répartition et dans la levée des taxes publiques ; il détruisit l'abus des lettres-
de-cachet , dont vos préjugés nécessitaient l'usage modéré ; il vida les
prisons d'Etat , qui ne renfermèrent bientôt plus que des hommes dangereux
pour la société, et détenus par principe d'humanité et de justice; et, pour tout-
dire enfin M. de Malesherbes , le plus sage des Français, fut à la tête de la
haute police du royaume , qu'il abandonna malgré le vœu et les instances du
roi. Toujours occupé du soulagement et du bonheur de ses peuples, il
assembla les notables du royaume pour en préparer les moyens ; vous avez

1 CHAPITRE IV. 6f ^ VU avec quelle ardeur il désirait la destruction ^ de la gabelle et des autres impôts les plus oné^ reux; il ne dépendit pas de lui que ce grand objet ^ ne fût rempli. j. Au milieu de la cour la plus corrompue , il conserva les mœurs les plus pures ; une piété douce et éclairée, au milieu de l'irreligion et de l'athéisme^ et une économie personnelle au milieu du luxe le plus effréné. Enfin, toujours constant dans ses principes de bonté et dans le désir de vous plaire , il vous accorda le retour des anciens états-généraux y que la politique ou plutôt la sagesse et la prudence de ses pré

The text on this page is estimated to be only 19.62% accurate

6:2 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. de leur composition (i). Les notables, qui n'avaient fait aucun bien dans leur précédente assemblée^ firent beaucoup de mal da^is celle-ci : ils s'oppCH sèrent , il est vrai , à la double représentation du tiers 9 qui était sans doute un grand mal, mais qui était demandée impérieusement par les plébéïens; Un seul des sept bureaux qui divisaient l'assemblée) celui de Monsieur, l'approuva; c'était le vœu du roi : mais tous adoptèrent la forme démocratiquM de la représentation nationale , en donnant la faculté à tous les hommes sans état et sans propriété^ de chacun des trois ordres, «être électeurs et membres de cette assemblée. Cette opinion des notables fut appuyée par le parlement de Parisj qui, après avoir précédennent demandé que le9 états-généraux fussent formés sur les mêmes |rtîncipes que ceux de i6i4> fit le 7 décembre , au moment delà clôture de l'assemblée des notables, nû nouvel arrêté qui renfermait des principes entiè^ (1) Cette assemblée des notables fut divisée, comme la précē^ dente, en sept bureaux , présidés par des princes du sang. J'étais encore Ũe celui du duc dX)rléahis , qui se présenta aa smn le jMLt de l puvçirtupc , et qui déclara que des raisons particulières Veat* péchaient de le préside^. Il.se refusa à toutes les instances que nous lui fîmes , nous assurant qu'il assisterait seulement quelquefois *4 noJ délibéiiations , ëe qu'il fit, mais très-^rarémcnt , sans votdoit' doÀner di ttianif^^ter son tfris. Nous orûmes que 9a oondniCe ^t^t lefifet de son insouciance naturelle qui l'entraînait vers la dissipation ; mais l'on a pu juger depuis qu'il ^tait dirigé par une politique adroite, qui lui prescrivait de ne pas faire cotmaître alors ses principes ni ses orpiniotas. M. de B^

The text on this page is estimated to be only 9.02% accurate

CHAPITRE IT. 65 rement opposés à ceux qu'il avftit énoncés dans le premier. 11 demandait le retotir périodique des états-généraux , l'obligation y de la part du gouvèment^ de né pas lever d'impôt sans son consentement^ l'abolition des lettre»4le-cachet , la re&pdnsabilité des ministres^ nou«sealementVis-à-vîs dtô états ^ msôs yis*à'>>vis des procureurs généraux des patiemëiis. Le parlement dé Patis annonçait en itfême temps, dans cet arrêté , qu'il ne préteñn diût y^nX, indiquer ht forme tle la ccfmfocati&n ni îe nmbre des dépuîés qui devait être laissé k la disposition du r^ , et réglé dans sa sagesse , observant MiieMXMt qu'on devait avoir égard au^c change-* idens mrvenus danë le' gouvernement y dans les Mioefurs 9 dans les usages mêmes de ta nation , i^nh i6i4. Oti é9t àaM 4fyo^é étUteienl une 'révolution dans le ^utMnèmetity qui reïflpUt les vues ambitieuses (te leur Gorfils^, -èh leur faisaât p&rlatger la partie législative 4e là' Mu^faine^é : les jeUneë gens en rM^aient une géfiéi^ale, qtii satisfit leur ambition ^ëY^onnelle. Dans cette cireonstâtjice , ^ux-ci Tairaient emporté sur les]pren)iérs , et eet arrêté , du f décembre ^ fut pt^épbre au club des Ehtagésy fBt le dttù dX>rléaii^ Avait f0rmé ^ette année , et ifoqiïel il^s^iitt ^ssodié ks membi^s les plus factieux

64 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. du parlement j
entre autres ^ d'Esprémenil^ Duport, Semonville y Saint-Fargeau , etc. ,
instrumens doot il se servait utilement pour former sa conjuratioa, qu'il
rejeta ensuite quand- elle fut plus avancée, qu'elle eut pris un autre caractère
^ et qu'ils deviDrent inutiles et même nuisibles à ses projets. J'ai été
confirmé dans l'opinion que les jeunes gens avaient dicté ce dernier ai^reté,
par une conversation que j'eus avec M. d'Ormessou , premier président du
parlement de Paris ^ mon voisin à la campagne j un dès.hommes les plus
vertueux que j'aie connus, et qui avait conservé toute la pureté des mœurs
de l'ancienne magistrature. Je lui demandai, peu de jours après , comment sa
compagoie. avait pu faire une démarche aussi inconséquente y aussi
déraisonnable et aussi dangereuse ? Il m'assura que tous les anciens
magistrats en étaient désespérés ^ qu'ils s'y étaient opposés de toutes leurs
forces; mais qu'ils avaient été entraînés par une jeunesse bouillante «t
nombreuse qui dominait dans leur0 assemblées, et que leurs compagnies
n'étaient plu5 à présent qu'une démocratie gouvernée par Je^ jeunes gens :
c'est ce qui peut faire excuser la conr* duit que la magistrature tenait depuis
long-tempsOn a pensé cependant , et je crois avec quelque fondement, que
ceux; qui dirigeaient alors le par^ lementdeParis(4ont quelques-uns, tels que
Duport et Freteau,, étaient à la tête, du parti janséaïste qui, depuis plus de
quarante ans, influençât cette cour, et la gouvernait même depuis
l'extinctioii

CHAPITRE IV, 65 déÈ jésuites) y araient une politique mieux calculée, et une ambition établie sur des bases en apparence plus solides. On juge même qu'ils cherchaient à appuyer sur les états-généraux les principes de Faristocratie parlementaire qu'ils s'occupaient à établir depuis si long-temps , et à laquelle ils seraient parvenus y si le chancelier Maupeou n'eût anéanti leurs projets par leur destruction. Ainsi , au lieu d'être effrayés de la convocation des états , ils la demandèrent, persuadés que les membres de la magistrature, répandus en grand nombre dans rprdre de la noblesse^ y domineraient par l'éloquence de plusieurs d'entre eux , et par l'habitude de parler en public qu'avaient la plupart; en même temps qu'ils se flattaient d'une influence plus grande encore dans le tiers -état par les membres du barreau et des tribunaux su'baltemes , qui devaient, ainsi qu'il est arrivé, remplir et diriger cet ordre* Ils ne craignaient pas le clergé; outre qu'ils jugeaient que la jalousie et l'animadversion même qu'excitaient les richesses et les privilèges de cet ordre, lui ôteraient toute influence, et lui donneraient du désavantage vis-à-vis des deux autres; ils comptaient sur le chergé de la seconde classe , qui devait avoir plus de prépondérance , et qui était accoutumé à regarder les parlemens comme un appui contre l'autorité de ses supérieurs, dans les appels comme d'abiis qu'il adressait sans cesse aux tribunaux pour se sous

66 MÉMOIRES DU M^{AR}QUIS DE BOUILLE. traire à la discipline ^ et que ceux-ci accueillaient toujours avec empressement. . Mais le parlement de Paris , ainsi que cetuc d provinces 9 avait déjà perdu une grande partie d sa considération y et de son importance y et de la con fiance de la nation, qui avait placé toutes ses tances dans les états-généraux. Il est vrai que l duc d'Orléans 9 en formant son plan de conspira tion y s'était lié avec les membres les plus violeus^* et les plus accrédités du parlement de Paris , q croyaient faire servir ce prince à leur ambition tandis que lui-même les fit servir à la sienne, tant;^ — qu'il crut ne trouver que dans les parlemens de ennemis puissans contre l'autorité; mais dès que l'assemblée fut formée y et qu'il en eut associé à ses projets les membres les plus virulens y et des hommes dont les vues étaient plus étendues et les moyens plus grands, il abandonna les premiers. Alofs les parlemens sentirent, mais trop tard, qu'en appelant les états -généraux, ils avaient J>erdu leur crédit auprès du peuple , et leur force vis-a-vis du gouvernement. Ils avaient espéré de fournir un grand nombre de députés à l'ordre de la noblesse ; très-peu de leurs membres y furent élus : ils croyaient que le grand nombre d'avocats et de gens de loi qui composeraient le tiers-état, conser* verait leur respect et leur dévouement pour les magistrats , qui pourraient ainsi les diriger encore ; ils se trompèrent. L'ambition et Tamoiur-propre rompirent tous les liens de la subordination , et i

The text on this page is estimated to be only 23.89% accurate

CHAPITRE IV. 67 tous ces membres subalternes de la magistrature qui employèrent leurs talens et leurs intrigues qu'à » élever sur ses ruines y comme sur celles des autres Huremiers ordres de l'État ; le même esprit régnait dans le clergé et causa également sa destruction. Ainsi ^ lorsque le roi et ses ministres croyaient le servir des états-généraux pour rendre l'autorité royale plus absolue et plus indépendante^ les parlemens jugeaient au contraire qu'ils seraient un instrument utile à leur ambition : la monarchie fut *renversée, et la magistrature anéantie.* Cependant M. Necker ^ appuyé du consentement du roi y de l'opinion des notables y de celle du parlement et du public 9 ainsi que du vœu de la majeure partie de la nation y présenta au conseil du roi, le 27 décembre , son plan sur la nouvelle composition des états-généraux ; il y fut approuvé (i). ^l'ouverture de l'assemblée fut indiquée pour le premier de mai; les élections furent fixées au mois de mars 9 et les états durent se tenir à Versailles. kl. Necker avait proposé de les assembler à Paris; les ministres y trouvèrent de si grands inconvéniens^ [où le roi fit ce seul changement à ses dispositions. Quelques amis de M. Necker, hommes honnêtes et (t) Dans la déclaration que M. Necker fit au nom du roi , pour la convocation des états-généraux , il dit que le peuple étant le plus nombreux et le plus riche, il doit avoir un plus grand nombre de députés aux états-généraux , et une plus grande prépondérance ; t (on peut dire que ce fut le texte de la révolution. M, de B.

68 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. ^claires ,
cherchèrent à lui faire sentir les inconvéniens des principes qu'il établissait
pour la forma- 7^ tion des états-généraux; ils lui proposèrent des Ipj
changemens et des modifications utiles. Soit aveu- | se glementy soit
opiniâtreté^ il s'y refusa constamment. On lui proposa d'influencer les
élections^, pour donner quelques partisans au gouvernement dans les états;
il rejeta, comme immorale ^ cette démarche y ainsi que celle qui lui fut
proposée y peu de temps après ^ de gagner quelques membre^ des plus
influens de cette assemblée. Je doute qu.^ M. Necker eût autant de
méchanceté que d'am — bition ; mais il ne connaissait pas les hommes;
il^^ mesurait tous dans son cabinet, avec un compas philosophique (i). (i)
Les grandes erreurs de M. Necker, commise^ d*abord dans la composition
des états-généraux , ont été , à ce que j'ai remarqué Ib peu de qualités
exigées pour l'élection et pour l'éligibilité , qui a donné à des hommes sans
propriété l'entrée aux états ; le laire accordé aux députés , qui a attiré des
aventuriers qui avaient ^ peu ou point de ressources d'ailleurs ; le choix du
lieu de l'assemblée des états , à Versailles ; la liberté qu'on a donnée à
ceux qu'^ possédaient des terres ou des fiefs dans différentes provinces,
à^^ s'y faire représenter dans toutes aux élections , et de donner à leur^^
procureurs les mêmes droits , comme électeurs et éligibles , qu'ils auraient
eus eux-mêmes ; l'inadvertance , qui peut paraître très^^ minutieuse , mais
qui fut cependant d'une très-grande importance par ses effets , de n'avoir fait
construire que deux chambres pour le clergé et pour la noblesse , et point
pour le tiers-état , ce qu^ laissa à cet ordre la possession et la jouissance de
la salle des états ^ et lui donna un prétexte pour engager les autres ordres à
s'y réunir. On peut ajouter à toutes ces fautes , la double représentation^

GŮÂPITRB IV. 6C) Une conversation que j'eus avec lui au mois
de janvier 1789, et ({ui a été la dernière, ne l'ayant

The text on this page is estimated to be only 25.38% accurate

yo MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. géoéraux ; je lui dis qu'il armait le peuple contn les premiers ordres de TÉtat , et que^ les lui livrani "K désarmés y ceux-ci éprouveraient bientôt les efler^^ de sa vengeance y dirigée par les deux passions h plus activés du cœur humain y l'intérêt et l'; propre; j entrai dans' les détails. Il me répondii froidement, en levant les yeux au ciel, qu'il fallait bien compter sur les vertus morales des hommes. Je lui répliquai que c'était Ml très*beau roman, qu'ii vetrait une tragédie horrible , dont la scènt serait ensanglantée : je lui conseillai seulement d'ei éviter la catastrophe. M. Necker sourit, madamç^^ Nocker me dît -que j'étais un homme exagéré ; si elle ne me dit pas que j'étais un fou, elle le pensa. Dans le même temps, effrayé des troubles qui s'étaient renouvelés en Bretagne , et des scènes sanglantes qui se passaient à Rennes , où les états de la province étaient alors rassemblés , et où la bourgeoisie , ainsi que -celle de plusieurs autres villes qui s'y était réunie, s'était armée, et attaquait ouvertement les nobles auxquels elle avait livré plusieurs combats dans les rues , } en parlai au comte de Montmorin, minîsti?e des affaires étrangères, qui avait icbmmandé dans cette province l'année précédente : il était mon ami et mon parent; je lui représentai avec franchise et avec liberté la nécessité de faire cesser promptement ce désordre par l'interposition de l'autorité royale et de la force militaire. Je lui fis apercevoir les conséqueaoes ^li pouvaient résulter de ne pas étoufièr^

The text on this page is estimated to be only 20.58% accurate

CHÂPITRE IT. tjl dès ce moment , ces semences 4e guerre civile et d'anarchie. 11 me répondit» à mon grand étonnement : (c Le roi est trop mécontent de la noblesse et du parlement de Bretagne, pour les protéger contre la bourgeoisie, justement irritée de leur indolence et de leurs vexations; qu'ils s'arrangent entre eux; mais le gouvernement ne s'en mêlera pas. » (j) Je lui répliquai : « S'il ne s'agissait que de châtier ces deux corps, qui peut-être le méritent, TOUS pourriez avoir raison ; mais ce serait au roi à les punir ; au lieu qu'en les livrant à la vengeance de leurs ennemis et de leurs rivaux , que le gouvernement paraît même soutenir(ils doivent le croire), vous occasionerez des troubles affreux , et vous allumerez un incendie que vous ne pourrez plus (i) n régnait, dans le mois de janvier 1789 , en Bretagne, les 'plus grands troubles , dont le principe était tout opposé à ceux qui avaient eu lieu précédemment j suscités par la noblesse et par le parlement , au lieu que dans le moment , la bourgeoisie de plusieurs grandes villes s'était réunie à Rennes , s'était armée , et disait ouvertement la guerre à la noblesse qui composait les états qui étaient rasés alors , et dont les membres du tiers s'étaient déjà séparés. Elle avait tenu les états réunis dans leurs salles pendant plus de trente-six heures ; ensuite elle avait insulté, battu, assassiné même plusieurs gentilshommes. Le commandant de la province , quoiqu'il y eût une force considérable dans cette ville et dans la Bretagne , était resté passif dans le désordre , et n'avait pris aucun moyen pour le réprimer, quoique des bataillons bourgeois , avec du canon et des caissons, marchassent ouvertement des extrémités de la province à Rennes. C'était à cette occasion que je témoignais à M. de Montmorin mon étonnement de ce que le gouvernement n'avait pu empêcher ce trouble». M. de B.

/ 1 jBtl lis 72 MÉMOIRES D0 MARQUIS DE BOUILLE. i
éteindre. Alors, me dit-il^ si le mal devient trop ' ^ grand, on enverra le
maréchal de Broglie ou vons^ pour y rétablir Tordre. — Ehl Monsieur,
m'écriai-je, il n'en sera plus temps. » Je sortis de chez lui confondu , et je
dus dès lors prévoir les malheurs dont la France était menacée , d'après les
principes absurdes , et, j'ose dire, atroces , qui di— l, rigeaient la conduite
du gouvernement dans de^ circonstances aussi critiques. M. de
Montmorir^^ n'était que l'organe de M. Necker, dont il avaî adopté le
système politique , non-seulement par l facilité extrême de son caractère,
mais par u enthousiasme que cet homme avait su inspirer i beaucoup de ses
partisans les plus distingués, e dont celui-ci a toujours été pénétré , ainsi
qu'il T prouvé par sa conduite dans la révolution. LJambassadeur de Suède,
le baron de Staël, m proposa, au commencement de cette année , de la
part:^^ du roi de Suède, de servir sous lui dans sa guerre '^=^ contre les
Russes. «Tacceptai , aux conditions que le roi de France me donnerait son
agrément. Ce ministre était le gendre de M. NecXer, qui, ainsi que ses
partisans, à la tête desquels étaient La Fayette et les Lameth , craignait
vraisemblablement l'opposition ouverte et énergique que j'avais montrée
contre leurs projets de révolution, tant à la dernière assemblée des notables ,
que daûs lès conversations que j'avais eues avec eux chez madame de Staël.
Us me voyaient avec peine à la tête d'une armée , et maître d une place
d'armes et d'un

K CHAPITRE IV. 75 des principaux arsenaux du royaume, tel que Metz, à soixante*dix lieues de Paris; sans doute ils sug^ gérèrent à Fambassadeur de Suède ce moyeu de ^ m éloigner . Je voyais un orage affreux prêt à fondre |g sur le royaume^ je craignais de me voir enveloppé f^ dans les troubles qu'il produirait, et je craignais surtout une guerre civile* Jetais instruit que le roi et la reine me savaient très-mauvais gré de rattachement aux anciens principes de la monarchie ,

The text on this page is estimated to be only 27.32% accurate

74 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. A cet effet
9 Mirabeau fut en Provence; Vokiev, auteur des Lettres sur l'Égypte fut en
Anjou et en Bretagne; d'autres^ moins connus^ & se répandirent dans
différentes provinces. Paris était inondé d'écrits incendiaires et révolutiona**
naires, tolérés par le gouvernement, et dont les auteurs étaient ouvertement
protégés. Quoù ras** semble toutes ces circonstances; et le plan, arrêté par
le conseil même du monarque y de détruire la monarchie, ne sera plus
douteux. Les princes firent une protestation peu de jour^ avant la
déclaration pour la convocation des états^ généraux; ils la remirent au roi,
et elle fut répan— ilue dans le public. Cette protestation avait été rédigée par
le conseiller d'État Monthion; elle était très-bien faite, et ramenait aux
anciens principes! de la monarchie; mais elle ne produisit d'autre«0 effet que
d'animer et d'exaspérer le public contre^ les princes et contre la noblesse en
général, sans^ faire changer les dispositions du gouvernement, qu'il^ avait
adopté des principes tout opposés. Monsieur refusa de la signer; il suivait
en cela les intentions du roi: le duc d'Orléans fit le même refus, mais par un
motif différent. Les états-généraux s'assemblèrent peu de temps après: ils
étaient composés, pour le clergé, d'ecclésiastiques subalternes sans
propriétés^ opposés aux membres moins nombreux du haut clergé; il s'y
répandit, dans la noblesse, des hommes hardis, adroits et entreprenants,
propres à la corrompre et

The text on this page is estimated to be only 16.50% accurate

CHAPITRE I. J5 a la diviser ; enfin , on doubla la représentation da ^ tifiT&, et cet ordre fut rempli de cette espèce • d'hommes si nombreuse e tsi dangereuse eu France, ' qui vivent de leurs talens y de leur esprit et de leur ^ iadustrîe, et qui tirent leur existence de la crédu-* - lité et de la faiblesse humaine (i). Une foule . d avocats^ de procureurs , da membres subalternes delà justice 9 de praticiens , de médecins , d artistes , de littérateurs obscurs et d'hommes sans état et sans propriétés, représentèrent ou crurent représenter Repeuple français, et renièrent toutes ses passions déjà en fermentation. Dès lors commença la ré^lution, préparée depuis si long- temps par la dégradation progressive des mœurs. Je ne m'occupai a Metz , dans les premiers ^cmps, et pendant que les troubles agitaient la ca^tale et les provinces , qu'à contenir le peuple de ^^lle où je commandais, qui, malgré mes efforts, ^taît, ainsi que les autres, toujours en agitation, ^t à conserver la discipline des troupes et leur fidélité au roi. Je remplis mes vues sur ces deux rapports. Pendant tout le temps que j'ai commandé à (i) Sur les trois cents membres^ qui représentaient le clergé , deux. 4aBnt kuit ne ipofîSédaieat aucune dignité «c(^iastiqi«B , et étaient, pour la ptu }art , des curés. Sur les six. cents membres'CS du tiers-état , trois cent soixante^uatorze étaient avocats , procureurs Ott menafoves de juridictions subalternes. On comptait une quarantakuB de médecins , un certain nombre de littérateurs -obscurs., ^nfî propriétës , et le nombre des propriétaires auK états-généraupî^ ne montait pas à cent cinquante. M. de B.

^6 MÉMOIRES DtJ MAKQIIS t>E BOUILLE. Metz y il né s'est commis aucuu meurtre ; les propriétés ont été protégées dans les villes et dans les campagnes; aucun château na été brûlé , aucun seigneur ni propriétaire n a été exposé à la fureur du peuple y qui s'est exhalée en vaines menaces; et pendant la première année de la révolution, j'ai été assez heureux pour maintenir parmi les vingtcinq à trente mille hommes de troupes que j'avais alors sous mes ordres^ le même esprit qu'elles avaient auparavant. Dès les mois d'avril et de mai de l'année 1 789, la disette s'était fait sentir à Paris et dansr presque toutes les provinces. On avait permis, sous le ministère du cardinal de Loménie , l'exportation des blés hors du royaume (i); la récolte avait été mauvaise l'année précédente : il y eut sans doute des manœuvres secrètes pour arrêter la circulation des blés dans les provinces , et pour faire des acca* paremens. Les uns en ont accusé le duc d'Orléans; les autres, M. Necker lui-même. Je dois dire que, pressé par le peuple dé la province, auquel la subsistance était prête à mancper , encore plus par les corps administratifs^ qui étaient dans (1) Au mois, de Juin 1788 , le cardinal de Loménie fit donner , par le roi , une déclaration , pour établir la libre sortie des grains hors du royaume , regardée , dit cette déclaration , comme Fétat ordinaire et habituel de la France. M. Necker ne la fit pas rérequer , quoique , sous le ministère de M. Turgot , il eût &it un ouvrage, qui eut beaucoup de célébrité alors , contre la hbre exportation. M. de B.

CHAPITRE IV. 77 impossibilité de lui en procurer , et ayant à Metz el4ans les autres villes de guerre y un approvisionnement pour faire subsister pendant dix-huit mois yiugt-cinq à trente mille hommes de troupes , je proposai au gouvernement d'en distribuer la moitié dans les villes et les campagnes pour faire subsister le peuple jusqu'à la récolte^ à la condition qu'une pareille quantité serait alors restituée, ce qui était sans inconvénient; ma proposition fut rejetée. Je pris néanmoins le parti y malgré la défense de la cour^ de distribuer des blés^ et je fus ensuite approuvé par M. Necker , qui s'y était refusé d'abord. La disette des blés, qui inspirait au peuple la crainte de la famine, fut le motif des insurrections qui eurent lieu dans tout le royaume , depuis la convocation des états-généraux jusqu'à l'époque du i4 juillet ^ lors de la retraite des troupes qu'on avait rassemblées, sous les ordres du maréchal de Brogliey dans les environs de Paris. Elles eurent ensuite une autre cause dans les provinces : la crainte ou le prétexte d'une contre-révolution par les aristocrates , dont les principaux avaient fui dans les pays étrangers; celle de l'entrée des armées étrangères en France, fut le prétexte dont on se servit constamment pour agiter continuellement le peuple. C'est à cette époque qu'il prit les armes dans toutes les parties de la France; qu'il se forma en compagnies , en bataillons ^ en régimens , sous le nom de gardes nationales. Le gouvernement crut devoir céder à cette impulsion, en faisant distribuer la

The text on this page is estimated to be only 29.54% accurate

1^8 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. plus grande
partie des fusils qui étaient dans k9 ;irsenaux^ et même jusqu'à des canons ^
au peuple, qui les demandait de manière à ne pas supputer un refus. Dans
les circonstances critiques où je me troiïvais^ je demandai des instructions
au ministre s«r la conduite que j'ayais à tenir. Je m'étais refusé constamment
k distribuer les armes des arsenaux considérables dont je pouvais disposer.
Le no«* veau ministre de la guerre, M. de La Tour-du-Piu (car le ministère
avait été changé en grande partie depuis rassemblée des états-généraux),
m'écrivit la lettre suivante : a YcrsaUes, le 26 août 1789. » Xai reçu>
Monsieur, la lettre que vous m^ave^ fait l'honneur de m'écrire le 1 2 de ce
mois. Je vou^ suis obligé des détails dans lesquels vous êtes entr^ sur ce qui
se passe dans les Évêchés. Tout ce que? vous avez fait mérite des éloges. Il
est aisé , en vou^ rendant justice , de voir que vous avez été dirigé par les
circonstances, et que la sagesse a présidé à toutes vous démarches. Je ne
peux que vous enga-* ger à continuer les mêmes précautions et les meniez
soins pour tout ce qui peut assurer la tranquillité publique et l'accord entre
les militaires et la bour* geoisie. Vous ne devez pas douter de l'attention que
j'ai de mettre toute votre correspondance sous les yeux du roi. Il ne peut
cependant être question de vous donner aucune instruction, particulière
dans

CHAPITRE IV. 79 les circonstances présentes ; le roi s'en remet entièrement à la prudence des commandans dans les provinces pour tout ce qui concerne le bien de son service. Un point essentiel^ et dont vous sentez l'importance , c est de ne délivrer des armes qu'avec beaucoup de ménagement. Au surplus^ sur cet objet comme sur tout ce qui intéresse le service, on ne peut mieux faire que de s'en rapporter à votre zèle et à votre prudence. » J'ai l'honneur d'être, etc. » La Tour-du-Pin. » Cette lettre m'autorisait à distribuer des armes au peuple, mais ne prescrivait rien sur ma conduite en général ; je pris donc le parti de la diriger sur les circonstances, déménager ma position, en attendant qu'elle pût devenir utile et intéressante.

fSti! i\^ CHAPITRE V. i Situation de la France au mois d'octobre 1789. — Giroonstanon |t dans lesquelles]e me trouve à Metz. •^-

Ouvertures qui me sont faites par M. de La Fayette : commencement de ma correspondance avec lui ; ses projets. CfiPEiïDANT la révolution s'avanceit d'un pas rapide ; elle renversait tous les obstacles qu'elle rencontrait ^ pour parvenir à la destruction de la monarchie et à la dissolution de TÉtat. Les restes de l'ancien système féodal étaient détruits; tous]^ principes de l'ancienne constitution du royaume étaient attaqués ; le roi ^ le 6 octobre y avait été assailli dans son palais par le peuple , excité par les principaux - représentans de la nation ; et y après la dispersion et le massacre de ses gardes^ il avait été conduit prisonnier à Paris , et renfermé aux Tuileries^ où il éprouvait journellement les insultes de la populace. Toute la France était en armes; les seigneurs , poursuivis par leurs vassaux , étaient obligés d'abandonner leurs châteaux qu'ils voyaient en feu^ ainsi que leurs patrimoines envahis; le clergé y dans la consternation et l'effroi y attendait son arrêt de mort; la magistrature restait inter^ dite y étonnée ; son autorité était suspendue^ les lois renversées et leur puissance anéantie ; tous les ressorts de l'administration étaient brisés y les droits de

The text on this page is estimated to be only 29.88% accurate

CHAPITRE V. 81 rhomme (i) étaient proclamés et répandus par toute la France; et enfin ^ les sans-culottes régnaient au nom de la nation , de la constitution et de l'Assemblée y qui détruisait chaque jour des lois anciennes et en faisait de nouvelles dictées par les factieux (a). M. Necker lui-même^ ayant laissé échapper les rênes du gouvernement^ se voyait joué et ballotté par les différents partis; M. de La Fayette^ ayant profité des crimes du duc d'Orléans ^ était maître d^ la personne du roi ^ souverain dans Paris où il commandait une nombreuse milice^ pouvant ^ s'il le voulait j disposer de l'Assemblée qui y était renfermée , influençant les provinces et même une partie de l'armée (3). Telle était la situation de la --•-«•(i) La question concernant les droits de l'homme ayant été mise en délibération dans les trente bureaux qui divisaient l'Assemblée, vingt-huit la rejetèrent. Le député Bouche , avocat , proposa que la discussion fût faite par l'Assemblée réunie ; elle fut adoptée d'après les cris et les menaces des tribunes. M. de B. (a) Dans l'hiver de 1789 , qui fut très-froid, la disette avait engagé M. Necker à faire solder , par le roi , un grand nombre de pauvres ouvriers et manœuvres qui ne trouvaient pas d'ouvrage à Paris et dans les campagnes des environs. On les employait à des travaux publics , principalement aux canaux. Le nombre en montait alors à quinze ou vingt mille ; mais le duc d'Orléans et les principaux factieux s'en étant servis dans la révolution , et les ayant payés , le nombre s'en augmenta beaucoup, par la suite, à tous les bandes qu'on attira à Paris , principalement du midi de la France et même de l'Italie ; ce qui fut l'origine des sansculottes, , M. de B. (3) Voyez la Conjuration du duc d'Orléans , par Montieu ^ sur les motifs ^ les détails de son départ et de son voyage en Angleterre. M. de B.

82 MÉMOIRES DU MARQUIS DE DOUILLE. France six mois après l'ouverture des états-généraux[^] au mois de novembre 1789. J'étais resté constamment à Metz[^] haï du peuple⁹ mais assuré de la confiance de mon armée, au j'avais entretenu la jalousie contre les bourgeois^{e*} le mépris pour la populace. Le gouvernement³ trop faible pour les circonstances, ne me donnai^{*} ni ordres, ni instructions; j'ignorais même les intentions du roi qui devaient avoir changé depuis ce qu'il avait éprouvé; je n'avais adopté aucun^{»:}^{*} parti, n'ayant de communication avec aucun, ins- — 'pirant de la crainte et de la méfiance à tous, isol^{^3} au milieu de la révolution, regardé comme ennemi[»] de ce qu'on appelait la constitution, à laquelle j nWais pas voulu faire le serment ordonné, se ment que j'avais seulement fait prêter aux troupes par ordre du roi, sentant l'impossibilité de revenir sur le mal qui avait été fait, et désirant réunir à ceux qui auraient la volonté, la force, le courage et le talent de rétablir une monarchie sur des bases convenables aux circonstances, ou résolu à quitter la France et à aller chercher une autre[^] patrie: telle était alors ma position (i). J'étais d'autant plus décidé à prendre ce dernier parti que j'étais journellement dénoncé à l'Assemblée comme un aristocrate; cependant je fus rassuré Il ■■■■I... I, .,■■■- ■ • ■, Il I - I ■. «(i[^]) On faisait serment d obéir à la nation, à la loi et au roi, de reconnaître la constitution, et> de ne pas agir contre le peuple; sans y être requis par les magistrats. M/ de B*

CHAPITRE V. 85 autant que je pouvais Fêtre sur ma conduite y par la lettre suivante du ministre à qui j avais fait part de mes craintes et de mes embarras : a Versailles , le 2 octobre 1789. >) J'ai reçu. Monsieur^ la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écriç le 22 du mois dernier. La dénonciation qui a été faite contre vous à l'Assemblée nationale 9 n'est qu'une pure traca3erie : il n'y a été donné aucune suite ^ et vous pouvez être sans inquiétude sur cet objet. La conduite sage et mesurée que vous avez constamment tenue dans les Évéchés^ depuis que vous y commandez^ les soins que vous vous êtes donnés pour y maintenir le bon ordre et le calme y et la justice que le comité de Metz vous a rendue^ sont vos garans auprès du roi et de la nation , et ne peuvent laisser aucun doute sur votre amour pour la patrie et votre zèle pour le bien public. »La Tour-du-Pin. » Telle était cependant ma situation et mon incertitude^ lorsqu'une personne assez marquante dans la révolution^ le marquis du Cbâtelet (i) , qui m'avait été long-temps attaché^ qui m'avait des (1) Le marquis du Châtelet est ii^ort en prison^ sous Robespierre^ après avoir été un des généraux de la république *, M. de B. * Voyez les détails' de sa mort dans les notices qui accompagnent les Blémoires de madaqie Roland j tome II. (JYote dps nowf, edit.) 6*

The text on this page is estimated to be only 28.52% accurate

84 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. obligations y et qui était Fami et Taide-^de^amp de M. de La Fayette, m'écrivit la lettre suivante : (Elle est sans date.) « Je suis chargé , mon général , d'une démarche auprès de vous , du succès de laquelle j'ai osé répondre y car le motif en eât aussi honnête qu'utile au bien public. Vous avez sûrement des correspondances assez exactes pour vous avoir instruit de tous les événemens ; vous savet qu'ils ont porté La Fayette au faite du pouvoir^ et que sa fermeté vient de le débarrasser de M. le duc d'Orléans ; mais> malgré ee succès contre le plus redoutable des factieux, il, sait que nous avons encore à craindre des troubles intérieurs et peut-être extérieurs ;• il pense que , dans ce moment-

The text on this page is estimated to be only 25.90% accurate

CHAPITRE V* 85 oaeltraï eu otage pour lui. » Je vous en dirai
autant lujourdiui de La Fayette» Je désire fort que mon opinion puisse
avoir quelque poids auprès de vous; car je regarde le salut de la chose
publique ^ comme absolument attaché à une réunion intime entre ^ous deux
^ et, dans tous les cas, j'espère que vous n^ connaissez assez pour rendre
justice aux sentimens qui me dirigent. » Cette lettre ne me tira pas de Tétat
pénible où j'étais. M. de La Fayette était un de mes plus proches parens, je
l'avais connu dès son enfance, j'avais suivi sa conduite depuis son entrée
dans le monde ; je redoutais son caractère méfiant et dissimulé, plus que
son ambition , que j'aurais désiré être satisfaite , s'il avait voulu sauver le
roi , la monarchie et sa patrie , en arrêtant la révolution au point où elle était
alors, et en établissant un gouvernement sur des bases et sur des principes
solides et convenables à la France et au génie de ses peuples. M. de La
Fayette le pouvait; il était le seul homme qui eut alors assez de force et de
puissance; mais il avait de l'ambition, sans le caractère et le génie
nécessaires pour la diriger : elle se réduisait au désir de faire du bruit dans
le monde et de faire parler de lui. Ce n'était pas un homme méchant, et
encore moins scélérat ; mais il était au-dessous , je pense , de la grande
circonstance où il se trouvait. Il ne m'aimait pas; je lui avais parlé souvent
avec franchise , et , dès les années précédentes , je lui avais reproché son
esprit

86 MÉMOIRES BtJ MARQUIS DE BOUILLE. révolutionnaire, lui annonçant qu'il le perdrait après avoir fait peut-être bien du mal à sa patrie. Cependant, après avoir réfléchi quelque temps, je fis la réponse suivante à son ami. Quoiqu'elle ne renfermât que des choses générales, je lui faisais des ouvertures suffisantes pour que M. de La Fayette me fit part de ses projets et me communiquât ses plans et ses moyens, s'il avait eu réellement l'envie de se réunir à moi. « Metz, ce 30 octobre 1789. » Je vous demande pardon, Monsieur, de n'avoir pas répondu plus tôt à votre lettre; mais l'objet qu'elle renferme est d'une telle importance, qu'il exigeait une mûre réflexion avant que d'y répondre : je vous crois un homme honnête et loyale ainsi je vous parlerai avec confiance. » Il y a long-temps que je gémissais sur les maux qui affligent ma patrie, et il y a long-temps que je les avais prévus ; vous n'en douterez pas si vous voulez rappeler quelques-unes de nos conversations l'hiver dernier; quoiqu'aussi ennemi du despotisme qu'un vous, que M. de La Fayette lui-même, je redoutais le désordre et l'anarchie qui devaient résulter de la composition des états-généraux où l'esprit public ne pouvait régner. Mes craintes se sont réalisées : le royaume est entraîné vers sa ruine ; la réunion des gens puissans, honnêtes et courageux peut le sauver peut-être encore, mais ils doivent du moins faire un dernier effort : tel est le principe qui guidera

CHAPITRE V. 87 ma conduite dans cette malheureuse
 circonstance . Qu'il se présente donc des hommes qui ^ avec des intentions
 pures et droites, aient la force et le courage nécessaires^ je me joindrai à
 eux; et^ s'ils succombent, je succomberai avec eux. A) J'ai jugé depuis
 quelque temps y que M. le duc d'Orléans et M. de La Fayette tenaient dans
 leurs mains la destinée de la France : je croyais que le premier, par son rang
 et par sa naissance y devait en lésiner la conservation et le bonheur; sa
 conduite éclairée par les derniers événemens m'a détrompé, il m'a
 convaincu qu'il n'y avait plus que du mal à ^n attendre. Il reste donc M. de
 La Fayette, dont la [>uissance est encore accrue. Je ne connais pas ses
 principes ; mais qu'il m'en fasse connaître, et s'ils K>nt tels que vous me
 l'annoncez, et tels que je le désire , je me réunirai à lui pour sauver la patrie ;
 et mettant à l'écart l'ambition , l'intérêt particulier , L'amour-propre même, il
 pourra conî^teç, ainsi que toutes les personnes qui auront ce grand Abjet en
 vue, sur mon courage^ sur mon^d^vouem^t à la chose publique , ainsi^que
 sur ma fidélité à remplir mes engagements. ^r. . t » Mais encore une
 fois, si je ne désire pas l^ retour du pouvoir arbitraire , sous lequel je suis né
 , et t^ous lequel j'ai vécu, je veux encore moins du dh^soi^re et de l'anarchie
 qui régneront à présent; je veux vivre
 sous un gouvernement qui puisse en même^t

The text on this page is estimated to be only 28.80% accurate

88 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. dans des bornes raisonnables, ce qui était possible il y a quelque temps, ce qui l'est peut-être encore. » Voilà, Monsieur, ma profession de foi; vous pouvez la communiquer à M^e de La Fayette : si sa façon de penser est conforme à la mienne , s'il veut me l'expliquer avec cette franchise qui doit nous caractériser l'un et l'autre, nous serons bientôt réunis , et , mettant à nos pieds tous les petits préjugés qui nous éloignent, nous concourrons au même but, avec l'accord qui doit exister entre deux hommes également animés de l'amour du bien public, dont la seule ambition doit être de sauver la patrie en danger. Ma conduite , relativement à M. de La Fayette , sera donc calculée sur la sienne : je vous prie de l'en assurer.)) Recevez , Monsieur, les assurances , etc. , etc. » LerruwquisvE'BovLJt'. » Je fus plusieurs jours sans entendre parler de M. -de La Fayette j je lui écrivis pour une réclamation de quelques déserteurs qui s'étaient engagés dans les troupes parisiennes , et au sujet des équipages du régiment de Nassau, qui avaient été pris par le peuple de Paris ^ lorsque ce régiment avait été envoyé à Versailles le mois de juillet dernier Je lui écrivis un mot de sa situation , qui lui donnait les moyens de sauver sa patrie en danger , en réunissant lui tous les hommes honnêtes et courageux qui s'empresseraient d'y concourir. Il garda le silence encore pendant plusieurs jours. Xécrivis

The text on this page is estimated to be only 23.68% accurate

scm ami M. du Châtelet; je lui témoignai ma irprise ; je lui reprochai de m'avoir entraîné dans ne démarche à laquelle M. de La Fayette ne ré^*oadait pas ; il m écrivit la lettre suivante j qui eint assez bien le caractère de ce dernier y qui spliqae les motifs de s{^n extrême méfiance y que \ nai jamais pu vaincre^ et qui donne quelques étaik intéressans.

go MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. moi 9 je cesserais de Taccompagner; que j'étais prêt à me battre pour la cause de la liberté^ mais non à m'ennuyer pour elle. Depuis ce temps, je l'ai vu beaucoup plus fréquemment; il m'a paru un homme dévoré du désir de mettre son nom à la tête de la révolution de ce pays-ci, comme Washington a mis le sien à la tête de celle de l'Amérique ; mais ne voulant employer que des moyens honnêtes , ayant une grande présence d'esprit , une tête très-froide , de l'activité, quoiqu'un choix assez médiocre dans son emploi, beaucoup d'adresse à profiter des circonstances, quoique manquant du génie qui les crée, au total un homme honnête et de mérite, quoique ce ne soit pas un grand homme. Je désirai dès lors que vous pussiez être unis , et je pensai que quelques petits intrigans subalternes pouvaient bien avoir semé à des-^ sein des défiances entre vous. Peu de temps après^ on apprit que des troupes prussiennes venaient dans le pays de Liège ; je pensai que ce pouvait être le prétexte d'une guerre contre nous : j'en parlai à M. de La Fayette qui me parut être assez de mon avis; et comme sa position le rendait à peu près maître de disposer du commandement de l'armée , je lui demandai quels étaient ses projets à ce sujet: il me répondit qu'il voulait mettre en avant M. de Rochambeau , quoiqu'il le crût moins capable que vous, mais qu'il pensait qu'on ne pouvait mettre sans danger l'armée entre les mains d'un homme aussi éloigné des principes populaires , et que

CHAPITRE V. ^{gi} Vexemple du g n rai Monck Teffrayait. Je lui r pondis que le despotisme n' tait pas dans vos pr n-[^] opes 9 mais que[^] dans tous les cas y vous seriez incapable d'abuser de la confiance qu'on aurait en vous[^] et que je vous connaissais assez pour r pondre que votre parole  tait le meilleur garant que l'on p t avoir de votre conduite. Il fut enfin convenu que je partirais pour aller vous la demander, pour prendre le commandement de l'arm e , si l'on en rassemblait une. Depuis lors, M. de La Fayette m'a souvent t moign  le d sir de s'entendre avec vous. Quand , au commencement du mois dernier , le peuple de Paris fut chercher le roi   Versailles o  j' tais alors, je vis le parti orl aniste tellement triomphant que je ne doutais pas que 'le roi et M. de La Fayette ne fussent massacr s en chemin. Je me retirai   Rambouillet o   taient trois cents diasseurs du r giment de Lorraine , avec le projet de faire ce qui d pendrait de moi pour les donner au parti qui combattrait les orl anistes. Cependant le roi arriva   Paris : j'y revins, je fus voir M. de La Fayette; il m'avoua que ses ennemis  taient plus forts que lui; je lui proposai de les dcarter sans perdre de temps , et de se charger de la constitution comme de la r volution. Sa t te n' tait point assez grosse pour un tel projet; il me dit qu'il voulait tout essayer avant d'en venir l  [^] et qu'il voulait effrayer ou acheter M. le duc d'Orl ans : je lui repr sentai que ce n' tait qu'un palliatif, mais qu'au cas qu'il s'y d termin t y le premier

93 MI^MOTRES DU MAHQUIS DE BOUILLE. moyen était ie plus économique et le plus sur; il l'employa sur-le--champ avec succès : il me fit prier le lendemain de passer chez lui ^ et , après m avoir raconté ce qui venait de se passer , il me dit qu'il espérait que sa conduite vous sérail agréable y et qu il voulait profiter de ce moment pour faire des démarches auprès de vous. Il me pria de vous écrire le premier , et me dit qu'il vow écrirait peu de jours après : je lui envoyai votre réponse comme vous m'en aviez chargé : je le rencontrai le soir même ^ il me raconta en détail ce qu'il vous avait répondu. Je partis alors pour la campagne; à mon retour^ il y & quatre ou cinq jours y il me dit que ^ n'ayant pas reçu de réponse de vous y il jugeait que sa lettre était égarée on plutôt interceptée ^ qu'il avait /lieu de soupçonner les manœuvres de la poste ; qu'au reste il vous écrirait de nouveau y et il me fit voir une lettre en quatre pages. Je reçus hier celle que vous m'xvei fait Fhonneur de m'écrire le 1 5 de ce mois ; je Ini fis part des soupçons que vous causait son silence: il me parut inquiet du sort de ses lettres^ je lui con* seiUai de ae servir, pour la seconde, de l'enveloppe •de monsieur votre fils , et j'ignore si elle a eu un meilleur sort. Voici le détail très^xact de ma con* duite , que je sou mets entièrement à votre jugement; quant à moi, je vous avouerai qu'elle ne me parait pas mériter les soupçons que vous par raissez avoir conçus : j'oserai ajouter qu'il devient de plus en plus essentiel que monsieur votre fik

CHAPITRE V. 95 fasse un petit voyage ici , afin que vous sachiez y dWe, manière certaine ^ à quoi vous en tenir sur plusietirs objets importants , surtout sur la guerre j l' laquelle je crois plus que jamais. » Je suis y avec respect , etc. y etc. n Je reçus enfin cette, lettre de M. de La Fayette : fen supprime deux grandes pages qui ont rapport aox déserteurs et aux équipages du régiment de Nassau, qui étaient le prétexte apparent de la mienne, mais qui n'en étaient point l'objet. « Paris ^ ce i5 novembre 177 S. h Voilà y mon cher cousin y pour les affaires particulières ; mais il en est une générale y 9pi intéresse et qui doit réunir les bons citoyens y ^lles qu'aient été leurs opinions politiques : nous limons lun et Vautre la liberté y il m'en fallait une plus forte dose qu'à vous y et je la voulais par le peuple et aPec le peuple. Cette révolution est faite, et vous dèves en être d'autant moins fâché , que vous n'avez voulu y prendre aucune part; mais aujourd'hui nous craignons les mêmes maux , l'a-*^ narchie, les dissensions civiles, la dissolution de toutes les forces publiques; nous souhaitons les mêmes biens , le rétablissement du crédit , l'affermissement d'une liberté constitutionnelle, le retour de l'ordre, et une forte mesure de pom^oir exécutif. Une contre-révolution étant heureusement impossible, et devenant d'ailleurs crimi«*

g4 MÉMOIRES DU MÂ.HQUIS DE BOUILLE. nelle ,
puisque'elle assure la guerre civile , et , quoi qu'on pût faire y le massacre du
parti faible y les honnêtes gens, les citoyens purs ne peuvent chercher qu'à
remonter la machine dans le sens de la révolution. Le roi est pénétré de
cette vérité : il faut y ce me semble y que tous les hommes forts s'en
pénètrent. L'Assemblée nationale, après avoir détruit à Versailles , vient
édifier à Paris ; elle sera d'autant plus raisonnable, qu'on aura dissipé tout
prétexte de méfiance: et plus vous, mon cher cousin , serez rallié à la
nouvelle constitution , plus vous aurez de moyens de servir la chose
publique. » Quant à moi , que les circonstances et la confiance du peuple
ont placé dans un degré de responsabilité fort supérieur à mes talents, je
crois avoir démontré que je hais les factions autant que j'aime la liberté, et
j'attends impatiemment l'époque où je pourrai démontrer aussi que nulle vue
d'intérêt n'a jamais approché de mon cœur : je vous l'ai ouvert avec
confiance, mon chei* cousin; il saisit avec empressement toutes les phralses
de vos lettres qui le rapprochent de vous , et souhaite bien savoir si celle-ci
a votre approbation. Bonjour, mon cher cousin, mille tendres complimens à
votre fik. » Je vous ai écrit un mot que je crains avoir été égaré. » Cette
lettre ne m'inspirait aucune confiance , et celle de son ami m'en inspirait
encore moins ; je fis à M. de La Fayette la réponse suivante , qui ,

CHAPITRE y. g5 sans trop me mettre a découvert , devait lui donner assez d- assurance pour me confier ses projets , s'ils étaient honnêtes et utiles. ((Metz, le 30 novembre 1789. » Je vous remercie , mon cher cousin ^ des éclaircissemens que vous me donnez sur mes déserteurs et sur les équipages du régiment de IVassau : je vous ai écrit dernièrement sur ce dernier objet , par un officier qui a du vous remettre ma lettre y et je m en rapporte à ce que vous ferez et à ce que vous pourrez faire. » Quant au grand objet politique dont vous me parlez dans votre lettre, je vous dirai , avec vérité, que je hais le despotisme autant que vous , que) aime peut-être moins la liberté , et que , pour me servir de votre expression , il m'en faut une moins forte dose qu'à vous, étant persuadé que ce qui est outré et exagéré ne peut durer, et qu'au contraire une liberté raisonnable et modérée peut se conserver long- temps; d'ailleurs , mon cher cousin, mettant à part tout intérêt particulier, toute vue personnelle, je puis vous assurer que toutes les fois qu'il s'agira du bien public , du bonheur de la nation , et de l'anéantissement d'un pouvoir arbitraire , quel qu'il soit , vous me verrez prêt à seconder vos vues et celles de tous les bons Français. Mes principes doivent vous être connus ; j'espère qu'ils vous le seront davantage par la suite, et qu'ils vous inspireront de la confiance. N X

g6 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. » Adieu, mon cher cousin , soyez heureux en contribuant au bonheur général, ainsi que vous le pouvez par votre situation. » Mon seul objet était de servir le roi et de soutenir, autant que je le pouvais, la monarchie qui s'écroulait. Je ne voulais entrer dans aucun parti, à moins qu'il ne fût dirigé vers le même but ; mais je devais ménager celui qui régnait alors, et qui était le moins scélérat de tous. Mon rôle était de conserver mon armée et les places fortes qui étaient sous mon commandement , de me maintenir à Metz , d'y attendre les événements, et de profiter du moment favorable qui devait naturellement se présenter dans le cours de la révolution; je suivis exactement ce plan, qui fut dérangé par l'imprudence du roi, ou plutôt par celle de ses conseils. Je fus près de trois mois sans recevoir une lettre de M. de La Fayette ; je gardai le même silence vis-à-vis de lui et de son ami. J'en reçus une particu

CHAPITRE V. 97 même n'avait pas eu d'autre objet dans celle qu'il avait prise. On lui avait donné le département de la guerre depuis la révolution^ et c'était un phéno-mène qu'elle eût placé un homme aussi vertueux dans un poste aussi essentiel. Il avait les mêmes vues que moi^ les mêmes principes d'attachement au roi et à la monarchie , et j'ose dire la même modération dans ses sentimens. Sa confiance avait produit la mienne y elle ne s'est jamais démentie ^ et pendant tout le temps qu'il a été ministre de la guerre y nous avons concouru au même but avec le plus parfait accord. Je prêtai donc mon serment entre les mains des officiers municipaux de Metz y ce qui me popularisa un peu y quoique peu de temps après je fus contraint de le renouveler, tant l'inquiétude était grande.

The text on this page is estimated to be only 28.50% accurate

CHAPITRE VI. n se ibrme deux partis parmi les révolutionnaires ; La Fayette se met à la tête des constitutionnels , le duc d'Orléans à la tête des Jacobins et des anarchistes : caractères de ceï chefs ; lem'S vues •t leurs projets ; leui* conduite à l'égard de l'armée. — Le roi M fend k l'Assemblée nationale. — Excès commis par les troapeii Metz ; elles rentrent dans le devoir. ïh 9 éuit élevé ea France deux partis quî^ d'abord rJunib f se sont divisés et se sont fait la guerre. Le plus outré et le plus audacieux Ta eufïu emporté. M. INecker avait rassemblé toutes les matières pr(H près à la révolution. Les philosophes ^ les gens^e lettres y et ce qu ou appelait les gens à argent , ou capitalistes^ secondés par tous les hommes re* muans^ intrigans ou ambitieux , les mirent en œu' vre. J'îgaore si ce ministre traça ce plan de destruction y mais au moins il le laissa consommer^ sans s'en mêler davantage. Il n'était qu'un banquier philosophe ; il n'eut bientôt plus ni parti ni par^ tisans. M. de La Fayette lui succéda en quelque manière ; d'un des chefs de la révolution, il devint celui de la constitution. Tous ceux qui lui étaient * attachés sous le nom de constitutionnels , formèrent un parti qui était appuyé par la majorité de l'Assemblée , par le roi lui-même , du moins en apparence. La majorité du peuple était attachée à^ ., ce parti , ainsi que presque toutes les municipalité^

CHAPITRE VI. g^ da royaume et les gardes nationales. Le projet des chefs qui le dirigeaient .était d établir une monarchie démocratique qu'ils appelaient une démocratie P^ple, et de placer le monarque comme *ar le sommet d'une pyramide^ dont on aurait pu le faire descendre y quand la nation française ^ façonnée à cette nouvelle forme de gouvernement, n'aurait plus eu besoin du vain nom de roi pour obéir, et aurait été dépouillée de ses anciennes habitudes et de la vénération que , depuis tant de siècles f elle était accoutumée k porter k la majesté du trône. ' M. de La Fayette , le chef de ce parti , dominait alors y d'après l'avantage qu'il avait eu sur le duc d'Orléans depuis le 5 octobre ; il était incapable d^exécuter ce qu'il avait entrepris. C'était un hé^ ros de roman qui voulait , a la tête de la conjuration la plus criminelle , conserver de la probité , de l'honneur, du désintéressement, et se livrer uniquement à l'esprit de chevalerie* Servi par les circonstances plus que par ses talents, il était parvenu èi un degré de puissance, tel qu'il aurait pu dicter des lois , donner un gouvernement à la France , «lever sa fortune au plus haut degré où un particulier puisse prétendre : au lieu de cela , il se perdit commie un insensé , et entraîna dans sa chute le Toi, la monarchie et la France entière. L^autre parti était composé de cette portion du peuple si nombreuse en France, qui n'a aucune propriété, qui vit de son industrie, qui, toujours 1*

100 MIÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLIE. prête à se révolter^ s'attache à celui qui la paye pour se soulever 9 de la populace enfin. Le duc d'Orléans 9 qui voulait la faire servir à son ambition criminelle , Tavait y en quelque manière y organisée dans Paris et dans les provinces même. Il lui avait donné pour chefs les hommes les plus habiles y les plus entreprenans et les plus audacieux, qui en dirigeaient les mouvemens y dont les clubs patriotiques 9 répandus dans toutes les parties du royaume^ assuraient l'uniformité. Les sans-culottes, soudoyés par le duc d'Orléans^ entraînèrent toute la populace de Paris à Versailles le 5 octobre , pour massacrer le roi et la famille royale y et placer ce prince sur le trône ensanglanté. Lorsqu'il eut échoué dans son projet ^ qu'il eut été contraint de quitter la France , ce parti y quoiqu'avec moins de force, exista encore y et s'identifia à celui des jacobins y qui détruisit la monarchie y renversa la constitution y et par la suite fit de Robespierre y qui profita des projets et des crimes du duc d'Orléans, le tyran de la France (i). Qu'on me permette ici une réflexion. Ces trois (i) Robespierre disait que la république s'était glissée entre tous les partis, sans qu'on s'en doutât ; cependant il en exprima le vœu à l'ouverture des états-généraux , et tout le monde se moqua de lui alors. Toujours, attaché au duc d'Orléans, il ne cessa de flatter ce prince d'un changement de dynastie , et de l'espoir de le faire monter sur le^trône ; mais à la mort du roi , croyant la république bien établie et pouvoir en être lui-même le chef, il le fit périr peu de temps après. M. de B.

CHAPITRE Vii. lÔl hommes, qu'on p  ut^ avec raison, consid  rer comme les premiers agens de la r  volution , qui , par leur concours fortuit, mais n  cessaire pour en assurer le succ  s , en ont d  velopp   le germe , ont   t   dirig  s dans leur conduite par des passions ou plut  t par des int  r  ts diff  rens. Necker est le seul qui le fut par une ambition r  fl  chie, mais TQal calcul  e ,. ainsi qu'on a pu le remarquer. Le duc d'Orl  ans fut excit   par un sentiment de vengeance contre le roi , et particuli  rement contre la reine, que ses amis, ou plut  t les personnes    qui il avait donn   sa confiance, firent servir    leur ambition personnelle. La Fayette n'  tait qu'un enthousiaste de la libert   , comme Don Quichotte l'  tait de la chevalerie errante, et son s  jour en Am  rique avait achev   de lui tourner la t  te , ainsi

103 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. serait inexplicable si son caractère n'était pas parfaitement connu. Je continuerai donc à faire connaître les plans du duc d'Orléans et ceux de La Fayette. Le duc d'Orléans était le plus atroce et en même temps le plus vil des scélérats; déchu de l'espoir de monter sur le trône ^ par le massacre du roi et voyant ce monarque entre les mains de M. de La Fayette et du parti constitutionnel, qui protégeait ses jours en détruisant sa souveraineté , il avait formé le projet d'établir une guerre civile en France. Pour y réussir plus sûrement, il voulait désorganiser l'armée , la débander , en quelque manière , réunir les soldats à la populace , après les avoir révoltés contre toutes les autorités , et se servir de l'une et de l'autre contre le roi et l'Assemblée, pour se mettre à la tête du royaume après avoir renversé tous les obstacles , et après avoir inondé la France de crimes et de sang. Il avait des agens secrets dans les garnisons et des chefs dévoués signés pour travailler les soldats. La débauche et la licence étaient les moyens qu'ils employaient l'espoir du pillage était l'appât qu'ils leur présentaient. M. de La Fayette voulait avoir également les troupes pour soutenir sa constitution , au cas que le roi s'en fût détaché , et que les aristocrates eussent formé un parti; il employait les officiers municipaux des villes, les chefs des gardes nationales, la bourgeoisie riche, à attirer les soldats et à les at

The text on this page is estimated to be only 28.97% accurate

CHiPITKE VI. loS tacher k la constitution (i). L'Assemblée nationale avait augmenté considérablement leur paie ; on les flattait d'une discipline moins sévère y et effectivement les liens en étaient déjà très*relâchés : on blâmait la sévérité de leurs chefs ^ qu'on leur faisait envisager comme des despotes orgueilleux et comme des ennemis de cette constitution ^ qui devait produire le bonheur de la nation et le bien-* être de l'armée (2). Yoilà les deux écueils entre lesquels je devais naviguer sans boussole; la volonté du roi ^ comme les rayons du soleil dans la tempête y était couverte d'un nuage épais y qui en dérobait la connaissance* Les royalistes et les aristocrates , sans appui y sans (1) L'établissement des gardes nationales contribua beaucoup âi la révolution ; elles en furent un des premiers insti'umens.

I04 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLON. tête ni bras y n
avaient pu se faire un parti , et n'avaient conservé que la faculté de parler
dangereuse pour leurs amis sans être nuisible à leurs ennemis. M. de La
Fayette avait conservé des relations à Metz par des députés de cette ville ,
qui étaient fortement attachés à la constitution. Tout le temps qu'on me crut
réuni à lui , j'e repoussai aisément les efforts des orléanistes et des jacobins;
j'étais même aidé par les constitutionnels, en tolérant un peu leurs
démarches et leurs principes relativement aux troupes. J'étais depuis
quelque temps dans cette situation quand le roi , fatigué de celle où il était
et de celle du royaume , fut , le 4 février , seul et volontairement, à
l'Assemblée constituante. Il y prononça un discours touchant, mais qui
l'enchaînait par les liens les plus forts à la constitution, ou pour eux dire à
la révolution dont il se rendait le chef (i). Quel fui mon étonnement! Je
n'étais resté en France , et je n'avais éprouvé autant de peines et de
sollicitudes, que pour lui conserver un noyau d'armée qui pût l'aider un jour
à reprendre au moins l'attitude d'un monarque , à parler , à agir en
souverain, et il se livrait sans réserve à des fous et à des scélérats qui
voulaient sa perte; car comment revenir d'une démarche pareille , sans (i)
Henri III se déclara chef de la ligue , et il périt par le fer des ligueurs. Louis
XVI se déclara chef de la constitution et de la révolution , et il mourut sur l
échafaud. M. de 6.

. CHAPITRE VI. 105 dégrader son caractère ^ Tua des plus
grands malheurs qu'un roi puisse éprouver ? Je pris alors la Tttolution de
quitter la France , et d aller chercher une autre patrie . J'en parlai
vraisemblablement à quelqu'un qui en instruisit M. de La Fayette ^ dont je
reçus , le g ^ la lettre suivante : elle peint son exagération et son amour-
propre. « Paris , le 9 février 1790. » Pardonnez^ mon cher cousin y à mon
inexactitude y mais ne doutez pas du plaisir que j'ai eu en apprenant que
vous approuvez ma conduite;^ nous avons été divisés de principes et de
sentimens pendant la révolution , mais aujourd'hui nous devons tous nous
rallier autour du roi , pour l'aflerinnissement d'une constitution que vous
aimez moins que moi^ qui peut avoir quelques défauts^ mais qui assure la
liberté publique y et qui est trop avancée dans l'esprit et dans le co^ur du
peuple français y pour que ses ennemis pui\$isent l'attaquer sans dissoudre la
monarchie. Loĩ^sqd'on en est à ce point, tous les honnêtes gens ne forment
plus qu'un parti, dont le roi s'est déclaré le chef; ce ^ y déconcertant à la fois
les anciens regrets et ks espérances factieuses , pourra resserrer les liens "6
l'ordre public, et ramener partout la paix et le ^^liiiié, pour nous faire mieux
jouir de la liberté. ^^ cœur du roi doit se reposer délicieusement sur '^ l>ien
qu'il a fait, et particulièrement sur les ^^Ux qu'il a évités , dans lesquels un
monarque am

I06 MÉMOIRES DU MÀRQVIS DE BOUILLE. bilieux ou
iasenùble aurait pu plonger la France : doaoODS'lui la récompense de ses
vertus ^ ea nous unissant loua pour ramener la tranquillité. Celle de Metz a
été troublée par quelques dissents dont on voulait retarder les travaux
de VÀ§* semblée nationale^ il vaut bien mieux n'en j'im parler. Je vous
conjure d'arranger cette affaire à la satisfaction générale ; il vous est si facile
de contenter les citoyens de Metz^ de communiquer aux officiers cette
disposition y que vous pourriez donner l'exemple de cette réunion cordiale ^
sauf indiscipline ^ tandis qu'ailleurs on n'a souvent ob* tenu l'une qu'aux
dépens de l'autre . Vous sentirez aussi que la meilleure manière d'assurer au
roi l'auto'rité constitutionnelle y dont nous avons besoin | est de satisfaire
les amis de la liberté sur la parfaite concordance de tous les agents du
pouvoir exécutif avec les principes du roi. J'ai appris que vous ^viez l'idée
de quitter votre patrie y comme si vos talens ne lui appartenassent pas y
comme si même quelques torts particuliers avaient pu vous donner le droit
de nous voler les batailles que vous gagnerez pour nous y et dans lesquelles
j'espère que vous me permettrez de combattre sous vos ordres. » Je me
flatte y mon cher cousin^ que mon caractère y ous est assez connu y pour
qu'il soit inutile de vous dire que la révolution me reposera justement à la
même place où elle m'a pris. Quelque extraordinaires que soient mes
aventures ^ il le serait encore plus à mes yeux d'en profiter^ eV

CHAPITRE VI. 107 I aime à prendre cet engagement à l'époque où il ne peut plus avoir l'air d'un marché . Je souhaite l>ien y mon cher cousin , que vous saisiessiez les oc-* casions d'en prendre avec la constitution : il est impossible que vos talens n'excitent pas la jalousie^ qi^ vos anciennes idées ne fournissent , soit des occasions , soit des prétextes à l'inquiétude ; il est peut-être utile à la chose publique de vous manifester bien clairement sur ce point. Je voudrais que lorsqu'on dit : M. de Bouille a les plus grands talens et la confiance des troupes , personne n'ajoutât : Il est l'ennemi de nos principes. Pardonnez ma franchise, mon cher cousin, je ne fais que vous répéter ce qu'on m'a dû vingt fois depuis huit jours, et j'ai besoin de ne plus entendre ce re^ proche contre vous. Bonjour, mou cher cousin^ f^ agréez ipon tendre attachement, m l Cette lettre ne me fit pas changer de projet ni de principes, mais je n'en parlai pas à M. de La Fayette ; je lui fis à peu près la même réponse que dans ma première. Je lui proposai la même association pour le bien général et l'aflerQÛssement d'une constitution monarchique qui assurât les droits du peuple et le pouvoir du moïiarque. J'ajoutai que la nouvelle démarche que le roi venait de faire pour la tranquillité génée^e, et pour le bonheur du peuple, méritait au ^oins qu'on s'occupât un peu du sien ; mais il UQ

108 MÉMOIRES DU M^rQ^uOTJ)8DB BOUILLE. » fut pas plus loin que sa lettre^e et la mienne reA sans réponse (i). Cependant j'étais toujours tourmenté à Meti; j'avais des querelles avec la municipalité^e et im le club patriotique qui excitait le peuple contri moi. On a vu, par la lettre de M. de La Fayette j qu'elles avaient été assez fortes , pour qu'il y eà des plaintes portées à l'Assemblée; elles avaieni pour principal objet les obstacles que j'oppow a la fraternisation ^ees gardes nationales avec ki troupes y qui était , comme je l'ai déjà dit , un dei grands moyens qu'on employait pour corrompR les soldats. Je cherchais, au contraire, à les éloi' gner les uns des autres et à les mettre en rivalité en outre, je persistais dans le refus de faire déli' vrer au peuple des villes et des campagnes 1 grande quantité d'armes qu'il me demandait jour nellement. Il résultait de cet armement général que les arsenaux du royaume se vidaient, et était prouvé que, depuis le i4 juillet précédent plus de 400,000 fusils en étaient sortis pour anm le peuple ; dans plusieurs villes même , la populai les avait enlevés de force , lorsqu'on s'était refof à ses demandes exagérées ; c'était d'ailleurs t motif d'insurrection, un sujet de licence et v grand moyen de violence des dernières classes c (1) Je n'ai pas conserve la minute de la plupart de celles que lui ai écrites ; et dont je ne peux donner que la substance. M. de B.

CHAPITRE VI. Le peuple contre les premières qui étaient désignées par le surnom d'aristocrates (i). On a été étonné que des noms si peu propres à la chose y aux personnes^ aux circonstances et même au temps^ aient pu être employés aussi vulgairement et dans la bouche de la partie la plus basse du peuple . Mais les membres du tiers dans l'Assemblée constituante donnèrent cette dénomination à ceux du clergé et de la noblesse qui ne s'étaient pas réunis à eux; ensuite les bourgeois appelèrent ainsi les nobles qui les désignèrent à leur tour sous le nom de démocrates , et bientôt toute la partie du peuple ^ pauvre et sans propriétés y fit des aristocrates de tous les riches et de tous les propriétaires. Fatigué de ma position y entièrement rebuté des obstacles insurmontables que je rencontrais ^ et que je prévoyais devoir rencontrer encore par la suite y pour opérer au moins quelque bien y si je ne pouvais remplir un plus grand objet; enfin y ne voyant plus de ressource y ne conservant aucun espoir^ dans les premiers jours de mars je me décidai à quitter la France ^ et je n'attendais plus que l'arrangement de quelques affaires pour exécuter mon projet. D'ailleurs ^ j'étais le seul des commandans de provinces qui fût resté à son poste ; la plus- (1) Robespierre fut le premier qui donna le surnom d'aristocraties ^ aux députés nobles du Gibré et de l'Artois , qui étaient , à l'Assemblée constituante , d'une opinion différente de la sienne. M. deB.

ItO MÉMOIRES t)U MARQtJIS DE BOUILLI^; part étaient même sortis du royaume ; les priocH paux chefs de l'armée Tayaient abandonnée ; lein places étaient remplies , ou par des ofBciers-génf raux négligés jusqu a ce moment y ou par cetoc iji avaient adopté les principes de la révolution. «réprouvai alors un mouvement d'indiscipline presque général dans la garnison de Metz ^ qv était composée de douze bataillons et de dix escfl drons ; il n'était que l'effet de la débauche à laquell les soldats avaient été excités par les bourgeois mais ils rentrèrent bientôt dans le devoir à la voi de leurs officiers^ et ils montrèrent un tel repentir que je les jugeai meilleurs que je ne les avais cm auparavant. On peut connaître l'esprit qui régnii dans ces troupes par le trait suivant que je croi devoir citer. Le lendemain de cette orgie ^ où les soldats s'é taient fait donner à boire sans payer et s'étaieo répandus ivres dans la ville ^ je consignai tous le régimens dans leurs casernes : je fus à celuf di Picardie ^ je le haranguai y je représentai aux sdl« dats combien il était honteux pour le premier ré* giment de France , d'avoir donné un pareil exem* pie à l'armée : je leur dis cependant que , croyaûl à leur repentir (et ils étaient très-consternés), j< voulais bien lever la consigne et leur permettre di sortir : ils s'écrièrent presque'unanimement qu'il étaient trop coupables et qu'ils demandaient à garder les arrêts pendant huit jours. Ces mêmes sol* dats, ({uatre mois après, étaient en pleine insur

The text on this page is estimated to be only 24.50% accurate

<:h vi.="" l="" tectlon="" ils="" ne="" reconnaissaient="" plus=""
leurs="" chefs="" ni="" officiers="" les="" insultaient="" y="" mena=""
i="" et="" maltraitaient.="" qu="" juge="" donc="" de="" ce="" a=""
fallu="" employer="" moyens="" pour="" corrompre="" la="" subtilit=""
du="" poison="" on="" s="" servi="" r=""/>

CHAPITRE VII. le roi , à la sollicitation de La Fayette , m'écrit de sa main pour m'engager à me rendre à Paris. — Je demande la permission de quitter le royaume : il m'écrit une seconde lettre pour me détourner de cette résolution , et me porter à 'demeurer à son service. — Fédération des gardes nationales de la province des Évécbés avec les troupes réglées : les premières désirent m'élire leur général, ce que je n'accepte point : réflexions judicieuses de M. de La Tour-du-Pin , ministre de la guerre , à cet égard. OoïT par maladresse , soit par humeur , je m'étais brouillé à Metfi avec les partisans de M. de La Fayette. Je savais qu'il voulait m'ôter mon commandement , que je ne voulais quitter qu'en sortant du royaume , environ deux mois après ; en outre y il s'était répandu un bruit que le roi avait voulu se retirer à Metz le 5 octobre ^ pour se soustraire à la fureur du peuple ; on disait même qu'il en avait encore le projet. J'ignorais s'il avait dû jamais avoir lieu; mais cette opinion s'était accréditée principalement par une lettre du comte d'Estaing à la reine y qui a été publiée depuis ^ ou plutôt citée y dans laquelle il lui faisait des observations sur les dangers que pouvait causer une pareille démarche (i). M. de La Fayette prit donc le pré(i) Le comte d'Estaing avait écrit une lettre à la reine *, qu'il fit circuler dans le public , dans laquelle il blâmait sa conduite politique , lui donnait des conseils , et prétendait croire au projet * Voyez cette lettre dans les Mémoires de Ferrières , tome I , p. 369. (Ifote des nouv* éctit,)

The text on this page is estimated to be only 26.31% accurate

CHIPITRE vir. Il3 texte de l'inquiétude que ma présence à Metz occasionait ^ pour engager le roi h m'écrire U lettre suÎTaute ^ de sa main : a Paris y le ^S «vril 179». M II m'a été rendu compte exactement ^ Monsieur y de V06 eflbrts pour maintenir la garnison de ma ville importante de Metz , et ' des succès que ¥oa aoÎM avaient obtenus jusqu'à ce moment. Ce qui vierU de se passer dans cette place n'a fait qu'augmenter la bonne opinion que j'ai de vous depuis long-temps y et je me plais à vous en témoigner ma satisfaction. Continuez à me bien servir dans votre commandement. M. de LaTour-du-Pin vous expliquera les motifs qui pourraient faire apercevoir de la convenance à ce que vous vinssiez passer quel* ques jours à Paris ; mais je m'en rapporte à vous pour juger du moment où vous pourriez le faire ^ sans que votre absence pût causer le moindre inconvénient. Louis. » Quand même je n'aurais pas été prévenu ^ il m'eût été facile de juger que le roi n'avait nulle envie que je fusse k Paris ^ où l'on aurait trouvé mille prétextes pour m'empêcher de retourner à du roi y d'aller à Metz , avec la famille royale ; ce dont il n'avait }aiQais été question , du moins Je n'en ai pas eu connaissance ; même lors de T^T^ement du \$ octobre , quand on proposa au roi de se sauver, on supposait avec quelque fondement qu'il devait aUer en I^onnandie. Le comte d*£staing a été guillotiné sous Robespierre , après avoir déposé contre la reine dans son procès. M. de B. 8

II4 HÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. Metz ; mais je pensais , et j'ai eu depuis des raisons très-fortes de croire que M. de La Fayette avait d'abord engagé Sa Majesté à m'en donner l'ordre , qu'elle s'y était refusée y et qu'elle avait consenti seulement à m'y engager. Le comte de La Tourdu-Pin , en me prévenant , quelques jours auparavant , de cette lettre , et de l'objet qu'elle renfermait y m'assura que le roi , en m'engageant à aller à Paris ^ ne me désapprouverait pas si je persistais à rester à Metz. Je répondis à Sa Majesté que je n'étais resté en France y et dans le commandement qu'elle m'avait confié y que dans l'unique objet de la servir ^ et de lui être utile ; que j'en voyais désormais l'impossibilité y et que je la priais de me permettre y en quittant Metz^ de sortir du royaume, au lieu d'aller à Paris. Je l'assurais en même temps que^ si jamais il se présentait des circonstances plus heureuses y qui me permissent de lui donner de nouvelles marques de mon zèle pour son service y et de mon attachement pour sa personne y je volerais auprès d'elle au premier ordre qu'elle me donnerait. Cette réponse était moins pour le roi que pour M. de La Fayette, à qui je savais bien qu'il la montrerait. Ce prince ne s'y méprit pas ; il m'écrivit de sa main , le 2 mai y la lettre suivante y que M. de La Tour-du-Pin me fit remettre : ce Paris, le a mai 1790. » Je remarque dans votre lettre. Monsieur, une

CHAPITRE VU. Il5 phrase quime fait beaucoup de peine ; jeneveuxpas que vous quittiez ni ma personne ni mon royaume , car je sais par les services que vous m'avez rendus^ tous ceux que vous pouvez me rendre encore : soyez sur de ma reconnaissance , et c'est uniquement pour ménager la noblesse et la délicatesse de votre caractère , que je ne vous en entretiens pas plus particulièrement dans cette occasion ; je suis trèsatisfait de vos dispositions pour la journée du 4> et j'aime à vous voir partager les sentimens que la constitution nouvelle doit inspirer à tous les bons citoyens et à mes fidèles serviteurs. » Louis. >» L'expression des sentimens du roi ne me laissa plus d'incertitude sur ma conduite ; je me résignai y et je lui écrivis que sa volonté serait ma loi ; que j'obéirais^ quoique avec une grande répugnance ^ à cette constitution qu'il avait lui-même reconnue et approuvée; que je lui faisais le plus grand sacrifice qu'un homme put faire, celui de ses opinions; mais que je le suppliais en même temps ^ lorsque je verrais de l'impossibilité à le servir utilement , de me permettre de me retirer. Cette journée du 4> dont il me parlait y était une fédération des gardes nationales de Metz et de la province y avec les troupes en garnison en cette ville. C'était, comme je l'ai dit, un grand moyen qu'employait M. de La Fayette et le parti constitutionnel , pour attacher les soldats à la constitution ; cette fédération avait du avoir lieu précédemment. Comme elle n'était

The text on this page is estimated to be only 11.07% accurate

11.6 ' MÉMOIRES DP MARQUIS DE BOUILLE. ai y iton^{ée} par aucim 4^{cret} de TAssemblée y et que Ip rpi pe m'ay^t p^{fi} tr^{osmis} ses ordres , je m'y ét^U jCQpsi^{mineot} oppQsë [^] ce qui avail encore occfi^{ioaé} de nouvelles plaintes contre moi à FAssemblée. La ville de Metz avait même envoyé deux députés auprès du roi et de l'Assemblée , pour demander mon rappel ; mais M. de La Tourniu-ⁿ avait arrêté ^{eurs} demandes y en les assurant que q9P «seulement je n'y mettrais plus d'obstacles , lUdis qu[^] j'emplirais tous les moyens pour établir VuijiQn entre le peuple et les troupes. Il m'avait fait part en même temps des intentions durai, qui désirait ardemment que j'assistasse à cette fé4épi^{l4QU} 9 qK^e j'y renouvelasse mon serment , et que je fî\$9e me[^] eâWts pour me populariser et pour gaguer la canSance du peuple et des gardes nat^{o^} qal\$\$. Je r^{pii^}ia donc le vp^u du roi [^] et ma délUAR^{h^} produisit un tel effet > que toutes les gardes naliauales 4^h province m'offrirent unanimen^{nt} àfi na'éUm lnur (f^{tl}ÂV^f eJk me pressèrent vivepaeot dVc^{B^} pe^e pWee. Je la refusai, et ji[^] m-en repentîf^y quand je \$u\$ par la lettre que m'écrivit lyi, de La T peu de jours après , que le ^{ÇSk} Ifi dédirait 9 ^{^t} que j'eus calculé de sang-rfn>id t\$^{us} \§[^] aV^{Ptdge^} que j'aurais pu en tirer et l'ûtirlit[^] dQUt j'aur>ais pu lui être , si je l'avais acceptée. Je transcris h lettre du ministre dç la gueri?e y qui appi^e cette opinion. a Patis , Je. 1 1 nqⁱ 1790. » Je vois enfin y Monsieur y par les détails que

The text on this page is estimated to be only 6.89% accurate

CHAPITRE 117. 117 vous me donnez dans votre tetrê dlù 6 dé ce mois^ qae vous avez entîèfemént obtenu là }itôtî(:é qui vous était due. Je m'applatidij^à à à'aVàAt élé prophète y si\ y avait (Quelque mérite à se promettre des succès dans les événemens soumis à votre conduite ; aussi avais-je moiîiè peîîdé k voils tracer éëlle cpie vous aviez k tenir, qu^à pt^jtfger de ce cftiè ymÉB éûei fait potif entreprendre. Je me suis empretvsë de porter* votre leifil^ë àii ttà; l'intérêt cfièé VOUS' ne pouvez dcmtèr qù

II8 MÉMOIRES DU MARQUI8 DE BOUILLE. inieuK k vous dire y que ce que vous avez fait y et ce que vous êtes actuellement en mesure de faire. » J'ai rfaonneur detre , etc. , etc. » La Tour-du-Pin. m D'après la dernière lettre du roi , celle de son ministre y rengagement que j'avais pris avec Sa Majesté , la démarche que je venais de faire dernièrement^ je dus établir un nouveau plan de conduite pour le servir utilement, conséquemment me rapprocher des constitutionnels et de M. de La Fayette ; mais , pour me servir de l'expression du ministre y quoique ne craignant pas les griffes du lion , je devais cependant m'en défier. Je cherchai d'abord à découvrir s'fl y avait dans sa tête un plan vaste et utile y et dans son ame assez d'énergie pour l'exécuter. S'il avait eu un grand caractère, lorsqu'il eut r^unené le roi à Paris , et vaincu le parti d'Orléans y plus par la force des circonstances que par la sienne y il aurait dû s'assurer la disposition de toute la force publique, se faire donner par le roi une grande place , qui le mit à la tête du royaume , telle que celle de lieutenant-général ou de connétable , ce qui lui avait été proposé et offert par la cour ; ou, s'il craignait par-là de nuire à sa popularité , se faire nommer commandant-général des gardes nationales de toute la France ; faire licencier l'armée , la rétablir ensuite dans la forme et avec les chefs qui lui auraient convenu , en se faisant nommer général d'une des principales parties ,

CHAPITRE tir. ' '9 et . en donnant les autres à commander ou à ses amis ou à des généraux médiocres ^et sans talent y qu'il aurait aisément trouvés (i) ; s'associer les hommes les plus forts et les plus habiles de F Assemblée y dont le parti dominant était à lui par principes ; s'attacher les gens distingués dans toutes les classes^ qu'il aurait attirés à lui par intérêt^ par amour- propre ou par ambition. Dirigé par des hommes habiles ^ il aurait établi une constitution monarchique posée sur des bases solides y et il aurait facilement renversé tous les obstacles qui se seraient présentés y ou plutôt il n'en aurait pas trouvé. C'était le vœu du roi et de la grande majorité de la nation ; appuyé du monarque et de l'Assemblée nationale y il avait toute la force nécessaire pour exécuter un projet aussi grand et aussi utile. Mais si je reproche à M. de La Fayette ses fautes politiques y je peux gémir sur celles que j'ai faites moi-même. Une fois que j'eus consenti à obéir à la constitution nouvelle , et à servir par elle le roi et la monarchie^ j'aurais dû y prendre une place principale y me former un grand parti y comme je le pouvais y parmi les constitutionnels même ; soutenir M. de La Fayette contre les jacobins, servir d'appui au roi contre tous les partis y et lui (i) Cromwel fit casser l'armée royaliste et en créa une autre sur-le-champ , à la tête de laquelle il mit les chefs et les généraux qui lui convenaient. . M. de B^

The text on this page is estimated to be only 13.32% accurate

12# MÉMOIRES DU HIKQtriâ DE BOUILLE. ménager des
ressonrce pour le» grandes mcanP* tances. J'aurais donc de le 4 i>>^i
accepter le cqiih mandement delà fédération des provinces des É?é^ chés et
de Lorraine ; j'aurais bientôt eu celw àm autres frontières qu'en» mît sous
mes ordres peu à\$ temps après; ce qui me donnait un grand ncryea de
coatemr mon armée. Je devais alors aUer i Paris soader M. de La Fayette y
lui inspirer , si ci n'est de la confiance y a» moins de ht sécorité | établir un
plan de conduite avec ceux des mimsleir qui étaient éclairés et bien
intentionnés (et il y eu avait plusieurs cpie festinsais, et auxquels je po««
vais ni'ouvrir avec assurance ^ entre autres M« dl La Tour-^d»-Pin) y et
faire apprcraver ce ptam par k roi y avec]m promesse de sa part de le
sûrre. Il aurait dû être calculé y nonnseulement sur ks cir^ constances, mais
sur le caractère de Louis %VI^ qui avec la bonté de Henri IV y n'en avait
pas le£ vertus guerrières* Le roi devait donc laisser n^archer le parti
constitntionud , ea s^y ménageant des partisans ; faire des observations
sages et jod» cieuaessnr les diffisrens décrets qui lui auraient ét(présentés,
sans en* rejeter aucun; en exprimant seu lemelit son vœu constant pBur
que le» lois no« velles fissent le bonheur de ses peuples. Lesi vice de cette
constitntioa étaient sentis par la grandi majorité de l'Assemblée ; elle serait
peut-être tom bée d'elle-même j^ ou, ce qui était plus vraisem^ blable , on y
aurait fait de grands changemens qui auraient laissé entre les mains du roi
tout 1(

The text on this page is estimated to be only 24.08% accurate

CHAFITKK Vn. 121 ^ pouvoir exécutif et la disposition de la force pu^ blique. Sa conduite n'inspirant phis de méfiance y ^ la crainte qu'on avait des aristocrates n'aurait plus ' existé, et le parti constitutionnel ne se serait pas > tétm à céhn des jacobin». Le rô aflaiMi^ait k M. de La Fayette dans le sien y et je conservais une force populaire et militaire imposante , cp'il aurait pu employer titilement ^ s'il ea avait su ménager l'occasion. Des personnes réfléchies qui liront ces Mémoires y me reproche«ont sans doute ces fautes , je les ai senties ; elles sont le sujet de mes regrets ; nâais mon horreur pour cette révolution déconcerta ie§ mesures que me dictât b prudence ; j'en fi^ twjp pour me» primipes , ixmi «fop pets pour I A chose.

CHAPITRE VIII. Je sonde M. de La Fayette , dans la vue de coopérer avec lui je reconnais que ses intentions soient pures et désintéressées)*échoue dans mes tentatives. — Fédération générale à entre les gardes nationales et les troupes de ligne ; effet produit dans l'armée. — Insurrection générale des frp détails sur celle de la garnison de Metz. — Je suis mon commandant en chef de l'armée de Test. — Mes craintes < guerre civile , et mes dispositions en conséquence. JMb devant plus quitter Metz , j'écrivis à M La Fayette que j'avais pris avec le roi l'engagement de servir la constitution , que j'y serais fidèle le temps que je resterais en France; mais que qu'ici je n'avais vu que des décombres ou ruines qui s'accumulaient chaque jour; qu n'apercevais aucun plan (^édification ; que y doutais pas que lui y que ses amis n'en eussent formé un ; que c'était même ce qui pouvait justifier sa conduite; que par l'expresse volonté de moi j'avais prêté le serment d'obéir à une constitution qui était un être chimérique ; que je désirais la connaître y ainsi que ses vues ^ ses plans et projets y l'assurant que je les servais s'ils étaient utiles^ comme je le supposais; mais qu'avant je voulais le retour de l'ordre et de la discipline dans l'armée. J'ajoutais que je lui envoyais moi aîné y à qui j'avais donné mes instructions ; qu

CHAPITRE TIII. ia5 lui répondais de sa discrétioa ; qu'il pouvait s'ouvrir librement à lui comme à moi-même ^ et je le chargeai de lui remettre ma lettre. M. de La Fayette me fit la réponse suivante : a Paris , ce ao mai 1790. n Je ne puis vous exprimer , mon cher cousin ^ avec quel plaisir j'ai reçu votre lettre et embrassé votre fils. Croyez que si j'aime avant tout la liberté et les principes de notre constitution , mon second vœu, mon vœu bien ardent est pour le retour de l'ordre , du calme , et pour le rétablissement de la force publique. Le malheur vient que, dans le parti aristocrate , il est encore des hommes qui espèrent se retrouver ou se venger dans le trouble , et que dans le parti populaire nous en avons qui se persuadent que les moyens de la révolution sont ceux qui conviennent à la constitution , et peut^tre ont-ils des vues factieuses bien plus étendues. Il s'est élevé dernièrement une question sur la paix -t la guerre qui a séparé notre parti , d'une macère très-marquée, en monarchique et républi*^n: nous avons été plus forts; mais cette circons^nce , et bien d'autres , m'ont prouvé que les amis lu bien public ne sauraient trop s'unir, et puisque rous n'avez plus de répugnance à servir notre consitution , servons^la , mon cher cousin , de tout notre K>avoir , en écartant tout ce qui pourrait troubler e bonheur et la tranquillité de nos concitoyens, le quelque côté que viennent les tentatives.

The text on this page is estimated to be only 11.19% accurate

IJi4 MÉMOIRES DU lfiH

The text on this page is estimated to be only 11.53% accurate

GHIPITRE YIII. ia5 l^e l^a ÇQur lⁱ ^vf^{if}; 4éjà o^{ert} tous las
bonaeurs et tpat^s les digpité[^] qui ppayaïçHt élever et flatter unhpiifi^{ne}
Qpn-fiei^{lement} Iç h^tQt[^] de ofiaréch^l de fra||içç[^] m^{is} le titre de
géperçilissime , et répee 4? çonnéta))le da rpy^{ui}Qe 9 et eeU étgit YT^j
q^{il} av^{it} tout refuse , qu'il homait son w[^] bitî[^] à établir ^t à aflermir h
cpostitution y ist , }près q|i# le grand Quvr[^]9 9Qr9tit consommé > qa'il
voulait se retirçr dans ges terras tel qu'il était)T0pt [^] révolution [^] pour n'en
aorûr que lorsque sa patrie en danger ^{ur}^t besoiu de lui. U ajouta in'il était
trè\$-çoi|teQt du roi , qui montrait de r^{ttac}b^{mçnt} pi/m" U constitution [^]
mais qu'il n'en c'ait p?s de paême de h rai^e. Mou 6ls > après avçir 9|ttandu
yn dépret ppur l'organisation de l'année ^jç M. d[^] L[^] Fayette 9 réuni au
comité militaire , hû proniettfiit t^{uj}purs vainement , ainsi qu'à M. de
LaTow-di^{-r}Pin, çevint ma rendre compte de ses conversatipns ^Vec le
premier qui ne m'écrivit pas. On. vpit qu'il voyait jouar an France le même
rôle ^§ Washington en Amérique : mais il n'avait ni [^] talant y ni le génie de
ce grand homma > et il y lyaJLt une aus[^] grande différence entre les deux
notions. Capandant y il était peut-être encore temps d'ar-» çèter la m^l et de
sauver la monarchie et la France; le[^] trois premiers ordres de l'État ,
quoique chancelfipst y étiiiant encore debout au milieu des ruines : U était
nisé d[^] les raffermir et de les faire servir uUlçmant k U réédificatioa d'un
gouvernement

1^6 MÉMOIRES DU M^{ie}BQUIS DE BOUILLE. monarchique.

Maïs les deux partis que j'ai dtéSf quoique divises entre eux y étaient d accord cependant pour en détruire jusqu'aux fondements. Le duc d'Orléans était de retour d'Angleterre , et le jacobinisme, qui paraissait assoupi pendant son absence , se réveilla avec plus de force qu'auparavant ; il ne fit que s'accroître par la suite y jusqu'au point où. on l'a vu parvenir y et finit par détruire la France et menacer l'Europe entière. M. de La Fayette proposa une confédération à Paris des gardes nationales et des troupes de ligoé; les premiers durent y envoyer des détachement de chaque département y et les autres de tous te régimens de l'armée. Elle fut fixée pour le i4 jcA' let, anniversaire de la prise de la Bastille. Le roi éprouva des témoignages d'intérêt et de sensibilité de la part de tous les fédérés des provinces : bien des gens ont pensé qu'il aurait pu en profiter pour faire une révolution à Paris en sa faveur ; ce n'était ni dans son caractère y ni dans son cœur :)e doute même y quand il l'aurait tenté y que la chose eût été possible. Depuis cette époque y M. de La Fayette ne cessa de perdre de sa popularité et de sa force ; il ne fut soutenu que par la garde pa*' risienne qui lui resta constamment attachée y et pat la municipalité de Paris dont le maire y M. Bailly ^ et plusieurs des principaux membres lui étaient entièrement dévoués. Mais cette fédération erar poisonna les troupes ; les soldats rapportèrent de la capitale toutes les semences de corruption ; ils

CHAPITRE VIII. 127 es répandirent dans Tarmée qui fut^ quinze jours yx un mois après y dans une insurrection générale tl terrible ; il a été bien prouvé depuis , par les effets qui en sont résultés et par les preuves que je m'en suis procurées y que les orléanistes et les jacobins en étaient les moteurs (i). A l'époque de la fédération, étant tranquille à Metz y je demandai un congé de deux mois pour aller prendre les eaux à Aix-la-Chapelle, dont j'avais véritablement besoin; il me fut accordé. Dans l'intervalle, je reçus un décret de l'Assemblée, qui ordonnait aux chefs et aux officiers des troupes de s'engager, par écrit, sous leur parole d'honneur, d'obéir fidèlement et inviolablement à la constitution , et de n'exécuter aucun ordre qui pourrait y être contraire. Je blâmai beaucoup le décret, qui inspirait aux soldats de la méfiance contre leurs officiers 1 dans un moment où il fallait, au contraire, resserrer leur confiance . Il diminuait en même temps la considération de ceux-ci, qu'on aurait dû augmenter. Il excitait leur humeur et leur mécontentement déjà très-grand, par la destruction récente des titres de noblesse. Il était superflu, puisqu'on leur avait déjà fait prêter plusieurs fois le serment ^ la constitution. On a tellement multiplié depuis (1) J*interceptai beaucoup de lettres écrites par des membres de l'Assemblée , tous jacobins , aux soldats des différents régimens qui étaient à la tête des insurrections ; ceux-ci leur rendaient compte et recevaient leurs instructions. M. de B.

The text on this page is estimated to be only 25.30% accurate

IIS MÉMOIRES DU IARQ0I0 PE BOUILhi. ces seraiens^ qu'ik sont devenas un sujet de dërisionB pour toutes les classes ^ si j'en excepte le clergé^ qui y après s'être laissé dépouiller sans opposition^ refusa celui qu'on exigea de lui dans la suite^ parle pur sentiment de la conscience et de rhonneur: exemple mémorable de vertu que plusieurs d'entre eux scellèrent de leur sang, et presque tous par la proscription. Je croyais donc que c'était encoie un de ces petits moyens que M. de La Fayette employait pour détacher les soldats de leurs cfaelb, et pour dégoûter les officiers ^ à qui le décret donntit la liberté de quitter le service y s'ils ne voulaient pas prendre cet engagement. J'en témoignai mon mécontentement aux amis de M. de La Fayette; qui m'écrivit la lettre suivante : a Ce lundi fsans autre date). » Je sais y mon cher cousin y qu'on a cherché à me nuire près de vous ; avec un cœur pur et dioit comme le vôtre, la loyauté n'est pas long-teinp0 méconnue, et l'amitié est également sûre de s^ faire entendre. » On vous a dit beaucoup d'absurdités sur mes vues, mes moyens, mes désirs. Il est simple que des ambitieux cherchent ce que cache un homme j qui, en pouvant beaucoup y na voulu qw U bi^ public. » On a fait des tracas3çries personnelles entre nous; cela est naturel aussi, parce que j'ai d^ envieux , que j'ai mécontenté beaucoup de monde^ II a fi

CHAPITRE VIII. 129 de manière ^u en obtenant l'estime de la nation , l'ai^mërité la haine des partis. » On a beaucoup blâmé ma conduite y tantôt on a eu tort et tantôt on a eu raison. Les reproches qu'aa m'a faits se contredisent^ et je pourrais en jM^ter pour me défendre; mais en jugeant sévèrement mes fautes^ je m'honore de mes intentions^ et si^d'autres eussent mieux fait, personne n'eût agi plus en conscience. » Au reste y mon cher cousin y quand vous croirez, avoir à me gronder^ adressez-vous à moi : nos caractères ne sont pas les mêmes , nos principes politiques diflerent ; mais nous sommes tous deux honnêtes gens^ et^ comme ils sont très-rares ^ nous nous entendrons mieux seuls que quand d'autres s'en mêleront. » Je vous dirai avec franchise que la nouvelle promesse demandée aux officiers est une assez mauvaise mesure. Il a fallu d'abord parer à la fureur du licenciement qui se répandait d'un bout du royaume à l'autre; Jaire agréer le système des camps y rendre l'engagement des officiers commun à tous les fonctionnaires publics; et après tout cela^ il est resté une formule de promesses qui n'est pas particulièrement déplaisante à l'armée y puisqu'elle s'étend à tous les états y mais qui en elle-même ne convient pas à la dignité du peuple français et à la lassitude où nous devenns être des sermens. » Mais comme l'Assemblée y bien loin de vou9

The text on this page is estimated to be only 27.70% accurate

130 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. loir choquer les officiers y â surtout été conduite par le désir de leur offrir un moyen qui ^ une fbû pour toutes , imposât silence à la calomnie , et détruisit tout prétexte a rinsubordination ; dooI comptons sur votre patriotisme^ mon cher cousin, pour éviter les mauvaises interprétations qu'on cherchera peut-être à donner , et sur votre eitemple pour réunir tous les officiers dans la dispositicm que les bons citoyens souhaitent ardemment^ tandis que tous les brouillons de tous les partis ne demandent pas mieux que de leur donner de l'humeur. » Mon ami Emery vous écrit ; il avait besoin de moi auprès de vous; j'ai peur k présent dayoir besoin de lui : mais je ne craindrai rien , si voos rendez justice à mon tendre attachement. ' M. de La Fayette , alors vivement attaque par le parti du duc d'Orléans , perdait chaque jour de sa popularité à Paris et dans les provinces , et son in** fluence sm* l'Assemblée était très-réduite ; sa considération dépendait plutôt de la captivité du roi^ qu'il tenait prisonnier et qui était sous sa garde, que de sa force personnelle , qui n'avait plus d'autre appui que la milice parisienne. 11 avait été question effectivement de licencier l'aimée et d'en former une fSot les principes de la révolution ; c'était l'opinion de M. de Mirabeau. Elle était conséquente; car Tar^ mée des rois de France, commandée par des nobleSy ne pouvait plus être celle de la constitution qui

CHAPITRE VIII, 131 aurait détruit la noblesse. Pour l'y attacher désormais , il fallait la corrompre y détacher les soldats des officiers, y répandre l'insubordination, la plonger peut-être dans l'insurrection et la licence : c'était ce que voulaient le duc d'Orléans et les jacobins et ce qui présentait les plus grands dangers qui se faisaient sentir dans le moment même. J'écrivis à M de La Fayette , je lui renouvelai mon improbation sur la fausse mesure qu'on venait de prendre, mais eu l'assurant en même temps que je donnerais l'exemple à l'armée. •J'allais partir pour les eaux, quand l'insurrection qui avait éclaté presque à la fois dans toutes les garnisons du royaume , se répandit dans celles de mon commandement, à Metz .particulièrement, avec un caractère effrayant, qui ne menaçait de rien moins que du débandement de l'armée, du pillage des villes , des provinces et du royaume même, par la réunion des soldats avec la populace. L'exemple de Nancy, l'effroi du roi, de l'Assemblée, et de M. de La Fayette, bien exprimé par les lettres que ce monarque, que le président, que ce général m'écrivirent après avoir étouffé cette révolte, le prouvent assez. Partout les soldats formèrent entre eux, dans chaque régiment , des comités qui dirigèrent leur conduite; ils choisirent des députés en petit nombre, qui réclamèrent auprès de leurs supérieurs, d'abord avec assez de modération, des retenues qui leur avaient été faites sous l'ancien régime des inspecteurs 9'

153 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. tem*s. Leurs réclamations étaient justes; on y fit droit. Il y eut des corps où elles étaient considérables; d'autres où elles se réduisaient à peu de chose et même à rien. Les soldats ^ non content d'avoir réussi dans leurs premières demandes , en formèrent d'injustes et d'exhorbitantes ^ qu'on leur refusa. Alors ils prennent les armes y consignent les officiers, transportent leurs drapeaux à leurs casernes^ posent des gardes chez leurs chefs et chez les trésoriers des régimens , font ouvrir les caisses et s'en distribuent l'argent. Lorsqu'ils n'en trouvent pas assez, ils font contribuer leurs officiers , qui sont la plupart contraints d'emprunter des marchands et des bourgeois pour satisfaire leur cupidité. Cependant le service militaire et celui de la place se fait comme à l'ordinaire; ils n'obéissent que sous ce rapport à leurs officiers , ils paraissent n'avoir qu'une même esprit, qu'une même volonté, et être conduits par un seul chef. F'igilias , statioties et si qua aliâ presens usus indixerat y ipsipartiehantur. IdmilUor resanimas cdtius conjectantibusprœcipuumjudicium magni atque implacabiUs motus y quod neque diS" jecti velpauconan instinctu sedpariter ardescererd, pariter silerent; tantâ œquaUtâte et constantâà ut régi crederes (i) . Tac. Ann. (i) Ce passage du livre premier des Annales est ainsi r^du dans la traduction de M. Dureau de La Malle : :> seiitiafeUe».«t «e partagent tous les soins que leur sûreté demande

CHAPITRE VIII. 153 « Voilà ce qui se passa dans presque toute l'armée A dans les différentes garnisons du royaume. Dans quelques-unes 9 telle que Nancy, les excès furent beaucoup plus loin. Les soldats se répandirent dans les villes y se mêlèrent avec la populace , et se livrèrent à tous les excès de la débauche et de la licence. Dès que je vis les premiers symptômes de cette insurrection y je me décidai à ne pas profiter de mon congé , et à faire mes efforts pour l'empêcher y >u au moins pour l'arrêter. Je fus au premier républicain qui prit les armes pour s'emparer de la caisse militaire et des drapeaux; je haranguai les Soldats y qui s'étaient mis en bataille , leurs armes chargées y etcpii avaient ordonné à leurs officiers de prendre leurs places ordinaires dans les rangs. Je ne pus rien obtenir d'eux. Ils me répondirent constant ment et unanimement qu'ils voulaient de l'aide y et ils me demandaient une somme très-considérable. Les officiers se réunirent à moi pour les exhorter y mais inutilement. C'était un régiment allemand (Salm-Salm), dont j'espérais tirer meilleur parti que des autres. Je me trompai ; il y mit plus d'ordre et de méthode, mais autant d'opiniâtreté. Les soldats n y avait surtout pour quiconque connaît un peu l'esprit du soldat, un indice que Torage serait violent et ne se calmerait » pas : c'est qu'on n'entendait point des cris séparés , quelques » voix prédominantes ; c'est que tous éclataient , tous se taisaient • à la fois , avec un accord si parfait , si constant , qu'on l'eût cru » commandé. » {Tfoie des noiw. édit.)

The text on this page is estimated to be only 26.60% accurate

154 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. dats s étant écriés qu il fallait s'emparer de la caisse et des drapeaux y qui étaient chez le chef du régiment , à quelques pas de distance ^ j'appelai à moi les o6Sciens ; nous j courûmes y nous nous mtmes devant la porte de la maison, lepée k la main* ; les grenadiers vinrent se ranger devant nous , en trèsbon ordre , portant les armes ^ tandis que le re\$te du régiment était resté en bataille devant les casernes^ après avoir envoyé des détachemens garder les débouchés des principales rues ^ pour in(h ter toute communication avec le reste de la vilk. J'avais fait cependant parvenir à un régiment de dragons y dont les casernes étaient presque contiguës, Tordre de monter à cheval, et de charger le régiment allemand. Les officiers obéissent, les dragons s y refusent unanimement* Les comman-^ dans des difTérens corps de la garnison , ayant voulu également les faire agir pour apaiser cette insurrection , les soldats refusèrent de prendre les armes , en disant hautement qu'ils avaient promis de ne pas s'en servir contre ceux de ce régiment, dont les demandes étaient justes, et dont ils approuvaient la conduite. Ainsi, privé de tout secours, je restai pendant deux heures dans cette position, sans que les grenadiers osassent ou voulussent forcer la porte, gardant le plus profond silence. Quelques-uns , excités par des hommes du peuple qui leur criaient qu'il leur fallait de l'argent ou du sang, me mii^ent en joue à plusieurs reprises, mais les bas - officiers relevèrent leur^

The text on this page is estimated to be only 17.86% accurate

CHAPITRE \III. . 135 arxpes. Enfin la municipalité , instruits de ma position , vint, en corps pour m'en tirer. Le YUdîre^ qui était un très-honnête homme y harangua les soldats, qui. rentrèrent avec le plus grand calme dans leurs casernes ; ce qui n'empêch^ pas que le lendemain ils ne se fissent donner par leurs officiers la moitié de la somme qu'ils 'avaient exigée la veille. Dans le commencement d'août , ces scènes s^ répétèrent successivem^nt dan^ tous les régimens de la garnison y sans qu'il me fut possible de m'y opposer. Les autorités constituées et les bourgeois de Metz^ y effrayés des suites qui pouvaient résulter de la. licence «ârenéc de dix mille hommes y qui ne connaissaient plus ni chefs y ni lois> ni discipline y ni autorité y se réunirent à moi pour arrêter le désordre. Les gardes nationales même , qui depuis la confédération qui avait eu lieu dans cette ville ^ le 4 ^^i précédent 9 m'étaient restées affectionnées^ m'ojrent leurs services cooir^e les troupes; et avec leur assistance nous parvînmes à les remettre un peu en ordre* Les chefs et les^ officiers reprirent une partie de leur autorité; mais ils perdirent leur* considération qu'ils ne recouvrèrent jamais. -Peu de jours après.le reçus la lettre suivante de IVL de 'La Fayette : « Paris , le 8 août 1790. » Vous avez appris y mon cher cousin , les décrets unanimes. 4e l'Assemblée nationale sur l'insurrection de Nancy. M. de LaTour-du-Pin vous adresse

IS6 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. \ les ordres du
roi : Desmotte y mon aide-de-camp ^ qui en est porteur y vous donnera les
détails q» pourraient vous intéresser. Je ne vous dirai donc que quelques
mots : voici y mon cher cousin y le moment où nous pouvons commencer
rétablissement de l'ordre constitutionnel^ qui doit remplacer l'anarchie
révolutionnaire. Les départemens entrent j'm fonction; l'ordre judiciaire^
quoique défectueux, va s'organiser ; nous sommes au moment de faire le
travail des gardes nationales : l'armée se décrète à l'instant où je vous
écris y et déjà le roi a pu choisir son premier général , pour commander la
plus importante des quatre armées. Ne nous décourageons donc pas y mon
cher cousin y espérons qu'en nous unissant de toutes nos forces pour
l'établissement de la constitution y en nous roidissant contre toutes les
difficultés intérieures, nous assurerons à la fois la liberté et l'ordre public. »
Le décret de Nancy est bon : l'exécution doit être entière et nerveuse.
Aussitôt que nous l'eûmes voté , le roi l'a sanctionné. M. de La Tour-du-Pin
a annoncé à tous les membres de l'Assemblée y que M. de Malseigne
l'exécuterait; et après avoir proclamé ce choix y fort agréable à l'Assemblée
, il a découvert que M. de Malseigne était à Besançon. J'ai reçu cette nuit un
billet du roi pour m'entendre avec vous, pour voir M. de La Tour-du-Pin, et
écrire aux gardes nationales : il m'a paru , excepté l'envoi du décret, qu'il n'y
avait rien de fait. Un courrier a donné ordre à M. de Malseigne d'aller
attendre à

CHAPITRE VIH. iSy LunéviUe vos instructions ; j'ai écrit non pas oiH:îellement , mais fraternellement aux gardes natiolales des quatre départemens^ et ma lettre est K>irtée à Épinal par un de mes aides-de-camp qui ra attendre vos ordres à LunéviUe, pour vous endre compte , à Metz , de ce qu'il aura fait. Nous vous arrêté ici la députation des soldats du régirent du roi, et nous vous écrirons demain au soir , •suc Gouvernnet qui ira vous joindre. *) lime semble, mon cher cousin, que nous devons i*^pper un coup imposant pour toute l'armée , et rrêler, par un exemple, le débandement général ttî se prépare. Si M. de Malseigne ne trouve pas Cîtte besogne trop difficile , les dispositions qu'on ^ faire sont bien suffisantes; mais dans le cas d'une if^sinde résistance , et surto^ d'un accord entre les ^imisons, il faut que les moyens se combinent c^Tw sauver la patrie d'un tel danger, et je demande 3^ marcher avec le titre de votre aîde-de-camp. '^ qui est bien important, est de ne pas manquer ^H coup, et de disposer nos mesures de manière k ^ que les succès ne soient pas douteux. ^ » Bonjour^ mon cher cousin; c'est de tout mon Ctenr que je me joins à vous, parce que je suis sûr ^e vous servirez notre constitution , et que j'ai Utant besoin que vous de l'établissement de Tordre ^iblic : donnez -moi vos ordres et vos comdissions. » J'ai imaginé qu'ily aurait des cas où deux officiers

The text on this page is estimated to be only 24.63% accurate

158 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. de la garde nationale de Paris pourraient être utiles; je vous embrasse de tout mon cœur (i) . L* F***. Les soldats de la garnison de Nancy y réunis à la populace^ étaient effectivement dans un état d'insurrection effrayant. Ils avaient envoyé des députes dans les différentes garnisons, pour engager les soldats y soit à se joindre a eux y soit à les imiter^ soit à ne pas marcher contre eux , si on leur en donnait l'ordre. Us avaient envoyé des députés à Paris y pour présenter une adresse insolente à l'Assemblée, et ils étaient ouvertement soutenus par le club des jacobins de Paris. M. de La Fayette les avait fait arrêter, et l'Assemblée avait rendu un décret qui ordonnait aux troupes et au peuple de Nancy de rentrer dans le devoir et dans l'obéissance, sous peine d'être traités comme rebelles à la loi. Un officier-général, m. de Malseigne , était ciiargé de l'exécution des décrets , que }e devais soutenir de toutes ncies forces et de tous mes moyens , et j'avais l'ordre d'employer les armes contre eux, s'ils persistaient dans leur rébellion (2) . Le lendemain de la réception du décret de l'Assemblée, je reçus la lettre suivante du roi, pour me témoigner sa satisfaction de ce que je n'avais pas profité de mon congé dans ces circonstances. (i) Dans cette eircons tance , nous voyons Us ix>nstitutioniiael< agir , de concert avec le roi^ et cons^uemment avec les rojaiUtes modërës. M. de B. (a) Voyez dans les pièces , sous la lettre (A) , le déci*et rendu par r Assemblée nationale , le 16 août 1790. (^ote des nouu, édit-)

The text on this page is estimated to be only 27.03% accurate

CHAPITRE VIII. ¹« Saint-Cloud , ce 20 août 1790. » Vous ^ez donné , Monsieur, une nouvelle preuve de votre zèle et des sentimens qui vous miment, en ne profitant pas du congé que je vous ai²ais envoyé , dans les circonstances où vous l'avez³ reçu. J'ai appris avec une véritable peine les dangers auxquels vous avez exposé la prolongation de votre séjour à Metz ; je n'ai point été surpris de la fermeté dont vous avez donné de nouvelles preuves dans cette occasion , mais j'ai du plaisir à vous témoigner ipa reconnaissance et ma satisfaction de votre conduite. Louis, a Presqu'en tnême temps , le roi m'envoya Tordre pour réunir à mon commandement les troupes de la 'Lorraine, de l'Alsace, de la Franche-Comté et de la Champagne , ce qui composait une armée de quatre-vingt-dix bataillons, et de cent quatre escadrons dont j'étais nommé général ; elle comprenait toute la frontière depuis la Suisse jusqu'à la Sambre; le reste de l'armée française était divisé en trois » parties. M. de Rochambeau commandait celle du Nord, composée des troupes de la Flandre française , de la Picardie , et de la Normandie : celle du Sud était commandée par le maréchal de MaiUy; l'autre , deà côtes de l'Océan, à l'exception de celles de Normandie , de Picardie et de Flandres , devait être commandée par un quatrième général qui n'était pas encore désigné .-Si j'ai jamais eu de l'éloignement à étendre mon commandement, c'était

\]4o MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. dans cette circonstance ; presque toutes les troupes étaient livrées au désordre et à la licence ; l'infanterie française généralement était en ifisurrection : il ne restait que Tinfanterie étrangère sur laquelle Dn put compter ; encore quelques régimens étaient-ils déjà corrompus. Mais une grande partie de la cavalerie était restée dans Tordre , avait conservé sa discipline ainsi que son attachement et sa fidélité au roi; soit que Composée d'une meilleure espèce d'hommes que l'infanterie y de paysans et de gens de campagne y \eû cavaliers fussent moins portés aa libertinage ; soit que répandue et divisée dans les petites villes ^ dans les bourgs et dans les villages, cette partie de l'armée fût moins exposée à la seduction. Dans les quatrervingt-dix bataillons que je réunissais sous mes ordres ^ je ne pouvais donc disposer que de vingt bataillons allemands ou suisses; mais sur les cent quatre escadrons , il y en avait au moins soixante restés fidèles au roi exclusivement, dont vingt-sept de hussards. allemands. J'avais demandé au comte de LaTour-du-Pin, qui, comme je l'ai déjà dit , était dans les mêmes principes et avait les mêmes vues que moi, un ordre pour faire marcher les Groupes à ma volonté , ce qui était très^ important dans la circonstance et dans celles que je pouvais prévoir par la suite. Il m'en donna. le pouvoir en m'écrivant la lettre suivante ; elle était accompagnée d'un ordre pour les corpft administratifs.

QUATRE VINGT HUIT (Paris, le 4 août 1790. > Je me suis
empresse^e Monsieur, de porter au oⁱ votre lettre du 25 de ce mois. Sa
Majesté a été fusible au nouveau sacrifice que vous lui faites de TOs projets
, et elle attend de votre zèle pour sou service, et de votre attachement pour
sa personne, que vous tiendrez dans la position où elle s'est plu^e à vous
mettre, jusqu'à ce qu'il vous soit prouvé, aⁱ Bⁱsi qu'a elle, qu'il n'y a plus
aucun moyen de vous y soutenir; vous savez combien vous me trouverez
disposé à seconder vos efforts. » Sans les considérations les plus majeures,
je me serais empressé de vous envoyer les ordres en blanc que vous
demandez, et mon entière confiance en vous m'y aurait porté; je mande à
mon fils les motifs qui m'ont arrêté, et j'espère que vous les approuverez. Je
me suis déterminé, pour seconder vos vues autant que je croyais pouvoir le
faire, à écrire aux départemens Ik lettre dont je joins ici copie. Les troupes
doivent être déjà prévenues par les commandans d'Alsace, de Lorraine, et
même du Hainault, qu'elles sont à vos ordres; ainsi je ne pense pas que vous
trouviez, dans les mouvemens de troupes que vous jugerez indispensable
d'ordonner, aucun obstacle, au moins de ceux qu'il était en mon pouvoir de
vous éviter. » Mais si je conçois, Monsieur, l'urgente nécessité de briser
l'esprit d'insurrection par des mouvemens fréquens, d'autres considérations
tout aussi

14² MEMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. majeures , me forcent à vous recommander d'apporter la plus grande circonspection dans l'usage de ce moyen. Tâchez de vous assurer[^] autant que possible y de l'exécution de vos ordres y avant de tenter d'en donner , car le pire de tout serait de les voir compromis. Il me semble qu'une mesure bonne[^] et sûre à prendre [^] est d'établir[^] entre vous et les administrateurs des départemens dans lesqueb vous commandez les troupes[^] une confiance réciproque en vous concertant avec eux; c'est actuellement la marche unique à suivre [^] et si ce moyen vous manque y je ne vois plus de ressources.)) Le roi approuve, Monsieur, que vous ayez envoyé M. de Malseigne seul à Nancy, Sa Majesté désirant que la force ne soit employée que lorsque, à l'extrémité , les départemens se trouveront forcés à la requérir. Les détails que mon fils (i)* aura l'honneur de vous communiquer, me dispensent d'entrer avec vous en explication sur le surplus de vos de-* mandes. M J'ai l'honneur d'être , etc. , etc. » La Tour-du-Pin. » (i) M. de La Tour-du-Pin me fit assurer alors , par son fils , M. de Gouvemet, qu'il ferait placer dans mon commandement une Tingtaine de mille hommes des meilleurs régimens , composés en grande partie d'étrangers , dont on aurait pu se servir utilement dans les circonstances , auxquels on aurait pu en rallier d autres, et qui auraient servi de noyau pour une armée plus considérable' M. de B.

CHArîTRE VIII. 143 hê que je fus à la tête de mon armée, et que jsageai la situation effrayante des troupes et t dangereux du royaume y il me fut facile de oir qu'il y aurait dans peu une grande catas* be qui produirait vraisemblablement une guerre 0« Je songeai sur-le-champ à m'assurer d'une tion qui me mit à même d'employer avec \jé les ressources que j'avais en main pour rer aux évènements et même pour m'en rendre re. Je pouvais disposer d'une cavalerie nom* 106 et de peu d'infanterie : je me proposai donc aassembler les troupes sur lesquelles je pouvais pter, dans un lieu qui me donnât les moyens de (tance y des ressources pour les entretenir , et ;)*aurais pu les faire agir librement et utileit sur les provinces voisines. Je choisis les bords la Seille qui tombe dans la Moselle , où il y a prairies immenses y propres a nourrir un gros 36 de cavalerie, surtout dans ce moment où l'on ait la récolte des fourrages. J'avais pour point ipui, trois petites places, Marsal, Vie et Moyen I qui n'avaient qu'une petite population , qui ^eaient de médiocres garnisons , et dont la prere, entourée de marais, était très-forte ; j'avais plaines pour faire manœuvrer ma cavalerie ; I lis placé entre l'Alsace , la Lorraine et les Evê5 j et j'avais une entrée en Franche-Comté et eu irgogne. Je m'assurai de Bitch et de Phalsbourg, Ites forteresses excellentes qu'un bataillon suffit pour garder, où il n'y avait ni peuple, ui

144 HÉHOIFIES DU MIRQUrS DE BOUILLE. bourgeoisie y ce qui était ce que je redoutais le plus. Ces places me rendaient maître de la partie des montagnes des Vosges qui sépare la Basse-Alsace de la Lorraine et des Évêchés. Je me proposai de m'assurer également de Montmédy^ forteresse da même genre , qui me donnait une communication avec Luxembourg et letranger. Le second jour^ après avoir reçu l'ordre de prendre le conmandement de cette armée y j'en donnai pour rassemUer tous les fourrages sur la Seille et sur la. HauteMoselle y et des vivres à Marsal; j'y fis conduire un train d'artillerie ^ et je fis marcher mes meilleurs régimens dans cette partie. % il }^\\

CHAPITRE IX. Affaire de Nancy; détail de cet événement et de ses suites. — Je vous expose la visite des provinces que je commande ; disposition du peuple et des troupes à cette époque. — Mon projet pour rendre au roi la liberté , et pour le placer à la tête de son armée, — Le roi me propose de faciliter, son départ de Paris , et l'exécution de son projet de se retirer dans une des places frontières de mon commandement : je lui fais mes observations sur les dangers de cette démarche , et je l'assure de ma fidélité et de mon dévouement . L'insurrection de Nancy augmentait , et prenait tous les jours un caractère plus effrayant. La garnison était composée de quatre bataillons du régiment du roi , un des meilleurs de France , de deux bataillons suisses formés de Genevois de gens du pays de Vaux et de Neuchâtel , et du régiment de mestre-de-camp, cavalerie. L'espoir du pillage avait réuni quatre à cinq mille hommes de la ville et du voisinage ; ils avaient ouvert les arsenaux , enlevé cinq mille fusils; ils s'étaient emparés des magasins; ils avaient pris les poudres et armé dix-huit pièces de canon. Il est vrai que la ville n'était pas fortifiée, et avait seulement une enceinte de murailles et une citadelle, dont les fortifications étaient négligées depuis long-temps. Les soldats avaient pillé les caisses militaires ; ils s'étaient livrés aux plus grands excès de débauche et de licence; ils avaient maltraité, battu, blessé leurs officiers; ils en avaient mis plusieurs , ainsi que l'officier-général 19

The text on this page is estimated to be only 18.08% accurate

146 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE* qui les
commaudait^ dans des cachots. Réunis à la populace^ ils avaient exigé de
l'argent des autorités constituées de la ville, avec menace de pendre les
officiers municipaux et les membres du département s'ils s'y refusaient; ils
avaient exprimé le plus grand mépris pour l'Assemblée constituante et
brûlé ses décrets ; enfin , le pillage général et le sac de la ville étaient
annoncés , et les principales victimes désignées (i). Tel était l'état de Nancy,
quand le général Malsigne y arriva. Il fit proclamer le décret de
l'Assemblée ; le peuple et les soldats s'en moquèrent: il harangua, les
exhorta pour les faire rentrer dans le devoir, par le moyen de la persuasion ;
ils le menacèrent et voulurent même l'arrêter, mais sa présence d'esprit et
son courage le firent échapper à ce danger; Il se sauva et se retira à
Lunéville, où était le corps des carabiniers, composé de hommes encadrés,
qui jusqu'alors, étaient restés soumis à la discipline militaire. La garnison
de Nancy ^ ainsi qu'une partie des gardes nationales de cette ville , voyant
le général Malsigne échappé , se dirigèrent vers Lunéville en corps d'armée
, ayant à leur tête leurs officiers » >: qu'ils avaient forcés de se réunir à eux ,
pour contraindre les carabiniers à leur ^ ■ ■ ' ■ ' ■ ■ ■ ■ ' ■ n l ■ ri"* (i)
Pour donner au lecteur une idée détaillée des événements dont M. de Bouillé
trace ici le tableau rapide , nous publions dans ces pièces (B) le procès-
verbal de la municipalité de Nancy, sur les causes > la durée et les
circonstances de l'insurrection. {Note de J.B.U.K. éditeur)

CHAPITRE IX^k tfy[^] livrer ce général qu'ils leur avaient déjà demandé[^] et qu'ils avaient refaisé de leur remettre. Dès que j'appris cet événement , je me décidai à rassembler des troupes et à marcher contre Nancy ; mais je ne pouvais employer celles de la garnison de Metz, ni même celles des villes voisines; l'esprit d'insurrection agitait encore presque toute l'infanterie française, et je savais que les soldats avaient promis à ceux du régiment du roi de ne point agir contre eux, dans le cas où on le leur ordonnerait. Je n'avais aucune infanterie étrangère auprès de moi; je craignais d'employer les gardes nationales, sur lesquelles je comptais peu; je pris donc le parti d'expédier des ordres pour faire marcher quelques bataillons suisses et allemands , ainsi que quelques régiments de cavalerie, et je parvins heureusement à faire sortir de Metz un petit train d'artillerie de huit pièces de canon. J'en partis moi-même, le 28 août, secrètement, craignant que les soldats de la garnison ne m'en empêchassent. J'arrivai le même jour à Toul, où je trouvai un bataillon suisse et un régiment de cavalerie. J'appris en arrivant que les carabiniers , après s'être refusés à livrer M. de Malsigne , après même un petit combat contre la garnison de Nancy [^] qu'ils avaient forcée à se retirer fort en désordre dans cette ville , s'étaient mis en insurrection le lendemain, avaient arrêté leur général, l'avaient fait conduire par un détachement à 1^{^*} \

148 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. Nancy, et
Tavaient remis aux soldats de la garnison, qui Tavaient mis au cachot. Je fus
instruit en même temps, par rofficiergénéral qui commandait à Metz en mon
absence, que les troupes et les gardes nationales étaient très-mécontentes de
ce que je n'avais pas voulu les employer; les unes et les autres lui avaient
envoyé' une députation pour m'engager à m'en faire la demande, et à
l'appuyer auprès de moi. Il était trèsdélicat de me servir de ces troupes dans
une circonstance aussi critique et aussi dangereuse : je craignais que les
soldats ne se réunissent aux rebelles , et que les gardes nationales ne
Aïontrassent ni le courage ni l'énergie qui étaient nécessaires dans une
pareille occasion. Je pris donc le parti ^ pour ne pas les mécontenter, et pour
diminuer, autant qu'il était possible, ces inconvéniens, de commander
seulement six cents grenadiers et six cents gardes nationaux, que je réunis le
5o août à Frouard , à une lieue et demie de Nancy, à quatre bataillons
suisses ou allemands, et quatorze escadrons ; mais la cavalerie m'était assez
inutile contre cette ville. Les 3o et 5i , ces troupes étaient rassemblées, au
nombre de trois mille hommes d'infanterie et de quatorze cents chevaux.
Deux mille hommes de gardes nationales des départemens voisins ,
rassemblés quelques jours avant par l'aide -de -camp de M. de La Fayette,
aux eavirons de Nancy, avaient cédé aux invitations du peuple et de la
garnison de

CHAPITRE IX. 149 cette ville , et s'y étaient joints ; de sorte que dix mille hommes armés y étaient réunis. J'ignorais même si les huit escadrons des carabiniers n'étaient pas venus s'y joindre ; je ne comptais donc plus attaquer Nancy avec des moyens aussi faibles; mais je voulais ramener par la persuasion (s'il était possible encore) le peuple et les soldats 9 les intimider et les soumettre y plutôt par l'appareil de la force que par la force elle-même. Si je ne réussissais pas, je comptais me retirer sur-le-champ à Marsal avec mes troupes, en rassembler un plus grand nombre, attendre des ordres, ou plutôt me conduire suivant les circonstances. Le 5^o au matin , je fis parvenir dans la ville une sommation , dans laquelle je renouvelai au peuple et aux soldats l'ordre d'obéir aux décrets de l'Assemblée , de rentrer dans le devoir, et de livrer les chefs les plus factieux ; je leur donnai vingt-quatre heures pour y répondre. J'appris à Frouard que les rebelles avaient forcé l'officier-général commandant à Nancy, qu'ils tenaient en prison , à signer un ordre pour faire retirer les troupes auxquelles j'avais ordonné de marcher contre cette ville : deux régimens de cavalerie avaient même suspendu leur marche. Le 5¹, je reçus, à onze heures et demie, une députation de la ville de Nancy, en réponse à ma proclamation : elle était composée de députés du peuple , ou plutôt de la populace , de soldats de différents régimens >

f | 50 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. parmi lesquels se trouvaient des carabiniers ; elle était accompagnée des principaux membres du département et de la municipalité , qu'ils avaient forcés de les suivre, en les menaçant de les massacrer s'ils sy refusaient. Je leur donnai audience dans une vaste cour de la maison où j'étais; j'y laissai entrer en même temps des soldats de mes troupes, et elle en fut bientôt remplie , principalement des grenadiers de la garnison de Metz et des gardes nationales de cette ville, dont j'eus peine à retenir la fureur et l'emporment contre les députés , auxquels je répétais ce que j'avais exprimé dans ma proclamation. Je dis aux soldats que j'ordonnais que les trois régimens sortissent de la ville , et qu'alors je ferais exécuter le décret prononcé contre eux par l'Assemblée, en faisant arrêter les principaux factieux. Je signifiai à ceux du peuple , que je voulais avant tout qu'on me remît les deux officiers-généraux qu'ils retenaient dans les prisons , qu'ils laissassent entrer mes troupes dans la ville , qu'ils leur livrassent leurs canons, et qu'ils se soumissent aux ordres qui leur seraient donnés par les autorités constituées. Je dis à tous en même temps que s'ils n'obéissaient pas, je ferais exécuter la loi dans toute sa rigueur, en employant les forces que j'avais en main. Les officiers municipaux gardaient le silence, et paraissaient dans la consternation; mais les députés élevèrent la voix avec beaucoup d'insolence, témoignèrent leur mépris pour mes ordres ^ et proposèrent des conditions. Alors les

The text on this page is estimated to be only 23.67% accurate

% CHAPITRE IX. 151, soldats^ prÎDcipalement les grenadiers français, renouvellent leur fureur, et s'e'crient : Ce sont des coquins et des rebelles, il faut les pendre. l{ Ils avaient déjà oublié , sans doute , que quinze jours auparavant ils en avaient fak autant.) J'eus beaucoup de peine à les en empêcher et à les arracher de leurs mains, et ce ne fut qu'aux conditions que je les mènerais sur-le-champ contre la ville, et qu'on l'attaquerait si le peuple et la garnison ne se soumettaient pas (i). Je renvoyai la dS^utation, (i) Le second procès^y verbal dresse par la municipaïitè conûeût, PUr ces àiffërfinles scènes qui préc^reot le combat , des détails fort inoportans. ce M. Dumontel , vice-président du directoire , dit le procâs verbal , observa au général qu'il avait toujours été le père du soldat, a J'ai touj^ours été , lui a répondu M. de Bouille , le père du » soldat soumis ^ du soldat fidèle à ses devoirs ; mais j'abandonne » le soldat rebelle , et , si je me souviens de lui , c'est pour le punir j> d'après la rigueur de la loi. » » La dèputation sur le point de se retirer pour aller rendre aux différens corps les dispositions de cet officier-général , le régiment suisse Vigier , adressant la parole à cette dèputation , lui dit : (c Nous rougissons aujourd'hui des revers de notre uniforme , » parce qu'ils sont k peu près les mêmes que ceux de ces brigands p qui vous accompagnent (en parlant des soldats de iChâteau» vieux) , eux seuls les ont souillés ; déjà nous avons retourne » les revers pour n'avoir rien de commun avec de pareils rebelles : » il faut les pendre. » » Les députés du directoire du département et du conseil général de la commune , craignant les suites que pourrait entraîner le zèle de ces braves guerriers , et l'indignation qu'excitaient en eux la rébellion de leurs compatriotes et leur infraction aux décrets de l'Assemblée nationale^ réclamèrent l'autorité de M. de BoulUé pour nettn les députés militaires sous la protection de la loi : en /

152 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. en aanoaçant
mes dispositions y les mêmes que celles des troupes. Quelques membres
des corps administratifs s'approchèrent de moi , et me dirent tout bas que la
fureur des rebelles était si grande contre eux, qu'ils seraient perdus si je les
laisais % rentrer dans Nancy ; ils m'assurèrent en même temps qu'ils
avaient forcé la municipalité à requérir les carabiniers de venir se réunir à
eut, et que ceux-ci avaient demandé un ordre du dépau^ tement , qui avait
refusé de le leur donner. J'ordonnai donc aux membres de la municipalité et
da département qui avaient accompagné la députation, de rester avec moi.
Les députés retournèrent à Nancy, et je mis mes troupes en marche l'instant
d'après , pour attaquer les rebelles, s'ils persistaient dans leur obstination. Il
m'était impossible de ne pas faire cette démarche, quelque hasardée et
quelque dangereuse qu'elle fut, et je n'eu prévoyais qu'un résultat
a£consëquence le général a donné les ordres nécessaires pour qu'ils fussent
rendus chacun à leurs corps avec sûreté. » Ce second procès -verbal, a, s'il
est possible, plus d'intérêt encore que le premier. Il fait connaître l'agitation
, le désordre , les mouvemens d'espoir, de crainte , de^reur auxquels
l'intérieu' de la ville était en proie , tandis que M. de Bouille décrit les
différentes scènes qui se passaient nors des murs avant l'action. A partii' du
moment oii le combat s'engage , le procès-verbal rapporte des traits de
présence d'esprit et d'intrépidité que la modestie de M. de Bouille l'a
déterminé à passer sous silence. Voyez ce procès-verbal , sous la lettre (C).
(Nofe des noup. édit*)

ghaVitre IX, i53 :eux. J'allais engager un combat avec des forces I
inégaies ^ que je ne pouvais me flatter du succès ; nais si je m'étais refusé
au désir des troupes y et dpposé à l'espèce de fureur dans laquelle elles
étaient, je courais risque d'en éprouver moi-même les effets 9 en passant à
leurs yeux pour un traître^ ainsi qu'elles jugeaient depuis peu leurs chefs, et
moi particulièrement. Je me livrai donc aveuglément à ma fortune. A deux
heures et demie, j'étais à une demi-lieue delà ville de N^ncy, où je
rencontrai une nouvelle députation avec des officiers , que les soldats
avaient contraints à venir avec eux. Je lui fis la même réponse qu'à la
première : je répétais que je voulais tju'on rendît .les deux officiers-généraux,
que les trois régimens sortissent de la ville , qu'ils attendissent dans un
endroit que j'indiquai , l'exécution du lécret et les ordres qui en étaient la
suite ; qu'on fne livrât quatre coupables par régiment, qpe j'enren-ais à
l'Assemblée nationale pour être jugés, et qu'enfin j'exigeais la soumission
du peuple. Les officiers et les députés demandèrent un délai d'une heure ,
que je leur accordai, et qui expira à quatre heures. ' J'approchai alors mon
avant-garde des portes de la ville , qui étaient garnies de troupes et de
peuple armé, et défendues par plusieurs pièces de canon. U me vint encore
une députation , avec laquelle il >e trouvait plusieurs membres des corps
administratifs et des officiers principaux de la garnison. Je

The text on this page is estimated to be only 29.41% accurate

154 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. fis arrêter une seconde fois les troupes à trente pas d'une des portes y et je fus parler à ces députés qui étaient sortis par une autre. Ils m'assurèrent que mes ordres allaient être exécutés que les régiments sortaient pour se rendre à l'endroit que j'avais indiqué, et qu'on allait me remettre à l'instant les mêmes officiers-généraux. Effectivement, je vis Hentz après la tête de la colonne du régiment du roi, qui débouchait de la ville, et les généraux Marwitz seigneur et Dénoue vinrent me joindre. Regardant cette affaire comme finie et d'après l'assurance que m'en avaient donnée les députés de la ville et les troupes, j'avais suspendu la marche des miennes j'avais même envoyé quelques gardes nationales de Metz dans la ville pour y préparer leur logement et ils y avaient été reçus très-amicalement. Je n'attendais pour y entrer et en prendre possession que la sortie de la garnison; j'étais donc dans la plus grande sécurité, et m'applaudissais d'être sorti heureusement d'une position aussi extraordinaire et aussi dangereuse. Je causais avec les deux officiers-généraux et les principaux bourgeois à peu de distance de la porte 9 auprès de laquelle était la tête d'une de mes colonnes, lorsque le peuple et la populace armés, avec lesquels étaient restés un grand nombre de soldats, qui n'avaient pas suivi leurs drapeaux se prennent de querelle avec mon avant-garde composée de Suisses. Ils veulent faire feu sur elle de plusieurs pièces de canon chargées à cartouches, qu'ils avaient placées à l'entrée de la porte, lia

CHAPITRE IX. 155

Un jeune officier du régiment du roi nommé Désilles s'arrête quelque temps. Il se met devant la bouche du canon; ils l'en arrachent: il s'assied sur la lumière d'un canon de vingt-quatre; ils le massacrent, les canons partent, et jettent par terre cinquante à sixante hommes de l'avant-garde; le reste, suivi des grenadiers français, se précipite avec furie sur les canons, ils s'en emparent ainsi que de la porte de Stainville, que ces canons défendaient, et ils entrent dans la ville par une grande place, où ils sont assaillis d'une grêle de coups de fusils, qui partent des caves, des fenêtres et des toits, sans apercevoir aucun ennemi. Quel fut mon étonnement, quand j'entendis le signal d'un combat, que je m'étais efforcé d'éviter et auquel je ne devais plus m'attendre! Je vole à la tête de mes troupes, dont une partie déjà entrée dans la ville, était en désordre, culbutée, renversée, prête à fuir. Je fais mes dispositions à la hâte pour pénétrer par deux colonnes qui ne peuvent avancer qu'avec beaucoup de peine et de lenteur dans les principales rues. Les troupes de la garnison, croyant qu'on avait profité de leur sortie de Nancy pour attaquer le peuple et leurs camarades, y rentrèrent avec précipitation pour les défendre. Heureusement que les officiers du régiment du roi, forcés par leurs soldats de rester avec eux, parvinrent à leur persuader de se retirer dans la cour de leur caserne qui était fermée et de s'y mettre en bataille, d'y placer du canon et d'attendre qu'on les y attaquât.

) # 156 MEMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. quât. Cette mesure très-sage sauva tout; il ny donc qu'environ six cents hommes de ce réginu réunis au res'te de la garnison et au peuple qui coni-l battirent contre nos troupes. Celles-ci croyaient] également que, sur les apparences de la paiX) ceux de Nancy les avaient laissés approcher avec sécurité pour les combattre avec plus d'avantage et leur tendre un piège, et elles étaient remplies de fureur et d'animosité. Dans ces dispositions de part et d'autre, ce combat extraordinaire s'engagea à quatre heures et demie du soir. Je fus jusqu'à sept heures et demie pour parvenir aux principales places où aboutissaient les casernes du régiment du roi et celles des Suisses^ situées aux deux extrémités de la ville : j'avais dqt perdu quarante officiers et près de quatre cents sol* dats tués ou blessés. Un des bataillons allemands , ainsi que les gardes nationales de Metz , s'étaient retirés après avoir perdu beaucoup de monde: je ne pouvais faire usagâ|de ma cavalerie, et j'avaûs commis Timprudence , au commencement de l'affaire, de lâcher dans la ville deux escadrons d'hussards qui avaient été passés par les armes et dont la moitié avait été tuée : j'avais même été contraint d'envoyer une grande partie de ma cavalerie sur le chemin de Lunéville, pour s'opposer aux carabiniers que je craignais à tout moment devoir fondre sur moi. Il est vrai que nous avons pris dou^e pièces de canon ; tué beaucoup de monde aux rebelles, fait plus de cinq cents prisonniers de la

CHAPITRE IX. t5j Barnîson ou du peuple^ qui nous combattaîeat ; ^^pe les régîmens révoltes étaient retirés devant leurs casernes avec leurs canons ^ et que le peuple ^tait rentré dans les maisons, ou avait quitté la ville ; mais il ne me restait plus qu'environ quinze cents eombattans répartis sur plusieurs points. Jetais sur la place royale avec environ quatre cents grenadiers français, à deux cents pas des casernes du régiment du roi d'où on ne tirait pas vivement, sollicité par les grenadiers d'attaquer ce régiment trois fois plus nombreux qu'eux. La nuit approchait, et je ne savais à quel parti me résoudre , quand M. de Rodis , un de mes aides-de-camp , vint me rendre compte qu'il était parvenu aux casernes, où il avait parlé aux soldats, et les avait trouvés trèsalarmés et disposés à se soumettre; qu'ils commençaient à écouter la voix de leurs officiers; et que si je paraissais, il ne doutait pas de leur soumission. J'y courus à l'instant, seul; ils parurent consternés en me voyant, et voulurent mettre bas les armes > je les en empêchai ; mais je leur signifiai de sortir de la ville dans un quart d'heure , et ils y consentirent. Je leur expédiai sur-le-champ des ordres pour aller tenir garnison à vingt lieues de là. Les officiers reprirehtleur autorité et leur commandement, et ce régiment sortit de Nancy devant moi; il en était'^ehors et en pleine marche une demi-heure après. Ce qu'il y eut d'extraordinaire, c'est que les soldats me demandèrent une escorte et un de mes aides-de-camp pour protéger leur marche , quoi

The text on this page is estimated to be only 29.64% accurate

5 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. qu'ils eussent chacun trente coups à tirer ^ que j' n avais pas cru prudent de leur ôter, de crainte de faire naître quelque obstacle y ou d occasioner da r^ tard à leur sortie y objet le plus intéressant dans k moment. Mon fils (i), qui s'offrit pour remplir cette | mission délicate, les accompagna jusqu a deux Ueoes avec trente hussards que je leur donnai pour escorte et qui les conduisirent à leur nouvelle garnison. Je fis annoncer au régiment suisse le départ de celui du roi y et mes ordres pour sortir de Nanc/ et pour aller dans une ville éloignée que je lui désignai : les soldats s'y soumirent, et cet exenipk fut suivi par la cavalerie. A neuf heures du soir, toute la garnison était partie et était en marche; le peuple de Nancy était dispersé , ou rentré diei lui} les étrangers s'étaient retirés, et la ville était dans le plus grand calme. Le lendemain je fis re** prendre au département et a la municipalité leniî fonctions et leur autorité , et l'ordre fut entièrement rétabli. Ce qu'il y eut de particulier et d'heureuii c'est qu'aucune maison ne fut ni pillée ni brûlée ^ et qu'il n'y eût d'habitans tués ou blessés (dootb nombre que je n'ai pu connaître a dû être cotari* déorable) , que ceux qui avaient pris les armes* Le premier septembre ', les trois bataillons suisses me demandèrent la permission d'assembler un €0** «eil de guerre , pour juger environ quatre-^vitigt» (I) M. le marquis de Bouille , aujourd'hui lieutenant-général {Note des nouff. édif*)

The text on this page is estimated to be only 16.70% accurate

Cf. l'APITRE IX. Les soldats de Châteauneuf qui avaient été pris les armes à la main. Le corps suisse y au service du roi, «rait le droit, d'après le traité des ligues suisses avec la France, de conserver sa justice particulière indépendante*. Ce conseil de guerre condamna vingt-deux soldats à mort, et cinquante et quelques «galères, ce qui fut exécuté sans que j'eusse le «boit de l'empêcher. On avait pris environ cent quatre-vingts soldats du régiment du roi, et trois Mousquetaires hommes du peuple, les armes à la main : je ne pouvais les faire juger ; ils furent tous élargis sans jugement, et personne ne fut puni. Voilà ce qu'on appelle le massacre de Nancy (i) «ôa jugera que je; fus entraîné dans des événements que je craignais et que je voulais éviter. La force m'arracha, comme par les cheveux, du danger. Ce qu'elle m'avait précipité : c'est la dernière faveur que j'en ai obtenue (2). Peut-être trouve-t-on que j'ai été trop téméraire dans les conseils que j'ai donnés sur l'insurrection de Nancy ; mais on doit remarquer en même temps, que le désir de détruire les impies atroces qui ont été ennemis contre moi à cette occasion, a été des principaux motifs qui m'ont engagé à publier ces Mémoires. Ils doivent me servir d'excuse. M. de Boufflers (j) M. le marquis de Boufflers, lieutenant-général, et fils de M. le duc de Boufflers dont nous publions les Mémoires, a, dans son cabinet, un tableau qui représente l'attaque de Nancy. Ce morceau, qui n'est pas d'ailleurs d'un pinceau fort habile, a du moins le mérite d'une fidélité scrupuleuse. Les lieux et les circonstances y sont représentés avec la plus grande exactitude. Il fut peint par un officier suisse qui servait dans un des corps sous les ordres de

t60 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOURBON. Ma conduite
 méritait-elle donc non-seulement les reproches qu'on m'a faits ^ ou les
 injures qu'on m'a prodiguées; mais a-t-elle été repréhensible sous aucun
 rapport ? La lettre du roi à cette occasion, celle de M. de La Fayette lui-
 même, celle du président de l'Assemblée, toutes Remplies d'éloges
 exagérés, confirmeront au moins que j'ai agi au nom de la loi et par la loi,
 et l'exposé de ma conduite démontrera évidemment que j'ai été entraîné par
 des circonstances impérieuses auxquelles j'ai dû obéir. Je rapporterai les
 lettres, ainsi que le décret de l'Assemblée nationale; on verra aussi^ dans la
 suite de ces Mémoires, que l'Assemblée, influencée par les orléanistes,
 ordonna de nouveau l'examen de ma conduite; que Sillery, valet des plus
 zélés partisans du duc d'Orléans, en fit M. de Bouille, et qui prit part à
 l'action. M. de Bouille, lui-même, paraît dans le fond du tableau dirigeant
 Tune des colonnes d'attaque; et sur le premier plan Ton voit le gendre
 Oésilles, saisi par des furieux, mais s'attachant encoi*e au canon qu'il
 tenait emporté pour les empêcher d'y mettre le feu. Peut-être ayant fort
 peu de temps, pour répondre aux nombreuses demandes qui nous sont
 adressées, publierons-nous les portraits les plus ressemblans des écrivains
 dont nous imprimons les Mémoires, et les monumens historiques les plus
 précieux conservés par leurs familles, et qu'elles veulent bien ne confier
 qu'à nous. Les nobles procédés de M. le marquis de Bouille nous
 autorisent à dire que nous pourrions enrichir cette collection du tableau
 curieux qui représente l'affaire de Nancy. Nous y joindrons aussi le portrait
 du général, d'après un très-beau buste sorti des mains de M. Houdou; et
 qu'on regarde comme un de ses meilleurs ouvrages (Note des nouv. édit.)

CHAPITRE IX. 161

Tobjet d'un rapport, et qu'elle fut approuvée de nouveau. Je dois ajouter que, par un sentiment, dlnunanité, je m'étais écarté, dans cette circonstance , des principes politiques que je croyais devoir adopter pour garantir la France des plus grands maux dont elle était menacée et qu'elle a éprouvés depuis. Quoique j'eusse la guerre civile en horreur, je la. croyais nécessaire alors pour sauver le roi , la monarchie, la France entière. Le duc d'Orléans l'avait allumée (car il a été bien prouvé que c'était ses agents (^rects , secondés par les factieux et les jacobins, qui avaient soulevé les troupes), j'en éteignis les premières étincelles : j'y étais cependant bien préparé; j'aurais rassemblé une armée pu-' rement royaliste , qui plus tôt formée et plus tôt ea activité , aurait eu sans doute les premiers succès , lesquels auraient servi à augmenter encore nos forces. Le roi, dans l'étendue de son royaume, pouvait disposer d'environ quarante bataillons suisses , allemands et autres étrangers , et d'environ cent escadrons qui lui étaient fidèles : les nobles et une partie des propriétaires se seraient réunis à lui ; le parti constitutionnel aurait partagé le reste de l'armée avec le duc d'Orléans, qui était à la tête des jacobins et de la populace, qu'on appelait alors les sans-culottes. Il était impossible que les constitutionnels ne cherchassent pas à s'appuyer du roi qui aurait eu alors un parti qu'il* n'avait pu avoir depuis-là révolution': ce monarque sortait II

The text on this page is estimated to be only 27.20% accurate

161 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLON. donc alors de la situation avilissante où il était ; il en prenait une plus relevée qui pouvait lui faire recouvrer une partie de sa souveraineté , s'il eut été bien conseillé ; et il avait à cette époque des ministres capables ^ qui voyaient les choses sous leur vrai point de vue : l'archevêque de Bordeaux } garde -des- sceaux^ était un homme d'un grand sens, de beaucoup d'esprit , et de celui qu'il fallait pour les circonstances. M. de Saint-Priest, ministre de l'intérieur, avait un grand caractère et était très-éclairé. M. de La Tour-du-Pin était un homme vertueux , dont je pouvais absolument disposer. Quant à M. Nedier y honteux et confus de ses erreurs , il avait perdu l'estime de la nation, la confiance de l'Assemblée et celle de son parti. M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères ; avait perdu la confiance du roi. Ce prince crut cependant que je lui avais rendu un grand service , lorsque , malgré moi , je lui avais fait perdre une des seules occasions qui s'étaient présentées depuis la révolution pour remonter sur son trône. Il m'écrivit^ de sa main, le 5 septembre* , la lettre suivante que je reçus à mon retour à Metz : elle peint la bonté y la sensibilité de son cœur : infortuné monarque y fait pour commander à un meilleur peuple ! * Lettre du roi. «c A Saint-Cloud , le 4 septembre 1790 » J'espère 9 Monsieur, que vous ne me connaissez pas^

The text on this page is estimated to be only 28.91% accurate

CHAPITRE IX. 163 assez pour ne pas douter de l'extrême
satisfaction que j'ai ressentie de votre conduite à Nancy • vous avez sauvé
la France le 3ⁱ août ^ et vous avez montré aux autres le chemin et
comme ils doivent se conduire : c'est le comble de la bonne conduite que
vous tenez depuis un an ^ et à laquelle vous avez eu bien du mérite par les
tracasseries qu'on vous a suscitées. Continuez sur la même route; soignez
votre poitrine, elle peut m'être bien utile et au royaume ; je la regarde
comme l'œuvre de salut ^ et que ce sera elle qui pourra servir un jour à
rétablir l'ordre. J'ai été bien inquiet sur les dangers auxquels vous vous
exposiez ^ jusqu'à ce que j'aie reçu les nouvelles de M. de Gouvion, et je
regrette bien sincèrement les braves gens qui ont péri dans cette affligeante
^ mais bien nécessaire affaire. Je vous prie de me marquer
particulièrement ^ ceux dont vous avez été content ; je vous charge aussi de .
témoigner aux ^ des nationales y ainsi qu'aux officiers et soldats qui vous
ont si bravement secondé y combien je suis touché de leur zèle et de leur
fidélité. Pour vous y Monsieur 9 vous avez acquis des droits éternels à mon
estime et à mon amitié.)) Louis. » P. Si l'un de vos chevaux , que
vous aimiez beaucoup , a été tué sous M. de Gouvion; je vous envoie un
des miens que j'ai monté, et que je vous prie de garder pour l'amour de moi.
»

164 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. Je reçus les lettres suivantes de M. de La Fayette et -du président de l'Assemblée; je les rapporte, ainsi que mes réponses à ce dernier : Lettre de ST. de LaFayette. (c'est Ce Teniré. M. Vous êtes le sauveur de la chose publique) mon cher cousin ; j'en jouis doublement y et comme citoyen et comme, votre ami. J'ai partagé vos inquiétudes sur la terrible situation où nous étions prêts à tomber^ et j'ai regardé l'exécution du décret de Nancy , comme la crise de l'ordre public; aussi a-t-on bien cherché à égarer le peuple à cet événement y je ne m'en étonne pas y puisqu'il déjoue les projets de troubles ; mais vous avez été si scrupuleux observateur de toutes les règles, que la malignité n'a trouvé à mordre nulle part y et que chaque doute produit un éclaircissement à votre avantage. Je vous envoie la copie du décret passé aujourd'hui à la presque unanimité ; il n'y a pas trente membres qui se soient levés contre. Vous recevrez des commissaires porteurs d'une proclamation y dont une partie est devenue bien utile ; c'est M. Duverrier, avocat, secrétaire des électeurs l'année passée, et M. Cahier de Gerville, procureur-syndic , substitut dans la commune de Paris ^ ce sont deux hommes fort honnêtes , et dont , j'espère , vous serez content. Je vous écrirai plus longuement demain, mon cher cousin*, après avoir causé avec de Gouvemet , et vous parlerai de tout

The text on this page is estimated to be only 21.63% accurate

CHAPITRE tX. 165 ce que vous m'avez mandé sur Vétat de ti6s frontières; quant à l'intérieur^ il y & bien encore du mouvement , et Paris fermente âingulièrément^'âè^ puis quelques jours; mais il {kadt0, bien » L'AssemiJée natiou^^e >]\fQi:]\'siei^|ry' a çomhjfî, d'éloges la conduite remplie. 4e pC|\i'r^ge , et 4Çf.|î^ triotisme que vous avez t^aue^.en jÇai^nt,rn^f^ti?er dans le devoir lagamison^e l^apcy ^V^^ autres çoji-r pables. Vos succès, coop^jt^^i!^^ u^ Vff^!^^ étonner TAssemblée natiooidflif 4Ut^ qfV^Vk a dû être votre douleur, diêtre forcé' dé déplpyer vos talens contre des soldate re]t)[eUc|S:».aqcoi|tui»és à vaincre sous vos ordres , et cett^ 4o]aleur elle la partage. La gloire d'avoir vengé les lois et.iréprimé des séditieux qui }es. enfreignaient toutes ^ est audessus de celle d'avoir été plusieurs fois vaincpeur

The text on this page is estimated to be only 13.57% accurate

166. MÉMOIRES DU ÉAAQUIS DE BOUILLE. d^S(ennemis -
de la France : il vous appartenait de r^nir Tune lel lautre. L'Assemblée
natiofiale me charge de yoos téttioigner son approbation et son estime , ejt
jein'applaudis d'être en ce moment rinterprète de s^ seif ûmens^ çi> Jif suis
, MpQsiour y etc. . ;.:» Hmni Jessè y président. iijP^S.Je yqus adresse y
Monsieilu*^ une expéditiona.^ forme t4i2 décret de l'Assemblée nationale, et
j^ VQ^^pi9kç dç faire parvenir y sans djélai, au gardes i^atiofi^ei^^ et aux
troupes-de ligné tpïi ont tray^i^lB sous vg«» ordres.au rétablissement de la
paix ^te^. lettres, çirjoifitës . que l' Assen^lée^ m'a chargé de leur écrire;
tous voudrez biieilTie^er à ce que-toutes en aient communication. »
DèèrèVÛé fïisàetnblée naiïoriàle\ du 3 septembre 1790. L'Açsemblée
nationale a décrété et décrète : Que le directoire du département de la
Meurthe êlflesf municipalités de Nàfac^^et de Luàéville sont ""Qtie 'les-
giikéi if aWi^ales' qui ont marché sous iêTôM^^dë^ÎÎP.^dë'ëoiimé; ^ont
^i^emeVciées du ^MUiimë ^tWYS^^Svôxxtt civique qu'elles ont â^tF^^
ïk>uV 'i^«^r8fettteM'énf d^ l'ordre à ' ^Qftë'ïff. liësiîleé'èlrtVémèrcié pour
son dévouenieîit*hér6!litié^(tyi (1) OtitioiiiMà>daiis*Ieft pièces (D) /
t^Aes Uitre\$ aidressées par l'AssemUëc ^uxifârde^nâtiimaleii ; aijjL
trQitpas de ligne , au dû^e

The text on this page is estimated to be only 21.90% accurate

CHAPITRE IX. 167 Que la nation se charge de pourvoir au sort des femmes des gardes nationales qui ont péri; Que le général et les troupes de ligne sont approuvés pour avoir glorieusement rempli leur devoir ; Que les commissaires dont l'envoi a été décrété se rendront sans délai à Nancy , pour y prendre les mesures nécessaires à la conservation de la tranquillité et l'information exacte des faits qui doit amener la punition des coupables y de quelques grade , rang et état qu'ils puissent être. Collationné à l'original, par nous président et secrétaires de l'Assemblée nationale , à Paris , le 4 septembre 1790 . Henri Jessé , président ; • CnirLES-CLAUDE DE LaCOOR, DaUCHY, DiNOCHAU, Francois-Paul-Nicolas Antoine, secrétaires é Ma réponse au président. «Nancy, 10 septembre 1790. » L'approbation que l'Assemblée nationale veut bien donner à ma conduite j'est une des plus grandes consolations qui puisse calmer la douleur toire du département de la Meurthe., et à la municipalité de Nancy; d' la lettre écrite particulièrement à l'égard de D'ille». Nous y joignons , sur son dévouement; quelques détails extraits des Tableaux historiques de la révolution. Puisque nous citons cet ouvrage , nous devons ajouter ici qu'on verra , par d'autres Mémoires , de quelle manière des écrivains , d'une opinion et d'un parti contraires à M. de Bouille , ont essayé de contredire l'autorité de son témoignage , et des procès-verbaux qu'on a lus , au sujet de l'affaire de Nancy* {Note des nouv. édit.)

168 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. que je ressens d'avoir été contraint , pour le main* tien des lois^ de déployer les forces françaises contre des Français rebelles y et d employer , pour les réduire 9 des afmes qui n'auraient dà 1 être que contre des ennemis étrangers. La juistioe qu'elle rend à ma conduite ne laissera plus aacnn doute sur les principes qui l'ont dirigée ; et s'il pouvait en exister encore sur mes sentimens, moo honneur et la dignité de mon caractère sont , devant la nation y devant l'Europe entière , les jdos sûrs garans de mon respect et de ma soumissioa aux lois y ainsi que de l'inviolabilité de mes sermens et de mon dévouement à la chose publique. Intei^ prête des volontés de l'Assemblée^ soyez-le auprès d'elle^ Monsieur le président^ de mes sentiniens, et daignez l'assurer qu'il n'est pas de Français plus fidèle observateur des lois^ et plus zélé défenseur de sa patrie.)) Je suis, etc. » P. S. J'ai fait remettre, aux troupes et aux gardes nationales , les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser pour elles. » J'avais laissé Nancy dans la plus grande tranquillité. L'Assemblée avait envoyé deux commissaires pour connaître Jes causes de l'insurrection. Us firent beaucoup de mal par leur extrême indutgence et par leurs démarches pour rétablir le patriotisme presque éteint dans cette ville après ce^ événement. Une circonstance assez extraordinaire,

CHAPITRE IX. 16g 38t que le peuple ne voulait plus , après l'affaire de Nancy y faire le service de la garde nationale ; avait déposé ses armes y jeté la cocarde nationale, et ne voulait plus reconnaître que l'autorité militaire émanée du roi. Les autorités constituées avaient le même esprit. J'eus beaucoup de peine persuader aux membres du département et de la municipalité, qu'ils devaient reprendre leurs fonctions et obéir aux nouvelles lois constitutionnelles. L'effif, Nancy était devenue royaliste; mais j'ai jugé qu'il n'était d'aucune utilité de les appuyer dans ces principes ; ce mouvement ne pouvait être que momentané et n'aurait pas été suivi par les autres villes. Les commissaires eurent beaucoup de peine à ramener celle-ci à des sentimens patriotiques. On a dû juger par la lettre du roi, par celle du résident de l'Assemblée, de l'importance qu'ils avaient mise à cet événement ; ils donnèrent de grands éloges à ma conduite : il semblait que j'eusse sauvé la France par mes talens , tandis que je n'avais été que l'instrument aveugle de la Providence [ui en avait arrêté la destruction. La Fayette , devenu le chevalier de la constitution, après en avoir été le chef, ne voyait que le danger auquel elle avait été exposée et auquel elle avait échappé pour le moment ; il ne connaissait pas les forces et les ressources de l'ennemi qui l'attaquait , qui devait le détruire un jour ; et il était plus occupé à se garantir des royalistes qu'à ne pas

The text on this page is estimated to be only 21.24% accurate

170 MÉMOIRES Du MARQUIS DE BOUILLE. valent rien ^
que d'écraser les jacobins ses véritables, et ses plus formidables ennemis. .
La ville de Metz y ainsi que la province , était dans l'enthousiasme de
l'événement de Nancy; les troupes suivaient l'impulsion du peuple , et j'étais
parvenu au plus haut degré de popularité. Je finis décidai^ peu de jours après
mon retour à Metz, à faire la tournée de mon commandement pour connaître
les dispositions du peuple et de l'armée ^ et juger de ce qu'il me serait
possible de faire en faveur du roi . La veille de mon départ^ je reçus la lettre
suivante de La Fayette^ par un de ses aides-de-camp^ le même qu'il m'avait
envoyé lors de l'affaire de Nancy y homme très-fin y très-adroit y que je
regardais comme l'espion de son général y et en qui je n'avais ni ne
pouvais avoir confiance. Un me pr

The text on this page is estimated to be only 18.27% accurate

CHAPITRE IX. 171 e rend .auprès de vous, mon cher cousin, pour rous présenter notre adresse aux gardes nàtkmales Idi ont servi sous vos' ordres^ et que nous vous prions de vouloir bien indiquer « Je m'en rapporte à lui pour vous donner des nouvelles de ce pays-ci ; gardez-le quelque temps, il vous sera utile. Nous sommes au BBÎlieu des intrigues , des ambitions , des amours {tfopres : j'ai tâché de rallier les partis autour de quelques principes certains-y qui fisisèht connaître QfctteAcBt crpnous en sonmie» et

Di 172 MEMOIRES DU MAUQUIS DE BOUILLE. UDS des principaux rebelles pris les armes à la main à Nancy y afin de faire un exemple qui en imposât au peuple et à Tannée y ce que je ne pus obtenir. Le sujet de ses plaintes sur la division qui régnait dans le parti constitutionnel démocratique de FAsséiiH blée y provenait de ce que les Lameth et leurs amis avaient abandonné son parti et s'étaient jetés dans celui des jacobins. Leur objet était de forcer La Fayette à quitter sa place de commandant-général des gardes nationales y et d'y placer quelque-uns de leurs partisans. Son aide-de-camp Desmottes avait des lettres circulaires pour les municipalités y pour les chefs des gardes nationales et. pour les présidents des clubs. Ceux-ci n'avaient pas encore déclaré* l'opposé ouvertement^ dans la plupart des provincesi leurs principes de jacobinisme et d'anarchie ; 3i étaient mêlés de constitutionnels et de jacobins* Ces derniers cependant dominaient; ils mettaient autant d'art et d'audace dans leur conduite , qu^ les constitutionnels mettaient de maladresse et de faiblesse dans la leur ; et dans les troubles- de cette |l espèce y les plus hardis et les plus scélérats finissent toujours par être les maîtres. L'hydre du jacobinisme avait caché sa tête ; son parti était encore faible dans l'Assemblée y nationale et s'^y montrait peu; mais dans Paris il attaquait ouvertement La Fayette qui ^ plein de confiance dans son année parisienne, et fier d'avoir fait fuir le duc d'Orléans son chef pendant quelque temps , le méprisait , et cette sécurité l'a perdu.

CHAPITRE IX. 175 Dans ma tournée des provinces frontières , je remarquai que les membres des départemens y composés de nobles et en général de propriétaires^ étaient royalistes ^ sans oser déclarer leur opinion : ils étaient en Alsace^ en Lorraine et en FrancheComté. Les principaux membres prirent confiance « moi, me le témoignèrent et m'assurèrent qu'ils feraient tout ce que je désirerais pour le retour de l'autorité légitime. Ainsi y sur neuf départemens ^ contenait la frontière que je commandais , six étaient entièrement dans mes principes et à ma disposition; mais leurs fonctions ne s'étendant que sur l'administration y et n'ayant aucun rapport avec la police y ils n'avaient que très-peu d'influence sur le : peuple dirigé par les clubs et les municipalités en rivalité avec les premiers^ qui étaient regardés comme - 4st% aristocrates. Dans les provinces de l'Alsace et de la Lorraine, dite allemande, il y avait beaucoup de loyalistes par principe de religion. La première était divisée entre les catholiques et les luthériens, qui se haïssaient, mortellement. Quoique ceux-ci fussent les moins nombreux, ils étaient les plus forts, étant plus remuans et soutenus par le parti constitutionnel et par les jacobins, ce qui rendait timides les premiers qui étaient alors attachés au roi et à l'ancien gouvernement. Les troupes, dans toutes les provinces, étaient dès lors rentrées dans l'ordre et soumises aux lois de la discipline militaire ; mais tous les régimens d'infanterie française étaient attachés à la constitu

iy4 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. tioQ, OU plutôt
à la révolution : ils n'obéissaient au roi que comme en étant le chef ^ et à
leurs officiers moins qu'aux municipalités y et aux chefs des clubs qui en
disposaient encore davantage, mais qui dans ce moment ne cherchaient pas
à les corrompre ^ attendant une occasion plus favorable . Dans la grande— part
des corps y des soldats avaient des correspondances avec les principaux
membres de l'Assemblée constituante, qui entretenaient parmi eux des
« secrets auxquels ils obéissaient aveuglément et qu'ils dirigeaient leur
conduite. Ainsi que je Fai dit, les troupes étrangères et la grande majorité de
la cavalerie ne reconnaissaient guère que le roi. En général, le peuple était
constitutionnel, la populace jacobine; il y avait très-peu de royalistes,
excepté les nobles , le clergé , les anciens magistrats , et presque tous les
officiers de l'armée, qui avaient perdu leur considération et la confiance de
leurs soldats. Pendant mon voyage dans ces provinces , j'avais reçu la lettre
suivante de La Fayette : « Paris le 3 octobre 1790. » Je ne vous rends pas
compte de vos commissions, mon cher cousin , puisque vous en recevrez une
très-détaillée ; il n'y a qu'un article bien arriéré, c'est l'organisation des gardes
nationales. L'Assemblée sent qu'il est urgent de s'en occuper, mais elle
trouve le travail délicat à faire, et tous les jours elle le demande, sans avoir
une forte envie qu'on le lui donne , de manière que d'autres objets

The text on this page is estimated to be only 27.84% accurate

CHAPITRE IX. 175 passent de yaii4; , et nommément l'impôt dont on va è^ccaper sans relâche : je suivrai y le mieux que je pourrai^ Taffaire des gardes nationales. M Vous connaissez la procédure y le rapport et le éétretde l'Assenjbée sur l'affaire du 6 octoï>re (i). Le parti d'Orléans cherche à me compromettre et même à m'attaquer ; on fabrique un mémoire ^ on paye des motionnaires et des libellistes ; le prince s'exerce à casser des crafs à coups de pistolet. De tout cela, je pense qu'il ne sortira rien de bien forn&dable , surtout si le roi passe plus de temps à Paris, pour déjouer les intrigues sur le bruit absurde de son départ ; j'imagine que toute cette discussion wr le 6 octobre , produira un effet bien défavorable. (1) On instruisit l'affaire du 5 octobre^ par-devant le cMtelet fc Paris, que l'Assemblée constituante avait établi cour souvelaifie y pour juger les crimes de lèze-nation ; nouveau genre de «lime qu'on avait inventé , et qui fut substitué à celui de lèzemajesté. Le châtelet , qui avait toujours eu une grande réputation lbus l'ancien régime , instruisit cette affaire avec beaucoup de soin et d mtégrité , malgré les intrigues de Mirabeau, du duc d'Orléans et de son parti : il est vrai qu'il avait l'appui, de -La Fayette qui soutint ce tribunal, dans le- travail de cette procédure, avec beaucoup d'énergie et d'activité. Mais le cbâtelet ayant présenté à l'Assemblée le résultat de sa procédure , par laquelle il déclarait que deux membres de TAFis^mblée , le duc d'Oriéans et Mirabeau , devaient être décrétés ; alors ceux-ci eurent le crédit de Êûrejciemettre l'instruction de ce procès entre les mains du comité des reclUercbes de l'Assemblée dont ks membres étaient dévoués au duc d^Orléans tt à Mirabeau , et cette affaire n'eut poi|ât de suite *. M. de B. * Consultez les Mémoires de Ferrières , tome I. (Note des nouu. édit.)

176 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. »

L'accélération des travaux de r.^sseniblée est plus utile que jamais : jeregardaïs la réunion du parti populaire comme un moyen de finir vite et mieux, que dans toute autre hypothèse , pourvu quoniut convenu de principes certains^ nommément sur l'administration et sur toutes les fonctions du pouvoir exécutif; mais les haines et les amours-propres s'y opposent. J'ai reconnu^ dans mes conversations avec les chefs des clubs y que leurs idées sont bien plus rapprochées que leurs sentimens ; je ne vais dans ce moment ni à l'un ni à l'autre y restant avec mes amis ^ recevant tout le monde , et soutenant tous ceux qui sont pour la liberté ^ la constitution et Tordre public. On a formé un comité de révision , dont les travaux influenceront presque entièrement sur la rédaction de la consitution ; il est bien important qu'il fasse une bonne séparation des principes et des articles vraiment constitutionneb d'avec les décrets réglementaires , et tout ce qu'on donnera à réformer aux législateurs. Si ce comité s'entend bien y il peut faire un travail d'autant plus utile qu'il est composé de membres des deux partis populaires, et qu'il en passeraitplus vite à l'Assemblée. » Bonjour^ mon cher cousin; donnez-moi vos ordres sur toutes les commissions que vous aorec à faire y pour nous mettre en état de nous défendre de tous nos voisins : j'ai le plaisir de vous apprendre que les aristocrates vous ont retiré leur incommode amitié, depuis que vous avez sauvé la patrie à Nancy.

CHAPITRE IX. ly^ » Agréez^ mon cher cousin^ ma tendre et fidèle amitié. Les jacobins, furieux que leui-s projets eussent échoué , particulièrement à Nancy , excitèrent la populace de Paris contre La Fayette, contre le ministils de la guerre et contre moi; elle demanda Bos têtes , et M. de La Tour-du-Pin eut bien de la peine à garantir la sienne. L'Assemblée, soit par %s intrigues du duc d'Orléans, soit par la crainte

f^8 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. a^aît été fait récemment par le comité militaire de l'Assemblée , et qui opposait les plus grands obstacles au maintien de la discipline , par rétablissement d'un jury, auquel devaient être soumis tous les jn* gements concernant les délits militaires , ce qui ôtait aux chefs toute leur autorité et aux Ipiis toute leur activité. Il s'agissait aussi y ainsi que je l'ai dit, de faire punir les premiers moteurs de l'insurrection de Nancy, parmi les soldats et parmi le peuple; et enfin de faire un règlement pour la constitution et l'organisation des gardes nationales , qui en fixât la composition , le nombre , le service et les fonctions , et qui permit en même temps de désarmer le reste du peuple et la populace qui, étant en armes- dans toute la France , menaçaient et troublaient même l'ordre et la tranquillité publique. C'était le sujet de la lettre que j'avais écrite à M., de La Fayette , ainsi que de plusieurs autres précédentes ; mes réclamations et mes demandes ont été sans effet. On voit par cette lettre de La Fayette , qu'il commençait à être tracassé par le parti du duc d'Orléans et par les jacobins. A la tête de ses ennemis étaient Mirabeau , les Lameth, plusieurs des principaux démocrates de l'Assemblée , et beau-coup d'autres factieux dangereux par leur audace, leurs intrigues et leurs talents. Depuis la fédération

■^■/: CHAPITRE 10 t^Cf dance fut moins active par la suite y et je ne cite-^ rarplus que deux de ses lettres. J'ai cru que son aide-de-camp Desmottes , qui m'avait accompagné dans mes tournées, avait pu deviner mes vrais sens-» timens et l'en avait instruit. D'après la situation des provinces que j'avais parcourues 9 la disposition du peuple, des autorités constituées et de l'Armée ; d'après la position mal-heureuse du roi et de la famille royale, dont chaque jour on raccourcissait la chaîne , je l'entrevis | Jus qu'une seule ressource, non pour rétablir l'ancienne monarchie (il n'était déjà plus temps) , mais au moins pour en sauver quelques débris , rendre au roi sa liberté , une partie de sa dignité et quelques lambeaux de son autorité. Ce moyen était d'engager l'empereur, son allié , de faire avancer quelques troupes sur la frontière ; et il le pouvait d'autant plus , qu'il venait de consommer la soumission des Pays-Bas où il avait alors une armée. Il aurait réclamé les droits des princes allemands possessionnés en Alsace et en Lorraine, qui avaient été violés par les décrets de l'Assemblée , ce qui aurait servi de prétexte aux mouvemens de ses troupes et à ses hostilités qu'il aurait annoncées : j'en aurais eu un pour rassembler une armée composée des meilleurs régimens, bien persuadé que, dans cette circonstance ^ on^ n'aurait pas osé en confier le commandement à un autre qu'à moi , ayant alors la confiance des gardes nationales et des peuples des frontières. J'aurais fait présenter lui-même l'adresse par ta*

■»..• 180 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. les
département de ces provinces, pour demander à l'Assemblée que le roi vînt
se mettre à la tête de son armée pour dissiper, par sa présence, l'esprit de
licence et d'indiscipline qui régnait parmi les soldats : je l'aurais demandé
moi-même et je l'aurais fait demander par les troupes. Une pareille adresse
aurait pu difficilement être rejetée , étant appuyée par les principaux
membres du côté gauche et par Mirabeau lui-même , qui avait déjà fait
proposer ses services au roi , si on voulait les payer (i). Ils furent refusés
alors , acceptés depuis, mais trop tard , ainsi qu'on le verra par la suite de
ces Mémoires. Une fois le roi à la tête de son armée , il eût été facile de lui
attacher les soldats , tous les officiers lui étaient dévoués ; il aurait joué le
rôle de pacificateur aux yeux de la nation. On aurait pu réveiller le
mécontentement d'une partie du peuple, qu'avait occasioné récemment le
traitement rigoureux qu'on avait fait au clergé , la persécution commencée
contre les prêtres , et principalement (i) Mirabeau , en cherchant à susciter
des troubles en France, n'avait d'autres vues que de se rendre nécessaire et
de se faire rechercher par la cour ; mais il était grand partisan de la
monarchie: on peut en juger par son opinion concernant les grandes
questions qui y étaient relatives. Dans celle du veto, il fut pour le veto
absolu , tandis que M. Necker proposait le veto suspensif; à sa place celle du
droit de la paix et de la guerre , il fut pour l'accorder entièrement au roi ; il
opina pour l'inviolabilité du monarque et l'hérédité de la couronne dans la
maison régnante. M. de B.

" CHAPITRE IX. 181 contre les curés , à l'occasion du serment exigé d'eux; mécontentement qui était plus grand sur les frontières que partout ailleurs , les peuples y étant plus religieux. Si , ce que je ne pouvais croire, on ne permettait pas au roi de se mettre à la tête de son armée , dont la constitution l'avait déclaré le chef suprême , au moins sa position n'en était pas plus mauvaise, et il n'était pas compromis. Je roulais ce projet dans ma tête; je l'avais communiqué à des membres principaux des départemens qui l'avaient approuvé, qui m'avaient promis leur assistance et assuré de leur entier dévouement, quand le roi m'envoya M- D'Agoult, évêque de Pamiers , avec la lettre suivante , écrite de sa main , pour l'accréditer auprès de moi : « Saint-Cloud , le 3 octobre 1790. . » J'espère que vous continuez à être content de votre position avec les troupes dans ce moment-ci ; je saisis avec plaisir les occasions de vous renouveler l'assurance de tous mes sentimens d'estime pour vous. » L'évêque de Pamiers me fit le tableau de la situation malheureuse de ce prince et de la famille royale, situation qui ne m'était que trop connue , et que la rigueur et la dureté de La Fayette , devenu leur geôlier, rendait de jour en jour plus insupportable, M m'assura que le roi avait une confiance entière en moi y dont il allait me donner la plus grande preuve, eh me communiquant de sa part le projet

The text on this page is estimated to be only 29.77% accurate

1; l8a MÉMOIRES DU MARQUIS D~~£~~ BOUILLE. qu'il avait de sortir de Paris y et consëquemment de sa prison ; de se retirer dans une des places frontières de mon commandenient , à mon choix ; de réunir auprès de lui les troupes , ainsi que ceux de ses sujets qui lui étaient restés fidèles ; de chercher à ramener le reste de son peuple égare par des factieux, et de s appuyer du secours de ses alliés y si les autres moyen\$ qu'il emploierait pour rétablir l'ordre et la paix ne suffisaient pas. Je le priai d*assurer le roi de ma fidélité et de mon dévouement absolu à sa personne , qui m'avaient jusqu'ici fait vaincre la répugnance extrême que j'avais à rester en France au milieu de troubles | du désordre et de l'anarchie qui y régnaient; mais je lui objectai que cette démarche était bien dangereuse et très-hasardée ; que , si elle ne réussissait pas (et le succès en était très-douteux) , elle perdrait le roi ainsi que la monarchie , sans aucune ressource. , et qu'elle exposait ses jours : je lui représentai que j'avais acquis y depuis peu y un tel degré de popularité y même dans l'armée ^ que je pouvais lui rendre les plus grands services, sans employer des moyens dont l'effet était incertain. Enfin je lui parlai du plan que j'avais formé et que j'ai rapporté. Il m'assura que l'empereur Léopold, ainsi que les autres alliés du roi , exigeaient sa sortie de Prusse et l'entière liberté, avant (que de faire aucune disposition en sa faveur. Je.4; j'eus plus, alors ^% me résigner ^t à obéir» C^ne .l'exécutif 4f{ <> Ce projet ne devait avoir

The text on this page is estimated to be only 28.86% accurate

V ^ CHAPITRE IX. 185 lieu qu'au printemps prochain , le roi me laissait tout le temps d'en préparer les moyens et de lui en soumettre les dispositions ; il fut convenu en même temps que j'entrerais dès ce moment dans une correspondance en chiffres avec lui par une voie tierce et sûre. Cette correspondance a duré pendant huit mois avec une grande activité, sans avoir été jamais interrompue^ sans qu'aucune lettre ait été interceptée ni perdue, et sans qu'on en ait eu le soupçon. Il serait sans doute bien intéressant de pouvoir rapporter ces lettres dans lesquelles le roi m'ouvrait son cœur sur sa situation , sur ses malheurs et sur ses projets, qui n'avaient coûté pour objet que le rétablissement de la paix et de la tranquillité de son royaume, aux dépens de son autorité et de ses jouissances personnelles; ne se proposant d'employer la ressource des armes que quand celle de sa bonté aurait été épuisée : mais l'importance de cette correspondance m'a contraint, pour la sûreté du roi, d'en brûler toutes les lettres à mesure que je les recevais , retenant seulement par cœur les objets essentiels qui y étaient contenus. Cependant j'avais, dans ce moment, une très-grande force ; les gardes nationales , les troupes , non-seulement à Metz , mais dans les différentes provinces de mon commandement, me témoignaient de l'affection et me montraient une grande confiance ; j'étais très-bien avec toutes les autorités constituées. Je remarquais un grand change

■^ » 184 MÉMOIRES DU MABQtfIS DE BOUILLE. ment en bien dans ropiui'on publicpie ; il ne fut que momentané : le principe en était la destruction des trois ordres , la constitution civile donnée au clergé y le serment exigé des prêtres, qui avait, ainsi que je l'ai dit, engagé un grand nombre de curés à quitter leurs paroisses , où ils étaient remplacés par de mauvais sujets l'écume de cet état, n'inspirant que du mépris et indisposant le peuple principalement dans les campagnes. A ces causes se joignait le peu de confiance qu'on commençait à avoir dans l'Assemblée , dont le résultat des travaux ne présentait que le désordre et l'anarchie, portés à un degré qui devenait inquiétant pour tous les propriétaires en général , et qui ne pouvait plaire qu'à la portion très-nombreuse du peuple, qui n'avait rien à perdre et qui espérait au contraire gagner dans une révolution. La puissance de La Fayette , ainsi que je l'ai également dit , déclinait, son crédit diminuait chaque jour; le club des jacobins à Paris, influencé et dirigé même par Mirabeau et les Lameth (i), n'était occupé qu'à le détruire , et se réunissait au duc d'Orléans qui avait une vengeance terrible à exercer contre lui : l'ambition seule guidait les premiers ; ils vou(1) Les Lameth s'étaient alors séparés de M. de La Fayette ; ils ô*étaient réunis ausT jacobins qu'ils dirigeaient ; mais ils s*en séparèrent ensuite pour former le club des Féuillans , oii ils rassemblèrent en quelque manière la bonne compagnie des jacobins dans la foule desquels ils rougissaient de se mêler, et qui devinrent euimêmes kurs ennemis ; qui les persécutèrent et les détruisirent

CHAPITRE IX. 185 Êent forcer La Fayette à quitter son
commandeetot de la garde parisîeane , et en disposer pour IX et pour leurs
amis. Les jacobins avaient aban>nné, pour un temps, leur plan
désorganisateur ,)ur ne s'occuper qu a combattre et à détruire le îros de la
constitution. Alors Robespierre, Danton , Brissot ,
Marat^Caille^Desmoulins , ne jouaient que des rôles subalmes; le premier
seul était membre de l'Assemée , où il était sans considération et sans crédit
, aisoù il annonça, dès le premier jour, le sysme de république qu'il parvint à
établir, et dont devint le chef et le tyran. Les autres écrivaient)ur l'un et
pour l'autre parti; quelques-uns même , ais pour un moment, entre autres
Danton et Caille-Desmoulins , avaient été achetés par la cour; ce qu'il y a de
particulier, le roi donnait sur la ite civile quelque argent à La Fayette, qui le
flat^itde lui procurer des partisans, mais qui répanlit cet argent sur la plupart
de ces écrivains, plutôt)ur se soutenir lui-même que pour servir la cause i
roi. Car au lie a de s'attacher au monarque , ainsi l'îl l'eut dû, et d'augmenter
son autorité et sa force iv celle de la constitution même dont le roi était
ïclarélechef, etquil désirait sincèrement , il ne lerchait qu'à lé dépouiller de
l'apparence de soutntôt après. Les Lameth parvinrent à avoir plus
d^influence sous ministre Duportail , que M. de La Fayette qui lui avait &it
oblir sa place. M. de B. 'S

The text on this page is estimated to be only 18.21% accurate

f 186 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. véritable qui lui restait , à le dégrader^ à resserrer sa prison et à lui en rendre le séjour plus insupportable et plus amer. Loin de se réunir à moi ^ dont Texistence s'était beaucoup accrue , quoique passagèrement, sa jalousie redoubla sa méfiance ; aussi seulement il s'en détacha, mais il ne fut plus occupé que de me détruire : il y parvint comme on le verra. ail Si n II

The text on this page is estimated to be only 17.87% accurate

CHAPITRE X. Il y a eu une proposition faite au roi pour l'exécution de son projet de se retirer dans une ville frontière. «— Jalousie de La Fayette et des principaux membres de l'Assemblée contre moi : je suis obligé de résigner mon commandement d'Alsace. — Propositions qui ne pouvaient faire Mirabeau ; son plan pour sauver le roi et la monarchie ; inquiétude de La Fayette à ce sujet. — Mort de Mirabeau, — Changement dans les dispositions du peuple et de l'armée ; causes de ce changement. Mais les premiers jours de novembre, j'écrivis une première lettre en chiffres au roi, relativement à son projet de se retirer dans une ville frontière; je pris la liberté de lui représenter la conséquence de cette démarche,

188 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. voyageurs; ce qui rendait le peuple moins soupçonneux y et les municipalités , ainsi que les clubs, moins méfians , par le mouvement continuel de voitures qui passaient sur cette route. Je pouvais y joindre le roi^ s'il le jugeait à propos. Besançon était à quatre-vingt-dix lieues de Paris; le peuple y était alors assez bon, la garnison était bonne aussi^ et j'aurais pu la rendre meilleure encore en y plaçant des régimens étrangers, et particulièrement des Suisses. La Franche-Comté venait d'être réunie à mon commandement : cette ville avait d'ailleurs l'avantage d'être près de la Suisse qui, par les derniers traités que les Gantons avaient faits avec le roi , s'était engagée à lui fournir vingt^ quatre mille hommes de troupes à la première réquisition. . i Montmédy était à soixante-dix lieues de Paris," sur l'extrême frontière , à un mille du pays autrichien , à seize de Luxembourg , qui pouvait être d'une grande ressource. Il y avait un camp très-bon | à prendre pour un petit corps de troupes , sous la forteresse qui, quoique très-forte, était très-petite , n'exigeait qu'une garnison faible , et ne retournait pas de population. Le roi choisit Montmédy, et il m'écrivit qu'il s'arrêtait au choix de? cette ville. Il m'ordonna de faire pendant l'hiver tous les préparatifs pour y rassembler au printemps^ un, corps d'armée , ainsi que tout ce qui > pouvait y être relatif. D'ailleurs il me répéta que, l'exécution de son projet étant encore éloignée^ j'aurais

CHAPITRE X. 189

out le temps de m'y préparer , de faire les dispoitions et de les lui coimunique. A la fin d'octobre, La Fayette, les chefs des [acobins , et même les ari&tocrateg de rAssemblée se réunirent pour faire renvoyer les ministres du roi ; les premiers employèrent les moyens ordi-Daires; on excita la populace, ou fit des motiojis à rAssemblée , soutenues par les tribunes. Lcfs orateurs du côté droit élevèrent même la voix contre eux; ils ne trouvaient pas sans doute leur loyalisme assez pur; ils étaient cependant les bonunes les plus propres aux circonstances, et qui pouvaient le mieux servir le roi dans la situation Qialheureuse où ce monarque se trouvait; mais ils crurent lui donner une marque de leur attachement, BQ donnant tous leur démission, et en quittant leiurs places, a l'exception de M. de Montmorm, l|iinistre des affaires étrangères, ami de La Fayettej^ esclave de la révolution, serviteur de la constitution, flattant tous les partis sans être attaché à aiucun. Ils furent remplacés par des hommes que e ne connaissais pas , choisis par les jaco^binç et. Mtr les constitutionnels (i). La Fayette dirigea, je)ense , le choix du ministre de la guerre, qui fut m M. Duportail, ancien of&cier du génie, qui r.i (1) Parmi les nouveaux ministres , il y en avait cependant quell|ies-uns qui étaient des hommes fort honnêtes , tels que M. de Pleurieu et M. de La Porte ; et par la suite il y ea out encore plufiftors autres. M. de B.

The text on this page is estimated to be only 27.97% accurate

tgo kâMOitiES DU liAUQuiâ liB tomthâi «yait servi avec lui pendant la guerre d'Amériqde^ et qui paraissait lui être fort attaché. Je n^àvtb jamais eu aucune relation avec lui, et ne le connaissais même pas. M • Necker avait dé]k quitté le vA nistère et la France, honteux! , humilié , n*ayantlif confiance d aucun parti. J'eus beaucoup de i*8gret , côiinne on dditTitiUK g(ner, de la retraite de M. de La Toui'-da-PiDf tout m était possible avec! lui , et impossible avec vu autre qui n aurait pas eu les mêmes principes y k même confiance en moi, lii obtenu la mienne; mes regrets augmentèrent encore, quand je connoSi pat* la conduite de son successeur, quel était l'homme avec qui j'allais avoir affaire , et que je k vis servir les constitutionnels par principe , les ja* cobins par politique, et se conduire uniquement d'après son intérêt. La Fayette , vivement attaqoff dès lors par les jacobins , cherchait à ménager ce Ctinemis forrnidables qui n'étaient occupés qu'à \é détruire ; ii dirigeait toujours sa force et employant leè grands moyens de puissance qu'il avait encart conservés, contre le roi et les royalistes qui ne pOtt* Vaient plus lui nuire , mais qui pouvaient an cao* tfairele servir. Dans la position où j'étais, je le pouvais et je l'aurais fait, s'il eût voulu à la fin êtrtf taisonnable : mais dès qu'il put disposer du ministre de la guerre , il ne fut plus occupé qu'à diminuer ttiaforce età l'atténuer. Effectivement, peu de jours après , le roi me prévint par une lettre particulière, que sur les représentations qui avaient été faites par

j'ai Vayette et les principaux membres du côté gauche le VAssemblée, on voulait restreindre l'étendue des pouvoirs qui m'avaient été donnés et me retirer ce honneur de faire mouvoir, par ma simple autorité toutes les troupes dans les provinces de mon commandement y sans attendre des ordres du gouvernement* Il m'était de la plus grande utilité, dans le cas d'un grand événement, de pouvoir disposer des troupes et d'avoir la faculté de rassembler un corps d'armée, si je le jugeais à propos. Le roi, cependant, ne demandait si j'y mettais une grande importance* Je lui fis sentir et le priai instamment de faire tous ses efforts pour me conserver un des plus grands moyens que j'eusse pour le servir; mais il me répondit peu de jours après, que sa résistance «irait être vaine, par l'opiniâtreté qu'avaient mise le ministre et La Fayette. Il me fut donc défendu, l'ordonnement du roi, de faire changer de garnison aux Hymens et de les déplacer sans un ordre particulier du gouvernement. Cependant je conservais encore ma popularité parmi le peuple et les troupes, et je jouissais de la plus grande tranquillité à Metz et dans toutes les parties de mon commandement : les municipalités avaient conservé leur crédit sur les soldats; je m'entendais assez bien avec elles, et les clubs avaient cessé de les remuer. A la fin de janvier 1791, le roi m'écrivit qu'il espérait pouvoir effectuer son départ de Paris dans le mois de mars ou d'avril, de lui indiquer la route

192 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. qu'il devait prendre pour aller à Montmédy, et de lui faire part de mon plan de dispositions y pour le fixer, quand je le lui aurais présenté. Je lui mandai qu'il y avait deux chemins qui conduisaient de Paris à cette forteresse ; l'un par Reims et Steaay^ qui n'offrait sur«la route que très-peu de grandes villes qu'il était important d'éviter; que l'autre passait par Châlons et Sainte-Ménéhould, Vareones ou Verdnn, ville de guerre d'autant plus dangereuse que la garnison , le peuple et les municipalités en étaient détestables : pour éviter cet inconvénient, qu'il devait alors prendre la route de Varennes, où il n'y avait point de chevaux de poste, ce qui en était un très-grand. J'engageai en même temps le roi à demander à l'empereur qu'il fît marcher un corps de troupes sur la frontière de Luxembourg, auprès de Montmédy, afin d'avoir un prétexte pour en rassembler un de mon côté , pOiT faire tous les préparatifs nécessaires pcTur le caïnp que je comptais y former, et en même temps pour lui donner un point d'appui quand il y serait arrivé. Sa Majesté me manda , peu de temps après^ qu'elle choisissait le chemin de Varennes pour éviter Reims où elle avait été sacrée, et où elle était plus connue par le peuple ; elle me mandait qu'au surplus , elle avait une promesse formelle de l'empereur de faire lyiarcher un corps de douze à quinze mille hcnmes à sa première réquisition (i). Je ■ — I _ _ ■ - ■ . «1 1 — * (1) Le roi y qui avait beaucoup lu Thistoirc , et qui , dans la révolution j lisait de préférence celle d'Angleten'e^ avait remarqué

CHAPITRE X. igS n'ai jamais su quel parti le roi aurait pris à Montmédy, et quelle aurait été sa conduite à l'égard de l'Assemblée dans une circonstance aussi difficile. Quiconque a connu le caractère religieux du roi, ne peut douter qu'il n'ait eu, en prêtant son serment, l'intention de l'observer scrupuleusement et d'exécuter les lois qu'il renfermait. Tel était aussi mon dessein lorsque par sa volonté expresse j'eus prêté le mien, malgré ma répugnance extrême. Mais cette constitution était alors si imparfaite ; «lie n'était pas achevée : elle devint de jour en jour plus vicieuse et impossible à maintenir et à exécuter; les événemens l'ont prouvé. D'ailleurs les constitutionnels étaient presque tous des intrigans et anarchistes par principes, et on ne pouvait même être fidèle à leur constitution, qu'en se mettant en défense contre les intrigues des uns et des autres: alors on devenait leur ennemi, et le respect, ainsi que l'attachement pour le roi, étaient un crime à leurs yeux, quoiqu'ils fussent commandés par leur théorie constitutionnelle. On doit juger, si la position du roi était embarrassante et pénible, comI>ien la mienne était fâcheuse; et ce que devait que Jacques Second avait perdu sa couronne pour avoir quitté son royaume, et que la sentence de mort rendue contie Charles P', avait ëtë motivée sur ce qu'il avait fait la guerre à ses sujets. Ces réflexions qu^il a souvent communiquées, lui ont donné une trèsgrande répugnance pour sortir de France, pour se mettre à la tête de ses troupes y 6u pour les Ikire a^r contre ses peuples révoltés. M. de B. i3

194 MÉMOIRES DD MARQUIS DE BOUILLE. souffrir un homme d'honneur^ obéissant a sa cons* cience et à ses devoirs y sans cesse en opposition avec ses principes , ou dans une attitude forcée vis-à*vis de la multitude et des factieux de tous les partis^ qui appelaient perfidie tout ce qui contrariait leur folie ou leur scélératesse* • Je devais donc supposer que le monarque , après avoir recouvré sa liberté^ aurait calculé sa conduite sur les dispositions du peuple et de l'armée , et qu'il n'aurait employé la force que danâ le cas où il n'aurait pu faire un arrangement convenable avec l'Assemblée 9 dont plusieurs membres prin*cipaux y à la tête desquels étaient Mirabeau , Du* port y même les Lameth y le désiraient y sentant tous les vices de leur constitution y qui menait à la république qu'ils ne voulaient pas^ et à une anarchie qu'ils craignaient. La plupart convenaient n'avoir eu aucun plan dans l'édification de leur gouvernement: qu'ils avaient été entraînés , malgré eux y au--delà du but. Mais c'était le club des jacobins qui maîtrisait l'Assemblée : alors il avait repris tout son ascendant: le duc d'Orléans^ qui le diri-* geait, suivait l'exécution de son plan désorgani*sateur; il attaquait plus vivement que jamais La Fayette , qui était pressé à Paris par ce parti. Un grand nombre de constitutionnels de l'Assemblée cherchaient à sortir de la position dangereuse où ils se trouvaient. Mirabeau lui-même avait enfin été acheté par le roi^ qui une fois arrivé sur la frontière ^ à la tête d'une partie de ses troupes ,

The text on this page is estimated to be only 18.21% accurate

CHAPITRE H. 195 soutenu par les amis de ses ancêtres 9 aurait pu entraîner par lui la majorité de l'Assemblée à un accommodement raisonnable, qui aurait produit, une réforme nécessaire dans la constitution ; et si ce prince avait exécuté son projet alors, il y levait encore quelque ressource pour le trône, ainsi qu'il le royaume de l'état affreux où ils étaient, et pour parvenir à un meilleur ordre de choses . Mais on verra que les circonstances changèrent entièrement jusqu'au moment de l'exécution de son projet ; et ce qui était possible au mois de janvier 1791 ne le fut plus au mois de juin. Le roi m'écrivit que j'excitais beaucoup de méfiance dans les différents partis et particulièrement la jalousie de La Fayette; qu'on voulait soustraire l'Alsace de mon commandement et donner celui de cette province au général Lukner : il en paraissait fort alarmé. Je lui mandai que, dans l'impossibilité où je croyais qu'il serait de me consacrer ce commandement , il était convenable que je prévinsse les ordres qui me seraient donnés incessamment en m'en désistant de moi-même; mais qu'il devait insister pour placer à la tête de cette province quelqu'un dont je pusse disposer. Je lui désignai M. Gélb, lieutenant-général qui liait d'Alsace où il habitait (i). Indépendamment de ses services militaires, il était un homme de bien, et d'une grande capacité. (1) Le général Gélb a été tué en 1795 à l'armée de Condé , âgé de soixante-dix ans. L'Assemblée nationale fit casser les deux départements d'Alsace et tira de ceux de France et de Comté, pour cause de royalisme. M. de JB9 i3*

196 MEMOIRES DU M^A.BQUI\$ DE BOUILLE. ses talens militaires (étant un des meilleurs offi[^] ciers-généraux de notre armée, quoique précédemment ignoré de la cour), c'était un homme d'une grande probité, dévoué au roi et à la monarchie, et dont j'avais la confiance entière. Je suppliai donc le roi d'insister le plus qu'il lui serait possible pour qu'il n'en fût point nonuné un autre que lui : il m'approuva et me le promit. J'écrivis aussi au ministre de la guerre, et je le prévins que l'étendue de mon commandement m'empêchait d'en remplir les devoirs ; que lorsque je l'avais accepté , la situation de l'armée , en insurrection dans tout le royaume , et principalement sur les frontières, était si critique , que je n'avais pas crude[^] voir le refuser : que c'était un sacrifice que j'avais fait aux circonstances pour servir le roi et la nation; mais que n'étant plus les mêmes , et que l'ordre étant heureusement rétabli dans l'armée , et le calme" dans les provinces , je croyais pouvoir remettre le commandement de l'Alsace et de la Franche-Comté , dont l'éloignement m'énapêchalt de suivre les détails. Ma demande fut acceptée; on loua mon désintéressement [^] et on me pria seulement de conserver la Franche-Comté. J'instruisis M. de Gelb, qu'on lui proposait le commandement de l'Alsace . J'eus beaucoup de peine à vaincre sa répugnance à prendre cette place ; ce ne fut qu'à la condition qu'il y mit, que je me concerterais avec lui , que je disposerais de sa per* sonne, de ses troupes et de ses moyens pour ser

CHAPITRE X. 1797 fir le roi exclusivement. Ce prince, fut vivement pressé par le ministre Duportail et La Fayette pour nommer le général Lukner en Alsace (i) ; mais il résista constamment, et il prononça fortement sa volonté sur le choix de M. Gelb , qui fut nommé à cette place. Ainsi, quoique je ne commandasse plus en Alsace , j'y avais conservé la même influence , j'y trouvais les mêmes ressources pour les événements, et j'avais étouffé pour un moment les semences de jalousie et de méfiance que ma situation avait fait naître. Dans les premiers jours de février, le roi m'écrivit qu'il me serait fait une proposition par Mirabeau et M. de Montmorin , dont le comte de La Marck , seigneur étranger (2) , fort accrédité à la cour, l'ami de l'un et de l'autre , serait le porteur , et qu'il lui donnerait une lettre de sa main que le comte de La Marck lui avait demandée pour lui donner créance auprès de moi. Le roi m'écrivait dans ces termes : V a Quoique ces gens-là (en parlant de Mirabeau et de quelques autres personnes de cette trempe) ne soient pas estimables , et que j'aie payé le premier très -chèrement, cependant je crois qu'ils < (1) Le général Lukner a commandé, au commencement de la campagne de 1794, l'armée sur la Moselle , ensuite celle de réserve, quand Dumouriez commanda la première à l'entrée des Prussiens en Champagne. Il fut destitué après la campagne , et guillotiné peu de temps après sous Robespierre. M. de B. 4. (a) Le prince Auguste d'Aremberg. //

■ 1 rgS MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. peuvent me rendre service. Dans le projet de \ Mirabeau^ vous trouverez peut -^ être des choses j utiles ; écoutez-le sans trop vous y livrer, et faitesmoi part de vos observations. » EfleClivément , le leùdemain , 6 févtîer, M. le cortite de La Marck arriva à Metz et tne remit une lettre de la main du roi, conçue en ces termes: « Paris , le 4 février 1 791 . » je profite avec plaisir, Monsieur, de Toccasioa que m'offre le voyage du comte de La Marck à Metz pour vous renouveler les assurances de toute ma satisfaction de vos services dans les circonstances difficiles où vous vous êtes trouvé ; je ne peux que vous demander de vous conduire comme vous l'avez fait jusqu'à présent, et vous assurer de toute ma reconnaissance et de toute mon estime. » J'eus l'air, vis-à-vis du comte de La Marck 5 d'ignorer l'objet de sa mission. 11 me parla d'abord de l'estime et de la confiance de Mirabeau pour moi (je n'avais jamais vu ce fameux personnage , et je n'avais jamais eu aucune relation directe oa indirecte avec lui). Il m'assura qu'il était maintenant entièrement dans les intérêts du roi; qu'il y aurait été depuis long-temps sans les oppositions que M. Necker y avait mises. Il ne me laissa pas ignorer qtté le roi lui avait donné depuis peu six cent mille livres, qu'il lui en payait cinquante mille par mois , et qu'il lia a?ait fait eu outre des

^ CHAPITRE X. " ige promesses fort étendues y dans le cas où il lui rendrait de grands services; il m ajouta que Mirabeau avait quelque crainte de ma liaison avec La Fayette , qu'il regardait comme un des hommes le plus opposés à l'exécution de ses projets. J'assurai le comte de La Marck qu'elle était plus apparente que réelle; que dans ce moment même j'avais beaucoup à me plaindre de sa conduite à mon égard; que je n avais cherché à me réunir à lui que lorsque j'avais cru qu'il avait la volonté et la possibilité d'arrêter le mal , si ce n'était celle de faire le bien; mais que j'avais pu juger depuis long- temps qu'il ne le pouvait ni le voulait. Je lui dis que j'avais au contraire toujours pensé que Mirabeau avait le génie y le talent et le caractère qu'exigeaient de si grandes circonstances ; que si quelqu'un pouvait sauver le roi et la monarchie , c'était lui ; et que , comme c'était mon unique objet, il pouvait compter sur mes efforts pour le seconder dans, ses projets , que je le priais seulement de me faire connaître • Alors le comte de La Marck m'instruisit que l'intention de Mirabeau (stait de faire dissoudre l'Assemblée nationale et de procurer la liberté au roi par la force et la volonté de la nation même ; établissant ce principe, que les représentans du peuple a cette Assemblée n'étaient pas investis de pouvoirs nécessaires pour changer l'ancienne constitution du royaume ; ce qui était contraire aux cahiers que toutes les provinces avaient donnés à leurs députés aux états-généraux , qui n avaient

:200 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. été changés ni révoqués ; et que le roi étant privé de la liberté, il n'avait pu revêtir de son autorité les lois nouvelles qui avaient été établies. Ses moyens étaient de faire présenter une adresse par les départemens du royaume , pour la dissolution de l'Assemblée, pour la convocation d'une nouvelle, investie des pouvoirs nécessaires, et pour rétablir le roi dans un état de liberté et d'autorité convenables. Cette adresse devait être appuyée par le peuple de Paris, dont Mirabeau croyait être assuré , après qu'il aurait fait tomber les principaux factieux qu'il avait déjà dénoncés à l'Assemblée, et qui étaient pour la plupart les chefs des jacobins. Alors il m'ajouta que Mirabeau pouvait disposer déjà de trente-six départemens. Je pouvais compter sur six ; et les membres de presque tous ceux' du royaume, ainsi que je l'ai déjà dit, étaient royalistes. Il devait me remettre le roi et la famille royale à Compiègne ou à Fontainebleau, où je l'aurais environné des meilleures troupes. J'approuvai le plan ; je promis au comte de La Marck de seconder Mirabeau de tous mes moyens , et je lui dis de rassurer qu'il pouvait compter sur moi. Je fis part au roi de mon opinion sur ce projet, que je préférais à celui de sa retraite à Montmédy. Je lui conseillai d'en laisser suivre l'exécution , de couvrir d'or Mirabeau , de lui donner et de ■ lui promettre tout ce qu'il demanderait, l'assurant que ce n'était plus le temps où les gens honnêtes et vertueux pouvaient le sauver et rétablir la mo1 I

^* CriAPITRE X. ioi rchiej ceux-ci ne pouvant^ dans des
cîrconsices aussi extraordinaires , former que des vœux ptiissans : au lieu
que les mêmes Scélérats qui aient eu le talent et Tàudace de faire le* mal ^
nnaissaient seuls les moyens de le guérir , et en aient peut-être la faculté.
On sera étonné sans)ute que j'aie mis autant de confiance dans ma oduite
avec Mirabeau^ et que j'aie usé d'autant j méfiance avec La Fayette; mais
on pouvait Iculer sur l'ambition et la cupidité du premier , le le roi , une fois
remonté sur le trône, pouvait tisfaire; et il avait trop d'esprit pOur ne pas
Dtir que la reconnaissance et les bienfaits d'un onarque auquel il aurait
contribué à rendre utorité et la puissance, étaient préférables à la ^eur
populaire et au rôle passager d'un chef de rti. Au lieu que La Fayette était un
enthousiaste un fou , ivre d'amour-propre , dont on ne pouvait connaître, ni
combler la mesure : espèce d'homme plus dangereuse, surtout dans une
révolution. Vraisemblablement La Fayette eut connaissance la démarche
que Mirabeau avait faite vis-à-vis moi, car le 7 février il m'écrivit la lettre
sui^-te : «A Paris, le 7 février 1791 ^3 U y a bien long-temps, mon cher
cousin , que fce vous ai écrit, et depuis ma conversation avec tre fils, je n'ai
pas été à portée de vous donner ^ nouvelles intéressantes. Paris a été divisé
par

The text on this page is estimated to be only 29.59% accurate

. ' 303 MÉMOIRES DO - MARQUIS DE BOUILLE. des factions^ et le royaume déchiré par raHarchie^ les aristocrates enragés revent conlre-révolutioa) les prêtres y concourent par le fanatisme ; ki aristocrates modérés n'ont pas le courage de faire des sottises y mais en disent beaucoup ; les nMH narchistes impartiaux , et toutes les nuances do côté droit ^ ne cherchent qu a jouer un rôle y nea ont les moyens 9 ni au physique, ni au moral) cl seraient aussi, s'ils pouvaient être quelque dioscf des aristocrates; à gauche, vous avez un gnad nombre d'honnêtes gens qui attendent; un clubds 1789 qui se perd dans les spéculations phiksiH phiques; un club des jacobins^ dont le fond Teol*) aussi le bien , mais dont le directoire met partoot le trouble : tout cela se multiplie par les associés de la capitale et des provinces, qui malheureusement visent plus au nombre qu'au choix, et sont conduits par des intérêts et des passions personnels^ Quant aux ministres, ils sont dans la révolutioa) et n'ont de règle , après celle-là , que de céder au parti populaire, dont ils craignent les dénonciations. Les courtisans sont , comme ci^evant , bien bêtes^ bien vils , bien aristocrates ; la reine est résignée k la révolution , espérant que l'opinion changera un peu , mais redoutant la guerre ; le roi ne veut que le bien et la tranquillité, a commencer par la sienne. J'oubliais de parler de moi. Je suis violemment at« taqué par tous les chefs de parti , qui me regardent conune un obstacle incorruptible et impossible à intimider, et le premier article de tout mauvais

The text on this page is estimated to be only 26.84% accurate

CHAPITRE X. 205 Mp^^projet €st de me renverser; joignez-y deux haines ^4rèfipméritées^ les aristocrates et le parti d'Orléans y ^ (pi Si plus de moyens qu'il ne paraît en avoir; ■w joignez-y la colère des Lameth , avec lesquels j'ai H^ été lié; de Mirabeau, qui dit que je l'ai méprise; tt joignez-y de l'argent et des libelles répandus, ainsi ' } que de l'humour que je donne à ceux que j'emA pêche de piller Paris , et vous aurez la somme de ^ 'tout ce qui agit contre moi. Mais, à l'exception f dW petit nombre de têtes exaltées qu'on égare , ■ tous les honnêtes gens, depuis la partie la moins ■ aisée du peuple jusqu'à ce qui n'est pas aristocrate V wragé , sont pour moi. Je suis bien avec la garde ' Nationale , à l'exception de quelques jacobins mésestimés; car les jacobins honnêtes gens sont pour iBoi , malgré mon obstination à ne pas aller à leur déb. J'ai eu , depuis deux mois , moins de rapport que jamais avec la cour , parce que cela n'était bon k rien , et que je ne fais que ce qui peut être utile à mon pays. Mais je crains qu'on ait profité de ma négligence pour intriguer; je sais même qu'on a été au moment de les entraîner dans de grandes sottises, et qu'ils se sont arrêtés au bord du précipice, La reine est entourée si mal, les petites têtes des Tuileries adoptent si avidement les espérances , et calculent si mal les obstacles , qu'il faut craindre qu'on ne gâte cet instrument si précieux d'ordre public , et qu'on ne fasse du roi tm moyen d'ambition personnelle. Voilà la situation générale , et voici tû&s idées.

204 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. » Quelques amis ^ et nommément Emery, travaillent avec moi un plan de conduite qui coosolide la révolution établie sur de bonnes bases | la constitution 9 et ramène l'ordre public. Lestalens principaux de l'Assemblée, Mirabeau Juimême , ne pourront se dispenser de soutenir cette association , et c'est à cela qu'il est surtout propre. Voilà les tribunaux établis : la police du royaume , les jurys sont, décrétés f c'est le moyen de^fairt entendre notre voix avec force , convenance et utilité. » Vous avez accepté la < coalition . que mOB cœur et mon patriotisme vous ont offerte. VousdkÉ siez l'autre jour à un de mes amis : Si La Fayette cl moi nous nous entendions bien , nous établino» la constitution. Je mets trop de prix à votre amitié et à votre opinion , pour ne pas vous communiquer toutes mes idées ^ vous demander les vôtres; et, d'ici à quelques jours, je vous écrirai avec plus de détail. » Mon voeu le plus cher est de finir vite et bied la révolution, d'assurer la constitution sur des bases solides , d'y employer tout ce que je possède de confiance nationale et de moyens personnels^ et puis de n'être plus rien en^ France ni: dans le civil, ni dans le militaire, que citoyen actif, et, lorsqu'il, y aura guerre , votre aide-de-camp sans grade .ni commandement. ' » P. S. U y a. beaucoup de gens qui roulent dans leurs têtes de grands, projets ; mais cela^est

^ ici ijrka CHAPITRE X. 205 le fruit des petites ambitions : je vous dirai ce que * jen pense , à mesure que je les connaîtrai: ^ Quant •■^ aux honnêtes gens comme nous , il nous convient ^ d'aller tout droit à un but utile et connu; tous ces* V mystères et toutes ces intrigues ne servent que les fripons ^ comme toutes les chimères des mauvaises têtes y que leurs ennemis. » r ^ Le post-scriptum de la lettre de La Fayette en ^jftait tout l'objet ; il avait été instruit du projet de ^ Mirabeau^ et il voulait m'apprendre qu'il le con-* ftaiissait : d'ailleurs, tout ce qu'il disait dans cette lettre, qui peint son exagération, son extravagance, sécurité sur les jacobins, ses ennemis, ses projets , ses espérances , était dans son cœur et dans ta - tête; et sa constitution était une chimère qu'il snivait toujours avec la même ardeur et le même aveuglement. Il y avait effectivement, à Paris, un dub constitutionnel formé d'abord à l'hôtel de LaRochefoucauld, parles partisans de la constitution^ qui s'était étendu depuis , qui avait rivalisé • celui des jacobins de Paris , mais qui avait perdu toute sa force et toute sa considération ; tandis que , dans les provinces , les clubs réunissaient les uns et les autres, et même , comme je l'ai dit, les jacobins y dominaient. Les sottises dans lesquelles La Fayette prétendait qu'on avait voulu entraîner le roi, étaient un mouvement de contre-révolution qui avait dûavoir lieu à Lyon , excité par les émigrés qui s'étaient réfugiés à Turin, soutenu par la noblesse

The text on this page is estimated to be only 27.80% accurate

206 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. des provinces voisines y par le peuple même de la ville de Lyon^ et qui devait l'être, à ce qu'on croyait y par les troupes dont on s'était assuré les chefs. Le roi avait arrêté ce mouvement d'insurrection^* ceux qui devaient avoir lieu au mois de décembre il m'avait écrit lui-même que c'était contre mon gré, contre sa volonté expresse, et qu'il avait pris tous les moyens pour l'empêcher. Emery, l'ami particulier de La Fayette y dont il m'avait parlé souvent et particulièrement cette lettre;^ était un avocat de Metz et un des membres les plus distingués et des plus accrédités dans l'Assemblée nationale y homme d'esprit et de talent : quoique attaché à la révolution y il était im^ très-honnête homme ; il était venu passer^ le 10 août précédent y quelques jours à Metz ; nous avions^ beaucoup causé ensemble sur La Fayette y quoique 4 avec beaucoup de ménagement de ma part. Je lui avais dit qu'il était coupable y si ce n'était du bien qu'il n'avait pas fait, au moins du mal qu'il n'avait pas empêché. Il en convint, ainsi que de tous les vices de la constitution; il m'assura que l'Assemblée^ blée avait été entraînée par les factieux y sans avoir eu d'autre principe que celui de la destruction, et jamais aucun plan^ d'édification ; mais il m'assura qu'on réparerait le mal qui avait été fait. Je lui conseillai de s'en occuper promptement avec ses amis y s'il en était encore temps. Dans une de ces conversations y Emery me dit un jour : ce Mais^ >> Monsieur, qu'êtes-vous dans tout ceci? car per

CHAPITRE X. 207 il. sonne ne connaît vos opinions. » Je lui répondis : « Je ne sais ni aristocrate[^] ni démocrate; je suis * 41 royaliste obéissant à votre constitution[^] que je Il trouve détestable y parce que le roi l'a reconnue; M mais si le roi s'en détachait je l'abandonnerais Il avec lui. m Il me dit : (c Vous avez raison ; si j e* tais né gentilhomme , je penserais et j'agirais « comme vous : mais un avocat comme moi a dû R désirer une révolution et s'attacher à une constitution qui le fait sortir [^] ainsi que les siens y de [^] l'état d'avilissement où on les tenait. » * Je répondis à La Fayette la lettre suivante y dont [^] j'ai conservé la minute : mi [^] «Metz, le 11 février 1791. L.- 1[^] » Eflfeclivement , mon cher cousin , j'ai été privé Pf[^] long-temps du plaisir de recevoir de vos lettres , itt j'ai jugé que vos occupations vous avaient em|iéché de m'écrire. Le tableau que vous me faites de l'état de l'Asseifnblée y de celui des partis et des factions qui y régnerent y ce que vous me dites de l'esprit qui les dirige y est vrai en même temps qu'il est effrayant. Quelques personnes que j'ai vues ici [^]puis peu y et en qui j'ai de la confiance[^] ni'ont fait la même peinture, et M. Emery est du nombre; tontes conviennent de l'excès du mal, sans connaître le remède. Vous me donneriez quelques consolations , et vous feriez renaître mes espérances , en tn'assurant que vous vous occupez , avec M. Emery et plusieurs autres gens capables , d'un plan de

:208 MÉMOIRES du MARQUIS DE BOUILLE. conduite qui établisse et qui fonde une conslilation sur des bases solides. Mais il y a un an , ne m'avezvous pas exprimé la même volonté ? Ne m'avezvous pas assuré dès lors qu'on allait établir une , force publique , sans l'exercice de laquelle les meilleures lois sont sans force et sans vigueur? et ceh ne vous était-il pas plus possible dans ce temps-4à qu'à présent? Cependant, qu'est-il arrivé depuis cette époque ? Il s'est formé plusieurs partis cjui sont en opposition au vôtre ; les jacobins ont acquis une grande influence , et une telle supériorité, qu'il est presque impossible de les détruire, et qu'on ne peut pas calculer jusqu'où ira le mal qu'ils produiront en France ; le désordre s'est accru à Paris et dans les provinces ; les troupes , qu'on cherchait seulement à séduire, dans ce temps, par des moyem.^ i de persuasion , plus que par des moyens de corrap- ^j^ tion, ont été achetées, et ont rompu tous les liens de la discipline. Cet esprit de vénalité est tellement répandu dans l'armée, que le soldat, en général, sera à celui qui le paiera le plus; tandis que les chefs et les officiers , dégoûtés et persécutés , sans considération et sans pouvoir, n'ont plus de possi* bilité de les faire rentrer dans le devoir. La fermentation a gagné parmi le peuple, et se propsage tous les jours ; les clubs de la révolution conduisent dans ce moment les villes, dont quelques-unes sont encore retenues par la sagesse des adminisr traleurs : le peuple témoigne son mécontentement dans plusieurs; il est plus grand encore dans les

"chapitre X. ^209 campagnes , surtout dans les provinces frontières , où le recùlement des barrières , où le serment des prêtres a indisposé le peuple , qui n'a obéi aux décrets sous ces deux rapports, que par l'appareil de la force militaire qu'on a déployée : déjà même ^OH entend dire et on répand que l'Assemblée n'a pas de pouvoirs constituant , et que le consentement tacite du peuple ne suf&t pas, pouvant le ^ retirer d'un moment à l'autre ; que le roi n'est pas libre; que l'Assemblée même ne Fest pas; que l'opinion publique peut changer ; qu'elle doit même changer. Que serait-ce si cela arrivait? et si la présence des armées étrangères sur la frontière (car c'est dans l'ordre des choses possibles) faisait germer cet esprit de mécontentement, et ♦le développait de manière à produire une insurrection, sinon générale du moins partielle; je vous demande si tout votre édifice ne serait pas renversé, et si vous ne seriez pas écrasé sous ses ruines ? Je suis persuadé que tout homme raisonnable , qui n'est nî fanatique , ni intéressé , ni ambitieux, pensera de même. Que faut-il faire pour prévenir ces malheurs ? constituer une Assemblée nationale , de manière que les pouvoirs ne puissent plus être douteux, ni révoqués, et qu'ils ne puissent plus être sujets à des réclamations; donnef au roi la force suffisante pour faire exécuter les lois, le degré de liberté nécessaire pour que son consentement ne puisse être forcé, et pour oter tout prétexte à des protestations et à des récla

210 MÉMOIRES DU MARQUIS T^{te} BOUILLE. mations[^] qui tôt ou tard produiraient un grand mal. Ainsi un pouvoir légal à l'Assemblée constituante pour faire des lois, une force nécessaire pour les faire exécuter, l'entière liberté au monarque qui en est le chef: voilà ce qui peut établir solidement une constitution libre; et vous éviterez alors une série d'anarchie qui doit produire nécessairement une catastrophe. » Mais cela est-il possible, ou non? Je l'ignore. Puis-je et dois-je même m'en occuper? Impuissant et incapable d'opérer un aussi grand bien, il ne m'est permis de développer mes idées qu'à quelques personnes qui, comme vous, sont dans une situation qui leur donne les moyens d'y contribuer. Me taire avec les autres, respecter l'opinion publique, obéir aux lois émanées des principales autorités, me renfermer dans l'exercice de mes devoirs, sans sortir des bornes qu'ils m'en prescrivent: telle est la règle que je me suis imposée, mon cher cousin, et que je suivrai tout le temps que je vivrai sous le gouvernement français et que je le servirai. Je vous renouvelle les assurances de mes tendres sentimens. » Je cherchais, par cette lettre, à tirer La Fayette de son funeste aveuglement, et je faisais une dernière tentative; je lui exprimais mes sentimens avec force et avec vérité. Je lui indiquais la route qu'il devait suivre pour sortir de la situation dan

CHAPITRE X« 21 î gereuse où il était , pour retirer le roi de la sienne et garantir la France du trouble et des désordres dont elle était menacée. Je savais que le lendemain du départ du comte de La Marck pour Metz, La Fayette avait eu, à Paris, chez Emery, une conversation de trois heures avec Mirabeau , qu'il avait sollicitée lui-même. J'espérais qu'instruit de ses projets, ou les soupçonnant, il avait peut-être conçu le désir de s'y associer et de les servir , et qu'éclairé enfin par la raison, il avait jugé que c'était la seule issue pour sortir du labyrinthe où il s'était perdu. Cette réunion de Mirabeau, de La Fayette et de moi , si elle avait pu avoir lieu avec trois personnes de caractère et de principes aussi opposés , pouvait sauver le royaume. Mirabeau disposait en quelque manière de la majorité de l'Assemblée; il avait une grande influence parmi les jacobins. La Fayette , dans le déclin de sa puissance , avait conservé encore un grand parti dans Paris , et même dans les provinces. J'avais regagné une grande influence parmi les troupes , et une partie de mon autorité; j'avais même, ainsi que je l'ai déjà dit, un grand crédit parmi les gardes nationales et auprès des autorités constituées des provinces frontières. L'appui de ces deux hommes aurait augmenté mes forces qui auraient soutenu les leurs : mais Mirabeau fut attaqué, quelques jours après, d'une maladie violente , et mourut , non sans un grand soupçon de poison , qui porta sur les chefs des i4*

2i:2 MEMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. orléanistes (i).

La Fayette se livra de nouveau à de petites intrigues : son crédit et sa popularité s'usèrent, ses moyens diminuèrent, et quand le roi voulut les employer quelques mois après, ils étaient trop faibles pour le servir. Tandis que La Fayette dirigeait sa colère et sa vengeance contre les aristocrates et les royalistes, et qu'il exposait la famille royale aux insultes fréquentes du peuple, auquel il paraissait en quelque manière se joindre pour dégrader encore le roi et pour détruire entièrement la sensibilité et l'affection d'une grande partie de ses sujets, les seuls sentimens que ce monarque eût conservés, le duc d'Orléans attaquait ouvertement La Fayette, qui fut obligé, à la fin de février, de combattre, à Vincennes, les sans-culottes commandés par Santerre, un des généraux révolutionnaires de ce prince (2) ; il les dissipa sans leur ôter la faculté de se réunir par la suite plus forts, plus nombreux (1) Consultez, dans les Mémoires qui ont déjà paru, les détails que contiennent ceux du marquis de Ferrières, tome II, page 68. Us ne confirment point l'opinion de M. de Fieubert sur la mort de Mirabeau. Nous joindrons à d'autres Mémoires les pièces qui peuvent répandre quelques lumières sur cet événement important. (Notice des nouv. édit.) (â) Le duc d'Orléans voulut mettre le brasseur Santerre à la tête de la garde nationale de Paris, à la place de La Fayette. Il suscita, à cet effet, une insurrection au faubourg Saint-Antoine, pour détruire le château de Vincennes, comme l'avait été la Bastille ; et le même jour le roi fut menacé et insulté aux Tuileries par la populace. M. de B

CHAPITRE X. j 21 5 et plus dangereux encore (i). Le duc d'Orléans avait des chefs et des agens secrets distribués dans tous les points de la France : le club des jacobins de la capitale y qu il dirigeait ^ correspondait avec tous ceux du royaume ; il n'y avait pas de petites villes , de bourgs , de villages même , où il n'y en eût de présidés ou conduits par les hommes les plus hardis^ les plus entrepreans et les plus consommés dans le crime et dans la scélératesse. Le jacobii^isme était un monstre dont la tête était à Paris ^ et dont les bras s'étendaient sur toute la surface de la France ; il emmployait ^ dans ses moyens de destruction y un art approfondi ^ et alternativement la (i) Le duc d'Orléans avait une armée de sans-culottes, soldée et organisée à Paris , à laquelle se réunissaient la populace et tous les aventuriers qui abondaient dans la capitale. Il avait des chefs à lui dans Paris et dans les provinces. Santerre, par exemple, avait le département du faubourg Saint-Antoine , le plus remuant d^ tous. Le marquis de Saint-Huruges avait celui du Palais-» Royal, n avait des chefs dai^s toutes les provinces. On a même dit qu'il avait été singulièrement secondé par les francs-maçons , dont il était grand-nlaître en France. Ajoutez à ces moyens le club des jacobins de Paris à sa disposition ', qui dirigeait tous ceux des provinces , et qui , en même temps i, était lui-même dirigé par un conseil révolutionnaire , composé des scélérats les plus habile^ qui ont brillé sur le théâtre de la révolution ; l'habileté des conseillers qu'il avait choisis , à la tête desquels on comptait l'abbé Sieyes et Laclos , et d'autres du même genre ; enfin , les richesses immensesde ce prince , qu'il a épuisées , aipsi que son crédit , dans la révolution. On peut remarquer qu'au commencement de la guerre , en 1792 , presque tous les généraux des armées étaient à sa disposition ; Dumouriel , Kellermann , Dillon , Valence et le duc deSir

214 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. force ou l'adresse ; ménageant les constitutionnels en cherchant à détruire La Fayette leur chef, pour satisfaire à la vengeance personnelle du duc d'Orléans contre lui, plutôt que par la crainte de sa force; mais s'associant les amis de la constitution, s'en servant , et attendant pour la détruire que le dernier rameau de la monarchie fût entièrement coupé. Si jamais conjuration fut plus grande, aucune ne fut conduite avec plus de méthode , plus de prudence , plus d'habileté , et ne montra plus d'audace et d'énergie dans l'exécution. Dans les premiers jours de mars , je reçus la lettre suivante de La Fayette : ce fut la dernière qu'il m'écrivit. « Paris , 7 mars 1791. » Je vous fais mon compliment , mon cher cousin , sur le mariage de madame de Contades , et j'espère que vous ne doutez pas de l'intérêt que j'y prends. Nous avons été secoués dans tous les sens depuis quelques jours , et le 28 février a été fort désagréable ; mais les divers événemens de Vincennes et des Tuileries ont dégoûté , pour quelques jours du moins, de nous tourmenter. La correspondance d'Emery vous aura mis au fait de ce qui s'est passé, et je me borne à vous parler de la nomination de M. Gelb dans les départemens du Rhin. Je sais que ce choix du roi vous a été plus agréable que celui d'aucun de ceux qui pouvaient être sur les rangs, et que les talens , les vertus et le

CHAPITRE X. 215 patriotisme de M. Gelb le rendent bien utile dans cette commission. Vous seriez bien aimable , mon cher cousin 9 d'en faire une auprès de lui; ce serait de l'engager à prendre, pour un de ses aides-de-camp. Desmottes, que les décrets mettent dans le cas d'être choisi, que sa bravoure, son intelligence, ses- rapports avec la garde nationale , et son attachement pour vous et moi, me font souhaiter, avec la plus grande vivacité , de placer dans un emploi où il puisse être utile et faire connaître ses talents. Je serais charmé d'avoir cette obligation à M. de Gelb; mais je n'ai pas le droit de lui en écrire , et vous , qui le connaissez beaucoup , pouvez me rendre ce service. Bonjour, mon cher cousin ; je vous embrasse de tout mon cœur. » 11 était question , comme on le voit dans cette lettre , de donner au général Gelb , qui commandait en Alsace, M. Desmottes pour aide-de-camp, qui l'était déjà de La Fayette, son homme de confiance, son espion, qui m'avait suivi dans ma tournée sur les frontières , qui avait éclairé ma conduite et qui en avait rendu compte à son général. Il devait en agir de même avec le général Gelb ; je l'en prévins, il le refusa, et j'élu dai la demande de La Fayette. Cette journée, dont il parle dans sa lettre , qui est le seul objet politique qu'il traite , était celle où s'était passée l'affaire qu'il avait eue à Vincennes avec Santerre. Je lui répondis une lettre de compliments , sans

:216 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. entrer dans
aucune explication sur des objets plus intéressans. J'étais plus convaincu
que jamais[^] c[u'il n'y avait rien à attendre de lui : son existence po[^]litique
était presque finie ; il fallait craindre y a[^]ait sa chute, ses derniers efforts
et les effets de son désespoir 9 qui rejailliraient plutôt sur les aristocrates et
les royalistes , les moins dangereux[^] : de se* ennemis, que sur ses plus
formidables adversaires. Peu de jours après, je reçus des lettres en chiffres
du roi , relativement à son départ , qu'il m'annonçait pour la fin d'avril ou
les premiers jours de mai fin plus tard. Ayant choisi la route de Varennes
pour se rendre à Montmédy , il désirait que j'établisse une chaîne de postes
depuis Châlons jusqu'à cette place; il m'informait qu'il partirait, avec sa
famille , dans une seule voiture qu'il ferait faire exprès. Dans la réponse que
je fis au roi, je pris la liberté de lui représenter encore une fois que la route
par Varennes offrait de grands inconvéniens, à cause des relais qu'il fallait y
placer pour suppléer à la poste; ce qui me forçait, ou à mettre quelqu'un
dans la confidence , ou à donner des soupçons, principalement dans un
moment où la méfiance se renouvelait plus fortement que jamais contre
moi, ainsi que contre tous les officiers-généraux et les chefs militaires, à
cause de la conspiration de Lyon , découverte peu de mois avant , dans
laquelle un savait que ceux-ci étaient entrés, et à cause du séjour des
émigrés dans le voisinage de la frontière, qui rentraient très-souvent, ve

CHAPITRE X. 517

lient jusqu'à Metz^ commettaient des indiscrets qui me compromettaient, quoique je n'eusse aucune correspondance avec eux. J'engageai donc Sa Majesté à prendre la route par Reims, ou celle de Flandre, en passant par Chimay, et en traversant ensuite les Ardennes pour se rendre à Montlédry. Je lui représentai les inconvénients de voyager avec la reine et ses enfans, dans une seule voiture faite exprès, et qui serait remarquée de tout le monde : je lui conseillai au contraire d'y faire servir de deux diligences anglaises, pour lui et la famille royale, et de prendre avec lui un jeune homme de confiance qui put se montrer, si les circonstances l'exigeaient, le guider dans son voyage : tant lui ni la reine n'avaient pas l'usage. Je lui reposai le marquis d'Agoult, major des gardes françaises, homme d'esprit, ferme et courageux, tel qu'il le fallait dans une pareille circonstance : je lui objectai le grand inconvénient qui résulterait de placer une chaîne de postes sur la route. S'ils étaient faibles, ils ne serviraient à rien ; ils augmentaient même la défiance du peuple, qui commençait à en avoir beaucoup, parce que les Jacobins, dans ce moment, le travaillaient de nouveau et s'efforçaient de le détacher de plus en plus du roi. Si ces détachemens étaient considérables, ils faisaient naître les plus grands soupçons ; ils annonçaient même, en quelque manière, les projets de Sa Majesté. D'ailleurs, je ne pouvais plus faire marcher des corps entiers que par l'ordre du roi ^

218 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. \ contresigné par le ministre auquel on ne pouvait \ se confier, mais dont au contraire il fallait se méfier. J'insistai sur la nécessité d'un mouvement dq^ troupes autrichiennes dans les environs de Luxembourg et de Montmédy , dont il ne me parlait pas , et pour qu'on les fit camper à Arlon , entre ces deux places ; objectant au roi que , dans la suppositioa même où il ne voudrait pas s'en servir, elles lui procureraient un appui quand il serait à Montmédy, ou du moins lui donneraient une contenance plus imposante. Mais le roi, dans les réponses qu'il me fit , me témoigna être dans la ferme résolution de passer par Varennes , ne voulant pas se montrer k Reims , par les raisons que j'ai dites précédemment; il témoigna encore plus de répugnance à traverser le territoire de l'empereur pour se rendre à Montmédy, en ayant une extrême à sortir du royaume ; il voulut absolument que je plaçasse des détachemens'de cavalerie sur sa roule , et il ne consentit pas à séparer sa famille en deux voitures. Il me promit de prendre le marquis d'Agoult avec lui, et d'attendre , pour partir , que l'empereur eût fait avancer un corps de troupes sur la frontière de Luxembourg. Je m'occupai à remplir les dernières intentions du roi , en préparant toutes les mesures pour l'exécution de ses projets. Je lui demandai les fonds nécessaires; il me fit parvenir un million en assignats, dont, après le malheureux événement, je remis sept cent mille livres à son frère , Monsieur; le reste

m ^1 CHAPITRE X. 219 fut employé en achats secrets de fourrages , vivres ^t munitions, et fut distribue aux colonels de mes tîlieurs régimens , pour les transformer en or et ifît s'en servir à faire le prêt des troupes , après Tarrivée du roi à Montmédy, sans qu'ils se doutassent de l'objet que j'avais en le leur confiant. Je donnai l'alarme sur la frontière , en annonçant uu grand mouvement de troupes autrichiennes qui n'existait pas , et auquel on donna une telle confiance, que M. de Montmorin , ministre des affaires étrangères , m'écrivit pour me rassurer , ce qui n'empêcha pas que le club patriotique et la municipalité de Metz n'envoyassent des députés à l'Assemblée nationale , pour se plaindre que leurs frontières n'étaient pas en sûreté , et qu'on ne preûaît pas les précautions nécessaires pour les garantir. Cette démarche me facilita les moyens de rassembler des subsistances, des munitions de guerre, de l'artillerie , des effets de campement à Monttttiédy, et de placer quelques bons régimens dans les environs. La méfiance de l'Assemblée , celle de La Fayette , Finquiétude de la ville de Metz et de presque toutes celles de mon commandement, augmentaient tous les jours. Le ministre m'ôtait les meilleurs régimens , principalement les étrangers , pour me donner les plus mauvais de l'armée; si j'en gardai quelques-uns, ce ne fut qu'en faisant agir lesdépartemens pour les conserver. Les jacobins, furieux contre moi depuis Faffaire de Nancy , toô

The text on this page is estimated to be only 28.66% accurate

220 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. tourmentaient de toutes les manières ; ils se réii* nissaient aux constitutionnels^ dans le seul poii^ de maltraiter et de persécuter les royalistes 'vj| redoublèrent leurs insultes envers le roi. La Fayette 9\ ait voulu le faire aller^ ainsi que la famille rojak, à Saint-Cloud^ pour y passer quelques jourSi afin de faire tomber Topinion générale de sa captivité. Les jacobins excitèrent le peuple pour rempêchier; et^ malgré les efforts de La Fayette et de la garde nationale y la populace entoura les voitures du roi, et le força de rentrer dans sa prison des Tuileries. Les jacobins 9 trouvant encore quelques difficultés à mettre les troupes en insurrection et à les souk* ver contre leurs chefs et les officiers-généraux qui étaient employés sous mes ordres , dont plusieurs avaient conservé leur confiance y cherchèrent à at^ tirer les soldats dans les clubs : ils les y invitèrent, je m'y opposai; je leur fis défendre d'y aller , et ils obéirent. J'étais fondé sur un décret de L'Assemblée, qui défendait aux troupes d'assister aux clubs^ et aux membres de les y recevoir : il avait été rendu dans les premiers jours du mois de septembre précédent, après l'insurrection générale de l'armée; mais le ministre de la guerre y Duportail y qui agissait alors moins par l'impulsion de La Fayette que par celle des Lameth et des jacobins^ écrivit à }'Assemblée pour en demander la révocation y qiii lui fut accordée y et je fus contraint de livrer les soir dats a tous les traits de la séduction qu'oa dirigeait contre eux. Elle fit en .peu de temps de teU pro

CHAPITRE X. 221 grès , que ,. quelques mois après , presque totis les soldats de l'infanterie française chassèrent leurs officiers , s'en nommèrent parmi eux , et que par là [j]Éiite il û'y eut presque plus que des chefs jacobins IpAi tête de l'armée qui abandonna La Fayette pour obéir à Dumouriez. On jugera de l'incoiséquence du premier et de celle de son parti , quand on se rappellera ses craintes ainsi que celles de l'AssemHée lors de l'affaire de Nancy, les lettres qu'il m'écrivît, celles qu'il avait écrites précédemment, et ^'où comparera les opinions qu'il développait dors avec sa conduite actuelle. On sera sans doute confirmé dans le jugement qu'on doit porter sur la fàilîlesse de son caractère , la versatilité de ses principes et la médiocrité de son génie , et on sera convaincu que cet homme était non-seulement incapable d'être à la tête d'une aussi grande révolution , mais qu'il n'aurait pas même pu en conduire tine dans un petit gouvernement d'Italie, tel que Luccpes ou Modène. J'avais fait les dispositions et les préparatifs nécessaires pour le départ du roi , qui devait s'effecftier dans les premiers jours du mois de mai. Tout était donc disposé k Montmédy pour le recevoir et pour rassembler un petit corps de troupes sous le cdnon de cette forteresse , à un mille du pays de Luxembourg. Toutes les munitions et tous les approvisionnementens y étaient rendus; mais les troupes étaient tedeveiiues si mauvaises , que parmi celles q[ui étaient dans la Lorraine , les Evéchés et la

222 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. Champagne, je ne pouvais compter que sur huit ou dix bataillons suisses ou allemands qui me res-* taient, toute l'infanterie française étant tellement corrompue que je n'osais en placer auprès du roi On s'était occupé de me priver des ineilleii|B| troupes , de sorte que je ne pouvais rassembler que trente escadrons restés fidèles au roi, ou que je supposais l'être. Le corps d artillerie était si mauvais y que je n'aurais pas trouvé suffisamment de canonniers pour servir quelques pièces de canon. Le peuple dans les provinces , principalement sur la frontière, qui avait paru un moment^ ainsi que je l'ai dit, mécontent de l'Assemblée et de la constitution, s'y était attaché, depuis peu, plus fortement que jamais. On avait réveillé son inquiétude par les mêmes moyens qu'on avait employés précédemment. Des bruits adroitement répandus par les jacobins, sur la rentrée des émigrés en France , suivis des armées étrangères , auxquelles devaient se réunir tous les aristocrates de l'intérieur ; les complots de ceux-ci , la trahison des généraux pour livrer les places de l'armée aux eif nemis; celle des officiers et leurs intelligences avec le dehors : ces bruits , toujours bien accueillis du peuple dans des temps de révolution, s'accréditaient avec d'autant plus de facilité, que pendant que les royalistes au dedans exhalaient tous les senti^ mens de leur juste vengeance en menaces qui justifiaient, en quelque manière, les alarmes que les révolutionnaires répandaient , les royalistes

CHAPITRE X. 225

îgrés semblaient, par leurs indiscretions, les confirmer encore. La populace des villes , conduite par des factieux , était livrée sans frein à la licence HJIn jacobinisme. Les nobles, les prêtres, même léi^ bourgeois honnêtes qui ne montraient pas d'exagération dans leurs principes constitutionnels, étaient exposés journellement aux menaces du peuple , aux insultes de la populace et à la persécution des jacobins. Les officiers étaient insultés, maltraités par leurs soldats, sur lesquels ils n'avaient conservé presque aucune autorité : j'en retenais la .plupart qui voulaient quitter un état qui n'offrait ni honneur, ni considération, et qu'il n'y avait plus Ag sûreté personnelle à remplir. Le mépris , l'avilissement, les menaces et la perspective d'une mort iïgnominieuse étaient les fruits amers qu'ils retiraient ^fle l'attachement à leurs devoirs et de leur fidélité *au roi; très-peu ^en écartèrent et se livrèrent aux î nouveaux principes, quoiqu'ils y fussent engagéspar •.tous les moyens qu'on employait : la séduction d'une ipart , les menaces, les affi:onts et la persécution de .l'autre . Fidèles à l'honneur, ils y conformèrent ! coAStamment leur conduite. Je rendis compte au roi de la situation et de l'esprit du peuple et des troupes, et je lui renouvelai encore mes instances pour qu'il se fît appuyer par un corps de troupes autrichieni^es , s'il exécutait son projet, prévoyant que, s'il parvenait une fois à Montmédy , il y aurait un mouvement terrible, dirigé par les jacobins, quand même l'Assemblée

224 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. nationale et les constitutionnels prendraient m parti modéré ; ce qui n'était plus vraisemblable depuis la mort de Mirabeau , le roi n'ayant pu sonner de marquant à lui dans le côté gauche*^ l'Assemblée. Il était bien plus à présumer^, dans une pareille circonstance , les deux partis se réuniraient. Mes moyens étaient si faibles, qu'il m'était presque impossible de me maintenir à Monmédy , et le roi aurait été alors contraint de sortir du royaume; ce qu'il craignait le plus, après une guerre civile. Cependant , il s'exposait à l'un et à l'autre ; car je doutais alors qu'un arrangement pût terminer une affaire d'une telle nature, tant les esprits étaient exaltés. C'était cependant ce qu'il y avait le plus à désirer. Je craignais surtout les grands du royaume qui en étaient sortis , et qui étaient pour la plupart sur la frontière y attendant une contre-révolution à main-armée , avec le secours des puissances étrangères, ne connaissant point la situation de la France, prenant la révolution pour une simple insurrection momentanée, comptait sur un parti dans l'intérieur qui n'existait pas, * sur des ressources qui étaient chimériques. Je craignais les courtisans qui seraient venus entourer le roi ; je craignais les débris de ces grands corps, les membres épars du clergé , de la noblesse et de la magistrature, qui, justement indignés des traitements barbares qu'ils avaient éprouvés , guidés peut-être par le sentiment de la vengeance , auraient pu entraîner le roi dans des mesures dangereuses. I

CHAPITRE X. 225 opposées aux principes de sagesse, de prudence et de fermeté qu'il devait adopter , et que la circonstance exigeait. Enfin, je ne voyais que des inconvénients, j' ne prévoyais que des malheurs plus grands que ceux que nous avons éprouvés , et j'entrevois sous mes pas un abîme affreux, dans lequel une force irrésistible entraînait le roi et la monarchie, et à laquelle, malgré moi, j'allais servir d'instrument; car malheureusement le roi avait appris, par l'expérience, à connaître la méchanceté, la fausseté , la perfidie des hommes , ce qui l'avait rendu méfiant et soupçonneux. Je n'osai donc lui témoigner ma répugnance pour son projet, et lui représenter trop fortement les dangers auxquels il s'exposait , dans la crainte qu'il ne soupçonnât mon zèle et mon dévouement. Qu'on se peigne ma situation! Il n'en fut jamais de plus affreuse ; car j'étais presque sans espoir pour le succès de cette entreprise. Le seul « que je pouvais concevoir , était que le roi, effrayé des dangers et des difficultés , changerait de projet au moment de l'exécution, sans être compromis. Dans cet intervalle , La Fayette, pressé par les chefs des jacobins , se crut obligé de donner sa démission du commandement de la garde nationale parisienne. Il fut vivement sollicité de le conserver, par la municipalité, par les gardes nationales même , et par le vœu des Parisiens , excepté de la populace et des factieux qui la dirigeaient. Il reprit donc cette place , qu'il conserva encore quelque temps, après avoir perdu sa puissance, sa considération .

220 MÉAIOIBES DU MIRQUIS DE BOUILLE. ration, et jusqu'à son crédit populaire; mais déjà sa faiblesse était à découvert y et son rôle était fini. Le roi y depuis le premier janvier, avait réduit Targent qu'il lui donnait jusqu'alors , pour entre* tenir quelques partisans du royalisme, et pour gager quelques écrivains qui servaient plutôt La Fayette que ce prince. Cette réduction avait diminué le crédit du premier, et son influence dans le public. Je ne recevais plus aucune lettre de lui, et notre correspondance était, pour ainsi dire, éteinte. Les Lameth , ses ennemis , m'avaient fait faire des propositions de réunion et d'association avec eux : j'y avais répondu honnêtement, mais vaguement; ce qui avait augmenté leur indisposition contre moi.

The text on this page is estimated to be only 21.53% accurate

CHAPITRE XL Aotecdote copcemant le duc de Bîron. — Mes dispositions pour * assurer le voyage du roi à Montmëdy ; détails qui y sont relatif : 11 est arrête à Yarennes. — Je marche avec des troupes au secours 4u roi, mais il est ramené à Paris. — Çirçonstaii,cet partici^ières de son arrestation. — L'Assemblée donne ordre de m'arrêter ; je sors de France et j'arrive à Luxembourg. — Décret de FAssembtëe nationale contre moi et contre tous ceux qui étaient . c^n^proinis dans la fuite du roi. — Lettre de M. de Beaubamais^ président de l'Assemblée , lors de cet. événement. JjB duc de Biron vint me voir à Meta& dans les premiers jou^ d'avril : membre de l'Assemblée constituante , ami du duc d'Orléans , constamment attaché à son parti, il ne fut jamais, à ce que je pense, le complice, ni n^ème le confident de ses crimes : il avait été employé sous mes ordres , et j'avais conçu beaucoup d'an||itié pour lui, nonseulement à cause de ses. qualités aimables , mais pour sa loyauté , sa franchise et son esprit dé che-* Valérie (i)^ Dans les conversations que nous eûmes ensemble, il me parla avec beaucoup de vérité sur la situation de la France, avec intérêt sur celle (i) Annand-rLouis Gontaut-Biron , duc de Lauzun , était aussi renommé par son esprit et sa politesse , que par sa valeur. Il seiTit aV€C éclat au commencement de la révolution. Nommé général* de Farmée d'I^lie , la conquête du comté de Nice fut un de ses premiers i^its d'armes. Envoyé depuis dans la Vendée, il reprit Saumu^ au^ Vendéens et concourut à leur défaite àParthenai. Mab le duc i5*

2^8 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. du roi, avec mépris sur l'Assemblée et sur les partis qui la divisaient ; il me témoigna un désir extrême qu'on rendit au roi sa dignité y sa liberté , son autorité ; à la monarchie son ancienne coostitution, ou du moins à quelques changemens près que les circonstances rendaient inévitables. Je lui témoignai mon étonnement y que l'ami da duc d'Orléans qui avait détruit jusqu'au dernier ranieau de l'ancien gouvernement y qui y depuis deux ans, n'avait cessé de persécuter le roi, qui avait mis le royaume en combustion , me parlât ainsi. Je lui dis que je ne le croyais pas associé à sa conduite criminelle y mais que constamment attaché à ce prince , lié à son parti y il aurait dft l'abandonner puisqu'il pensait ainsi. Il excusa le duc d'Orléans, en m'assurant que, poussé d'abord par un sentiment de vengeance . contre le roi, et particulièrement contre la reine, il avait été entraîné par des scélérats habiles plus loin qu'il ne le croyait; qu'il avait voulu s'arrêter; qu'il avait fait demander son pardon au roi y dans l'intention de se jeter à ses genoux, et qu'il le loi avait refusé; qu'alors ne voyant plus d'espoir dans sa clémence , il s'était livré au désespoir , et qu'il de Lauzun avait, aux yeux des jacobins , des torts que ne pouTaient effacer ses services ; c'était Tamitië qui l'unissait au duc d'Orléans, sa naissance et son humanité. Dénoncé à la Convention , condamné à mort par le tribunal révolutionnaire , Tapproche da supplice ne put un seul moment ébratiler son courage. H mo«init le 11 nivôse an II. {Not^tiesnom.étUt.)

CHAPITRE XI, 529 n'avait plus garde aucune mesure; il m'ajouta qu'il ne l'approuvait pas, mais qu'étant l'ami de ce prince , et engagé dans son parti , il n'avait pas cnt de son honneur de l'abandonner (i). Quel usage les hommes font-ils donc de ce lien qui devrait les attacher à la vertu et non au crime ! Je lui répondis : Mais comment, vous qui êtes un honnête homme , et qui avez de l'esprit , n'avezvous pas pris l'ascendant sur votre ami, et n'avezvous pas dirigé sa conduite vers un but utile et honnête ? Il me dit : Si le duc d'Orléans est faible y je le suis encore plus que lui; et sa faiblesse l'a mis à la discrétion des hommes les plus dangereux qui en ont abusé ; mais croyez que c'est notre parti qui sauvera le roi et la France. Le lendemain , le duc de Biron vint chez moi , et me remit par écrit ^a conversation de la veille; elle était la profession de foi d'un aristocrate le plus décidé , en me disant : Gardez cet écrit que j'ai signé , et faites-en usage, si moi et mon parti nous ne tenons pas tout ce que je vous promets. Je le reçus*. .. et je l'ai depuis jeté au feu : je vis bien qu'il était de bonne foi, mais qu'il était trompé. (1) Les causes de la brouillerie qui existait entre le duc d'Orléans et la cour, étaient : 1 ^ le refus qu'on lui avait fait de lui donner la survivance de la place de grand-amiral que possédait son beau-père , le duc de Penthièvre ; a** son exil , en 1788 ; 5® la rupture du mariage de sa fille avec le duc d'Angoulême , fils du comte d'Artois , rupture dont la reine ^ qui le haïssait mortellement , avait fkt la cause. M. de B.

The text on this page is estimated to be only 27.21% accurate

230 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. et je le plaignis. Il retourna à Paris ^ accompagné du général Heyman, commandant sous moi à Metz , qui était son ami et le mien. Celui-ci demanda une audience à la reine qui la lui accorda : il proposa un plan concerté avec le duc de Brin, pour faire sortir le roi et la famille royale de Paris ^ et le mettre en sûreté dans une des places de mon commandement 5 ou en AUace. La reine lui dit qu'elle prendrait les ordres du roi ^ celui-ci fit remercier le général Heyman y en Tassurant qu'il ne voulait pas sortir de Paris , et que d'ailleurs il n'était {Mis assez sur de mes sentimens pour y avoir confiance. Je sus toutes ces circonstances par Sa Majesté qui me les écrivit , car jamais ni Tun ni l'autre ne m'en ont parlé. Cette anecdote m'a paru si extraordinaire , que j'ai cru devoir la rapporter ; elle peut , faire présager que bien des hommes/^nt été «entraînés dans cette révolution et dans les horreurs qu'elle a produites , les uns par faiblesse , d'autre par le désir d'améliorer le sort du peuple et de contribuer au bonheur général , plutôt que par des vues d'ambition particulière : c'est surtout ce qu'on peut remarquer parmi les constitutionnels qui pour la plupart se sont arrêtés à la vue des crimes que la révolution a enfantés, qui ont été les instrumens dont les jacobins se sont servis, et ensuite leurs victimes. Dans le courant d'avril, je fis partir M. de Goguelas pour Paris; je lui remis une lettre en chiffres pour le roi ; je lui fis part des dispositions générales que

CHAPITRE XI, 2¹ j'avais faites; je le chargeai de les lui expliquer^ de prendre les ordres de Sa Majesté ^ et de venir à la fin du mois 9 ou au commencement de mai, me porter ses dernières volontés (i). Cet officier avait été chargé de reconnaître la route et le pays de Montmédy, jusqu'à Châlons, dans le plus grand détail : mes dispositions avaient été faites sur' ses observations qu'il devait communiquer mi roi, à qui je mandais que je ne voyais aucun mouvement de troupes autrichiennes sur la frontière ^ et je le conjurai encore d'attendre qu'elles fussent arrivées avant que de se décider à entreprendre son voyage. M. de Goguelas revint dans les premiers jours de mai ; il me porta une lettre du roi qui m'assurait que les troupes autrichiennes seraient rendues à Arlon le 12 juin, et qu'il comptait partir le 15; mais que cependant il m'instruirait plus positivement du jour qu'il fixerait pour son départ ; qu'il m'engageait à faire tous les préparatifs de détail. Je répondis au roi que ^ dans les premiers jours de juin^ mes dispositions seraient entière-^ ment faites ; que je lui enverrais M. le duc de (J) M. de Goguelas était un officier à la suite de rdtat-major de Tarmée , qui avait acquis de la célébrité , en insultant le duc d'Orléans grièvement dans les apprêts du roi , au moment où ce prince avait sollicité une audience de Sa Majesté pour lui demander pardon ; ce qui avait outré , et lui avait fait , pour le moment , renoncer à cette démarche. On a cru , dans le temps , que ce procédé violent avait été Suggéré à M. de Goguelas. Quoi qu'il en soit , l'intérêt de la reine était assez fort pour qu'elle m'ait recommandé de remployer dans cette circonstance. M. de B.

2^2 MÉMOIRES DU MIBQUtS DE BOUILLE. Choiseul (i) et M. de Goguelas pour les lui com-r muniquer; que le premier attendrait ses derniers ordres et pre'céderait sa voiture de quelques heures^ et que le second serait charge de me faire coonaitre ses dernières intentions quelques jours d'avance. J'avais préparé les ordres pour réunir un petit corps d'armée sous Montmédy, et. pour assurer la route du roi depuis Châlons jusqu'à cette place : j'avais disposé douze bataillons étrangers^ la seule infanterie que je pouvais y réunir, à une , ou deux^ ou trois journées de cette place y ainsi que vingt-trois escadrons, ce qui composait les forces dont je pouvais disposer avec sûreté pour le roi (2). J'y avais rassemblé un train d'artillerie de seize pièces de canon, indépendamment de celle très^ nombreuse de la frontière qui était en état de servir au moment même. Tout ce qui était relatif à l'entretien, à la consommation, et au service d'une armée de cette force, y était déjà réuni: le régiment de royal - allemand était à Stenay; un escadron de hussards à Dun et un autre à Varennes; deux escadrons de dragons devaient se (1) Je connaissais son attachement pour le roi et pour la famiUe royale , et son dévouement à leurs personnes , qui ne s'est jamais démenti. M. de B. (2) Voyez dans les pièces (E) l'état des différens corps sur lesquels M. de Bouille comptait pour former le premier rassemblement à Montmédy. A cette époque, une partie de ces troupes s*était déjà mise en rnarohe vers cette ville. {Note des nouv, édit.)

CHAPITRE XI, 2[^]3 trouver a Clermont le jour que le roi y passerait; ils étaient commandés par le comte Charles de Damas y en qui j'avais beaucoup de confiance : il devait porter un détachement à Sainte-Ménéhould; cinquante hussards détachés de Varennes devaient se rendre à Pont-de-Sommeville , entre Châlons et Sainte-Ménéhould. Le prétexte que je comptais prendre pour placer ces deux derniers détachemens, était de servir d'escorte à un trésor que je supposais venir de Paris, et porter de l'argent pour les troupes. Ainsi, d'après la volonté de Sa Majesté , toute la route depuis Pont-de-Sommeville jusqu'à Montmédy, devait être occupée par des détachemens destinés à l'escorter et à protéger son voyage. : Le 2^j mai, le roi m'écrivit qu'il partirait le 19 du mois suivant, entre minuit et une heure; qu'il irait dans une voiture bourgeoise jusqu'à Bondy , à une poste de Paris , pour y prendre la siennne qui devait l'y attendre. Un de ses gardesdu-corps , destiné à lui servir de courrier, devait l'attendre dans cet endroit , dans le cas où le roi n'y serait pas arrivé à deux heures après minuit (ce qui prouverait qu'il n'avait pas pu partir) . Ge même garde-du-corps devait aller en droiture à Pont-de-Sommeville pour m'en faire instruire, afin que je prisse les moyens de pourvoir à ma sûreté et à celles des autres personnes qui auraient été compromises. Le roi m'ajoutait que si il n'était pas reconnu dans la route , et s'il n'y avait aucun

254 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. xnouvenient dans le peuple^ alors il passerait incognito et ne se servirait point de l'escorte dont les détachemens le suivraient à quelques heures de distance. Il m'ordonnait de lui envoyer M. le duc de Choiseul ou M. de GrOguelas^ pour lui donner encore tous les détails qui étaient nécessaires dans sa route. Le lendemain que j'eus reçu cette lettre du roi, je fis partir M. de Choiseul; je lui ordonnai de se rendre à Paris y d'y attendre les ordres du roi^ et de précéder son départ de douze heures; ea conséquence d'ordonner k ses gens d'être à Varennes le 18, avec ses chevaux qui devaient servir de relais à la voiture du roi; de leur désigner l'ett* droit où ils devaient se tenir pour attendre les ordres qu'ils recevraient. A son retour, il devait s'arrêter à Pont-de-Sommevelle, prendre le commandement du détachement de hussards qu'il y trouverait , conduire le roi avec ce détachement jusqu'à Sainte-Ménéhould, y laisser les cinquante hussards qui auraient escorté le roi, leur ordonner de garder la communication du chemin de Paris à Varennes et à Verdun, pendant vingt-quatre heures, et de n'y laisser passer personne. Je lui remis des or-* dres signés du roi, qui lui prescrivaient, ainsi qu'aux officiers sous ses ordres , d'employer la force qii'ils avaient en mains pour la sûreté et la conseryatioa de Sa Majesté et de la famille royale , soUs peine de responsabilité : je convins aussi avec lui que dans le cas où le roi serait arrêté à, Qiàlons., ou

CHAPITRE XI. 335 dans tout autre endroit après cette ville, il réunirait toutes les troupes qui étaient sous sa main , soit à Varennes, soit à Sainte-Ménéhould et à Clermont , afin de faire ses efforts pour le délivrer, et que moi-même j'y marcherais avec toutes celles que je pourrais rassembler. Je lui remis cinq ou six cents louis en or pour distribuer aux soldats de ces détachemens, du moment que le roi paraîtrait: il partit donc pour Paris avec ces ordres et ces instructions* Je remis à M. le comte Charles de Damas l'ordre pour le mouvement de son régiment qui devait se trouver le 19 à Sainte-Ménéhould, et y séjourner le 20, jour que le roi devait y passer : je lui remis également un ordre de Sa Majesté, relativement à l'objet que devaient remplir les deux escadrons qu'il commandait et qui devaient l'escorter, et je lui donnai les mêmes instructions qu'à M. de Choiseul dans le cas où le roi serait arrêté , soit à Châlons, soit ailleurs. Deux jours après je fis partir M. de Gouélès pour porter au roi tous les détails qui pouvaient être essentiels à la sûreté de son voyage, lui ordonnant de passer, en allant à Paris , par Stenay, Dun , Varennes et Sainte-Ménéhould j de bien reconnaître cette route encore une fois, afin de ne négliger aucune précaution ; je lui ordonnai de venir me rejoindre, soit à Longwy, soit à Montmédy ou Stenay, quelques jours avant le départ du roi , pour me porter les derniers ordres de Sa Majesté. Moi-même je partis de Metz le 13 juin ^ sous le

356 MEMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. prétexte de faire une tournée des places frontières du côté de Luxembourg. J'avais tellement persuadé le public que les Autrichiens rassemblaient un corps de troupes dans cette partie (quoiqu'il n'y eût aucun mouvement sur la frontière) , que j'eus la possibilité de faire marcher dans les^environs 4e Montmédy, le peu de bons régimens qui me restaient : mais je n'avais pu employer que deux bataillons suisses de la garnison de Metz et quelques escadrons des villes de Thionville , Longw^y, Mézières, Sedan , les plus proches de Montmédy, ne pouvant y dans cette circonstance y placer ma confiance dans aucun régiment de Tinfanterie française qui était entièrement corrompue. Le 15, je reçus à Longwy une lettre du roi , qui m'instruisait que son départ serait retardé, et qu'il partirait le 20 y entre minuit et une heure ; qu'il ne pouvait mener avec lui M. le marquis d'Agoult, dans sa voiture, parce que la gouvernante des enfans de France, madame de Tourzel, devait les accompagner ; elle avait insisté sur les droits de sa place, qui lui donnait celui de ne jamais quitter les enfans de France, et cette considération l'avait emporté (1). Le retard du roi me contrariait beau(1) Les personnes en France qui occupaient les grandes charges de la couronne , soit pour le service de l'État , comme le chancelier , les ministres , les gouverneurs de provinces , soit auprès de la personne du roi ou même de sa famille , prêtaient serment entre ses mains. Par ce sei^ment , les capitaines des gardes répondaient de la sûreté de la persqj^ne du roi , ou des princes qui leur étaient

CHAPITRE XI. 257 coup ; mes ordres avaient déjà été donnés pour le départ de plusieurs troupes y principalement pour les deux escadrons qui devaient se trouver à Clermont le jour de son passage^ et dont je fus obligé de doubler le séjour dans cette ville : ce qui donnait des soupçons qui furent encore augmentés par la faute que Ton fit, de ne pas avertir de ce retard l'officier qui était chargé de placer des relais à Varennes , ainsi que les gens de M. de Ghoiseul , qui conduisaient le relais. M. de Goguelas était revenu de Paris y et me dit que le roi, à qui il avait détaillé jusqu'aux plus petites circonstances de sa route , avait approuvé toutes les dispositions, et suivrait exactement tout ce qui était convenu. Le 20, je me rendis à Stenay. Le 21 , je rassemblai les officiers -généraux qui étaient employés sous mes ordres dans cette partie : je leur annonçai que le roi passerait vraisemblablement dans la nuit à la porte de Stenay , et qu il serait k la pointe du jour à Montmédy. Je chargeai le général Klinglin d'y tracer et d'y préparer un camp pour un corps de troupes de douze bataillons, et vingt-trois escadrons, sous le canon de cette place, et je lui en désignai remplacement. Je lui ordonnai en inême temps de tout préparer pour recevoir Sa confies , et la gouvernante des enfans de France , de celle de ces en&ns. Le respect pour ce serment ne contribua pas peu aux aceidens que le roi éprouva dans cette circonstance. M. de B.

The text on this page is estimated to be only 27.07% accurate

258 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. Majesté[^] à qui je destinai[^]* ainsi qu'à la famille royale , un bâtiment deⁱTiè;e le camp y qui devait servir de quartier[^]général y ne voulant pas enlever[^] le roi dans une place y et le croyant plus en sûreté avec son armée. J'envoyai le général Itaj[^] man chercher deux régiments d'hussards qui étaient sur la Sarre 9 craignant qu'ils ne trouvassent des obstacles pour parvenir à Montmédy y par le moyen[^] que je prévoyais que cet événement de^{*}vait produire parmi le peuple et parmi les troupes des différentes garnisons qui étaient très[^]mauvaises, ainsi que je l'ai dit; je lui indiquai une route de traverse, pour lui éviter de passer par Metz, ou Thionville ou Lougwy, qui étaient les routes ordinaires. Je laissai le général d'Hoffelbe à Stenay, avec le régiment royal^{WU}emand, et je lui donnai l'ordre de faire seller les chevaux de ce régiment à l'entrée de la nuit, et de se tenir prêt à marcher à la pointe du jour; d'envoyer un détachement de cinquante chevaux de ce régiment entre Stenay et Dun, où il devait être rendu sur les dix heures du soir , pour y attendre Sa Majesté. Je remis à M. de Goguelas les ordres du roi pour les commandans des différens détachemens. M. de Damas avait déjà les siens. Il devait se rendre, le même jour 20, avec cinquante hussards tirés de l'escadron de Varennes , à Pont-de-Sommeville, y attendre le Roi et , dès que le courrier qui devait précéder le roi serait arrivé , en partir pour aller remettre les ordres de Sa Majesté aux différens

CHàPITBE Xr. !239 coihmandans des troupes sur la route y qui jusquelà ignoraient l'objet véritable de leur mission : il devait placer le relais qui était à Varennes en dehors de la ville , du coté par où le roi devait venir 9 l'y attendre après m'avoir fait avertir par deux officiers que je devais lui envoyer y dont l'un était mon second fils , à qui j'avais donné ordre de se tenir dans l'auberge où étaient les chevaux pour le roi, de ne pas se montrer y de ne pas en sortir et d'y attendre M. de Goguelas. Moi-même je dus me tenir entre Dun et Stenay , y attendre le roi avec un relais de mes chevaux qui devaient lui servir, et le détachement de royal-allemand qui devait l'escorter jusqu'à Montmédy y tandis que le reste de ce ré[^]ment devait suivre et s'y rendre ensuite. J'ajoutai encore à M. de Goguelas qu'il devait prévenir les commandans de détachemens, que si le roi n'était pas reconnu, ,que s'il n'y avait pas de mouvement dans le peil{>le , ils devaient le laisser passer incognito y et que les troupes ne de[^] vaient monter à cheval que quelques heures après, pour se rendre à Montmédy : qu'au contraire , si le roi était arrêté , toutes ces troupes réunies sous M. . . devaient faire tous leurs efibrts pour l'arracher des mains du peuple , et qu'il devait m'en instruire à l'instant. Toutes ces dispositions, jusqu'aux plus petits détails, avaient été convenues avec le roi, ainsi que la place où je devais me tenir pour être à portée de rassembler mes troupes , et pour aller à son secours , si les circonstances l'exigeaient.

5^40 MEMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. Les ordres donnés , et les dispositions faites, qui ne causèrent heureusement aucun soupçon parmi le peuple des villes et des campagnes voisines ^ je partis moi-même à neuf heures du soir de Stenay; je montai à cheval et je restai à la porte de Dun, où je ne voulais pas entrer , parce que le peuple y était très-mauvais et que je craignais que ma présence ne lui donnât quelque inquiétude. Je calculais que le roi devait passer sur les deux autres heures de la nuit , et que le courrier qui le précédait arriverait au moins une ou deux heures devant lui. Sur les quatre heures du matin, le jour ayant paru , n'ayant aucune nouvelle , je regagnai Stenay , afin d'être à portée de donner des ordres au général Klinglin et au régiment de royal-allemand, s'il était arrivé un accident au roi ^ auquel il me fût possible de remédier : j'étais à la porte de cette ville une demi-heure après, quand les deux officiers que j'avais envoyés à Varennes , et, ce qui m'étonna beaucoup , le commandant de l'escadron d'hussards qui y était, vinrent m'avertir que le roi y était arrêté depuis onze heures et demie du soir. Également étonné d'avoir été averti aussi tard, je m'informai de ce qui avait donné lieu à cet événement; ils me dirent seulement que les troupes, à Varennes, à Clermont et dans les autres postes, avaient été gagnées, et n'avaient pas fait leur devoir ; que le peuple avait pris les armes , et que toutes les gardes nationales des environs accouraient à Varennes. Alors je jugeai que je devais

CHAPITRE XI. 2¹ in'assurer du régiment de royal-allemand, qui; était ma principale force, me mettre à sa tête pour délivrer le roi , protéger sa marche à Mont-[^] médy contre la ville de Stenay qui était mauvaise , et Êontre celle de Sedan qui était plus dangereuse par les dispositions du peuple très-nombreux de cette ville, et celles de la garnison où il y avait un très-mauvais régiment : en conséquence je donnai ordre au régiment de royal-allemand de monter promptement à cheval, et au général Klinglin de marcher à Stenay avec deux escadrons, et dy rester j d'envoyer à Dun un bataillon du régiment allemand de INassau, qui était à Montmédy, pour garder ce passage sur la Meuse, qui était très-essentiel, et d'ordonner au régiment suisse de Castella , eii marche pour Montmédy , de se diriger sur Stenay; j'ordonnai enfin à une partie de l'escadron d'hussards qui était à Dun, et au détachement de royal-allemand qui était entre cette ville et Stenay , de se porter à toutes jambes à Varennes, pour empêcher au moins les gardes nationales des environs de se réunir à celles de la ville. Le commandant de cet escadron d'hussards n'avait pas attendu mes ordres, il était parti dès qu'il avait su l'arrestation du roi. Ces arrangemens faits , j'attendis le régiment de royal - allemand , qui fut près de trois quarts d'heure avant de sortir de la ville , quoique j'eusse ordonné la veille qu'il fût prêt à monter à cheval avant le jour. Ce fut' en vain que j'envoyai mon fils

2^^ MÉMOIRR5 DU MILRQUIS DE BOUILLE. ali;ié au
commandaDt , cinq à six fois^ pour le presser; je ne pouvais riera
entreprendre sans ce régiment, duquel il fallait m'assurer, et j'avoue que je
n'avais de confiance qu'en moi pour Feulever. Dès qu'il fut hors de la ville y
j'annonçai aux cavaliers que le roi était arrêté à Varennes par le peuple ; je
leur lus l'ordre de Sa Majesté , qui enjoignait aux troupes de l'escorter y et
de tout employer pour sa sûreté et celle de la famille royale. Je les trouvai
dans les meilleures dispositions; je leur distribuai quatre cents louis y et je
me mis ea marche à la tête de ce régiment. Il y a près de neuf lieues de
Stenay à Varennes y et un chemin de montagnes très-difficile . Je voyais
avec regret qu'on m'eût averti aussi tard ; j'aurâs pu l'être deux heures plus
tôt y et partir à trois heures (au lieu de cinq heures qu'il était quand je me
mis en marche)y si l'on n'eût pas perdu un instant à m'envoyer quelqu'un de
Varennes, dès que le roi y était arrivé ; j'étais désespéré d'avoir perdu ce
temps y non que je craignisse de ne plus trouver la famille royale à
Varennes , ne pouvant m'imaginer que la municipalité de cette ville osât
forcer le roi à partir pour Paris 9 supposant qu'au moins on aurait exécuté
l'ordre que j'avais donné de ne laisser passer aucun courrier sur la route de
Clermont et de Varennes^ après le passage du roi^ et que l'Assemblée
nationale n'aurait pu y faire parvenir des ordres. Toute mon inquiétude
portait sur les. obstacles que la lenteur du secours que je conduisais au rœ

CHAPITRE XI. 245 occasionerait , soit pour le délivrer, soit pour sa sûreté en continuant sa route, et chaque quart d'heure perdu les multipliait , ainsi que les dangers; je fis donc le plus de diligence possible. Je rencontrai, à peu de distance de Varennes, le détachement de royal-allemand que j'avais envoyé en avant, arrêté à l'entrée d'un bois, par les gardes nationales qui le fusillaient; je les fis disperser, je me mis à la tête du détachement, suivi d'assez près par le régiment; j'arrivai à neuf heures et un quart auprès de Varennes, et je reconnaissais l'endroit pour l'attaquer dès que royal-allemand serait arrivé, quand je vis une troupe de hussards qui étaient en dehors de la ville; c'était une partie de l'escadron qui était à Dun, qui avait été au secours du roi et qui n'avait pu entrer dans la ville. M. Deslon qui le commandait, vint à moi et m'annonça que le roi était parti depuis une heure et demie; et il en était alors neuf et demie. M. Deslon avait été dans Varennes; il avait parlé au roi et lui avait demandé ses ordres, en lui annonçant que j'arrivais avec des troupes, et en l'engageant à m'attendre ; mais Sa Majesté lui avait répondu: « Je suis prisonnier, je ne peux donner » aucun ordre ; dites à M. de Bouille que je crains » bien qu'il ne puisse rien pour moi ; mais que je lui » demande de faire pour moi ce qu'il pourra (i) . » ■ — 9 ' ■ (j) M. Deslon était un capitaine de hussards , né en Alsace , qui parlait allemand , et qui voulut parler dans cette langue à la reine ^ qui refusa de l'écouter. M. de- fi.

244 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. 11 m'assura que le peuple et la municipalité avaient fait remonter le roi dans la même voiture qui l'avait mené , après l'arrivée d'un aide-de-camp de M. de La Fayette y et qu'il était déjà bien loia, et j'appris depuis que dans ce moment-là il était déjà à Clermont; il ajouta qu'à son arrivée avec son détachement y il avait trouvé le pont qui conduit à la ville, rompu; qu'il avait cherché un gué pour passer la rivière^ mais. qu'il n'avait pu en trouver; q)A'ak>cs il avait demandé aux gardes nationales qui étaient postées de l'autre côté du pont , de laisser entrecroiser son détachement dans Varennes; qu'elles s'y étaient re«* fusées .9 et lui avaient seulement permis d'entrer seul-, pour parler au roi^ en lui promettant de renvoyer sortir, quand il le voudrait , à quoi il avait consenti. Pour le faire passer sur le- pont: ^ on avait remplacé une partie des planches qu'on en avait tirées; il me confirma que les liussards qui étaient dans Varennes avaient été gagnés , que les dragons qui étaient dans Clermont: avaient refusé de marcher et que le roi avait été arrêté sur les onze heures et demie ^ en cherchant, son relais qu'il. n'ai>>tpa trouver. Je ne concevais rien à toutes: les circon^ tances de cet événement et aux causes qui l-av^dent produit: je lui demandai s'il avait vu M. le duc de Choiseul, M. de Goguelas et le comte Charles; de DanGi^s; il me dit> qu'ils étaient tous les trois^ arrêtés; que les deux premiers étaient arrivés avec leur détachement, une demi-heure après le roi; que les hu^^rds qui le composaient s'étaient réunis /

Crépuscule XI. 245 aux autres et avec le peuple; que M. de Damas avait réuni avec deux ou trois officiers y ses dragons n'ayant pas voulu lui obéir et le suivre. Je jugeai alors que les dispositions n'avaient pas été suivies et que mes ordres n'avaient point été exécutés, sans qu'il me fut possible d'en deviner la cause. Cependant le régiment de royal - allemand arrivait. Je proposai au général d'Hoffelize et aux officiers de chercher un passage , et de suivre pendant trois à quatre lieues la voiture du roi", pour tâcher de l'atteindre (ce qui n'était plus possible). J'envoyai des cavaliers le long de la rivière, chercher des gués, au-dessus et au-dessous de la ville, où je vis beaucoup de gardes nationales sous les armes. Quoiqu'il y eût des passages, on n'en trouva pas. Pendant ce temps nous apprîmes que la garnison de Metz et celle de Verdun marchaient sur Varennes avec du canon; la dernière en était même à peu de distance et animée d'une rage et d'une fureur contre le roi, qu'on ne peut exprimer; toutes les gardes nationales et tout le peuple du pays étaient en mouvement; il ne restait donc plus de ressource , et il n'y avait plus d'espoir ; les cavaliers même montraient de la répugnance à aller plus loin, et, les officiers me représentèrent que les chevaux, harassés par la fatigue de la route, ne pouvaient aller davantage sans rafraîchir , et le temps qu'on aurait perdu pour cela aurait encore augmenté la difficulté de joindre et de sauver le roi. Je me décidai donc à ramener le régiment de

The text on this page is estimated to be only 27.59% accurate

:246 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. royal - allemand à Stenay[^] et après l'avoir fait entrer dans la ville y la municipalité s'étant ass[^]blée pour me faire arrêter y je partis pour Luxenibourg avec les officiers-généraux et plusieurs officiers particuliers. L'ordre avait déjà été donné sur la frontière pour nous empêcher d'en sortir, et nous en forçâmes le passage en essayant quelques coups de fusil. Les détails de cet événement sont consignés dans un premier mémoire que je fis , rédigé d'après les procès-verbaux des officiers de hussards qui se trou-^{*} valent à Varennes lors de l'arrestation du roi (i); et dans un second mémoire , qui devait être remis au roi, lors de la campagne de lyQ^{^^} s'il eut recou[^] vré sa liberté et son autorité. J'ai su, depuis et long-temps après ma sortie du royaume , soit par le comte Charles de Damas > soit par d'autres personnes dignes de foi et employées dans cette circonstance, que le roi était sorti des Tuileries vers minuit; qu'il était monté dans une voiture bourgeoise ; que madame Élisabeth, arrivée la première avec madame Royale[^] avait vu passer La Fayette par le Carrousel, où était la voiture destinée au roi ; qu'au moment où la leine arrivait avec le dauphin après le roi , on avait (i) Ces deux pièces , qui renferment un grand nombre de détails intëixi[^]sans , et qui portent avec elles un caractère authentique y se trouvent dans les {Notedennout[^].édU,) •

CHAPITRE XI. 247 VU La Fayette qui repassait une seconde fois : il avait des soupçons; mais il ne savait rien. Je ne pus pas découvrir pourquoi les courriers n'avaient pas précédé la voiture du roi qui avait trois gardes-ducorps déguisés, au lieu de domestiques, dont deux se tinrent constamment sur le siège. Les harnais de sa voiture cassèrent auprès de Montmirail , ce qui occasiona un retard de deux heures. Il ,jse montra^à Châlons, et dans plusieurs autres villes ; il fut reconnu particulièrement dans la première , par le maître de poste qui était un honnête homme , et qui se tut ; à Pont-de-Sommeville , il ne trouva pas le détachement qui devait y être, ni M. de Ghoiseul, ni M. de Goguelas, qui en étaient sortis avec le détachement, une demi-heure avant, parla raison , à ce que m'a dit le premier (car je n'ai jamais vu l'autre depuis) , qu'une insurrection ayant eu lieu dans cet endroit , parmi le peuple quelques jours avant, la présence des hussards avait causé de l'inquiétude; et que d'ailleurs, croyant que le roi ne passerait plus^ ils avaient jugé à propos de se retirer et de retourner à Varennes. Mais je n'ai jamais su pourquoi ils avaient fait avertir les détachemens de Clermont et de SainteMénéhould que le roi ne passerait pas; pourquoi ils prirent , avec leur détachement , un chemin de traverse dans lequel ils s'égarèrent , ce qui fut cause qu'ils n'arrivèrent qu'après le roi à Varennes; pourquoi ils ne laissèrent pas une partie de ce détachement à la croisière du chemin de Sainte

The text on this page is estimated to be only 17.51% accurate

249 MÉMOIRES DU MÂBQUIS t)Ë BOUILLE. Ménehouïd à Varennes , qtiî âurak aa^été raide-* de-camp de M. de La Fayette; pourquoi, en arrivant dWn\$ cet endroTf , ils se hnssèrent reeoïM^fre par les gardes nationales et par le peuple, qai étaient alors en petit nombre; et enfin* pcnxrquoi ife ne me firent pa» acvertir sur-le-champ , si tcmtefoi» ils ont pu fe faire, ayant été arrêtés etrt-^rtiAsti» presqueau moment de leur arrirée ? Pour en revenir aux cîrconsfances qtiî soiii; pet^ sorinelles au: roi , il fut encore reconnu k Sainte* Méneïiould, où il se montra Beattcoftp*, par fe maître de poste, qui n'osa pas Parréter dSans ce iticF ment, la voiture cfant attelée et prétef à partir,! mais qtiî envoya sort fils à Varennes pour avertir lar municipalité. il fut reconnu par le cômîhatidsraB àct détachement de dragons qui était dans cette tiMe, qui voulut faire monter sa troupe k cheval ; mai», les gardes nationales , également instruites» au pask ■ èàge du roi, placèrent un détachement àevBstd \m porte dés écuries, qui les an empêchèrent. XJn seul maréchal-des-Logis trouva le moyen de mofrtef à? cheval et de s'échapper, ayant reconnu le trop cér lèl>re Drouet, fils dir maitre de poste, qui partail. pour Varennes; il le suivit pendant qneïqnes hefuret pour f arrêter ou pour le tuer; mais iï le peri^t dans un Bois , et il arriva lônq-femps après lui dafû9 cette ville. Le roi fut également reconnu à Cléf*mont par le comte Charles de EXamas qai vouhrf faire monter ses deux eiicadrons à cheval r mais k municipalité ordonna aux dragons dô nel pwf

The text on this page is estimated to be only 19.97% accurate

CHAPITRE Xi. ^49 marcher y et ik ôbeireQt. M. de Damas ^ lui quatrième y se f eodit à Vareïines après EMtestation du poi^ Ce prmce y arriva avec sa umSille a ouze lieures et demi-e du soir : étonné de n'avoir renconlré ni M. de Choiseul^ ni M « de Goguelas^ et de ne pas trouver les chevaux du premier qui devaient liii servir de relais, il s'arrête à l'entrée de la ville. Les gardes-du-corps qui sont sur sa voiture ^ vont de porte en porte pour s'informer oit est lé relais que M. de Goguela» avait placé à l'extrémité 0{^>osée de la ville : hi reine elle-même descend pour prendre des informiatidns ; enfin on engage;^ après bîett des instances et dés promesses, le/po^tillon a passer outre : la voiture est arrêtée sous une voûte , par quatre ou cinq coquins seulement; les gardesdu-corp» veulent s'y of^ser ; le roi le leur défend; il ésl ramené dans une maison où il est reconnu; \e» officiers municipa«kx y arrivent; on sonne le tocsin; la garde nationale s'assemble, ainsi que celle des campagnes voisines qui viennent de toutes parts^ Le roi parle a«i n»aire et aux officiers muaicipaux avec beaucoup de bonté et de fermeté; il les assure qu'il li'a aucune envie de sortir du royaume 9 mais seulexnent d'aller à Montmédy pour être avec ses troupes, y trouver la tranquillité et la liberté ; il les engage à né pas mettre d'ob&tacles à son voyage. Ils s'y refusent, sans cependa^nt lui man

250 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. train ts

d'attendre les ordres de l'Assemblée. En même temps, il partit des courriers pour Metz ^ pour Verdun , et pour toutes les grandes villes , qui annonçaient que je marchais avec des troupes pour délivrer le roi. Le commandant de l'escadron d'hussards à Varennes y jeune homme qui n'était pas encore instruit que le roi dût passer y mais qui devait l'être par M. de Goguelas à son retour, croyant seulement qu'on attendait un trésor auquel il devait donner une escorte y n'avait pas rassemblé sa troupe : ses hussards s'étaient mêlés avec le peuple; et quand il voulut les réunir , ils refusèrent de lui obéir. Les deux officiers que j'avais envoyés à Varennes^ étaient restés^ ainsi qu'ils en avaient l'ordre, dans l'auberge où étaient les chevaux pour le roi, attendant M. de Goguelas, et ignorant ce qui se passait dans la ville, M. de Goguelas arrive avec M. de Choiseul trois quarts d'heure après l'arrestation du roi ; ils se laissent reconnaître par les gardes nationales qui font mettre pied à terre à leurs^ détachemens pour entrer dans la ville : ils de^ mandent à parler au roi; on le leur permet : lft^ roi leur dit de se tenir tranquilles , de ne pas employer la violence pour le tirer de sa position; que j'aurais le temps d'arriver, et que d'ailleurs, à la manière dont les principaux membres de la municipalité lui avaient parlé, il devait croire qu'ils le laisseraient partir. Effectivement ils avaient été un moment dans l'indécision, et le roi doutait encore qu'ils attendissent des ordres de Paris pour lui

CUAPITRE XI. 251

laisser continuer son voyage. M. de Goguelas sort ;t demande aux hussards s'ils étaient pour le roi ou pour la nation; ils se mirent à crier : Vive La nation! tous tenons et nous tiendrons toujours pour elle* [Le sergent de la garde nationale prend le commandement de ces hussards y dont le commandant se réunit aux deux officiers que j'avais envoyés à Varennes et vint avec eux m'avertir. Ces deux officiers avaient essuyé des coups de fusil en voulant se rendre auprès du roi y et n'avaient pu le voir. Un aide-de-camp de M. de La Fayette, M. Romeuf , arriva à Varennes sur les sept heures du matin, et porta un ordre de l'Assemblée à la municipalité pour renvoyer le roi à Paris , qui répondit une seconde fois à M. Deslon qui lui demandait ses ordres : a Je suis prisonnier , ainsi je ne puis en donner. » Ce fut en vain que cet officier voulut parler en allemand à la reine pour rengager à prendre quelques moyens de retarder son départ y afin de me donner le temps d'arriver : elle fondit en larmes; elle ne lui répondit autre chose, sinon : « On nous entend, ne me parlez pas. » Tels sont les faits que j'ai pu recueillir sur cette grande et malheureuse entreprise, sur le succès de laquelle , ainsi qu'on a pu le voir , j'avais très-peu compté. Je dois ajouter que la disposition du peuple , et particulièrement des troupes , était un délire de fureur contre le roi, qui se manifesta à Metz et à Verdun principalement, Les canonniers /

252 MEMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. qui marchèrent de cette première ville à Varennes, dirent à leurs officiers , qu'ils forcèrent de les suivre, que le premier coup de canon serait pour la Toiture du roi, et le second pour eux s'ils ne le faisaient pas leur devoir. Je fus accueilli avec intérêt à Luxembourg : j'y restai quelque temps. Mais, à mon arrivée, je fus très-étonné d'apprendre que l'empereur n'avait pas fait marcher un corps d'armée dans cette partie , malgré ce que le roi m'avait assuré des dispositions de ce prince et des ordres qu'il avait donnés; il n'y avait même alors dans cette place importante que trois mille hommes composés de recrues et d'invalides, et point d'autres troupes dans les environs. Il est vrai que le gouvernement des Pays-Bas avait reçu l'ordre de l'empereur de mettre à la disposition de «Sa Majesté toutes celles qu'il demanderait , ainsi que l'argent qui était dans les caisses impériales. J'appris que Monsieur y frère du roi, et Madame, sur lesquels j'avais été très-inquiet , ayant dû partir de Paris une heure après le roi , et prendre la route de Flandre , sans qu'on eût pris aucune précaution extraordinaire pour leur sûreté pendant leur voyage, étaient arrivés heureusement à Bruxelles. . Pénétré, à mon arrivée à Luxembourg, des dangers qui menaçaient les jours du roi et de la famille royale, Je crus devoir écrire une lettre authentique à l'Assemblée constituante, dans laquelle je m'accusais d'avoir été l'auteur du projet du départ du

CHAPITRE XI. ^55 toi y qui avait cédé à mes instances et à mes vives sollicitations pour sortir de Paris et pour se retirer sur la frontière au milieu de ses troupes fidèles. Je «crus devoir en même temps menacer le {Miple de la vengeance qu'exerceraient tous les souverains alliés du roi , s'il attentait à ses jours ou à sa liberté , et même s'il n'avait pas pour lui le respect, lePfeards et la soumission qu'il lui devait. Cette ^ lettre qui a été imprimée , qui a été répandue partout, n'avait d'autre objet que de détourner pour' un moment la fureur du peuple, dont je craignais reflet soudain contre le roi et la famille royale , de la diriger sur moi et d'intimider les ennemis nombreux de ce prince et dé l'a royauté (i) . Tous les partis cependant m'ont reproché cette démarche; on a prétendu qu'elle avait été dictée par un es^ prit de fanfaronnade , dans un moment où j'étais agité par un sentiment de vengeance et dte fureur: comment a-t-on pu s'y méprendre ? Si je n'avais pas eu le désir de sauver le roi ; si ce n'avait point ^ été mon unique objet, aurais-je été assez inconVéquent pour annoncer l'entrée prochaine des armées étrangères en France , lorsque je n'en voyais aucune disposition, et lorsque je savais que mes menaces ne pouvaient s'effectuer dkns ce moment? Mé serais-je exposé non-seulément à la proscription, et à la persécution qui devaient s'étendre sur (i) Cette lettre est rapportée dans les Mémoires de Ferrières , toirie n, page 389. (Nofe des nouv, édit.)

254 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. tout ce qui m'appartenait, mais à la fureur de mes ennemis que j'avais encore aigris, dont les poignards devaient me poursuivre partout, et qui effectivement mirent ma tête à prix ? . J'appris au commencement de juillet, avec une grande satisfaction , que les jours du roi et de la famille royale étaient en sûreté; que le duc d'Orléans, à la tête des jacobins, n'avait pu réussir, faire prononcer sa déchéance par l'Assemblée, ni à le faire juger : effectivement, si elle voulait être conséquente à ses décrets et à ses principes, elle ne le pouvait. Le roi, il est vrai, par la conslitation , ne devait pas s'éloigner de Paris de plus de vingt lieues; mais alors il devait être sommé de rentrer dans les limites qui lui avaient été prescrites : ce n'était que sur son refus que la déchéance au trône pouvait être prononcée. Cependant on l'avait arrêté et ramené prisonnier à Paris; violation manifeste aux lois que l'Assemblée avait dictées; mais sa conduite avait été jusqu'à ce moment un tissu d'inconséquences, n'étant dirigée que par des factieux. Je reçus le décret suivant qui avait été rendu contre moi et contre tous ceux qu'on croyait avoir contribué au départ du roi, et avoir été employés dans cette circonstance. On verra, par ce décret que je rapporte, que l'Assemblée était entrée dans mes vues, et que les membres principaux qui la dirigeaient, tels que les Lameth, Barnave, Duport, Beauharnais, alors président, auxquels la

CHAPITRE TLÎ. ^55 ituation de leur souverain inspirait da l'intérêt , ît qui ne voulaient pas la destruction totale de la noparchie , avaient soustrait ce monarque à la fureur des jacobins, en rejetant sur moi la cause de cet événement. Décret de t Assemblée nationale (1 6 juillet 1791). L'Assemblée nationale y après avoir entendu le rapport des comités diplpmatique , militaire , de constitution, des recherches, des rapports, de révision et de jurisprudence criminelle; attendu qu'il résulte des pièces dont le rapport lui a été fait , que le sieur Bouille , général des armées françaises sur la Meuse ^ la Sarre, la Moselle^ a conçu le projet de renverser la constitution; qu'à cet effet il a cherché à se faire un parti dans l'empire , sollicité et exécuté des ordres non contre-signes, attiré le roi et sa famille dans une ville de son comman-* dément, disposé des détachemens, *fait marcher des troupes vers Montmédy et préparé un camp Vers cette ville , cherché à corrompre les soldats ^ à les engager à la désertion pour se réunir à lui , et sollicité les puissances étrangères à faire une invasion sur le territoire français; arrête : . i"*. Qu'il y a lieu à accusation contre le sieur Bouille, ses complices et ses adhérens, et que son pr< > cès lui sera fait et parfait par-devant la hautecour nationale provisoire, séant à Orléans; qu'à cet effet les pièces qui sont déposées à l'Assemblée

^56 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. aationale seront adressées à l'officier ^l fait auprès de ce tribunal les fonctions d'accusateur public. > 2"". Qu'attendu qu'il résulte également des pièces dont le rapport lui a été fait, que les sieurs Hejman , Rlinglin et d'Hoflelize, marechaux-de-carap dans l'armée de M. de Bouille; Desoteux, adjudant-général , et Bouille fils, major d'hussards; Goguelas , aide-de-camp ; Choiseul-Stainville , colonel du premier régiment de dragons; Mandel, lieutenant-colonel de royal-allemand; de Ferseii, colonel de royal-suédois; de Valory, de Maldea et Dumoustier , anciens gardes-du-corps , sont prévenus d'avoir eu connaissance du complot du sieur Bouille , et d'avoir agi dans la vue de le favoriser, il y a lieu à accusation contre eux, et qiie leur procès leur sera fait et parfait par-devant la haute-cour nationale proxâsoire. S**. Que les personnes dénommées dans les articles précédens, contre lesquelles il y a lieu à accusation, qui sont et seront arrêtées par la suite, seront conduites, sous bonne et sûre garde, dans les prisons d'Orléans , et que les procédures , commencées au tribunal du premier arrondissemeûtde Paris, et dans tous autres, seront renvoyées , avec les accusés, devant le tribunal de la même ville, seul chargé de la poursuite de cette, aflaire. 4**. Que les sieurs de Damas , d'Audouin , Valcourt , Morassin , Talon , Floria et Remy , les sieurs Latour, lieutenant au premier^ régiment de dragons; Schoudy, sous-lieuteuant au régiment de

CHAPITRE XI. 25*7 Gastella , suisse ; Brîge , écuyer du roi , et madame Tourzel, resteront en état d'arrestation, jusqu'après les informations prises, pour sur icelles être statué ultérieurement sur leur sort. 5**. Que les dames Brunier et Neuville seront mises en liberté. » Je reçus en même temps une lettre de M. le vicomte de Beauharnais (i). Elle n'était point signée; mais je suis assuré qu'elle avait été écrite par ce membre de l'Assemblée qui la présidait lors de l'arrestation du roi, et qui a commandé, en 1793, l'armée française sur le Haut-Rhin , contre le duc de Bininsvick. Il avait été mon aide-de-camp depuis 1782, lorsque je commandais aux lies, jusqu'en 1788. Il m'était fort attaché : j'avais conçu ' beaucoup d'amitié et d'estime pour lui; mais la différence d'opinions pendant, la révolution nous avait éloignés l'un de l'autre , sans cependant affaiblir nos sentimens réciproques (2). Cette lettre, ^1) Le vicomte de Beauharnais fut guillotiné sous Robespierre. M. de B. (3) Ces témoignages d'estime et d'amitié que M. d^ Bouille, malgré la différence de ses opinions , se plaisait à rendre au général Beauharnais , étaient justifiés par son caractère , ses sentimens et sa conduite. Dans l'Assemblée constituante, au milieu d'un si grand nombre d'hommes remarquables , il se distingua par ses lumières : quand l'intrigue ou l'ambition s'agitaient autour de lui , l'amour du bien public dirigeait seul ses actions. Il présida l'Assemblée avec autant de fermeté que de prudence dans les circonstances difficiles Oii la plaçait le départ du roi. Bientôt la France qu'il avait servie de ses conseils , ^ut besoin de son bras. Appelé

The text on this page is estimated to be only 28.88% accurate

255 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. que je crois devoir rapporter, démontre qu'il ne s'était pas mépris sur les véritables motifs de celle que j'avais écrite à l'Assemblée ; et, en justifiant ma conduite à cet égard, elle donne des détails très intéressans, et elle fait connaître l'opinion des principaux membres de la majorité de l'Assemblée constituante lorsqu'elle fut écrite. « A Paris, le 16 juillet 1791. » Je suis Français comme vous, et du parti contraire au vôtre. Maintenant, avant d'entamer ce qui fait le sujet de cette lettre, je vais vous dire quelle est ma manière de penser sur vous, afin que vous voyiez à qui vous avez affaire. » Je n'ai jamais cessé de vous estimer, et ces derniers événemens-ci, que vous avez dirigés, ne m'ont point fait changer : vous êtes doué de beaucoup de talens, d'un grand courage, et, quoi qu'on dise aujourd'hui dans le parti contraire au vôtre, d'une grande droiture de caractère et d'une grande probité. Vous n'aimiez point une révolution aussi étendue ; je crois que vous vous trompiez, et à trois ans au commandement de l'Armée du Rhin, il rétablit d'abord une discipline parmi les troupes. Mais tandis qu'il battait les Prussiens aux environs de Landau, on demandait sa tête à la Convention. Il avait courageusement refusé de s'associer aux fureurs de l'anarchie, en acceptant le ministère de la guerre après le 31 mai : ce fut là son crime. Sa constance en allant à la mort, étonna ses juges et ses bourreaux. Il périt quatre jours avant la révolution du 9 thermidor V • (1^{re} édit.)

\

C|LAPITRE XI. 25g OU quatre grands changemens près dont vous seriez d'avis, j'aime toute notre constitution. » Tant que vous avez cru que du concert plus ou moins intime de l'Assemblée nationale et du roi , il résulterait un ordre de choses quelconque, mais stable^ vous avez servi cette même constitution que vous n'aimiez pas ; mais lorsque vous avez cru voir l'Assemblée subjuguée par des factieux, entraînée hors des limites de la constitution qu'elle avait faite ; toutes les autorités créées par elle , méconnues par ses partisans eux-mêmes; le roi et sa famille outragés et constitués prisonniers (le lundi 18 avril) par le peuple , malgré même toutes les autorités constitutionnelles; M. de La Fayette, enfin, obligé de donner sa démission , parce que , au péril de sa vie , il n'avait pu faire exécuter la loi : vous avez pensé que nous nous détruisions de nous-mêmes , que la France était au moment de sa ruine , et qu'il fallait frapper un grand coup pour la sauver. Vous l'avez fait : vous n'avez pas réussi , et maintenant, après avoir fait auprès de l'Assemblée nationale une démarche que je suis loin d'approuver, mais que vous avez jugée utile pour mettre en sûreté les jours du roi et de la reine , vous cherchez à rallier autour de vous un parti avec lequel vous comptez faire en France quelques tentatives qui , si vous réussissez, rallieront autour de vous un plus grand nombre de mécontents , avec lesquels , et peut-être l'appui de quelques puissances étrangères, vous tenterez d'opérer, par la force, de grands chan

260 MÉMOIRES DU MARQUIS ^DE BOUILLE. gemeosà notre coostitution ^ et ensuite de la faire adopter. • » C'est aux moyens que vous voulez prendre pour arriver à un but que vous croyez bon , que je veux opposer quelques réflexions. Veuillez les entendre; peut-être vous paraîtront-elles mériter votre attention. Je vais vous rappeler notre position passée , et vous parler de notre position présente. » L'Assemblée nationale, souvent influencée par quelques factieux, dont les noms seront à jamais l'horreur de la France , a travaillé , pendant deux ans consécutifs, à la constitution qui va se terminer. Une grande masse d'hommes ignorans et sans courage étaient constamment de Tavis de ces factieux ; les oppositions maladroites du côté droit , en les irritant^ ne faisaient que servir leurs infâmes projets. Le reste du côté patriote de l'Assemblée était divisé. en deux sortes dliommés : ceux qui, sans caractère , sont toujours de l'avis de ceux qui crient le plus fort, et ceux qui, éclairés, désintéressés , et constans dans leurs principes, gémissaient de voir que les efforts les plus soutenus et les plus courageux étaient quelquefois inutiles , mais qui, ennemis de toute faction autant qu'amis delà liberté, allaient droit à leur but (la constitution), malgré tous les orages dont les.factieux entou|aieat sa marche , pour la faire tourner à leur profit. Mirabeau , plus qu'aucun autre , avait contribué à dépopulariser ces factieux. Sa mort; que je considère comme un grand malheur politique^ et dont,pilus

CHAPITRE XI. 261 qu'aucun autre, vous devez être affligé, a cependant servi à les décréditer plus promptement ; leurs machinations infernales, en souillant la révolution et en conduisant à la perte de la France , n avaient cependant pas tourné à leur profit. Leurs détestables intrigues avaient tôt ou tard été déjouées : témoin le 5 octobre 1789 et plusieurs autres époques suivantes. Ils n'apercevaient plus de tous côtés que la mort et l'ignominie. Depuis long -temps, ils voyaient la chose publique se perdre : alors ils ont vu qu'ils se perdaient avec elle. Us ont changé de plan de conduite : la route du désordre et de l'anarchie , qui avait été ouverte par eux, et sur laquelle ils avaient entraîné la France , était depuis long-temps frayée par des hommes à la tête desquels on n'avait cessé- de les voir ; alors ils s'en sont retirés , et ont accusé ceux qui ont continué à la suivre , des malheurs de la France , dont eux , plus qu'aucun autre, étaient coupables. Le départ du roi est arrivé : ils ont profité , pour remonter leur crédit alors anéanti , du moment de réunion que produit toujours dans les partis le sentiment d'un péril commun ; et maintenant ils sont comptés au nombre de ceux qui veulent le . plus fortement le retour de l'ordre et de la force dans .le pouvoir exécutif. Us n'en sont pas pour cela plus estimables ; mais , pour sauver son pays , il faut se servir de tous les moyens. qu'on peut employer ; aussi les vrais patriotes ne refusent-ils pas leur, secours , quoiqu'en détestant et en méprisant leurs individus.

202 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. » Maintenant y passons au moment présent ^ et examinons la conduite que tient et que tiendra l'Assemblée nationale à cinq ou six semaines du terme de ses travaux. Elle est unanimement d'avis (à cinq ou six extra vagans près) de faire , à la révision de la constitution ^ les changemens que tous les bons esprits désirent ^ de la proposer ensuite à accepter au roi , en rengageant , pour le faire librement ^ de se rendre dans le lieu auquel il donnera la préfé^rence. » Une fédération avait été proposée pour le mois d août. Le but de cette fédération était de provoquer , en faveur du roi , un mouvement qui le rat- ' tachât à la constitution. Il est encore fort à présumer que ce projet aura lieu. » Cette conduite de l'Assemblée, par rapport au roi et à la nation, dont l'intérêt est, je crois, le même , est extrêmement sage dans la position nécessitée où elle se trouve en ce moment , de ne pas heurter trop ouvertement l'esprit des provinces, qui est encore excessivement aigri contre le roi, mais que la vue de sa personne , lorsqu'il ira les parcourir, lui ramènera bientôt. » La constitution une fois acceptée par le roi, il pourra aller voyager dans toutes les parties de la France, s'y rattacher tous les esprits et tous les cœurs , et , à son retour à Paris , reprendre la liberté et l'éclat qui n'am^aient jamais dû abandonner le trône.))De cette nouvelle et heureuse révolution s'en

CHAPITRE XI. 263 suivra le retour de tous nos expatriés , l'oubli réciproque de nos fautes y une réconciliation franche et intime , que la sensibilité française y qui y quoi qu'on en dise , n'est pas éteinte y attend impatiemment. Enfin y à des jours marqués par le désordre y la cruauté et le malheur^ succéderont des jours de bonheur 9 d'union et de paix. Que je me plais à former ce présage! Quels ennemis aurions -nous alors à redouter ? » De plus grands changemens dans l'otdre actuel des choses seraient peut-être nécessaires ; mais je crois qu'il faut les attendre du temps et de la constitution elle-même. Nous ne tarderons pas à en sentir le besoin. Personne n'ignore que les peuples , après avoir brisé leurs fers , se sont créé une constitution : encore effrayés du despotisme auquel ils venaient de se soustraire , ils l'ont dépourvue de toute espèce d'exécution ; mais que bientôt après 9 fatigués de l'anarchie, ils ont rendu à la force executive le degré de puissance sans lequel un peuple ne peut être heureux ni libre. L'exemple récent de l'Amérique vient à l'appui de mon assertion. » Examinons maintenant les moyens que je crois que vous voulez employer pour rétablir dans ce pays-ci l'ordre de choses que vous désirez. Ces moyens sont la force.)) J'ai dit plus haut que l'Assemblée y qui n'était plus dirigée par aucune faction y était partagée en deux classes ; les hommes éclairés et courageux, et

26^ MÉMOIRES DU M^{IR}QU^{IS} DE BOUILLE. les hommes insensés et mal-intentionnés qui tendent à la ruine de notre pays. Ces derniers sont plus nombreux que les autres; mais, dans les momens de danger, ils se taisent et se laissent diriger par les premiers. Vous savez que les hommes les plus insolens dans la prospérité, sont aussi presque toujours les plus lâches dans l'adversité. L'influence qui dirige maintenant l'Assemblée, au moins pour les affaires importantes, est donc bonne. Les approches du danger ont reporté au timon des affaires; les hommes courageux et vertueux qui auraient dû toujours les diriger. Sous ce rapport, vos menaces; nous ont servi; mais si vous vouliez en ce moment effectuer ces menaces, vous produiriez l'effet directement contraire au résultat auquel vous voulez arriver, le bonheur du roi, qui, à ce que je crois fermement, entraîne avec lui, dans les circonstances présentes, le bonheur de la nation. Il est facile de vous convaincre de ce que je viens de vous avancer. » Vous devez voir, à en juger par les derniers événemens, l'effet que produirait sur nous en ce moment une tentative extérieure, celui de rallier tous les esprits dans toutes les parties de la France, de donner plus de force que jamais à l'Assemblée nationale et d'aigrir contre le roi. Mais Les hommes honnêtes et courageux qui, en ce moment, dirigent l'Assemblée, croiraient alors leur honneur engagé à soutenir la constitution faite, et appréhenderaient de se donner l'apparence de la crainte et de la faiblesse, en y faisant maintenant

CHAPITRE XI. ^65 les cliangemens qu'ils désirent. Ainsi vous les forceriez à rester hors du cercle où ils voudraient se reporter , et à se réunir aux factions que vous exécerez , qu'ils n'abhorrent pas moins que vous et qu'ils sont au moment d'écraser. » Je suppose que , malgré cette çéunion , vous soyez vainqueur, vous devez penser qu'alors ce ne pourrait être qu'après avoir versé des flots de sang, et avoir exposé cruellement les jours du roi et de la reine", auxquels quelques scélérats soudoyés par les puissances étrangères , qui .depuis long-temps nous agitent , pourraient attenter. » Je suppose au contraire y ce que peut-être vous croyez, mais ce que je suis loin de penser, que cet accord unanime qui vient dé se manifester dans toutes les parties de la France , ne soit que le résultat de l'effervescence du moment et ne tienne pas a un sentiment durable; alors vous devez penser qu'il est de votre intérêt d'attendre au printemps prochain pour faire en France les tentatives que je suppose que vous projetez , et que, le moment d'effervescence une fois passé , vous aurez plus de facilité pour exécuter vos projets : d'ici la , vous verrez quelle tournure prendront nos affaires, et vous penserez sûrement qu'il vous sera plus avantageux de ne vous décider qu'alors. » Vous serez probablement étonné de cette démarche d'un homme qui ne se nomme pas ; vous en chercherez le motif. Je coïKiois que , dans ces temps orageux, la défiance soit votre sentiment dorqinant :

206 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. je copcois que cette démarche puisse vous en inspirer; mais c'est à vous que j'en appelle pour la dissiper. Réfléchissez-y bien , et voyez si elle a pu être dictée par un autre motif que par celui du bien public , qui seuL, et je le jure y m'a toujours animé ^ par l'amour pour mon roi , sur les malheurs duquel personne n'a plus gémi que moi y et par les sentimens d'estime que je vous porte. Ne croyez pas non plus que le motif de cette lettre ait été produit par aucun sentiment de crainte personnelle ; jamais un pareil sentimedt n'est entré dans mon ame ; et , si vous entriez en France à la tête d'une armée, tout en vous estimant, je serais un des premiers et àes plus ardens à vous combattre. » Puissent les considérations que je viens de vous soumettre , se trouver d'accord avec votre manière de penser ! C'est le plus ardent de mes vœux. » . Ceci n'est que le résultat de ma manière de penser particulière ; mais étant à portée , par ma position , de connaître celle des hommes estimables qui , en ce moment , dirigent l'Assemblée nationale , je crois pouvoir vous assurer qu'elle est la même que celle que je viens de vous exposer.)i Je vous envoie cette lettre sous l'enveloppfe de personnes qui , j'espère , vous la remettront exactement ; je vous l'envoie par duplicata et de deux endroits différens , afia d'être bien sur qu'elle vous parvienne. » Si vous désirez que je vous mette au courant de ce qui se passe dans ce pays-ci , et de la situation

CHAPITRE XI. 267 des esprits qui influent le plus dans ce moment , je le ferai avec impartialité et vérité ; et , pour peu que cela puisse influencer sur la conduite que vous tiendrez , je croirai avoir rendu un grand service à mon pays et à vous-même : ce sera ma récompense ; je la trouverai grande. » Voici de quelle manière vous pouvez me faire savoir que vous avez reçu ma lettre , et que vous désirez en recevoir encore : faites dire aux rédacteurs du journal de la Cour et de la Paille y journal dévoué à votre parti , que vous les priez d'insérer dans un de leurs plus prochains numéros, après qu'ils auront reçu votre lettre , l'article suivant : M. de B. a reçu la lettre qui lui a été écrite le 16 juillet 1791 : il désire que cette correspondance continue. Cet article envoyé de votre part sera inséré avec empressement. » L'adresse de ce journal est à MM. les rédacteurs du journal de la Cour et de la Ville au bureau de ce journal , rue Percée Saint-André-des-Arcs , n° 21, li Paris. J'observe qu'il faudra que votre lettre soit affranchie. » Je suivis exactement l'instruction de M. de Beauharnais y mais il ne m'écrivit plus.

CHAPITRE XII. Émigration presque générale des royalistes. ; — Je vais voir le roi de Suède à Aix-la-Chapelle ; j'entre à son service.' — Ses projets en faveur du roi de France. — Entrevue de Tempereur et du' roi de Prusse. [— Déclaration de Pdnitz. — Plan de Fempercur pour terminer les afi&ires de France. Après Tarresiationdu roi à Varennes, l'émigration, qui avait été peu considérable jusqu'alors , ilevint presque générale parmi les membres des premiers ordres de l'Etat ; elle s'étendit même sur des bourgeois bien pensans y effrayés de la licence da peuple (i). Dans l'espace de quelques mois qui suivirent ma sortie de France , presque tous les officiers de l'armée quittèrent leurs drapeaux , et vinrent joindre les princes français qui s'étaient retirés à Coblenz: les nobles des provinces , la plupart suivis de leurs femmes et de leurs enfans , cherchèrent un asile chez l'étranger , fuyant un pays où le cri de la pros* cription retentissait de toutes parts. Le clergé de France , presque en entier , vint s'y mettre à l'abri de la persécution y ainsi que les membres les plus illustres de la magistrature : les grands, pour la plupart , avaient depuis long-temps quitté le royaume. (i) Il paraît certain que les chefs révolutionnaires facilitèrent rémigration , la provoquèrent même pour avoir un prétexte de s'emparer des biens des émigrés. M. de B.

CHAPITRE Xir. 269 . Je ne peux me refuser à transcrire ici quelques passages de Tacite ^ qui peignent fidèlement les scènes de crimes et d'immoralité dont la France offrit y comme autrefois Rome , le spectacle hideux I l'univers. NobilitaSy opes, Qmissi gestique honores iro crimine , et oh virtutes certissimum exitium* Lia noblesse , la richesse ^ la vertu même y étaient les crimes aux yeux du peuple (i). Les chemins en France étaient couverts d'hommes^ de femmes et d'enfants qui , craignant d'être ensevelis sous les ruines de la monarchie qui s'écrouait y abandonnaient une patrie qui ne devait plus leur offrir qu'un tombeau. Corrupti in dominos ^ervi in patronos liberti et quitus deerat inimicus Ter amicos oppressi. On vit , en France , des enfants l'abandonner leurs pères , des femmes trahir leurs maris être voler dans les bras de leurs persécuteurs ; des hommes devenir les délateurs de leurs amis y et de leurs serviteurs livrer leurs maîtres à leurs bourreaux : ' on vit cependant briller quelques vertus. P'f' tamen adeo virtutum sterile socium , ut non sit bona exheredat. Comitatus projugos liberos matres Secutus maritos in exilio conjuges y proinqui audentes constantes generi^ contumax eff' ad i'rsi tormenta s' forum jides y sup' re in clarorum virorum nécessités y ipsa nécessitas fortiter t'le(1) En donnant, dans le texte même, le sens des passages de Tacite dont il fait l'application , M. de Bouille nous a dispensés de les traduire. ' {Note des noups, édU,)

ajO MÉMOIRES DU MÀKQUIS DE BOUILLE. .. rata et
laudatis antiquorum mortibus pares eocitus. On vit des mères accompagner
leurs enfans en exil, des femmes Içurs maris ; des enfans suivre le sort de
leurs pères ; des parens généreux y des gendres constansy des amis sincères
; des domestiques fidè* les y redoublant de fidélité dans la persécution ti
dans les tourmens ; les personnages les plus illustres y dans le besoin et
dans la nécessité y supportant leurs malheurs avec ferajeté et avec courage;
les hommes les plus distingués y les femmes même, braver la mort et la
recevoir avec tranquillité et sans effroi. Je ne voyais cependant rien qui
annonçât ks projets hostiles des puissances étrangères contre U France.
L'empereur n'avait pas même encore conclu sa paix avec les Turcs : les
hostilités y il est vrai) étaient cessées ; mais on ne pouvait prévoir alors la
réunion de la cour de Vienne à celle de Berlinj pour mettre fin aux troubles
du royaume^ réunion aussi extraordinaire que le fut leur désunion pea
d'années après. Dès le mois de mai précédent , j'avais prié le roi de me
permettre de demander du service en Russie, dans le cas où il n'exécuterait
pas son projet de sortir de Paris et de se retirer dans une place de mon
commandement. J'avais obtenu son agrément et j'avais envoyé alors le
jeune Sombreuil , qui depuis a été tué à Quiberon y porter mes propositions;
j'attendais des réponses y et j'étais plus décida que jamais à abandonner ma
patrie ; je ne voulais

CHAPITRE XII. 271 plus , quelque chose qui pût arriver , rentrer en France et me retrouver encore dans le trouble et l'anarchie où j'avais vécu pendant deux ans et demi; je prévoyais que le désordre durerait plus longtemps que moi ^ quelque changement qui pût arriver dans l'état actuel des choses; car je pensais que^ quand même des armées étrangères seraient parvenues à rendre au roi sa liberté et sa puissance ^ après s'être emparées d'une partie de la frontière (moyen terrible , mais que je jugeais alors nécessaire) 9 le rétablissement et le maintien de l'ordre deviendraient impossibles ^ d'après l'opinion des peuples et de l'armée , d'après la force des partis répandus en France , d'après la faiblesse des royalistes au dedans y et l'exagération de ceux du dehors y et d'après la difficulté de donner au roi une force suffisante pour le soutien de son autorité. J'étais dans ces dispositions y quand je reçus une lettre du roi de Suède , qui était alors à Aix-la-Chapelle , et à qui j'avais envoyé celle que j'avais écrite à l'Assemblée. Lettre du roi de Suède. (c Aix-la-Chapelle , le 3 juillet 1791 .)) Monsieur le marquis de Bouille , j'ai reçu avec bien de la gratitude la marque de confiance que vous m'avez témoignée en m'envoyant votre lettre à l'Assemblée nationale. Je l'ai trouvée remplie de ces sentimens d'attachement pour votre souverain ,

.J2J2 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. •el d'horreur pour l'anarchie, qui sont si dignes d'un guerrier tel que vous. La fortune est aveugle dans les commotions civiles, comme à la guerre; mais les principes de fidélité et d'honneur sont immua-^ blés y et la réputation y est attachée plus qu'aux succès. La vôtre , depuis long-temps si bien établie comme militaire , vient de l'être encore plus par votre constance et votre inviolable attachement pour votre souverain vertueux et infortuné ; recevez-en mes compliments. Il n'en est pas en Europe qui ne mette un grand prix à acquérir au nombre de leurs sujets , et de voir à la tête de leurs armées un homme comme vous. Peut-être le plus ancien et le plus fidèle allié de votre patrie pourrait-il y avoir un droit préférable aux autres ^ d'autant plus que vous ne quitterez pas le service de votre véritable patrie, en entrant au sien. Mais, dans quelque état que vous soyez , vous devez toujours être certain de mon estime et de l'intérêt que je prendrai toujours à vous. C'est avec ces sentimens que je prie Dieu, qu'il vous ait, monsieur le marquis de Bouille , dans sa sainte et digne garde.)) Votre affectionné, Gustave, m La lettre de ce prince , pour qui j'avais conçu une grande estime , m'engagea à aller le voir à Aix-la-Chapelle. Je me rendis donc auprès de lui; il m'expliqua les motifs qui l'avaient empêché , au commencement de l'année 1789, de me prendre à son service. Je crois devoir les taire. Il m'assura que

CHàPITRE XII. 273 son objet principal, en quittant ses Etats et «n se rapprochant de la France , avait été de se rendre utile au roi de France ; qu'il y avait même été engagé par l'impératrice de Russie , qui lui avait représenté , qu'ayant l'expérience des révolutions, et ayant terminé heureusement celles qu'il avait éprouvées dans son royaume , il pourrait aider le roi de France dans les circonstances difficiles et extraordinaires où il se trouvait, lui indiquer les moyens de sortir de sa situation et de garantir la monarchie de sa destruction totale. Le roi de Suède ajouta qu'il avait été instruit que Louis XVI devait se retirer à Montmédy, où il comptait le joindre. Il ne me fut pas difficile de faire connaître à ce monarque l'état véritable de la France , et de lui faire sentir qu'il était dénaturé aux yeux de tous les partis , par les passions qui les agitaient ; et à ceux d^ royalistes principalement , par le ressentiment et la vengeance qui remplissaient leur ame. Je cherchai à le convaincre de l'opinion où*j'étais , que , d'après la foçce et le nombre des ennemis de la royauté , et d'après la supériorité des jacobins qui devaient être bientôt les maîtres de la France , il n'y avait plus d'autre ressource que l'intervention des puissances alliées du roi , soutenue par des armées nombreuses , soit pour amener à un accommodement , en protégeant les royalistes modérés et constitutionnels contre les anarchistes, soit pour opérer une nouvelle révolution en faveur du roi , en les faisant toujours entrer dans le royaume ^ 18

!274 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. comme médiateurs et protecteurs décidés du parti raisonnable ; que l'invasion, très-dangereuse par les suites qui pourraient en résulter , était moins difficile dans ce moment où l'armée abandonnée par ses chefs et par ses officiers , livrée à l'indiscipline et à la licence y était entièrement désorganisée, et où les troupes étrangères au service du roi , et une grande partie de la cavalerie qui lui était restée fidèle , étaient les seules qui eussent conservé de l'ordre et de la discipline ; où la plupart des places frontières étaient dans un grand délabrement , ce qui était constaté par l'examen que j'en avais fait faire récemment par l'ordre du roi , d'où il résultait que les seize places de première ligne , depuis la Suisse jusqu'à la Sambre y exigeaient plus de onze millions de dépense et plus de huit mois de temps , pour les mettre en état de supporter un siège. Je lui ajoutai que si l'on n'avait pas un parti , n'avait du moins des partisans nombreux et même puissans dans les provinces y principalement dans celles de la frontière y et des intelligences utiles dans les places de guerre , parmi les généraux , les ingénieurs et les officiers d'artillerie qui y étaient restés; que ceux même qui avaient émigré pouvaient donner de bons renseignemens sur les moyens d'attaque , sur le local y sur les personnes et sur les choses en général . Il est bien certain qu'à la fin de l'année 1791 et même pendant celle de 1792, la France n'était pas difficile à envahir , une partie de la frontière étant presque ouverte et sans défense; et qu'inde'

The text on this page is estimated to be only 29.74% accurate

CHAPITRE XII. ayS pendamment des causes particulières ^ qui ont suspendu et arrêté la marche ainsi que les progrès des armées combinées en Champagne (causes sur lesquelles je garderai le silence ^ ainsi que sur les fautes politiques des cabinets ^ et sur celles plus grandes encore , s'il est possible , des généraux des armées des alliés dans la suite de cette guerre) ^ il a fallu encore toute l'énergie , tout l'art et tout le fanatisme du jacobinisme, ainsi que les talents extraordinaires du général que les jacobins avaient choisi au commencement de cette guerre , non-seulement pour obtenir des succès aussi étonnants , mais pour réunir même l'armée y pour la former e(pour l'employer (i). Pour en revenir au roi de Suède ^ il m'engagea à entrer à son service. Je lui représentai que j'étais , en quelque manière y lié avec l'impératrice de Russie , dont j'attendais à tout moment les réponses. Il me communiqua alors le projet dont il était convenu avec elle et avec le roi d'Espagne^ de porter une armée de trente-six mille hommes russes et suédois sur les côtes de France y dans le point le plus rapproché de Paris y soit pour marcher sur la capitale et faire une diversion y tandis que des armées étrangères pénétreraient par d'autres parties ^ I ■ ■ '■ » ■ I ■ I ■ I ■ I ■ ■ ' I ■ ■ ■ ■ ■ I ■ !■■ ■ ■ # (i) La France, sans contredit, doit le succès de sa révolution aux talents militaires et politiques de Dumouriez , et au caractère féroce, sanguinaire.et impitoyable de Robespierre. Sans le concours de ces deux hommes extraordinaires , la république périssait au moment de sa naissance. '-M. de B.. 18*

280 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOTJILXÉ. dant de tous les événemens ; j'ai donc voulu attendre une occasion sûre. Je n'en profiterai pas pour vous donner des détails longs et inutiles ; mais^ au risque d'augmenter vos peines, je vous dirai que le résultat de mes observations , pendant l'absence du roi , que le résultat de mes conférences avec les députés m'ont tous porté à croire que cette grande crise politique , si le roi eût passé , eût fini dans un mois, par une bonne constitution, et cela sans qu'il en coûtât une goutte de sang. J'ignorais les projets du roi , mais je connaissais votre modération , et c'est sur cela que je fondais la certitude d'un accommodement. Je suis loin de trouver maintenant les choses dans une aussi heureuse position. Si l'on nous dit vrai , rien n'est comp^arable à l'exagération de tout ce qui vous environne. Les projets se ressentiront de cette exagération, et alors ils éprouveront une juste résistance, et plus d'obstacles qu'on n'en suppose. Si ce n'est pas l'obstacle des armées, c'en seront d'autres ; et puis , en supposant qu'on puisse réduire une surface comme la France, le succès ne peut être que momentané. Il n'appartient qu'à vous , mon général , qu'à votre probité, au milieu de la plus grande agitation qu'un homme puisse éprouver, de se souvenir qu'il est Français. Non , vous ne donnerez jamais vos lumières et votre courage pour le démembrement où l'asservissement de l'empire. Ce n'étaient pas là vos projets quand vous meniez le roi à Montmédy. Vous vouliez, au contraire, épargner à ce

CHÂ.PITRB XII. 28 1 royaume la honte d'un joug étranger ; et aujourd'hui vous pourriez contribuer à le lui imposer ! Vous vous connaissez en vraie gloire , mon général, et vous savez bien que ce n'en est pas là une véritable. Songez qu'au milieu de tous leurs excès, ces représentans avaient fait pour vous ce dont ils étaient si avares \ ils vous avaient donné des éloges, de la confiance, et ils avaient mis en vous leur espérance; enfin, ils vous appelaient l'espoir de la patrie. Je sais bien que leur folie avait rendu tout bien impraticable ; je sais bien qu'elle attirait toute espèce de maux sur nous, et je ne suis pas suspect en faisant leur éloge ; mais j'ose vous rappeler que vous êtes personnellement l'homme de l'empire avec qui la majorité de l'Assemblée ait le moins de torts. » Songez , mon général , que le premier coup de fusil tiré au nord, peut faire massacrer au midi tous les nobles et les prêtres. Qu'importe après qu'on les venge? ce seraient de nouveaux malheurs. Mais si je témoigne cette inquiétude , c'est que je suis persuadé qu'il est encore temps de s'entendre. Il est possible de négocier^ et c'est sûrement le meilleur. Si des opinions modérées pouvaient avoir quelque accès, rappelez- vous de moi. Je ne balance pas à m'offrir , et je ne crois pas que je fusse tout-à-fait inutile. » Adieu, mon général ; j'espère que vous reconnaîtrez aux réflexions que renferme cette lettre, la franchise de l'attachement, de l'estime et du

The text on this page is estimated to be only 22.92% accurate

282 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. respect que je
vons ai voué pour la /vie y^ et

The text on this page is estimated to be only 22.66% accurate

CUàPITRE XII. 285 tarent , et ceux du côté ^audbe laissèrent k leurs diefs la proposition des mesures qu'ils appelèrent ç2e sûreté j et qui ne furent contredites par per*^ sonne* Le second jour du départ , les jacobins de"vinrent menaçans, et les constitutionnels modérés. Us étaient alors et ils sont encore bien plus nomlireivc que les jacobins. Us parlèrent dacommo-* djement, de députation au roi* Deux d'entre eux proposèrent a M. Malouet des conférences qui devaient s'ouvrir le lendemain ; mais on apprit l'arvestatioQ du roi^ et il n'en fut plus question. 4jependfuit y leurs opinions s'étant manifestées y ils ee Tirent par-4à même sépaoés plus que jamais des «orages. Le rel^r de Bàrnave^ le respect qu'il aurait témoigné au roi et à la reine y tandis que le jferoce Pétion insultait à leurs malheurs y la reconnaissance que Leurs Majestés marquèrent à Barluve y ont changé y en quelque sorte y le cœur de ^De jeune homme , jusqu'alors impitoyable. C'est ^ «omme vous savee, le plus capable^ et un des pins influens de son parti. 11 avait donc râUié à lui les quatre cinquièmes du côté gauche y non-seule^ ment pour sauver le roi de la fureur des jacobins y mais pour lui rendre une partie de son autorité , et lui donner ainsi les moyens de se défendre à l'avenir, en se tenant dans la ligne constitution-^ nelle. Quant à cette dernière partie du plan de Bamave, il n'y avait dans le secret que Lameth et Duport; car la tourbe constitutionnelle leur ins'pirait encore assez d'inquiétude pour qu'ils ne fus

a8^ MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. sent sûrs de la majoriie de l'Assemblée , qu'en comptant sur le côté droit ; et ils croyaient poih voir y compter^ lorsque ^ dans la révision de lear constitution, ils donneraient plus de latitude i Tautorité royale. » Tel était l'état des cbose y lorsque je vous ai écrit. Mais y tout convaincu que je suis de la maladresse des aristocrates et de leurs contre-sens continuels, je ne prévoyais pas encore jusqu'où ik pouvaient aller. » Lorsqu'on apprit la nouvelle de l'arrestation du roi à Varennes, le côté droit, dans les cofflità secrets, arrêta de ne plus voter, de ne plus prendre aucune part aux délibérations , ni aux discussions de l'Assemblée. Malouet ne fut pas de cet am 11 leur représenta que tant que la session durait et qu'ils y assistaient, ils avaient l'obligation des'op* poser activement aux mesures attentatoires à l'ordre public et aux principes fondamentaux de la monarchie. Toutes ses instances furent inutiles ; ib persistèrent dans leur résolution, et rédigèrent secrètement un acte de protestation contre toat ce qui s'était fait. Malouet protesta qu'il continuerait à protester à la tribune , et à faire ostensiblement tous ses efforts pour empêcher le mal. U m^a dit qu'il n'avait pu ramener à son avis que trentecinq à quarante membres du côté droit , et qu'il craignait bien que cette fausse mesure des plus zélés royalistes n'eut les plus funestes consé' quences. *

CHAPITRE XII. 285 » Les dispositions générales de l'Assemblée fiaient alors si favorables au roi y que y pendant p'on le conduisait à Paris ^ Thouret étant monté i la tribune pour déterminer la manière dont le •ôî serait gardé (j'étais à la séance)', le plus grand ilence régnait dans la salle et dans les galeries. Presque tous les députés , même du côté gauche , lyaient l'air consternés en entendant lire ce fatal • iécret ; mais personne ne disant rien , le président IUait le mettre aux voix ; tout-à-coup Malouet se leva , et d'un air indigné s'écria : « Qu allez-vous » faire , Messieurs ? Après avoir arrêté le roi , on ji vous propose de le constituer prisonnier par un j» décret ! Où vous conduit cette démarche ? Y pen» sez-vous bien ? Vous ordonneriez d'emprisonner » le roi ? » Non I non 1 s'écrient plusieurs membres ^ côté gauche , en se levant en tumulte , nous U^ntendons pas que le roi soit prisonnier ; et le ^cret allait être rejeté à la presque unanimité , lorsque Thouret s'empressa d'ajouter : « L'opinant % a mal saisi les termes et l'objet du décret. »i Pîous n'avons pas plus que lui le projet d'empril» sonner le roi ; c'est pour sa sûreté et celle de la 0 famille royale que nous proposons des mesures. » Et ce ne fut que d'après cette explication , que le décret passât, quoique l'emprisonnement soit devenu très-réel, et se prolonge aujourd'hui sans pudeur. » A la fin de juillet, les constitutionnels, qui soupçonnaient la protestation du côté droit , sans cependant en avoir la certitude^ poursuivaient

^86 MÉMOIRES D0 MARQUIS DE BOUILLE. mollement leur plan de révision. Ils redoutaient plus que jamais les jacobins et les aristocrates. Malouet se rendit à leur comité de révision. Il leur parla d'abord comme à des hommes à qui il n'y avait rien à apprendre sur les dangers et sur h vices de leur constitution ; mais il]es vît moins disposés à de grandes réformes. Us craignaienf è perdre leur popularité. Tai^el et Duport aiçnementèrent contre lui pour défendre leur ouvrage. Il rencontra le lendemain Chapelier et Barnave, qui refusèrent d'abord dédaigneusement de répondre à ses provocations, et se prêtèrent enfin au plan d'attaque dont il allait courir tous les risques. Il proposa de discuter, dans la séance du 8^ tous les points principaux de l'acte constitutionnel) et d'en démontrer tous les vices, w Vou8,Mc8» sieurs , leur dit-il , répondez-moi ; accablez-nM » d'abord de votre indignation ; défendez votre n ouvrage avec avantage sur les articles les m(HOS I) dangereux, même sur la pluralité des points 1 » auxquels s'adressera ma censure ; et quant ï » ceux que j'aurai signalés comme anti-monarM chiques , comme empêchant l'action du gouvèr) nement , dites alors que ni l'Assemblée , ni k)) comité n'avaient besoin de mes observations ï » cet égard ; que vous entendiez bien en proposer » la réforme, et sur-le-champ proposez-la. Croyc» » que c'est peut-être not^e seule ressource pour » maintenir la monarchie et revenir , avec le » temps, à lui donner tous les appuis qui lui sont

I CHÂPITILE XII. 287 ^ nécessaires, n Cela fut ainsi convenu; mais la protestation du côté droit ayant été connue^ et sa persévérance k ne plus voter 6tant toute espérance aux constitutionnels de réussir dans leurs 4 projets de révision y que les jacobins contrariaient de toutes leurs forces, ils y renoncèrent. Malouet, qui n'avait pas avec eux de communications régubères, n en fit pas moins son attaque. Il rejeta solennellement l'acte constitutionnel , comme antimonarchique , et d'une exécution impraticable sur plusieurs points. Le développement de ses motifs liommençait déjà à faire une grande impression y lorsque Gbapelier ,qui n'espérait plus rien de l'exécotion de la convention y la rompit et cria au blasphème y en interrompant l'orateur y et demandant qu'on le fit descendre de la tribune ; ce qui fut ordonné. Le lendemain y il avoua qu'il avait eu tort; ^ mais il dit que lui et les siens avaient perdu toute espérance y du moment où il n'y avait plus aucun secours à attendre du côté droit. » Il fallait bien vous faire cette longue histoire, pour que vous ne perdissiez pas toute confiance en nies pronostics. Us sont tristes maintenant; le mal est extrême ; et pour le réparer , jene vois ni au dedans ni au dehors qu'un seul remède y qui est la réunion de la force à la raison. » Cette lettre et d'autres détails, qui me parvinrent dans le même temps, me firent envisager l'état de la France , sinon comme désespéré , au

I 288 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLÉ. moins comme bien dangereux. Les aristocrates , les constitutionnels et les jacobins de l'Assemblée se réunirent sur un seul point qui mit le comble aux malheurs du royaume : tous également découragés et ennemis les uns des autres[^] convinrent unanimement de se séparer, après ratification d'une constitution monstrueuse y dont la plupart d'entre eux connaissaient tous les vices j et qu'ils léguèrent à leurs successeurs comme la robe empoisonnée de Nessus (i). On devait donc très-peu compter sur les res* sources de la raison pour ramener les Français à un bon gouvernement ; on devait même prévoir que le règne du jacobinisme et de l'anarchie commencerait bientôt y et que la force était désormais le seul moyen pour éviter au royaume des maux plus grands encore que ceux qu'il avait éprouvés. (1) On jugera par la lettre de M. de Beauharnais , par celle-ci, par la conversation du duc de Biron , que la plupart de ces constitutionnels, à l'exception d'un très-petit nombre d'intrigants, étaient, parmi la noblesse principalement , des hommes trompés. J'en ai connu plusieurs particulièrement , qui étaient de très-bonne gens, et qui faisaient beaucoup de mal sans s'en douter. Pétion, Marat , et surtout Danton , avec l'argent du duc d'Orléans , qui venait d'hériter du duc de Penthièvre son beau-père , furent les auteurs de l'affaire du 10 août , et des massacres du 9 septembre. On voulait avoir un moyen d'ôter le roi , et un prétexte pour prononcer la déchéance. Les massacres du 9 septembre eurent lieu pour intimider les électeurs, et pour composer de jacobins la Convention qui allait se former. Danton et Camille-Desmoulins avaient précédemment été payés par La Fayette pour écrire pour le roi. M. de B. :

CHAPITRE XII. :289 Mon opinion ne fut que trop vérifiée par les événemens qui ont succédé jusqu'à la mort de Robespierre. Ainsi quoique espérant peu d'une négociation y il ne fallait pas s'en ôter les moyens , mais se préparer sérieusement à la guerre. Je suivis ce parti y qui était pour beaucoup de Français le moyen de la défense naturelle , et pour ceux qui aimaient leur patrie ^ un moyen de la servir encore. Les époques du 10 août et des 2 et 3 de septembre 1792 9 la tyrannie de Robespierre , celle de ses successeurs ^ prouvent combien il était fondé. Quelques jours après mon retour à Luxem-^ bourgs j'en partis pour aller voir les princes^ frères du roi^ à Coblenz. Je leur dis avec vérité mon opinion sur la situation du royaume y sur les dispositions du peuple et de l'armée. Je mis mes réflexions par écrit et les leur donnai (i). Je pensais que^ si une partie du peuple (j'entendais les propriétaires) haïssait la constitution y ou plutôt la révolution y une autre beaucoup plus nombreuse y était attachée par intérêt y par amour-propre et par ambition ; que les clubs révolutionnaires établis dans toutes les villes , dirigeaient la populace et contenaient les gens bien intentionnés ; que le peuple^ dans les campagnes^ n'aimait le nouvel ordre de choses qu'à cause du soulagement qu'il (i) Ces réflexions sur la situation de la France et sur les moyens d'y rétablir l'autorité royale sont d'un très-grand intérêt. Nous les publions sous la lettre (H). (Note des noup, édit.) '9

290 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. éprouvait pour les impôts, et qu'il était vraisemblable qu'il se détacherait de la constitution, quand il saurait que l'ancien régime des impositions n'aurait plus lieu, et qu'il conserverait le même soulagement dans la répartition des taxes publiques ; que même le rétablissement du culte religieux et le retour de leurs pasteurs seraient un moyen de le ramener aux principes de l'ancien gouvernement; que les grandes villes, à l'exception de Paris, foyer de la révolution, y étaient moins attachées que les petites, en ce qu'elles avaient perdu davantage par l'éloignement des riches[^] ou par l'anéantissement de leurs richesses[^] : enfin je les assurai que , dans ce moment , la France entière était contre l'ancien régime du gouvernement, à l'exception de quelques individus intéressés à le voir rétablir , tels que des membres du clergé , de la noblesse , et de la finance \$ qu'on ne pouvait y réussir que par la force, et que si Foa parvenait à en employer une suffisante pour soumettre les peuples , elle serait insuffisante pour les contenir; que l'obéissance de la nation entière ne pouvait être assurée que par un ordre de choses qui plût à la multitude et qui lui convint ; qu'ainsi l'on devait être convaincu que , pour opérer une contre-révolution en France , ou plutôt un changement utile dans la situation du royaume, la présence ou l'action des armées étrangères sur les frontières étaient sans doute nécessaires[^] soit pour conduire à une négociation , dont le succès me

CHAPITRE XII. 291 paraissait assez invraisemblable, soit pour soumettre les peuples , ce qui était plus difficile; mais que Tordre ne pouvait être rétabli et maintenu , et l'autorité royale bien affermie , que par un gouvernement qui y en améliorant le soH du peuple ^ assurât la destruction des anciens abus. Enfin, j'ajoutai que le moment des sacrifices était arrivé, qu'ils étaient devenus indispensables; que l'on se trompait , si l'on croyait que la noblesse pût rentrer dans tous ses privilèges , les parlemens recouvrer leur ancienne existence , le clergé ses richesses et ses prérogatives , et le gouvernement son indépendance et son autorité absolue. On jugera que le seul point sur lequel je me trompais, était le peu de résistance que je supposais que les Français opposeraient aux armées étrangères , ce qui sera toujours mon étonnement. Mes observations ne s'accordaient pas avec l'opinion de toutes les personnes qui avaient quitté le royaume ainsi que moi, et particulièrement de celles qui avaient la confiance des princes , si ce n'est sur la facilité de faire la conquête de la France, et de soumettre le peuple français par la force des armes, et j'étais sur cela seul dans l'erreur. On doit juger du peu d'effet que mes réflexions produisirent. Dans les premiers jours d'août, je fus m'établir à Mayence ; j'y étais invité par l'électeur , homme d'esprit^ de mérite, d'un commerce très-doux et très-aimable. Le ministre de Prusse m'y engagea également : il me témoigna, de la part de son

2^2 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. maitre y
 beaucoup d'intérêt sur la situation du roi de France et le désir d'employer
 ses forces , conjointement avec celles de l'empereur , pour l'en retirer. Ce
 monarque m'avait déjà fait pejsonnement ^ par la lettre suivante y des
 offres de service que je ne fus pas dans le cas d'accepter. Lettre du roi de
 Prusse. ((Charlottenbour^y i a juillet 1791. » Monsieur le marquis de
 Bouille , votre lettre du 26 juin dernier m'a été bien rendue. J'ai lu celle que
 vous avez adressée à l'Assemblée nationale^ avec un vif intérêt, égal à celui
 que je porte à la situation du roi votre maître. Je ne saurais assez louer le
 zèle que vous venez de lui témoigner; il vous aurait seul attiré toute mou
 estime , si elle ne vous ebt déjà été acquise à tant d'autres titres, et c'est avec
 une vraie peine que j'ai vu que vos soins patriotiques n'ont pas eu le succès
 désiré. J'ignore quelles sont vos vues dans ce moment-<i mais="" si=""
 vous="" voulez="" venir="" ici="" y="" serez="" re="" en="" ami="" et=""
 vos="" fils.="" je="" donnerai="" tout="" temps="" des="" preuves=""
 de="" ma="" consid="" parfaite="" estime="" priant="" dieu="" qu=""
 ait.="" monsieur="" le="" marquis="" bouille="" sa="" sainte="" digne=""
 garde.="" fr="" n="" pendant="" mon="" s="" mayence="" m=""
 rassemuer="" quelques="" id="" pr="" cod=""/>

CHAPITRE XII. 293 concernant le projet du roi de Suède. Je pris des informations de plusieurs de nos officiers distingués du corps de la marine ; je les chargeai même de faire la reconnaissance d'une partie des côtes de France que je leur indiquai; d'y prendre des renseignemens et de s'y procurer des intelligences secrètes ; ce qui dut être exécuté ayant l'hiver , et ce qui le fut effectivement avec beaucoup de succès. J'écrivis à ce monarque, pour lui proposer de se procurer un port de mer qui pût servir d'entrepôt et de point de rassemblement pour ses vais-^sseaux. Je l'engageai donc à demander à l'empereur celui d'Ostende , qui me parut devoir remplir cet objet. Dans le courant d'août, le roi de Prusse me fit prévenir, par son ministre à Mayence , de me rendre le 26 ou le 27 de ce mois à Pilnitz , et d'y porter un plan de dispositions et d'opérations des armées étrangères sur les différentes parties des frontières de France. J'en fis un que je soumis au conseil des princes , frères du roi , à Coblenz , où assistaient les maréchaux de Broglie et de Castries. Mon plan fut approuvé. Le roi de Prusse me paraissait disposé à secourir Louis XVI , et je ne doutais pas que son entrevue avec l'empereur à Pilnitz n'eût pour objet une confédération entre ces deux grandes puissances qui devaient entraîner toutes les autres , et qu'une déclaration de guerre n'en fût le résultat. Je me rendis donc à Pilnitz , après avoir instruit le roi de Suède de cette conférence , qui devait avoir lieu le 27 et

294 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. le 28 y et je lui communiquai mes conjectures. Le comte d'Artois y vint aussi ^ sans y être engagé par ces deux princes, dans l'objet de solliciter leur assistance en faveur du roi son frère et de la monarchie française. Les conférences eurent lieu à cette époque : je ne parlerai pas des objets principaux qui furent traités entre ces deux grands souverains , qui parurent oublier les anciennes querelles de leurs prédécesseurs , et qui se lièrent par un traité qui étonna toute l'Europe y mais qui ne fut pas d'une longue durée. Le comte d'Artois en obtint y après bien des difficultés y la déclaration suivante, que je me permets de rapporter , ayant été publique en quelque manière dans le temps (i). * Déclaration de Pilnitz. Sa Majesté l'empereur et Sa Majesté le roi de Prusse , ayant entendu les désirs et les représentations de Monsieur et de monseigneur le comte (1) Quoique les circonstances du traité de Pilnitz soient peu connues , et soient restées couvertes d'un voile épais , cependant, d'après quelques notions qui m'ont été données par des personnes qui approchaient le roi de Prusse , il m'a paru assez évident que le baron de Bischofiwerder avait été envoyé à Vienne plusieurs mois auparavant pour ménager un traité d'alliance avec cette cour, relativement au nouveau partage de la Pologne , qui eut lieu deux ans après. Ce traité fut arrêté et signé à Pilnitz. Il fut , à ce que j'ai lieu de croire , également question d'un concert dans la conduite des deux puissances , relativement aux affaires de France , sans qu'il y eût rien d'an été encore sur la manière dont elles agiraient M. de B.

GHÂPITBB XII. 2C)5 d'Artois , déclarent conjointement qu'elles regardent la situation où se trouve actuellement Sa Ma* jestè le roi de France , comme un objet d'un intérêt t. commun à tous les souverains de rĒm*ope. Elles espèrent que cet intérêt ne peut manquer d'être reconnu par toutes les puissances^ dont le secours est réclamé^ et qu'en conséquence elles ne se refuseront pas d'employer, avec leursdites Majestés, les moyens les plus efficaces, relativevent à leurs forces, pour mettre le roi de France en état d'aflermir , dans la plus parfaite liberté , les bases d'un gouvernement monarchique, également convenable aux droits des souverains et au bien-être de la nation française. Alors, et dans ce cas , leursdites Majestés Tempereur et le roi de Prusse sont résolus d'agir promptement et d'un mutuel accord avec les forces nécessaires, pour obtenir le but proposé e^ commun. En attendant , elles donneront à leurs troupes les ordres convenables pour qu'elles soient en état de se mettre en activité. A. Piluitz, le ai août 1791. Était sigfw Léopold. FRÉDÉRIC-GuiLLi^UME. Cette déclaration ne signifiait rien , ces deux mots alors et dans ce cas y annonçant positivement que l'intervention de toutes les autres puissances était nécessaire, avant que l'empereur et le roi de Prusse se permissent d'agir ofiensively et activement ; mais elle faisait connaître les vues pacifiques

^96 MÉMOIRES D'UN MAHQUILLIS DE BOOILLIÉ. de Leopold.

Celles ^ au contraire y du roi de Prusse ^ étaient entièrement hostiles, ce qui m'a été assuré par les détails que j'ai recueillis de ce qui s'est passé entre les deux souverains dans leurs entrevues y et confirmé par des personnes qui étaient dans leur intimité. Je jugeai que le roi de Suède ne lui avait pas été trompé y quand il m'avait dit qu'il était mal avec les rois ses confrères. Ceux-ci me le témoignèrent d'une manière qui n'était pas équivoque : leurs préventions même contre ce prince rejaillirent sur moi. Ils désapprouvaient ses projets; et si ce n'eût été le poids que l'impératrice y donnait par sa réunion avec ce monarque, ils en auraient empêché l'exécution. Je me refuse à croire avec certaines personnes, que dès lors l'empereur et le roi de Prusse voulaient profiter des malheurs de la France; mais au moins est-il bien sûr que ce n'était pas là le plan de l'impératrice ni du roi de Suède ; Tune et l'autre , et le dernier surtout , étant très*intéressé» à empêcher la dissolution de cet empire. J'avais dû conférer avec le maréchal de Lascy et le prince de Hohenloë, général de Sa Majesté le roi de Prusse , sur le plan des dispositions de l'armée, qui m'avait été demandé ; mais le premier nous assura qu'il n'en avait pas reçu l'ordre de l'empereur. Ce prince me fit dire , ainsi qu'au général prussien , de le suivre à Prague , où il allait se faire couronner. Je m'y rendis dans les premiers jours de septembre : je fus huit ou dix jours sans rece

voir aucun ordre de l'empereur; mais je fus instruit que les dispositions du cabinet de Vienne étaient très-éloignées de la guerre : je dois même la justice au maréchal de Lascy[^] qu'il me répéta plusieurs fois qu'on ne devait pas l'entreprendre légèrement contre la France, dont les ressources étaient immenses et dont les frontières étaient impénétrables ; que les conséquences de cette guerre pouvaient être très - dangereuses pour l'empereur et pour l'empire; et c'était, je l'avouerai, le sentiment de tous les ministres. Léopold voulait donc faire en sorte de terminer les affaires de la France par la voie de la négociation. Il désirait que toutes les puissances de l'Europe formassent une ligue générale ; qu'elles environnassent le royaume de leurs armées; qu'on proposât alors au gouvernement français , par un manifeste , de rendre la liberté au roi et à la famille royale , de le réintégrer dans sa dignité , de rétablir le gouvernement monarchique sur des bases solides et sur des principes raisonnables ; de menacer d'une invasion et d'une attaque générale sur tous les points de la frontière, et de l'effectuer si la nation française s'y refusait. Le roi de Prusse , au contraire , était d'avis de déclarer la guerre à la France, de ne faire paraître le manifeste , qui était une espèce de sommation , qu'à la tête des armées et au moment où elles auraient envahi le territoire français. On jugera sans doute que de grandes vues politiques dirigeaient le cabinet de Berlin ; que le roi de Prusse désirait

2gS MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. entraîner
l'empereur dans une guerre longue, difficile et dispendieuse dont il aurait pu
se dégager dans la suite y en en laissant tout le poids à supporter à son
rival y ainsi qu'il l'a exécuté depuis. On serait au contraire bien étonné y si
l'on connaissait les petits ressorts qu'on employa pour produire le grand
mouvement qui éloigna ce prince y pour un moment, des principes de
l'ancienne politique de son pays y à laquelle il revint peu d'années après,
politique que la plupart des princes de l'Europe n'ont que trop suivie , et par
laquelle ils ont exposé leur sûreté, leur existence et leur couronne.
J'instruisis le roi de Suède de ce que j'avais découvert de la politique de ces
deux princes; je lui fis part de l'incertitude où j'étais qu'ils agissent of«
fensivement, de leur éloignement pour ses projets et pour ceux de
l'impératrice. Je lui conseillai de lever, avec l'argent de l'Espagne, une
armée. en Allemagne , pour augmenter la sienne ou pour • combiner ses
mouvements avec elle ; et je l'engageai de nouveau à se procurer une place
d'armes telle qu'Ostende , ainsi qu'un territoire près de la frontière de
France pour la rassembler.

CHAPITRE XIII. Différentes lettres *du roi de Suède. — Les affaires en France prennent une mauvaise tournure. — ^ Descente sur les côtes de France , projetée par Fimpëratrice de Russie et par le roi de Suède , avec les troupes combinées , sous les ordres de ce monarque. — Mort de Tempereur. — Les Français déclarent la guerre à son successeur. Jiiif FIN , le 1 2 septembre , l'empereur Léopold me fit prévenir de passer chez lui et de lui porter le plan de dispositions qu'il m'avait demandé précédemment. Il me fit entrer dans son cabinet ^ et me dit qu'il n'avait pas pu me parler plus tôt de l'objet pour lequel il m'avait fait venir , parce qu'il attendait des réponses de Russie ^ d'Espagne (i) > d'An«(i) Le ministre principal d*Espagne , M. de Florida-Blanca , fut disgracié dans ce temps-là. C'était un des plus habiles hommes d'État que ce gouvernement eût employés depuis long-temps. Le vieux comte d'Aranda Tavait remplacé. Celui-ci , long-temps ambassadeur en France , après avoir été premier ministre en Espagne , s*était lié à Paris avec nos philosophes ; il en avait adopté les principes , il avait conservé des liaisons avec Condorcet qui avait suc-; cédé à D'Alembert, patriarche, pendant long-temps, de cette secte, n influença la conduite de M. d'Aranda et du cabinet de Madrid, dont l'intérêt pour la situation du roi de France parut, dès lors , sinon détruit , du moins très-a£&Libli ; et les rapports entre ce monarque et celui d*Espagne parurent fort diminués. Louis XVI , en partant pour Montmédy, avait envoyé au roi d'Espagne une protestation qui avait été tenue très-secrète , contre ce que l'Assemblée l'avait contraint de faire par la force et par la violence qu'on avait exercées contre lui. M. de B.

300 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. gleten^e et des principaux souverains de l'Italie; qu'il les avait reçues [^] qu'elles étaient conformes à ses intentions et à ses projets, qu'il était assuré de leur assistance dans l'exécution y et de leur réunion, à l'exception cependant du cabinet de Saint-James, qui avait déclaré vouloir garder la neutralité la plus scrupuleuse. Il avait pris la résolution d'assembler un congrès pour traiter avec le gouvernement finiaçais y non-seulement sur le redressement des griefs du corps germanique y dont les droits en Alsace et dans d'autres parties des provinces frontières avaient été violés y mais en même temps sur les moyens de rétablir l'ordre dans le royaume de France, dont l'anarchie troublait la tranquillité de l'Europe entière. Il m'ajouta que cette négociation serait appuyée par des armées formidables y dont la France serait environnée; qu'il espérait que ce moyen réussirait et préviendrait une guerre sanglante [^] dernière ressource qu'il voulait employer. Je pris la liberté de demander à l'empereur s'il était instruit des véritables intentions du roi. Il les connaissait; il savait que ce prince répugnait à l'emploi des moyens violens. Il me dit qu'il était d'ailleurs informé que la charte de la nouvelle constitution devait lui être présentée sous peu de jours y et qu'il jugeait que le roi ne pouvait se dispenser de l'accepter sans aucune restriction y par les risques qu'il courait pour ses jours et ceux de sa famille s'il faisait la moindre difficulté et s'il se permettait la plus légère observation; mais que sa

CHAPITRE XIlt. 50r i^nction y forcée dans la circonstance y n'était d'aucune importance y étant possible de revenir sur tout ce qu'on aurait fait^ et de donner à la France un bon gouvernement qui satisfait les peuples et qui laissât à l'autorité royale une latitude de pouvoirs suffisans pour maintenir la tranquillité au dedans et pour assurer la paix au dehors. Il me demanda le plan de disposition des armées y en m'assurant qu'il l'examinerait à loisir. 11 m'ajouta que je pouvais m'en retourner à Mayence , où le comte de Brown y qui devait commander ses troupes et qui était alors dans les Pays-Bas, me ferait avertir, ainsi que le prince de Hobenloë qui allait en FranCONie, pour conférer ensemble , quand il en serait temps. Je jugeai que l'empereur ne s'était arrêté à ce plan pacifique et extrêmement raisonnable, depuis la conférence de Pilnîtz , qu'après avoir consulté liOuis XVI, dont le vœu avait été constamment pour un arrangement et pour employer la voie des négociations plutôt que le moyen violent des armes. J'appris, avec certitude , qu'il n'avait jamais été question de placer un corps de- quinze mille hommes de troupes autrichiennes sur la frontière du pays de Luxembourg , pour protéger le roi à Montmédy, et j'eus raison de présumer, et même d'être persuadé que ce noonarque ne m'en avait donné l'assurance que pour calmer mes inquiétudes. Je retournai à Mayence, où je trouvai la lettre sui• vante du roi de Suède. Je ne transcrirai pas ici les -A

5(KI MÉMOIRES DU MIKQUIS DE BOUILLE. miennes^ qui ne renfermeat que des projets militaires et de politique y tous sans effet ^ et dont je ne croirai pas devoir surcharger ces Mémoires. Lettre du roi de Suède. (c Drottningholm , le 5 septembre 1791. » Monsieur le marquis de Bouille ^ je viens de recevoir, presque à la fois , vos deux lettres des 11 et 16 août. Je vous suis obligé des nouvelles

CHAPITRE xiii. 505 lieu, et que la flotte une fois partie du port d'Os'tende, doit, sans s'arrêter, exécuter son entreprise. Cela me conviendrait aussi mieux; car tous ces grands plans combines ne réussissent presque pas. Je vous écrirai incessamment sur tout cela avec* plus de détail. Je suis, au reste, bien aise de voir le bon accord qui règne entre les princes et vous. M. le comte d'Artois est bien fait pour rendre justice au mérite et sentir le prix de votre zèle. Je suis persuadé que vous lui verrez déployer, dans ces momens critiques, les vertus d'un petit'-fils de Henri IV. Je lui en ai trouvé la loyauté, la franchise et le germe de toutes les qualités faites pour inspirer l'enthousiasme, et augmenter par-là l'in'térêt que les malheurs seuls ont le droit d'inspirer. Ce serait un grand point que la neutralité de l'Angleterre, dont vous me parlez (i). Pour la Hollande, je doute qu'on puisse compter sur ses trouas : c'est une affaire compliquée que de remuer cette masse. Pour moi, je suis prêt, dès que les moyens me seront procurés; et dans trois semaines, du jour de l'ordre donné , l'armée sera rendue à l'endroit où il faudra s'embarquer. Je serais curieux de savoir à qui l'on confiera le commandement de l'armée combinée de l'Empire , d'Autriche et de Prusse. Cette besogne sera bien difficile; (i) Le cabinet de Saint-James a été le dernier à prendre part à cette guerre , et le dernier à se réunir à la confédération , dont il a été l'ame depuis. M. de B.

I 304 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. mais de
ropinioa, des talens de celui à qui le commandement sera confié,
dépendront le succès et la célérité de l'entreprise. Mais ce qui est essentiel,
c'est le secret sur l'opération qui m'a été proposée; %t dans tous les cas y ^e
compte vous avoir avec moi y et cela me vaudra dix mille hommes. J'ai
acquis le plus parfait accord , le calme le plus entier, et nous avons la plus
belle récolte. J'espère que vous continuerez à me donner de vos nouvelles y
et que vous êtes persuadé de l'estime avec laquelle je prie Dieu qu'il vous ait
en sa sainte et digne garde y monsieur le marquis de Bouille y » Votre
affectionné , Gustave. »> On remarquera qu'alors le roi de Suède était
persuadé que l'empereur et le roi de Prusse déclareraient la guerre à la
France ^ et l'attaqueraient au printemps y tandis que la nation française la
déclara au contraire à toute l'Europe. D comptait beaucoup sur l'assistance
de l'impératrice de Russie y sur sa résolution à soutenir une cause qui
devenait celle de tous les rois et qu'elle envisageait de même ; sur son
influence dans les cabinets des grands souverains de l'Europe ; tandis que la
Russie n a pris qu'une part très-indirecte dans cette grande affaire, la
politique l'ayant emporté sur les sentimens de gloire qui jusqu'alors avaient
dirigé Catherine dans toutes ses actions^ et qu'on supposait devoir la guider:
encore dans cette circonstance.

CHAPITRE 3CIII. 5o5 J appris[^] à mon retour, que cette princesse avait parfaitement accueilli la proposition que je lui avais faite , d'entrer à son service j qu'elle avait encore ajouté à mes demandes, par un traitement honorifique et pécuniaire , fort au-dessus de mes prétentions ; et que le baron de Grimm , qui avait sa confiance intime , avait reçu à Paris , depuis six semaines , cette réponse qu'il n'avait pu me faire parvenir, ignorant où j'étais. J'appris en. même temps, que l'impératrice me savait très-mauvais gré de m'être engagé avec le roi de Suède , au moment où je traitais avec elle. Ce n'était pas ce que ce prince m'avait assuré. Je jugeai que j'avais commis une grande inconséquence. Je crus la réparer non-seulement en instruisant cette princesse des motifs assurément bien désintéressés qui m'avaient engagé a accepter les offres du roi de Suède , lui témoignant en même temps toute ma reconnaissance de celles qu'elle m'avait faites avec autant de noblesse que de générosité; mais en même temps je lui représentai que la guerre contre les Turcs étant terminée, et ne pouvant plus lui rendre de services dans ses armées, j'avais cru devoir m'attacher à un prin[^] qui , secondant les efforts de Sa Majesté impériale , se dévouait pour le salut de la France et pour le rétablissement de là monarchie française. J'écrivis en même temps au roi de Suède , pour lui faire part de mon embarras , et pour lui rappeler l'engagement que je croyais avoir pris avec lui, de ne le servir qojj[^] ao

306 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLIE. dans les occasions où je pourrais être utile à mon souverain et à ma patrie. Je lui rappelai combien il serait utile que les troupes russes et suédoises sortissent de la Baltique avant l'hiver, afin d'être en état d'agir au printemps. Dans l'intervalle du temps qui s'écoula entre ma lettre et la réponse du roi de Suède y il se passa en France des événemens que je n'avais pas prévus, et qui me causèrent beaucoup de surprise et de peine. L'Assemblée constituante, après avoir achevé sa nouvelle constitution, l'avait présentée au roi, qui l'avait acceptée, sans aucun changement, mais en se permettant simplement quelques légères observations sur les principaux défauts qu'il y avait remarqués (i). Cette Assemblée, qui avait perdu sa considération, ainsi que l'estime et la confiance de la nation, dominée par les jacobins et les orléanistes alors réunis, s'était séparée après avoir (i) L'Assemblée constituante allait se dissoudre d'elle-même par la lassitude de ses membres, et plus encore par la supériorité que les jacobins, que le duc d'Orléans dirigeait alors, avaient acquise; car les autres chefs, si j'en excepte peut-être Robespierre, dont les vues étaient cachées, ne voulaient qu'un changement de dynastie en faveur de ce prince, qui avait remué les jacobins, lors du retour du roi de Varennes. Us s'étaient rassemblés au Champ-de-Mars; ils avaient voulu présenter une pétition, que l'on prétend avoir été faite par Laclos, pour que l'Assemblée prononçât la déchéance du roi, et pour qu'on lui nommât un successeur. La Fayette, à la tête de la garde nationale, les avait dissipés. Il quitta peu de temps après ce commandement pour prendre celui de l'armée que j'avais été mandée. . . M. de B.

* a CHAPITRE XIX. 507 décrété réélection de nouveaux députés pour former une Assemblée nationale permanente, qui devait désormais représenter le peuple français, conserver la puissance législative et la transmettre successivement à d'autres Assemblées, qui devaient se renouveler à des époques fixées par la constitution. J'appris en même temps que les jacobins s'étaient rendus maîtres des élections ; que la nouvelle Assemblée était composée en grande partie des hommes les plus médians, les plus scélérats et les plus audacieux qu'il y eût en France ; qu'on devait craindre qu'ils ne consommassent l'ouvrage de la précédente Assemblée, en détruisant entièrement la monarchie, et en supprimant jusqu'au titre de roi(i). J'appris que, sur la demande de La Fayette, l'Assemblée constituante, avant de se séparer, avait révoqué le décret qu'elle avait rendu précédemment. Ce qui contribua en partie à la mauvaise composition de la nouvelle Assemblée, fut que la première avait décrété qu'aucun de ses membres ne pourrait y être élu. Elle fit, à la hâte, un triage des lois rendues par elle. Les membres donnèrent leurs voix par assis et levés, sur l'acceptation du code qui renfermait la constitution. Il y avait quatre parties en France : 1[^] les royalistes ; 2[^] les impartiaux qui formaient plutôt une opinion qu'un parti ; 3[^] les constitutionnels ; 4[®] les jacobins. Ceux-ci, devenus les maîtres, se divisèrent en orléanistes et en républicains, qui le furent eux-mêmes, par la suite en girondistes, en fédéralistes, à la tête de lesquels étaient Brissot, Danton, Camille-Desmoulins et Condorcet, et en républicains conduits par Robespierre et Marat. M. de B. >

The text on this page is estimated to be only 27.12% accurate

308 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUIU*
« ment y pour faire arrêter et juger toutes les personnes accusées d'avoir contribué au départ du roi le 21 juin , et qu'elle avait aboli toutes les procédures relatives aux événements de la révolution; et qu'enfin La Fayette avait quitté le commandement de la garde nationale parisienne ; qu'il m'avait remplacé dans celui de la Meuse et de la Moselle, et qu'il était dans ce moment à Metz. Quoique j'aie été dans le cas de blâmer ses procédés non-seulement à mon égard mais avec bien plus de raison envers le roi, qu'il avait traité , surtout depuis son arrestation à Varennes y avec une dureté et une insolence inouïe , la croyant peut-être nécessaire pour se garantir lui-même de la fureur des jacobins et pour ôter tout prétexte à leur vengeance ; quoiqu'en même temps sa conduite politique eût été très-repréhensible , je ne peux cependant m'empêcher de louer sa générosité à mon égard. Elle avait d'autant plus de mérite que si le roi n'eût pas été arrêté , La Fayette aurait été certainement massacré par le peuple , qui le rendait responsable de l'évasion de ce monarque y «t que je l'avais attaqué fortement dans la lettre que j'avais écrite de Luxembourg à l'Assemblée. Ce trait seul peut faire connaître la modération de son caractère. Il ne fut, je le répète, jamais un méchant homme ; mais l'enthousiasme de la liberté dont il s'enivra en Amérique, une soif immodérée de gloire , joindre à des sentiments de philanthropie qui exaltaient son âme et échauffaient son cœur,

CHAPITRE XUI. 5og tournèrent ses qualités vers un but dangereux y et firent un des chefs de la révolution^ dun jeune homme qui aurait été peut-être un jour un des meilleurs serviteurs du roi et un des soutiens de la monarchie y si Texpérience avait calmé Tardeur trompeuse de sa jeunesse. Je dois donc faire des vœux sincères y non-seulement pour qu'il recouvre sa liberté y mais pour que les événemens et les malheurs qu'il a ^prouvés le guérissent de sa folie ré volu tio n naire . Cependant il s'écoula plusieurs mois sans que j'aperçusse aucune suite aux projets que l'empereur avait eus d'assembler des armées sur la frontière y de former un congrès y et d'entamer une négociation avec le gouvernement français. Je présamai que le roi avait espéré que son acceptation de la nouvelle constitution lui rendrait sa liberté personnelle y et rétablirait le calnie dans la nation, qu'une négociation armée aurait pu troubler^ et qu'il avait conséquemment engagé l'empereur et les autres souverains, ses alliés, à ne faire aucune démarche qui put produire des hostilités qu'il avait constamment cherché à éviter. Je fus confirmé dans cette opinion par la réticence de la cour d'Espagne , sur la proposition de fournir au roi de Suède les quinze millions de livres tournois ^ qu'elle s'était engagée à lui donner pour aider aux frais de son expédition. Ce prince m'avait engagé à en écrire de sa part au nûàistre espagnol^ dont

310 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. je ne reçus que des réponses vagues. Je conseillai alors au roi de Suède d'ouvrir un emprunt en Hollande ^ ou dans les villes libres maritimes du nord^ sous la garantie de l'Espagne y dont cependant les dispositions me parurent changées à l'égard des affaires de France. J'appris que l'anarchie augmentait chaque jour en France, ce qui n'était que trop prouvé parla foule d'émigrans de tous les états qui se réfugiaient sur les frontières étrangères. On les armait, on les enrégimentait sur les bords du Rhin ^ et l'on en formait une petite armée qui menaçait les provinces d'Alsace et de Lorraine. Ces mesures réveillaient la fureur du peuple et servaient les projets destructeurs des jacobins et des anarchistes. Les émigrés avaient même voulu faire une tentative sur Strasbourg, où ils croyaient avoir des intelligences assurées et des partisans qui leur en auraient livré les portes. Le roi, qui en fut instruit , employa les ordres et même les prières pour les arrêter et pour les empêcher d'exercer aucun acte d'hostilité. Il envoya à cet effet, aux princes ses frères, M. le baron de Vioménil et le chevalier de Ck)igny, qui leur témoignèrent, de sa part, sa désapprobation sur l'armement de la noblesse française, auquel l'empereur mit tous les obstacles possibles, mais qui continua d'avoir lieu. Je reçus , à la fin de décembre , la lettre suivante du roi de Suède

CHAPITRE XIII. 511 articles de celles que je lui avais écrites depuis le mois de septembre précédent. Lettre du roi de Suède. « Stockholm , le 5 décembre 1791. » Monsieur le marquis de Bouille, j'ai reçu exactement toutes les lettres que vous m'avez écrites. Vous ne devez pas douter que je ne les aie lues avec toute l'attention que doit inspirer tout ce qui vient d'un homme de votre mérite, et qui roulent sur des affaires auxquelles je prends un intérêt si vif et si sincère. Je ne vous cacherai cependant pas qu'il y a une de vos lettres qui m'a surpris, autant qu'elle m'a fait de peine . J'ai cru que nous avioas fait une convention à Aix-la-Chapelle , et qu'en chevalier français , vous y resteriez fidèle. Le zèle pour votre souverain infortuné vous ayant fait quitter votre patrie , e^ vous étant attaché à moi , son plus an*cien. allié, et, vous le voyez maintenant, son unique et fidèle ami , je devais croire que ce ne serait que pour lui que vous pourriez me quitter, et que la Suède était devenue votre seconde patrie. Mais j'aime à croire que votre attachement à votre souverain , ce sentiment si noble et si respectable qui vous distingue , vous a emporté , par l'enthousiasme le plus naturel , pour ceux que vous croyiez alors qui devaient servir sa cause. Vous avez vu depuis qui avait , de moi ou d'eux , le zèle et la constance jointe à la sincérité. Je ne doute pas

312 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. que vous vous êtes éclairé ^ et je vous prie de croii^ que je ne vous parlerai plus sur ce sujet ; mais vous me devez savoir gré , qu'en loyal chevalier , je vous aie parlé de ce qui me tenait au cœur. Maintenant , je vous regarde tout à moi, comme je serai toat à vous. Voilà ce que je ne pouvais vous écrire par la poste) et je n'ai pu me résoudre à vous écrire sans vous ouvrir mon cœur. N'en parlons plus, et ne nous occupons plus que du soiu de retirer votre roi de l'état où il est. Vous savez déjà que le traité signé entre moi et l'impératrice , vient d'être ratifié. Sa constance et la mienne ne sont pas douteuses. Vous avez vu aussi qu'elle et moi sommes les seuls souverains qui ont envoyé des ministres aux princes , et je puis vous confier que nos ministres respectifs reçoivent ordre de quitter Paris , sous prétexte de congé ; que nous nous préparons et nous concertons pour le printemps ; mais que nous sommes convenus d'endormir l'Assemblée , pour qu'elle ne prenne pas des mesures maritimes qui mettraient des embarras pour nous , et nous obligeraient à de plus grands préparatifs y puisque nous ne pouvons communiquer avec vous que par la mer. C'est du moins sur cela que me paraît porter le plus l'attention de l'impératrice ; et les gros vaisseaux qui se trouvent à Brest y ne laissent pas que d'appuyer les raisons de cette princesse. Cependant , elle ne cesse de presser l'empereur et le roi de Prusse; mais je ne doute pas que cette princesse ne réussisse enfin à persuader le chef de

CHAPITRE XIII. 313

FÈmpire de l'obligation où il est , comme souverain, comme frère et comme empereur, de venir au secours de sa sœur et d'un roi opprimé. Ce que vous me dites de la reine de France doit venir a l'appui des bonnes raisons qu'on lui a présentées, et le forcera dans son dernier retranchement. Cependant, l'impératrice tient fortement à ne rien faire, dans ce moment, qui pût dénoter l'intention d'une attaque au printemps. C'est aussi pourquoi je ne peux agir pour avoir les Groupes, dont vous me parlez , qui vont quitter la solde de la république des Provinces-Unies. D'ailleurs , vous savez que c'est l'Espagne qui doit fournir l'argent, et quoiqu'elle m'ait fait porter les paroles les plus favorables , il ne s'en est pas encore suivi d'effet. Cependant , tout est prêt ici ; et pour me délivrer de tout embarras , et mettre un ordre parfait dans mes finances , embarrassées par les différentes sortes de demandes depuis la guerre , je vais faire convoquer les états-généraux. C'est, comme vous le voyez, ploter en attendant partie. J'espère que cette assemblée , au lieu d'apporteⁱ le désordre , ramènera l'ordre et la tranquillité , et qu'elle sera comme la lance d'Achille , qui seule savait guérir les maux qu'elle avait faits. » Au reste , je connais un peu la tactique des diètes; je voudrais autant et aussi bien connaître la tactique des Turenne et des Bouille , pour bien servir la cause des vrais Français j mais j'ai , pour Suppléer à ce que je ne sais pas encore , un bon

314 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. second. J'espère qu'il ne me fera pas faux bon. Je lui envoie , pour cet effet y les provisions et le brevet de sa charge ^ ainsi que ceux pour le comte de Bouille et le chevalier de Rodais ^ en le priant de se souvenir qu'il m'a promis d'être mon second et mon compagnon d'armes. Sur ce, je prie Dieu, Monsieur le marquis de Bouille , qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. Gustave. » P. S. J'ai écrit au comte Lovenheim , mon ministre à La Haye , de me donner tous les renseignemens nécessaires sur les troupes en question. » On pourra juger, par cette lettre , que le roi de Suède était très-incertain sur les véritables projets de l'empereur et de ses co-alliés , qui devaient être alors de ne plus se mêler des affaires de France. Sans doute l'impératrice en était instruite , mais elle ne les lui avait pas communiqués. Je savais que dans ce moment elle employait toute son influence sur l'empereur et le roi de Prusse , pour les engager à déclarer la guerre à la France. Elle avait même écrit une lettre très-forte au premier de ces souverains , où elle lui représentait que le roi de Prusse , pour une simple impolitesse qu'on avait faite à sa sœur, avait fait entrer une armée en Hollande , tandis que lui-même souffrait patiemment les insultes et les affronts qu'on prodiguait à la reine de France , la dégradation de son rang et de sa dignité, et l'anéantissement du trône d'un roi, son beau-frère et son allié. L'impéra

CHAPITRE xm. 315

trice agissait avec la même force vîs-à-vis de l'Espagne qui avait adopté des principes pacifiques. Cependant l'empereur, après l'acceptation de la constitution par le roi y avait reçu de . nouveau l'ambassadeur de France y auquel il avait défendu précédemment de paraître à sa cour. Il fut même le premier à admettre dans ses ports le pavillon national/ Les cours de Madrid, de Pétersbourg et de Stockholm furent les seules à cette époque qui retirèrent leurs ambassadeurs de Paris. Toutes ces circonstances servent donc à prouver que les vues de Léopold étaient dirigées vers la paix , et qu'elles étaient le fruit de l'influence de Louis XVI et de la reine. Je m'étais occupé de rassembler les matériaux nécessaires pour l'exécution du projet du roi de Suède et de l'impératrice . de Russie. J'envoyai au roi de Suède un premier mémoire raisonné sur les moyens de faire une descente sur cinq points différens de la côte de France y dont je lui faisais connaître les avantages et les désavantages , et dont il devait décider le choix. Je désirais qu'il se portât sur Dunkerque, qu'il y fit un établissement solide en occupant le camp retranché qui est sous cette place ^ dans le cas où les princes confédérés eussent ouvert une négociation soutenue par des armées , ainsi que l'empereur en avait eu le projet. Si au contraire ils se décidaient à attaquer les frontières de France , je lui proposais de faire descendre son armée dans une pro

316 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. vince et dans une partie moins éloignée de Paris ; où il pouvait trouver une bonne place d'armes | l'appui d'une grande rivière ^ qui aurait servi atoot transports de ses munitions de guerre et de bouche, où nous aurions eu des intelligences y un grand nombre de partisans ^ et où nous aurions pu nous procurer des ressources de tous les genres. Ce fut dans les premiers jours de janvier que j'envoyai au roi, par mon fils, ce plan d'opérations très-détaillé , qui fut depuis approuvé par l'impératrice. Tout l'hiver se passa sans le moindre mouvement de la part des troupes étrangères sur la frontière de France , et rien n'annonçait une guerre prochaine. Je sus même, par l'électeur de Mayence, que l'empereur en était très-éloigné . Les intentions du roi , par ce que nous pûmes en découvrir , étaient les mêmes. Il envoya M. Mallet-du-Pan , en qui il avait une juste confiance , auprès des princes ses frères , à Coblentz , pour empêcher que les émigrés ne commissent aucun acte d'hostilité, lis formaient alors un corps d'armée de quinze à dix-huit milk hommes , composé en grande partie d'une cavi* lerie très-brillante. Je vis à Mayence Mallet-duPan , qui me fit part des dispositions pacifiques du roi , de sa situation qui était très-inquiétante , et de sa résignation. Il quittait lui-même la France ^ où il avait provoqué sa proscription , par la vérité avec laquelle il avait exprimé les crimes de la révolution , et par son impartialité en relevant les fautes de tous les partis. M. Malle t-du-Pan était

CHAPITRE XIII. 517 en outre chargé d'une mission secrète
auprès de l'empereur^ de la part du roi et de celle de la reine ^ ' 'dkmt il
avait aussi obtenu la confiance. Je reçus ^ à la fin de février y la lettre
suivante du roi de Suède ; elle fut malheureusement la dernière. Lettre du
roi de Suède. a Gesse, le 6 février 179^ . • » Monsieur le marquis de Bouille
^ j'ai reçu , il y a quelques jours , votre lettre du 9 janvier. J'attends avec
bien de l'impatience l'arrivée de votre fils ; il sera reçu comme quelqu'un
qui vous appartient. C'est tout vous dire.)) J'ai gémi depuis long-temps stir
le peu de secret des conseils de Coblentz : c'est la suite ordinaire des secrets
confiés à beaucoup de monde . J'ai été trop souvent dans le cas de conduire
des révo^ lutions y ou de les combattre y pour ne pas savoir qu'elles sont
infaisables y si un seul ne les dirige pas y et qu'il est impossible de
consulter d'autres que son cœur. Si M. le comte d'Artois voulait s'en croire, j
e suis certain qu'il serait très-capable de mener la barque à bon port ; mais
c'est un malheur attaché aux Bourbons y qu'avec toutes les qualités qui font
les héros , ils ont une défiance d'eux-mêmes qui est véritablement injuste ,
mais c[ui fait qu'ils prennent trop de conseils. » Il n'y a rien de désespéré
pourtant; car il sem

51S MÉMOIRES DU MAKQUIS DE BOUILLE. ble que l'impératrice de Russie s'affermir de plus en plus dans ses résolutions généreuses^ par les obs* tacles mêmes qu'on veut lui susciter ; et depuis que la paix vient d'être signée avec les Turcs à Jassj^ le 9 janvier y elle aura les mains plus libres. Pour moi y je suis occupé à la tenue de ma diète y qui, à la surprise de tous mes antagonistes , et peut-être de mes amis , se passe dans la plus parfaite tranquillité. J'ai cru que , voulant concourir à remettre l'ordre chez mes amis., je devais commencer par l'établir chez moi y et tâcher de calmer les -esprits divisés. J'étais sur des trois ordres, et la noblesse, qui était si acharnée contre moi en 1789, est retenue par la pluralité décidée et l'attachement constant des trois ordres inférieurs. On tâche de lui faire comprendre que , dans le dix-huitième siècle , il faut que ce premier ordre de l'État se soutienne par la stabilité du trône et par sa protection , et non en voulant lutter contre leur souverain. Ds n'eiëntendent pas encore leurs intérêts ; mais ils pensent qu'ils sont les plus faibles , et commencent à avoir assez de prudence pour ne vouloir pas Tieurter l'opinion de leur roi et des trois ordres leurs co-états, dont les voloptés réunies font la loi. i) Dans cette situation des choses, je ne peor presque pas douter que tout ne se passe à ma satisfaction ; et j'aurai pour lors l'avantage d'être le seul souverain qui ait osé risquer de réunir une aussi grande assemblée , et d'y avoir réussi. H est vrai que je connais un peu la tactique des diètes.

, CHAPITRE XIII. 5 19 Si je savais aussi bien celle de la guerre, je ne craindrais pas les Luckner ni les Rochambeau ; mais y comme j'aurai avec moi de bons soldats et lin bon second^ je ne doute pas du succès. » Sur ce , je prie Dieu qu'il vous ait. Monsieur le marquis de Bouille , dans sa sainte et digne garde. w Votre très-afièctionné , Gustave. » On voit que ce prince comptait beaucoup sur les dispositions de l'impératrice de Russie , et sur la part active quelle prendrait dans la confédération, et qui s'est bornée à des démonstrations. Le roi de Suède était dans l'erreur , et je doute que Catherine lui eût jamais confié les dix-huit mille Russes qu'elle lui avait promis. Je suis persuadé, d'ailleurs , que l'empereur et le roi de Prusse ne lui avaient communiqué ni leurs vues , ni leurs projets. Ils avaient l'un et l'autre personnellement , plus que de réloîgnement pour lui ; et ils désiraient qu'il ne prît ^aucune part active dans les affaires de France. Le i*"" de mars, l'empereur Léopold mourut. Il est bien certain qu'il ne voulait pas la guerre. Il s'agit de savoir si le parti jacobin, qui dominait en France , qui la désirait et qui la déclara peu de temps après , pour avoir un moyen de détruire totalement la monarchie , de faire périr le roi et d'établir la république , ne l'aurait pas également allumée. Il est vrai que l'électeur de Mayence , qui avait des relations très-intimes avec le cabinet de Vienne , me dit , quand les Français la déclarèrent

The text on this page is estimated to be only 27.49% accurate

320 MÉMOIRES DU MÀRQUIS DE BOUILLE* après la mort de Ijëopold ; Vous êtes bien heureux que les Français soient les agresseurs ^ car^ sans cela ^ la guerre n'aurait pas eu lieu. Il la regardait, ainsi que moi y comme nécessaire pour le rétablissement de Tordre en France , et pour la tranquillité générale de l'Europe y où les jacobins répandaient leurs principes qui produisaient déjà un effet assez dangereux pour faire craindre une révolution dans les États voisins de la France. •f

CHAPITRE XIV. Sombreuse armée levée par les Français ; par quel moyen. — Assassinat du roi de Suède : détails sur cet événement et sur le caractère de ce monarque. — La Fayette est obligé de quitter la France et de se retirer à l'armée autrichienne , où il est arrêté. — Il est remplacé dans l'armée française par Dumouriez. — Entrée des armées autrichiennes et prussiennes en Champagne. ' Les places de Longwy et de Verdun sont prises par les alliés. — Réflexions sur les caractères du duc d'Orléans , de M. de La Fayette et de M. Necker. CÉPENDANT le gouvernement français se préparait à la guerre, et mettait en œuvre des moyens que je croyais non-seulement insuffisants, mais d'une exécution impraticable , et qui ont réussi. Ils formaient une nouvelle armée trois fois plus nombreuse que celle que la France entretenait précédemment , employant habilement à la défense publique les gardes nationales qui, jusqu'alors, avaient contribué à mettre le désordre dans le royaume , et qui avaient été les principaux instrumens dans la révolution. Elles furent toutes enrégimentées sur le même pied que les troupes de ligne. On choisit, pour les commander , d'anciens officiers ou bas-officiers qui avaient quitté le service , dont les provinces abondaient, et qui, pour la plupart, avaient de l'expérience militaire, ainsi que tous les aventuriers si communs en France , dont la révolution avait augmenté le nombre , et

522 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. dont le courage, l'audace, l'industrie étaient les seules ressources. Des légions de domestiques sans place, d'hommes sans état, d'artisans de luxe sans ouvrage, d'anciens gardes-chasse de seigneurs, d'employés dans les fermes et dans les finances réformés alors; de contrebandiers, tous hommes qui n'avaient d'autre parti à prendre, pour subsister, que celui des armes, vinrent recruter l'armée nationale. Les officiers qui avaient quitté leurs régiments, pour se réunir aux princes hors du royaume, étaient remplacés par des bas-officiers, pour la plupart fils de bourgeois ou de riches artisans, bien élevés, auxquels le libertinage avait fait prendre l'état de soldat; qu'on s'était occupé depuis longtemps d'instruire et de former dans les exercices militaires, plus accoutumés que les anciens officiers aux devoirs et à l'obéissance que le service exige. Il restait encore quelques officiers qui, mécontents de la cour, ou par ambition y étaient restés attachés à la constitution, et parmi eux Rochambeau, Lukner, La Fayette et le trop célèbre Dumouriez. A ceux-ci succédèrent des hommes à qui la nature avait donné de grands talents, que les circonstances développèrent (i). Le choix que le gouvernement se permettait de faire dans toutes les classes de l'armée y donna aux (i) Tels sont les généraux Pichegru, sergent d'artillerie au régiment de Metz; Hoche, sergent au régiment des gardes-françaises; Masséna, adjudant au régiment royal-italien; Moreau étudiait

CHAPITRE XIV. 325. plus capables les moyens de se produire. Il composa un état-major sans contredit le plus habile de l'Europe. Il le choisit parmi les ingénieurs militaires et civils qui montraient le plus de talens et d'activité. Il composa un conseil militaire (i), pour diriger les opérations des armées. Ce conseil fut lui-même dirigé par l'expérience des campagnes que les plus grands capitaines avaient faites depuis cent cinquante ans sur la frontière de France dont on avait recueilli les plans les journaux et les mémoires, et dont le gouvernement, sous l'ancien régime, s'était occupé à faire un ouvrage complet, pour servir d'instruction et de guide aux généraux. On établit la tactique militaire sur des principes faciles et simples et les Français en créèrent même par la suite une nouvelle, étrangère à leurs ennemis et à laquelle ils durent une partie de leurs victoires. Ils avaient, en outre la meilleure artillerie de l'Europe, les ingénieurs les en droit à Rennes; enfin, Bonaparte lui-même qui était sous-lieutenant d'artillerie au régiment de la Fère : et ils sont aujourd'hui les premiers généraux de l'Europe. L'archiduc Charles est le seul des généraux autrichiens qui ait pu balancer leurs succès. M. de B. (i) Camot, Lafitte, d'Arçon, trois des plus habiles ingénieurs de France ; d'Aboville, célèbre officier d'artillerie ; le marquis de Montalembert, lui-même, à ce qu'on prétend, homme d'un grand génie militaire, étaient à la tête de ce conseil de guerre. Il réunissait en outre quelques jeunes officiers des plus intelligens de l'état-major, qui portaient aux généraux des armées les plans d'opération, et qui en suivaient l'exécution. M. de B

324 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. plus habillés ^
les places les plus fortes, qu'ils réparèrent avec une activité incroyable, et la discipline militaire la plus sévère, et qu'on aurait trouvée cruelle dans les autres armées, tandis que le soldat français était le mieux payé, le mieux nourri et le mieux entretenu (i). On employait en même temps les ressources extraordinaires que la force du gouvernement tyrannique et révolutionnaire procurait, en mettant en réquisition les hommes pour recruter l'armée; les chevaux, pour remonter la cavalerie et pour composer les équipages des vivres • et de l'artillerie; les voitures, pour les transports; les subsistances, pour nourrir les armées; l'aidait pour les payer; toutes les fournitures nécessaires pour l'armement, l'habillement et l'équipement des soldats; réquisitions qu'il fit supporter non-seulement au peuple français, mais à ceux qui furent soumis par les armes dans le cours de cette guerre. Qu'on y joigne, la ressource des assignats, le fanatisme du peuple et des troupes, les talents politiques et militaires du général qui commanda cette armée au commencement de la guerre, les premiers succès qu'il sut se procurer, et qui en préparèrent de plus grands encore, non moins extraordinaires (i) M. de Bouille, qui jugeait fort bien, comme on le verra plus bas, l'esprit de l'armée, n'était point instruit de ses besoins. Jamais troupes plus mal payées ^ plus mal nourries, plus mal vêtues, ne se battirent avec plus de courage! Les Mémoires militaires nous fourniront & ce sujet de nombreux renseignements. (Note des nou^e. édit.)

CHAPITRE XIV. SaS que le gouvernement français ^ la composition de Tarmée et l'esprit qui l'animait ; telles . sont . les causes principales qui ont rendu les armées françaises supérieures à celles de leurs ennemis ^ et qui ont mis la France en état de combattre avec avantage toute l'Europe à la fois. Les Français s'occupèrent pendant l'hiver , avec beaucoup de soins et de dépenses y à mettre les places frontières en état de défense : ils établirent des fonderies de canons ^ à Paris et dans beaucoup d'autres viHes. Partout on fabriquait des armes ^ et la France entière ne présentait partout qu'un vaste arsenal. Tous les arts mécaniques qui servaient au luxe ayant été abandonnés , les bras qu'ils n'occupaient plus^ étaient employés à fabriquer des instrumens:de guerre. Tous les moyens de finances servirent aux dépenses militaires ^ et tous les préparatifs furent faits avec tant d'ntelligence et d'activité y que les Français purent entrer en campagne le printejnps suivant ; qu'ils furent en état de résister à leurs ennemis dans le courant de la première campagne ; de prendre l'offensive , de la quitter, de la reprendre ensuite , et de la conserver par le nombre et la supériorité de leurs armées , par l'habileté de leurs généraux , et par la courageuse audace de leurs soldats. Et tandis que le désordre et l'anarchie régnaient en France , que les différens partis se déchiraient et s'entre.-détruisaiettt , qu'un tyraa populaire l'inondait de sang, et y commandait lé meurtre et tous les crimes ; l'enthousiasme; de la

320 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. liberté y la discipline y robéis^{ance} et le courage de leurs guerriei:^s les rendaient partout victorieux. Sans doute les fautes de leurs ennemis contribué-^{rent} beaucoup à leurs succès. Jamais confédération ne fut plus nécessaire 9 jamais elle ne fut plus puis-^{sante} et jamais elle ne fut plus discordante ; jamais les armées de puissances alliées ne furent plus nombreuses^{et} jamais elles ne furent plus mal-employées. Ce n'était plus le même esprit qui avait dirigé cette ligue , cpie l'ambition de Louis XIV avait provoquée lors de la succession ^{de} l'Espagne , dans une circonstance bien moins importante pour la tranquillité de l'Europe. Le génie militaire des Marlbor^{ough} et des Prince Eugène y semblait les avoir suivis au tombeau. Il était réservé a un jeune prince du sang impérial de ramener la victoire après une longue suite de disgrâces^{et} et de rendre à l'armée impériale son ancienne gloire. Le roi de Suède fut assassiné la nuit du 16 auiy mars 1792; ses projets s'éteignirent avec lui : nous perdîmes un ami utile plutôt qu'un allié puissant Cette perte me fut personnellement très -sensible. Nou-seulement ses qualités brillantes et héroïques m'avaient inspiré de l'estime et de la vénération , mais j'^{avais} conçu pour ce prince un sentiment d'attachement qu'avaieit fait naître sa franchise , sa loyauté, ainsi que l'intérêt qu'il m'avait montré. Je comptais lier mon sort au sien , et , si j'ose m'exprimer ainsi ^{ma} fortune et mon existence à la •siennev Je doute même que le rétablissement de la

CHAPITRE XIV. 327 monarchie en France m'en eût détaché. On lira peut-être avec curiosité quelques détails sur les derniers momens de sa vie , sur sa fin tragique , sur sa personne et sur son caractère : ils sont exacts. Le roi de Suède , se disposant à s'éloigner pour une expédition longue et dangereuse qu'il méditait contre la France y avait assemblé ^ au mois de janvier 1792, les états du royaume, à Gesse, à dixsept milles suédois de Stockholm , pour assurer la tranquillité pendant son absence et mettre de l'ordre dans ses finances y fort dérangées par les dépenses de la dernière guerre qu'il avait soutenue contre les Russes. Cette diète ne fut ni longue, ni orageuse. Le mécontentement de la noblesse , depuis la destruction du sénat et de ses autres prérogatives , s'y soutint sans éclater; il était contenu par les trois 'autres ordres dont le roi était assuré : ceux-ci firent même , pendant le cours de la diète , une démarche à laquelle le premier ordre ne prit pas de part : c'était une députation pour remercier le roi de l'a* bolition du sénat, qui avait eu lieu à la diète de 1789, et pour donner une nouvelle sanction à cet acte , dit de sûreté , qui augmente si considérablement l'autorité royale, en détruisant le seul corps qui pût l'offusquer et la balancer, et en lui accordant le droit de paix et de guerre (les états euxmêmes tiennent leur existence du roi qui a le droit de les convoquer). Cet acte et cette démarche des trois ordres sont d'autant plus remarquables, qu'ils

3^8 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. furent .un des principes de la conspiration qui éclata si promptement après. Quelques jours avant la clôture des états y les quatre ordres réunis firent une nouvelle députation pour remercier le roi du soin qu'il avait pris de l'éducation du prince royal y et ils demandèrent en la même temps qu'on lui fit subir un examen sur les différents objets de son instruction. Cet examen eut lieu en présence des députés des quatre ordres et le roi ^ qui adressa à la députation un discours pour la prier d'entendre l'examen que son fils allait subir^ afin de juger de ses progrès depuis celui qu'il avait subi dans la dernière diète. C'est ainsi que , dans ce gouvernement , l'État et le souverain sont rapprochés , et que le successeur du monarque est élevé comme l'enfant de la nation , à laquelle il est comptable de son instruction et de ses vertus. Les états avaient été ses parrains ^ et ils suivaient, avec un intérêt vraiment paternel , les progrès de ce jeune prince , dont le caractère devait avoir une si grande influence sur leur sort. Il fut interrogé par un évêque sur la religion luthérienne , qui est celle du pays, et, par son précepteur, sur le latin, sur la morale et sur l'histoire . Il reçut des louanges de l'un et de l'autre , et il versa des larmes de joie qui annonçaient ses heureuses dispositions et qui durent être d'un bon augure pour ceux qui devaient devenir un jour ses sujets. La clôture de la diète eut lieu le 25 février. Le roi retourna aussitôt à Stockholm , satisfait d'avoir aussi heureusement terminé

CHAPITRE XIV. 5⁹ une assemblée composée d'un aussi grand nombre de mécontents , espérant se livrer sans trouble à ses projets de gloire et d'ambition; d'autres ajoutent ^ charmé d'avoir fermé la diète avant le commencement de mars, qui lui était annoncé , ainsi qu'à César, comme une époque dangereuse^ et qui ne lui fut pas moins fatale qu'à ce grand homme. Cependant , les mécontents formaient des projets contre les jours de ce monarque , et ne les conduisaient pas même assez secrètement , pour que les dispositions n'en fussent connues et ne menaçassent pas d'une explosion prochaine. On avait tous les indices d'une trame dangereuse ; mais le fil n'en était pas découvert. Le baron d'Escars , qui se trouvait alors à Stockholm , chargé des intérêts des princes français , avait été instruit d'un complot contre la vie du roi ; il en avait informé le chef de la police , qui avait reçu et consigné sa déposition , mais qui n'avait pris aucune précaution. Mon fils, le comte Louis de Bouille , qui se trouvait aussi à Stockholm, et qui voyait le roi dans son intérieur, avait reçu , depuis peu de jours, une lettre d'Allemagne , dans laquelle on lui mandait que le roi de Suède avait été assassiné : il la lui communiqua en le suppliant d'être davantage sur ses gardes, de profiter des avis qu'il recevait de toute part , et de se méfier surtout du ressentiment de la noblesse! Il lui répondit qu'il aimait mieux se livrer aveuglément à sa destinée que de se tourmenter par les précautions infinies que ces soupçons exigeraient ;

550 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. que s'il écoutait tous les avis qu'il recevait y il ne pourrait même boire un verre d'eau ; qu'au reste , il était loin de croire à l'exécution d'un attentat pa-^ reil ; que ses sujets, quoique très-braves à la guerrej étaient extrêmement timides en politique y et que les succès faciles qu'il comptait obtenir contre la France , et dont il enverrait les trophées en Suède ^ augmenteraient bientôt sa puissance- par la confiance et le respect général qui en seraient le résultat. Telles étaient les idées chevaleresques de ce prince , qui flattaient son imagination ardente pour la gloire, exaltaient son courage et endormaient sa prudence. Elles réveillaient en même temps l'anîmosité des mécôtens qui, au désir de vengeance que leur inspiraient la suppression des prérogatives de la noblesse, l'extension de la puissance royale, le désordre des finances , la disproportion du caractère et des projets du roi avec les bornes de sa puissance , joignaient la crainte de cette expédition où Ion voyait toutes les ressources de la Suède ea hommes^ en vaisseaux et en argent , s'engloutir inutilement. Tels étaient les principaux motifs du complot qui se tramait , auxquels il faut ajouter l'ambition de quelques hommes hardis , qui est toujours le ressort essentiel des entreprises audacieuses; une haine mal calculée, l'ingratitude si commune et si commodç dans ce siècle , peu d'esprit public et de désintéressement personnel; cette manie de patriotisme qui , comme le disait un homme de beaur

CHAPITRE XIV. 33 1 coup d'esprit , est rhyprocrisiè de notre siècle ; la lecture des papiers français , l'exemple des mouvemens révolutionnaires de la France; peut-être même aussi cette fureur fanatique qui , ainsi que le roi s'exprimait dans son discours à la diète ^ a ébranlé le fondement des empires et produit tant de nouveaux Séides : toutes ces causes Contribuèrent aussi certainement, de l'aveu même de quelques coupables , non à faire naître , mais à encourager tes crimes. Et c'est là que se borna l'influence de la révolution française et de ses agens dans cet événement. Pendant la diète de Gesse , les conjurés avaient fait plusieurs tentatives inutiles pour exécuter leur projet. La destinée , plus que la vigilance du roi , l'avait garanti alors. Depuis sonretourà Stockholm j trois des principaux avaient été a Haga, campagne à une lieue de cette ville , où le roi passait une partie de l'hiver , avec très-peu de gardes et de cortège. Ils s'étaient aj^rochés du château^ à cinq heures du soir , et placés en embuscade près de l'appartement du roi qui était au rez-de-chaussée. Ils étaient armés de carabines , et se disposaient à se défaire de lui , lorsque ce prince , rentrant d'une longue promenade , vint , en robe de chambre ^ s'asseoir dans sa bibliothèque y dont les fenêtres forment des portes sur le jardin. Il s'endormit dans son fauteuil , et les assassins , croyant qu'il venait de mourir d'apoplexie y s'éloignèrent aussitôt sans s'en assurer , et renoncèrent à leur projet. Le cou

352 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. rage leur manqua cette fois et plusieurs autres. Le masque seul put les enhardir ; encore est-il connu que y si la nuit de révénement les conjures eussent manqué leur coup , ils étaient tellement fatigués des entreprises qu'ils formaient depuis six mois ^ qu'ils y auraient renoncé. Mais le moment n'était pas encore arrivé. Ce fut au bal masqué de l'Opéra, la nuit du 16 au 17 mars 1792 y que la catastrophe éclata. Le roi , soupant ayant le bal , avec un petit nombre de personnes de sa maison^ reçut uae lettre anonyme en français ^ par laquelle on l'engageait à ne pas y aller , devant y élre assassiné. L'auteur de la lettre disait n'être ni l adnîrateur, ni l'approbateur de la politique et de la morale da roi , mais , en homme loyal , se faire un devoir de l'en avertir. Il le prévenait, s'il allait au bal, de prendre garde au moment où il serait pressé par la foule , parce que ce devait être le signal , et , dans toutes les occasions, de se méfier du rez-de-chaussee de Haga. Il est impossible de savoir quel fut le motif du conjuré, M. de Lilienhorn, qui écrivit cette lettre ; si sa conscience voulut s'acquitter ainsi auprès du roi , à qui il devait tout , sans se démentir auprès de son parti, ou si , connaissant le caractère audacieux de ce prince , il n'avait pas présenté cet avis anonyme comme une amorce à son courage. U est certain qu'il ne produisit que le dernier efiTet. Le roi montra la lettré aux deux ou trois personnes qui soupaient avec lui; 11 en fit des plaisanteries,

CHAPITRE XIV. 535 et ^ malgré leurs représentations et leurs instances , il se décida à aller au bal y où il entra avec assurance et se promena ^ donnant le bras au baron d'Essen ^ son premier écuyer. - A peine avait-il fait deux tours dans la salle , que la foule , qui lui avait été annoncée dans la lettre^ le pressa beaucoup. Les assassins s'approchèrent de lui par derrière , du côté où il n'était pas accompagné y et il reçut un coup de pistolet chargé avec de la mitraille ^ dans le flanc gauche au-dessous des reins. Ils s'éloignèrent aussitôt. La salle fut remplie de fumée, et des cris répétés, au feu! au Jeu! augmentèrent la confusion. Le roi, par un mouvement qu'il fit au moment où il fut frappé , avait dérangé le coup qui devait le tuer sur la place. Il tomba cependant sur un banc. Il ordonna aussitôt qu'on fermât les portes et qu'on fit démasquer tout le monde. Il fut conduit dans l'appartement de la maison d'Opéra, sans que les conjurés fissent aucun effort pour achever l'exécution de leur complot. Ils étaient cependant neuf auprès de lui, et, avec plus de courage , ils auraient pu achever leur crime. Le roi, dans ce moment , reçut quelques ministres étrangers, montra un grand courage et une égale générosité; car ayant demandé si l'assassin était arrêté, et ayant su qu'il ne l'était pas encore : « Dieu veuille , dit-il, qu'on ne le trouve pas ! » Cependant ce malheureux avait laissé tomber ses armes après avoir commis son crime. Un des gens

354 MEMOIRES DU MÀRQUIS DE BOUILLE* de la suite du
roi avait ramassé un des pistolets ; un couteau y tel que celui dont se servit
le fameux RavaiUac^ fut trouvé dans la salle. Les officiers des gardes^ ayant
fait aussitôt fermer les portes ^ quatre personnes seulement purent
s'échapper ; de ce nombre étaient deux conjurés^ personnages distingués de
la noblesse. Chacun fut obligé de se démasquer et de donner son nom^ et
l'assassin, sortant le dernier de tous , dit avec effronterie au lieutenant de
police : w Pour moi, Monsieur , j'espère que vous ne me soupçonnerez, pas.
» Celui-ci le fixa attentivement et le laissa passer* Soit que le caractère
national se ressentît du climat, soit consternation, soit indifférence, aucun
bruit, aucun mouvement n'annonça ce grand événement, ni pendant la nuit,
ni la matinée qui suivit; et cette disposition prouva ce que les conjurés
eussent pu exécuter , s'ils avaient eu le courage de l'entreprendre ; mais,
dans leur plan , le roi devait tomber sur le coup, et si sa personne ne fut pas
sauvée par ce retard, l'Etat le fut sans^ doute d'une convulsion dont les
dangers et les malheurs étaient incalculables. Le roi nomma aussitôt un
conseil de régence , à la tête duquel il plaça le duc de Sudermanie , son
frère ^ pour que les affaires ne souffrissent pas de sa maladie , et pour
n'avoir pas à s'occuper de la recherche pénible des coupables dont il ne
voulut pas entendre parler. Le lendemain, les armes de l'assassin ayant été
reconnues par le noni de l'ouvrier , qui désigna ce

CHAPITRE XIV. 535 luf à qui il les avait fournies ^

Ankastroëme^{g^^} lilhomme suédois y ancien officier aux gardes ^ fut arrêté chez lui[^] où il était resté sans prendre l[^] moindre précaution ^our s'échapper. Il reconnut et ses armes et le crime dont elles avaient été Tinstrument. Il dit que le désir de se venger d'un jugement injuste porté contre lui (dont le roi lui avait fait grâce) et l'ennui de la vie, lui avaient inspiré ce projet , qu'il avait nourri long-temps en luimême, et dont il espérait recevoir une grande récompense de 4[^] nation (il avait dit d'abord de l'opposition); qu'il comptait au moins rendre en mourant un grand service à sa patrie. Il nia d'abord lexistence d'un complot , et montra beaucoup de fermeté dans ses premières réponses. Mais peu de jours après il avoua tout, et le plan de U conspiration , et les principaux complices , et le prix promis pour son crime (quarante-huit mille rixdalers). Il confîrpaa que le projet était formé depuis le mois d'octobre , et qu'on l'avait tenté vainement deux fois à Stockholm, et une fois à Gesse. Sa déposition consistait en trente - deux articles. Le roi tué, on devait se défaire également des principaux persoqnages , des barons de Taube et Armefeld, amis du roi; du comte de Ruth, grand maréchal de la dernière diète ; du comte de Wachmeister , chancelier ; du commniandaut de la ville , des chefs des corps de la garnison de Stockholm ; porter leurs têtes sur des piques, à la manière française; et, à l'aide de l'artillerie, du régiment

356 MÉMOIRES DU MÂBQUIS DE BOUILLE. des gardes bleues et de celui de la reine y dont on se croyait sûr, contenir ou entraîner le peuple^ priver même le duc de Sudermanie de la liberté et peut-être de la vie; enfin se 'rendre maître de la personne du jeune roi, et lui faire signer et proclamer une nouvelle constitution anologue aux principes et aux intérêts des conjurés. L'auteur de la lettre anonyme fut aq^êtë le même jour qu Anlastroëm , comme il sortait des appartemensdu roi, où il avait passé une partie de la journée. C'était M. Lillienhorn, major des gardes bleues , élevé , nourri , tiré delà misère et de Tobscorité par le roi, comblé j usqu à ce moment des faveurs de ce prince. Il avoua, après quelques jours, la part qu'il avait eue au complot; qu'il avait été séduit par l'idée de commander les gardes nationales de Stockholm , après cette révolution , et de jouer le rôle de M. de La Fayette. Cependant la maladie du roi éprouvait des variations fréquentes qui , jointes à l'ignorance des gens de l'art , ne laissèrent bientôt aucun espoir de guérison . Il conserva , au milieu de ses souffrances^ un courage et une résignation sans exemple. On ne lui entendit pousser aucun cri , ni proférer le moindre murmure. La présence d'esprit et la générosité qu'il avait montrées dans les premiers momens, se soutinrent jusqu'à la fin. Il vit plusieurs fois sa famille , une fois sa cour. Il fit appeler et ses amis et ceux qui avaient été du nombre de ses ennemis, mais qui auraient eu horreur de

CHAPITRE XIV. 537 tremper dans un aussi lâche complot;* De ce nombre fut le célèbre maréchal Fersen^ ^ec qui il se réconcilia^ ainsi que le comte de Brahé^ le premier de Tordre de la noblesse , et le premier àe Foppoosition. Il dit avec grâce à ce dernier : « Je suis consolé de cet accident ^ parce qu'il me fait retrouver mes anciens amis; » . Ses discours ^ ni même ses actions n'annon-çaient pas qu'il se crut aussi près de sa fin ; ^mais quand il la sentit approcher ^ il la soutint sans ^faiblesse y comme il la reçut sans surprise. La présence d'esprit qu'il conserva jusqu'au dernier moment lui donna le temps d'ajouter a son testament un codicile^ concernani l'éducation de son fils, en disant au sujet de ce prince, et ce mot le caractérise : « Il ne sera, majeur qu'à dix-huit .ans, mais j'espère qu'il se fera roi à seize. » Il désirait que son fils Finiitât , et comme lui ne perdit pas un monaent de la royauté. Jl l'exerça jusqu'à* son dernier soupir, en signant un brevet de grand gouTerne\ir de. la yiUe de Stockholm , pour le baron (^Armfeldt , son favori , et il lui dit : «r Donnezmoi votre parole de chevalier , que vous servirez mon fils aussi fidèlement que vous m'avez servi. » Il se confessa à son grand aumônier , à qui il dit : « Je doute que j'aie un grand mérite devant Dieu, mais au moins puis-je assurer que je n'ai fait de mal à personne avec inten^on. » U comptait recevoir les sacremeh3 selon les) formes : de l'église lathérienne, et voir la reiiîe qu'il n'avait pas reçue

The text on this page is estimated to be only 27.88% accurate

358 MEMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. depuis sa maladie. Il avait surtout demandé le temps ^ prendre des forces pour cette dernière circonstance ; et en voulant s'endormir y il dit adieu à Borgenstien y son gentilhomme ordi-* naire^ et il expira le 29 mars 179^ y à onze heures du matin y âgé de 46 ans. Telle fut la mort de ce prince célèbre^ dont la vie a été remplie par des événemens si lyriUânSi et jusque-là si heureux. Il eut cette ressemblance de plus avec les rois de Suède les plus renomma^ qui y par un sort extraordinaire y ont eu une fin aussi tragique. Le prince royal fut aussitôt proclamé roi y sous le nom de Gustave- Adolphe. Il était âgé de treize ans y et le duc de Sudermanie fut déclaré son tu* teur ^ et régent du royaume. Le jeune roi annonçait de la fermeté^ du caractère^ le désir de cooh mander, une grande discrétion , et beaucoup d'économie y qualité principale dans un roi de Suède^ et qui, probablement, arrêtera le go&t qu'il marquait pour les atmes , en lui rappelant les plaies profondes qu'a faites à son pays l'ambition belliqueuse de Gustave - Adolphe et de Charles XII, et le malheur qu'elle a attiré ï son père. Le jeune roi reçut aussitôt le serment du duc de Sudermanie et de presque toute la noblesse ^ non-seulement par la nstitution de 1772 qvi était Touvrage du- feu roi, mais encore sur 0 même acU de* ^ete de 1789 qui avait aâéabti

CUàPITBE XIV. 559 le sénat et fait assassiner le roi. Le peuple , dans quelques provinces 9 avait fait serment^ pendant la maladie du roi^ de maintenir cet acte. Les Dalécarliens^ toujours les gardes et les appuis fidèles de leurs souverains y avaient été au mo-' ment de se rendre à Stockholm y pour en donner une nouvelle preuve. Ainsi le peu de jours que le roi survécut à sou assassinat servirent à calmer les esprits. Il rendit le dernier «t peut-être le plus grand service à son pays y par l'établissement et le choix du conseil de régence y qui imposa aux factieux et soutint Faction du gouvernement; et l'on peut dire que '^l'ombre de Gustave, car on comptait peu sur sa guéri3on y fit l'effet de la botte de Charles XIL Gustave III était d'une taille médiocre, singulièrement mal proportionnée, assez gros; les épaules et left hanches mal faites , le visage long ; le teint fort échauffé ; les yeux assez grands et très^ vifs; le front aplati du côté gauche d'une manière bizarre ; \e nez assez long et aquilin ; les dents affreuses ; une physionomie extrêmement vive et ouverte; et, dans Fensemble de ses traits, il avait de la ressemblance avec son oncle l6 grand Frédéric. Ses manières , sa politesse , malgré la disgrâce de sa figure , le rendaient l'homme lé plus aimable et le plus attrayant de son pays, quoique les Suédois soient naturellement spi-* rituels. Il avait une imagination vive, un es^tv1 4c\ a&t& aa*

540 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. et orné par le goût des lettres , une éloquence noble et persuasive ^ une élocution facile y même dans la langue française y des connaissances utiles et agréables y une mémoire prodigieuse si commune chez les princes ^ des manières polies et affables, accompagnées d'une certaine singularité qui ne déplaisait pas. Son ame forte et ardente était embrasée par un amour démesuré de gloire; mais l'esprit chevaleresque et la loyauté y dominaient. La sensibilité de son cœur Ta rendu clément, lorsqu'il eût peut-être dû être sévère; il était même ouvert à l'amitié ; et ce prince a en et conservé des amis que j'ai connus , et qui étaient dignes de l'être. Il avait un caractère ferme et décidé y et surtout cette résolution si nécessaire aux hommes d'État ^ et sans laquelle l'esprit, la prudence y les talens y l'expérience sont non-seulement inutiles ^ mais souvent nuisibles. Ce fut à cette qualité , qui contribue plus que toute autre à faire des héros ^ que Gustave dut son salut dans les grandes crises politiques où il se trouva. Ce prince avait sans doute des défauts , des ridicules même y qu'on pardonne moins à un souverain ^ que les vices qui se réunissent souvent aux vertus pour former les héros, comme le poison y a dit un de nos plus célèbres moralistes, entre dans la composition des remèdes. Trop occupé de ses plaisirs, et de son faste , ce prince ne donnait pas toujours aux affaires toute l'attention nécessaire j et sa négligence le

CHAPITRE XIV. 54* portait à une confiance qui a causé des regret^ pour lui et des abus pour l'Etat. Cependant par la supériorité de son génie ^ par son grand caractère il retrouvait tous ses avantages dans les grandes circonstances^ et particulièrement dans les diètes in royaume ^ dont il connaissait ^ à ce qu'il m'écrivait lui-même , parfaitement la tactique. C'est à ces mêmes vertus qu'il dut ses succès brillants dans la guerre «contre les Russes y plutôt qu'à ses talens et à ceux de ses généraux. Le roi de Suède serait entré à Pétersbourg, s'il avait su tirer parti de sa première campagne y et si l'insurrection qui éclata parmi les régimens de Finlande l'eut moins intimidé. Il parut ^ cette fois, manquer de cette présence d'esprit qui lui était ordinaire ; mais cette faute fut bientôt réparée par sa grande résolution. Il quitta son armée avec Armfeldt et Wrède, se croyant au moment de perdre sa couronne i lorsqu'il fut sauvé par la déclaration de guerre du Danemarck. La haine naturelle des Suédois pour les Danois y et le danger commun y réveillèrent le courage de son peuple. Il arriva alors en Dâlécar* lie, et trouva dans cette province cette même fidélité qui avait procuré la couronne à Gustave- Vasa. Il laissa Armfeldt pour enrégimenter les habitants , tandis que lui-même allait à Gothenbourg prévenir, par sa présence , les effets de la trahison du commandant de cette place , et profiter de l'inaction du prince Charles de Hesse-Cassel qui commandait alors l'armée danoise , dont les opérations

The text on this page is estimated to be only 28.07% accurate

S/p MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. avaient été suspendues par le ministre d'Angleterre en Danemarck. Cette conduite romanesque saura la gloire et la couronne de ce prince , lui donna les moyens de continuer la guerre, jusqu'à une paix avantageuse, qui dut soustraire la Suède au joug que lui avait imposé la Russie, et qui consumma la destruction du sénat, cause de ses malheurs. Gustave avait un grand courage et une activité supérieure ; et cette circonstance de sa vie avait mis ces qualités dans un grand jour« La situation malheureuse de la France lui aurait donné de nouvelles occasions de déployer toute sa valeur et la chevalerie de son caractère. Son intérêt autant que son attachement pour la monarchie française, lui avaient fait désirer de jouer un grand rôle dans les troubles ,qui l'agitaient^ et il est certain qu'il aurait donné un grand appui au roi de France , et une forte impulsion à nos affaires. L'impératrice l'avait vu avec beaucoup de joie se mettre autant en avant, et l'y avait même excité; mais il est douteux que les autres souverains l'eussent permis de prendre une part active dans les affaires de France. Léopold, qui voulait les terminer par un congrès et en être le chef, serait vraisemblablement parvenu à lui faire manquer les secours dont il n'aurait pu se passer. Je pense même qu'il n'était pas aussi sûr de l'impératrice de Russie , qu'il affectait de le paraître. . Souvent la faiblesse s'allie au plus grand courage; Scipion croyait aux songes; César redoutait

CHAPITRE XIV. 545 la prédiction des ides de Mars. On dit même que le grand Frédéric consultait des magiciennes y et Gus** tave avait aussi ce genre de superstition. Il avait toujours redouté le mois de mars y et son premier mot à Armfeldt y après son assassinat y fut pour le lui rappeler. Quelques jours avant de partir pour la diète de Gesse y il alla chez une sorcière nommée Harvisson y et entre autres choses qu'elle lui dit y telles que de craindre le mois de mars et les habits rouges y elle lui reconmianda de se méfier de la première personne qu'il rencontrerait en sortant de chez elle y comme devant lui être funeste; et le prēmier objet qui frappa sies yeux fut le baron d&Ribbingy un des chefs de là conjuration. Cette particularité le lui fît nommer y quand il se sentit assassiné. Malgré les défauts de ce prince y défauts qui ac* accompagnent toujours les grandes vertus et les grandes qualités 9 et qui, sans les obscurcir , en forment y pour ainsi dire, lés ombres, on peut assurer que sur lui plus grand théâtre Gustave eût été un grand roi, peut-être au^dessns de Louis XIV, dont il affectait les manières et la grandeur, dont il imitait lé faste et les étiquettes , déplacés et ridicules en Suède, mais utiles et nécessaires en France; et si ce prince fût né sur ce trône brillant, il eût été , sans contredit , un de ses plus grands rois. Il eût garanti ce beau royaume d'une révolution; il l'eût gouverné avec gloire et avec éclat; il fût mort tranquillement, emportant les regrets

344 MÉMOIRE5 DU MARQUIS DE BOUILLE. et la yénération de ses peuples , et Festime dé l'Europe entière. Louis XVI y au contraire y place sur le trône de Suède-^ aurait obtenu Testime et le respect de ce peuple simple , par ses vertus morales et religieuses : il aurait mérité son amour par son économie, par son esprit de justice y par ses sentimens de bonté et de bienfaisance. Il aurait contribué au bonheur des Suédois, qui auraient' versé des larmes sur sa tombe ; tandis que ces deux monarques ont péri par les mains de leurs sujets. Mais les vues de la Providence sont impénétrables, et nous deifons, dans le respect et dans le silence) obéir à ses décrets immuables. Dès que j'appris la mort du roi de Suède, je quittai le service de cette puissance : je m'étais lié^ pour ainsi dire, au sort de deux monarques également malheureux. Je résolus de ne plus m'attadier à aucun , de me mettre à l'abri des coppè de k fortune , de ne plus l'importuner , • de reprendre mon indépendance, préférant la tranquillité et même la médiocrité à ses faveurs incertaines et à ses caprices. A la fin d'avril, les Français déclarèrent la guerre à l'empereur, sans la déclarer à l'Etnpire, qui la leur fit peu de temps après. Leur piôlitiquae fut sans doute mauvaise ; ils auraient pu , dans ce premier moment, envahir facilement les élec-* torats du Rhin, les États héivditaires de l'Autriche^ sHués sur ce fleuve, s'emparer de quelques -piàcesr^

CHAPITRE XIV. 345 fortes alors sans défense , éloigner y pour
quelque temps ^ les ennemis de leurs frontières ^ et se pro-curer des
ressources pour soutenir la guerre. Leurs armées furent commandées i>ar
des généraux timides. Rochambeau^ La Fayette^ Lukner^ commandaient
les principales ^ et sous eux y quelques généraux peu connus alors et qui
n'ont acquis aucune réputation depuis. Dumouriez, qui n'était pas encore
employé dans l'armée y était y à cette époque^ à la tête du département des
affaires étrangères; mais il vint bientôt remplacer Rochambeau^ dont les
lieutenans furent battus par une poignée d'Autrichiens y au début de la
campagne et à l'entrée des Français dans les Pays-Bas. La Fayette y qui
commandait sur la Sambre y la Meuse et la Moselle , n'éprouva aucun
revers et n'obtint aucun succès y résultat de sa conduite circonspecte en
guerre, comme en politique ; mais ayant voulu faire un effort trop tardif ,
pour, arrêter le dernier coup que les jacobins allaient porter à la royauté , il
succomba y abandonné par son armée, prêt à être livré à ces mêmes
factieux qu'il avait servis par imprudence, et qu'il avait ménagés par une
timide circonspection. Il chercha, avec son état-mâjor, un asile chez
l'étranger, où il trouva la captivité. Ainsi La Fayette, l'un des principaux
chefs de la révolution, le défenseur de la liberté , qui m'avait remplacé dans
le commandement de mon armée , fut obligé , au moment où, revenant de
ses erreurs, il commençait à vou

The text on this page is estimated to be only 29.68% accurate

546 MEMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. loir servir son roi et la monarchie ^ de désertier et de fuir sa patrie. Dumouriez qui lui succéda ^ malgré ses succès, malgré ses grands talens , malgré les services qu'il avait rendus à la révolution , malgré son dévouement au parti d'Orléans^ sa réunion constante avec les jacobins y eut le même sort Tannée suivante. Tel est celui des chefs de parti dans presque toutes les révolutions; tour à tour persécuteur, persécutés, et proscrits. Je fus mandé par le roi de Prusse ^ le 27 mai, à Magdebourg y pour donner quelques détails sur les plans des opérations des armées combinées de Tempereur, de TEmpire et de la Prusse^ qui devaient agir contre la France Tété suivant ^ et qui devaient être commandées par le duc de Brunsvrid, le général alors le plus estimé de l'Europe. Je me rendis donc dans cette ville y où j'eus plusieurs conférences avec le duc de Brunsi^ck^ en présence du roi. J'indiquai la Champagne y comme la partie la plus faible de la frontière , et Fattaque par Longwy, Sedan et Verdun y comme la plus facile. Ces trois places étaient très-mauvaises^ et cependant les seules qui couvrissent cette partie du royaume 3 d'où l'on pouvait marcher à Paris, par Réthel et Reims y traversant des plaines fertiles qui ne présentaient aucun obstacle (i). D'ailleurs, (1) Dans les guerres civiles et étrangères que la France a eues â soutenir au milieu du dernier siècle , les étrangers ont toujours

The text on this page is estimated to be only 29.64% accurate

CHAPITRE XIV. 547 si Ton ne réussissait pas dans le projet de parvenir jusqu'à la capitale, on pouvait y en «'emparant de Montmédy et de Mézières y sur la Meuse ^ place de peu de résistance^ prendre des quartiers d'hiver entre cette rivière et la Chiers y le front couvert par cette première rivière y la gauche par la Chiers^ ainsi que par Longwy et Montmédy. Luxembourg aurait servi de point d'appui et de place d'armes. J'indiquai la Haute- Alsace comme une des parties ^les plus faibles de la frontière. Le duc de Brunswick avait jugé ainsi que moi y que l'une et l'autre étaient les plus susceptibles d'être attaquées avec avantage. Il se décida à porter la plus grande partie de ses forces sur la frontière de Champagne^ à agir offensivement sur cette partie ^ et à laisser des corps d'observation en Flandres et sur le HautBain. • U était convenu entre l'empereur et le roi de Prusse (1)9 que les émigrés ne seraient pas réunis à l'armée qui entrerait en France ^ mais qu'on les rassemblerait sur la rive droite du Rhin. Ils pouvaient former un corps de vingt mille hommes, en y comprenant quelques régimens que les princes marcher sur Paris par la route de Sedan, de Stenay et de Rethel. Le prince de Condé arrêta deux fois par deux grandes Têtes, dans les plaines de Rocroy et de Lens, n'ayant trouvé d'autres obstacles que la valeur et les talens de ce prince. M. de B. (1) Voyez à ce sujet, dans les pièces justificatives (I) > une lettre du To\ de Prusse à M. de Bouille. (Note des noHP» édi. ^

34s MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. avaient levés depuis peu en Allemagne. Je prO" posai au roi et au duc de Brunswick de les diviser en trois corps ^ dont un de dix mille hommes , sons les princes frères du roi^ devait être attaché à la grande armée; et les deux autres^ de cinq miOe hommes chacun^ sous le prince de Ck>ndé et sons le duc de Bourbon^ devaient être employés avec les corps d'observation ^ en Flandres et sur le Rhin. Le principal objet de cette disposition^ était d'attirer, des différentes parties de la frontière) des déserteurs français , des corps . entiers même ^ car on comptait sur plusieurs régimens de cava-^ lerie , qu'on savait être restés fidèles au roi , ainsi que sur quelque infanterie étrangère. Le roi de Prusse approuva mon opinion., et elle fut suivie. Ce monarque montra. un intérêt très-vif pour les princes : il leur envoya même une s0mme d'argent assez considérable ; il témoigna le plus grand désir de servir le roi de France et de rétablir la monarchie et la tranquillité dans le royaume ^ en mettant Louis XVI en état de traiter lui-même avec k parti qui désirait encore un gouvernement monaichique. Dumouriez avait envoyé à Berlin nn homme à lui, pour négocier avec le roi de Prusse, et l'engager à se détacher de la confédération, ou au moins pour retarder ses opérations. On lavait renvoyé sans écouter ses propositions. M. le baron Bischoffswerder, qui avait alors la confiance entière du roi , m'en parla en sa présence et celle dn duc de Brunswick. Je crus devoir leur représenter

CHAPITRE XIT. 549 qu'il serait peut-être avantageux de renouer cette négociation qui pourrait mener à un arrangement raisonnable et en même temps' convenable à tous les partis. J'ai lieu de croire qu'elle l'a été, et que Dumouriez s'est montré^ dans la campagne qui suivit y aussi habile négociateur 9 que bon général. J'ignorais alors toute la scélératesse des hommes qui gouvernaient la France y dont j'avais également , mal jugé les ressources. Après être resté^ quelques jours à Magdebourg^ •je retournai à Mayence, où il y eut, peu de temps . après, une entrevue entre l'empereur et le roi de Prusse , qui fut déclaré chef de la confédération germanique ; car plusieurs des princes d'Auemagtie y étaient entrés , entre autres les électeurs ecclésiastiques y le landgrave de Hesse et quelques souverains riverains du Rhin. L'empereur se fit couronner à Francfort. L'armée prussienne se rassém-^ i>lasur la rive droite du Rhin, entre Coblenz et Mayence , dans le courant de juillet. Le roi de Prusse se rendit dans cette première ville, où il établit, son quartier-général. Il me fit proposer, par le duc de Brunswick, de commander six mille hommes de troupes de Mayence et du prince de Darmstadt, son beau-frère; mais des difficultés d'ai^ent empêchèrent cet arrangement. Ces dernières troupes ne furent pas employées : je ne le fus donc pas dans cette qualité , et je servis comme volontaire avec le prince de Condé qui m'avait inspiré beaucoup d'estime et de confiance.

550 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. La campagne s'ouvrit dans les premiers jours d'août. Longwy et Verdun tombèrent presque à la vue de Tarnier combinée, forte de près de quatrevingt mille hommes. J'ai toujours ignoré pourquoi on n'attaqua pas Sedan, place bien plus importante que la dernière, et qui se serait rendue aussi facilement; pourquoi l'armée ne prit pas cette direction pour traverser la Champagne; pourquoi on s'amusa inutilement devant Thionville, où l'on prétendait avoir des intelligences, dont on ne facilita pas même le succès par une attaque régulière et imposante. Mais je ne parlerai pas davantage de cette campagne: je n'expliquerai pas les causes qui en ont amené le résultat malheureux; elles sont semblables à celles qui ont presque toujours produit de grands événements, très-petites en elles-mêmes. Ce n'est pas la première fois que de petites intrigues de cour ont dérangé les plus grands plans politiques. Mais si Ton montrait la vérité dans tout son jour, elle blesserait les regards de ceux qu'elle frapperait. C'est au temps à en adoucir la lumière pour la rendre plus supportable.

. CHAPITRE 1L\ (0. Je fais la campagne de 1799 avec M. le prince de Condé. — Composition et destination du corps sous ses ordres. — Projet manqué sur Landau. — Plan pour pénétrer en Haute-Alsace. — Je vais en Suisse pour négocier avec les cantons le passage sur leur territoire ; détails et résultat de cette négociation. — Dissolution des corps d'émigrés : le prince de Gondé conserve le sien. — Je passe en Angleterre à l'occasion du procès de Louis XVI. — Déclaration que j'adresse à M. de Balesberbes pour servir à la défense de ce prince. Le roi de Prusse et le duc de Brunswick ne m'ayant pas dit de les suivre à leur armée, où j'aurais peut-être pu être utile , connaissant parfaitement la frontière qu'ils devaient attaquer et que j'avais étudiée avec soin ; et les princes, frères du roi , me traitant assez froidement , surtout depuis la mort du roi de (1) Le chapitre qu'on va lire est entièrement neuf. Ce chapitre existait parmi les manuscrits précieux qu'a laissés M. de Bouille *. la main de son fils a bien voulu l'en extraire et lui donner la forme sous laquelle nous le publions. On y trouve des lumières nouvelles sur la première invasion des armées alliées , sur la situation des émigrés dans les pays étrangers , sur les dispositions de la Suisse à l'égard de la France en 1793 , et sur les tentatives de M. de Bouille, en 1793 , pour écarter une partie des accusations qui servaient de prétexte contre l'infortuné Louis XVI. Nous ne saurions trop remercier les soins éclairés et bienveillants auxquels notre édition doit un morceau qui enrichit , et l'histoire des faits et des documents qui l'instruisent (Note des nouv. édi.)

35^ MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. Suède y sans doute par Teflet de rextême jalousie de leurs entôurs et priacipalemént du maréchal de Broglie contre moi^ je me décidai à servir, comme volontaire , auprès de M. le prince de Condé qui m'avait inspiré beaucoup d'estime et de confiance. Je voulais seulement remplir ce que l'honneur me prescrivait^ comme gentilhomme français y et attaché à la cause du roi y que j'avais servie avec zèle et dévouement, et que je ne pouvais paraître abandonner quoique je fusse dans l'impossibilité de lui être utile y d'après ce que je voyais et ce que je prévoyais. Car quand même l'armée combinée y les princes français a sa suite y serait parveniie à Paris, et aurait rétabli le roi sur son trône , on ne pouvait prévoir comment il pourrait maintenir la portion d'autorité qu'on loi aurait rendue sur un peuple révolté, dirigé par des factieux habiles , sans pouvoir s'assurer une force armée , pour l'assujettir et le contenir. Le corps du prince de Condé devait être attaché à un corps d'armée de 15 ou 20 mille AutrichienSi pour couvrir la rive droite du Rhin. On présumait avec raison qu'il n'aurait rien à faire ; qu'il n'eotrerait en France que lorsque l'armée du roi de Prusse , et les princes , frères du roi , avec la leur, seraient parvenus à Paris; aussi tous les gens de la cour et les grands seigneurs s'étaient mis à la suite de ceux-ci , et le prince de Condé n'avait à ses ordres et autour de lui que des gentilshommes de province, des officiers subalternes de Farmée,

■V •■■ • V''' CHAPITRE XV. 553 quelques officiers-généraux, la plupart peu marquans , point de gens de la cour y qui savaient que ce prince était très-mal avec la reine. Je fis à M. le prince de Condé mes observations sur Téloignement des courtisans pour lui ; il me répondit : w C'est que je ne suis pas enfasneur; et quelques temps après, pendant la campagne , lorsque, me connaissant davantage, il eut plus de confiance en moi , il me confirma les dispositions défavorables de la reine, à son égard , sans m'en dire les motifs. Je proposai à ce prince d'employer, dans son étatmajor, quelques jeunes gens de la cour, que j'avais engagés à y servir : le duc de Richelieu, jeune homme très -distingué et fort supérieur à ceux de son âge , le marquis de Duras (tous deux , premiers gentilshommes de la chambre du roi) , et le fils du duc de laVauguyon, ambassadeur du roi en Espagne. Ces trois jeunes gens firent la campagne avec le prince de Condé , ainsi que les jeunes ducs de Grussol et de la Trémoille : ils furent les seuls. Pendant que l'armée combinée sous les ordres du roi de Prusse débouchait sur la Meuse , pour pénétrer en Champagne, un corps de vingt mille Autrichiens passait le Rhin , près de Spire , et se portait sur la Queich , dans les environs de Landau : il s'empara même de quelques passages sur cette rivière, qui borde des lignes qui n'étaient pas défendues alors, et que ces troupes auraient pu passer sans obstacle, pour empêcher aucun secours de pénétrer dans Landau , où il n'y avait qu'une 1^

garnison y point de vivres et nuls préparatifs de défense. Le commandant de cette place, M. de Martignac (tué depuis à l'armée de Condé) , d'accord avec le maire de la ville et le commandant de l'artillerie , avait même proposé au prince de Condé y placé au commencement d'août y avec son corps de cinq mille émigrés, à Neustatt , de la lui remettre; mais il ne put décider le prince de Hohenloë, qui commandait ce corps autrichien, à appuyer cette intelligence en passant la Queich pour empêcher les secours d'entrer dans Landau, ce qui était d'autant plus facile que le général français Kellermann était campé dans les gorges d'Aherscheveiller , aux sources de la Queich , avec un petit corps d'armée : et cette immobilité du général autrichien ayant forcé M. le prince de Condé à rester tranquille à Neustatt, sans s'approcher delà place , le général Custine y entra dans la nuit, avec un convoi de munitions : le commandant de Landau et celui de l'artillerie se sauvèrent. Le prince de Condé repassa le Rhin , pour aller joindre , dans le Brisgaw, un corps de quinze mille Autrichiens et de quelques troupes des cercles, en petit nombre: le prince de Hohenloë se porta sur la Meuse pour joindre l'armée prussienne , après avoir laissé huit à dix mille Autrichiens et deux mille hommes de troupes mayençaises derrière le Spirebach , pour couvrir cette partie et la ville de Mayence. Mais, bientôt après , ce corps même fut retiré de cette position importante pour aller appuyer une opé

The text on this page is estimated to be only 27.64% accurate

CHAPITRE XV, 555 ration mal calculée contre Thionville , et on n'y laissa que trois mille hommes de mauvaises troupes de l'Empire, qui furent battues et dispersées par le général Custine. Mayence et Francfort furent pris et les Français se répandirent sur la rive droite du Rhin et du Mein , où ils levèrent des contributions et d'où ils ne furent chassés ainsi que de Francfort , qu'au commencement de l'hiver. Le prince Esterhazy commandait l'armée d'observation sur le Haut-Rhin ; elle pouvait consister en seize mille Autrichiens et deux ou trois mille hommes des cercles de Suabe , les plus mauvaises troupes du monde , et si mauvaises qu'on n'osait leur confier la garde du pont de Rehl, qu'elles abandonnèrent à plusieurs reprises, sans que les Français, encore novices à la guerre, en profitassent. M. le prince de Condé, avec son corps de quatre à cinq mille, émigrés, formés en bataillons et en compagnies, à cheval, était réuni à cette armée autrichienne , sous les ordres du général Esterhazy, qui était pins que médiocre. La situation du prince était pénible, forcé qu'il était d'obéir à un général sur lequel il avait une si grande supériorité par son rang , par ses connaissances , son esprit et ses talents ; ce qu'il supporta avec une blessure et résignation. Le prince, quoique naturellement méfiant et soupçonneux , avec lequel j'avais eu jusqu'alors très-peu de relation» y me témoigna beaucoup de confiance, et quoique je ne me ne voulusse avoir aucun comoutodemenl, xL avait la bonté* de 23*

.*. 556 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. me
consulter fréquemment , et il m'engageait toujours à assister aux
conférences qu'il avait avec le prince Esterhazy et les autres généraux
autrichiens, tous très-peu capables. Ceux-ci étaient toujours de l'avis de se
tenir sur la défensive; M. le prince de Condé et moi, de prendre au contraire
l'offensive y leur répétant sans cesse ce grand principe de guerre , que la
meilleure manière de se défendre est d'attaquer , et que la rive droite du
Rhin était ' plus aisée à défendre en passant sur la gauche qu'en bordant la
première , que les ennemis passeraient malgré nous et impunément y s'ils le
voulaient bien , puisqu'il fallait garder quarante lieues d'étendue pour la
défendre , ce qui était impossible. Cependant les généraux autrichiens
parurent céder aux instances du prince de Condé , pour pénétrer en Alsace ,
et on n'en chercha plus que les moyens. Le premier était de passer le Rhin[^]
entre Huningue et Brisach , et d'assiéger la première de ces places qui, dans
le mauvais ét[^]t où elle devait être , d'après celui où elle était quand j'avais
quitté la France , ne pouvait résister même à un bombar-* dément de
quarante-huit heures : on devait ensuite marcher sur Schelestatt , dont non-
seulement le peuple mais encore la garde nationale nous invitait à venir
nous emparer , ainsi que les habitants du bailliage de Benfeld, ouest située
cette place. La possession de Schelestatt nous procurait celle du camp de
Chatenoy, qui coupe 'l'[^]Jlsace ea deux, assure, la Haute- Alsace à l'armée
qui l'occupe[^] et loi

CHAPITRE XV. 557 donne la facilité de pénétrer dans l'intérieur de la France par la trouée de Montbelliard. Ce passage n'est défendu que par Belfort , qui n'est pas en état de soutenir un siège. Belfort cependant est la seule place qui protège la Bourgogne et la Franche-Comté j Besançon^ capitale de cette dernière province, n'étant plus une place de guerre , mais une ville ouverte, dont on a seulement conservé la citadelle . Le second moyen de pénétrer dans la Haute- Alsace était de passer le Rhin sur le pont de Rhinfeld, l'une des quatre villes forestières appartenant à l'empereur; de traverser environ quatre lieues du territoire suisse, dans le canton de Baie , dont les magistrats et les principaux habitants étaient dévoués au parti révolutionnaire français , et de s'emparer des hauteurs et des défilés de Porentruy , afin de se rendre maître des positions de Ferette, du Grandvillars et de Neufvillars , qui sont les clefs de l'Alsace du côté de la Suisse, et qui défendent, ainsi que les gorges de Porentruy, la trouée de Montbelliard , et conséquemment les débouchés sur la Lorraine , la Franche-Comté et la Bourgogne. On ne "pouvait, dans l'emploi de ce dernier moyen, éprouver des difficultés que de la part des Suisses , dont les principaux cantons désapprouvaient la conduite de celui de Baie. L'on envoya en conséquence un des généraux autrichiens reconnaître le pays depuis Rhinfeld jusqu'à Porentruy, dont les Français occupaient les gorges avec un détachement très-faible, la

558 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. majeure partie de leurs troupes destinées à garder le Rhin y sous les ordres du duc de Biron , étant répandues le long de ce fleuve, et le général Custine étant avec un corps d'environ quinze mille hommes dans la Basse-Alsace , du côté de Landau. Ce plan adopté , il ne fut plus question que d'avoir le consentement, au moins tacite, des principaux cantons , tels que Soleure , Berne et Fribourg. Le prince de Condé et le général autrichien m'engagèrent à me charger de celte négociation, sans cependant me donner de lettres de créance. Tous deux s'y refusèrent; le dernier donna pour prêt-ext[^] que le résident de l'empereur en Suisse, qui se tenait à Bâle , agirait directement et officiellement auprès des magistrats de ces cantons, tandis que j'appuierais cette demande par une discussion politique et militaire , sur son objet et son importance ; quant au prince de Condé , quoiqu'il me chargeât en outre de lui emprunter une somme de trois ou quatre cent mille livres de ces cantons, sous l'hypothèque de son duché de Guise , en Picardie , il ne me donna pas de lettres , par une suite

CHAPITRE XV. 359 grand prince de Condé, dans les troubles- de la minorité de Louis XIV, avait rendu, même dans ces derniers temps , sa famille très-suspecte à la cour , qui la croyait dangereuse pour l'autorité , et toujours prête à exciter des troubles en France. Lui-même, malgré la timidité de son caractère, avait toujours été regardé comme un prince très-ambitieux et par-là très-dangereux ; méfiance qu'il ne méritait pas. Je partis donc pour la Suisse : j'arrivai, le 10 août, à Soleure , l'un des cantons les plus affectionnés à l'ancien gouvernement français, et la résidence ordinaire de nos ambassadeurs auprès des Suisses. J'y fus effectivement très-bien reçu; mes propositions furent favorablement accueillies par les avoyers et par les principaux magistrats. Ils m'assurèrent que le canton en particulier ne s'opposerait pas au passage des troupes impériales et d'émigrés, sur le territoire de Baie, pour s'emparer des gorges de Porentruy; que cette démarche les satisferait même , au lieu de leur déplaire , et que ce serait le vœu général du canton ; mais que la demande ne pouvait en être faite aux conseils, et leur consentement légal être accordé , sans violer les anciens traités avec la France que les cantons ne voulaient pas offenser, quoique les Français les eussent violés eux-mêmes, en plaçant des troupes dans l'évêché de Porentruy. Us craignaient d'ailleurs d'être désavoués par la diète helvétique qui s'assemblait dans ce moment. Les principaux

560 h moires do marquis de bouille. magistrats me promirent de faire pr ter au prince de Cond  trois cent mille livres y du tr sor du canton, chacun d entre eux ayant des fonds consid rables en r serve. Comme il ne fallait pour cela que le consentement du petit conseil , dont les membres  taient tous attach s   l'ancien gouvernement fran ais 9 la chose  tait facile. Je me disposais   partir pour Berne , lorsqu'on apprit la catastrophe qui avait eu lieu, le 10 ao t,   Paris, le massacre des gardes suisses, l'emprisonnement du roi et sa translation, ainsi que celle de sa famille^ dans la tour du Temple. Je crus que cet  v nement pourrait produire quelque effet favorable dans les dispositions des Suisses , et qu'ils seraient anim s du d sir de venger leurs compatriotes; mais ce sentiment fut  touff  par celui d'int r t qui r gnait g n ralement parmi les bourgeois des villes, aussi corrompus que partout ailleurs , et influen ant le peuple qui avait encore conserv  toute la simplicit  de ses m urs antiques. Cependant les principaux magistrats de Soleure jug rent que l'affaire du 10 ao t devait avoir de grandes suites relativement   leur nation. Ils crurent que la di te demanderait tr s- nergiquement raison aux Fran ais de leur conduite atroce envers les troupes suisses au service du roi ; qu'il en r sul' terait une rupture et vraisemblablement la guerre entre les deux nations; ce qui les engagea   r tracter la promesse qu'ils m'avaient faite de pr ter es cent mille  cus au prince de Cond , dans une

CHAPITRE XV. 56 1 circonstance où ils ne pouvaient ôter du trésor public des fonds qui pouvaient leur devenir nécessaires : je ne pus rien gagner sur eux à cet égard. Je partis pour Berne , où je me fis présenter aux deux avoyers , dont l'un était le célèbre M. Steîger (i), Tune des meilleures têtes politiques de l'Europe. Nous eûmes ensemble plusieurs conférences : je fus également étonné et charmé de la justesse de son jugement sur la révolution française y de la sagesse de ses idées , et de leur pénétration. 11 connaissait parfaitement l'état présent de la France ; il en savait les causes y en prévoyait les suites , et indiquait les moyens de guérison ^ semblable à un médecin habile qui y ayant étudié le tempérament de son malade y juge la maladie aux symptômes qu'elle présente^ en aperçoit les effets pernicieux et connaît les remèdes qui peuvent en arrêter la contagion. 11 craignait nonseulement la perte de la monarchie française y si on laissait invétérer le mal , mais celle de l'Europe entière. Il fallait, selon lui, employer les moyens extrêmes : il approuvait donc l'invasion de la France, par l'armée combinée de l'empereur et du roi de Prusse. 11 aurait désiré que ces deux puissances eussent fait de plus grands efforts , et que celles du Midi eussent agi avec plus d'énergie ; que les cabinets eussent , dans cette grande circonstance, borné ^i) On fera bien de consulter plus tard les Mémoires de Malletliu-Pan.

562 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. leur ambition à garantir l'Europe des maux dont elle était menacée , en rendant au roi de France sa première autorité , et en rétablissant l'ordre et la paix chez lui y sauf à demander ensuite les dédommagemens que les frais de la guerre exigeraient; qu'ils renonçassent y au moins pour le moment y à toute vue de conquête. Il était difficile de faire adopter cette morale aux puissances (il le jugeait ainsi) , et surtout à la cour de Vienne, dont la politique a été de tout temps la moins franche et la plus ambitieuse , ce qu'elle a bien prouvé dans la suite de cette guerre. M. Steiger me parut regretter que l'empereur et le roi de Prusse n'eussent pas voulu permettre au frère du roi , Monsieur de se déclarer régent de France . Il ne croyait pas que , dans ce cas , les cantons se fussent refusés à lui donner les vingtquatre mille Suisses que la ligue helvétique s'était engagée , par le dernier traité , à fournir au roi de France , à la première demande. Monsieur y reconnu régent par les principaux souverains de l'Europe , eût alors représenté le roi qui était , plus que jamais, regardé comme prisonnier dans sa capitale. Je crois que cette mesure aurait été très-utile à la cause des royalistes français, et aurait contribué à ses succès. L'impératrice de Russie le conseillait et le désirait ; le roi de Prusse y consentait ; mais l'empereur s'y opposa : on pensa que c'était à l'instigation de la reine, à qui l'on supposait la crainte que les princes , frères du roi , ne prissent trop de

CHAPITRE XV. 563 pouvoir, si l'autorité royale était rétablie par eux. Il est de fait que le baron de Breteuil, appelé par le roi de Prusse à son quartier-général, comme fonde des pouvoirs du roi, y mit opposition, et qu'il agissait de concert avec M. le comte de Mercy, ministre autrichien. M. Steiger comptait sur les succès complets de l'armée combinée contre la France et contre la capitale : il comptait également sur quelques démarches vigoureuses de la part de la diète helvétique. On rassembla même, dans le canton de Berne, quelques milices pour la protection de la frontière, et pour la conservation du pays de Vaud, sujet de ce canton, où le germe d'insurrection existait déjà, et que la fermeté du gouvernement avait jusqu'alors empêché de se développer, malgré les efforts des jacobins français qui l'y avaient introduit. L'autre avoyer de Berne était un M. Mulliner, dont un des ancêtres, occupant la même place, du temps du roi de France Henri IV, avait beaucoup contribué à faire accorder à ce monarque, par les cantons, un corps de troupes suisses, pour l'aider à conquérir son royaume. Je lui rappelai cette circonstance, ce qui ne parut pas lui déplaire. Il était très-bien intentionné, et il suivait entièrement l'impulsion que lui donnait M. Steiger qui, pendant plus de vingt ans, avait gouverné absolument le canton de Berne, par la confiance que produisaient l'estime et la considération qu'il avait inspirées, et que la sagesse de son administration justi-

364 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. fiait ; mais , depuis les troubles de France y il s'était formé contre lui un parti dans le grand-conseil, composé des petits bourgeois et marchands des villes , qui , pour la plupart , liés par leur commerce avec ceux de France, étaient, dans ce moment ^ intéressés à la révolution française , a cause des assignats qu'on avait laissé très-imprudemment introduire en Suisse et y avoir cours, et qui étaient devenus une spéculation lucrative pour les particuliers de cette nation ; ils envisageaient avec crainte une contre-révolution en France , dont l'abolition des assignats eut été la suite. M. Steiger me dit lui-même que ce motif avait attaché une grande partie des bourgeois de la Suisse au succès de la révolution française ; ce qu'il me fut bien facile de remarquer , pendant le séjour , quoique très-court , que je fis en Suisse , particulièrement à Berne. Je remarquai également que la plupart des anciens officiers suisses attachés au service de France précédemment, qui étaient, ainsi que beaucoup de familles anciennes , pensionnés par le roi de France , étaient devenus les plus grands partisans de la révolution : il est vrai que le nouveau gouvernement français leur avait continué à tous les mêmes traitemens , au nom de la nation. Les avoyers du canton de Berne me répétèrent ce que m'avaient dit ceux de Soleure , relativement au passage des troupes impériales sur le territoire de Baie , pour s'emparer des gorges de Porentruy :

CHAPITRE XV. 365 M. Steiger même le désirait; mais ils se refusaient avec raison à donner une autorisation par écrit. Ne jugeant pas à propos d'aller à Fribourg , im des cantons qui nous étaient le plus attachés ^ j'écrivis à M. Vero, l'un des avoyers que je savais être un homme d'un grand mérite et excellent royaliste : je lui fis les mêmes demandes qu'à ceux de Berne * et de Soleure j j'en reçus la même réponse. Pendant le séjour que je fis à Berne , je cherchai à connaître l'esprit du peuple de cette ville , et ses opinions sur la situation actuelle de la France. Je croyais que le massacre de leurs compatriotes , le 10 août 9 les irriterait contre la France, et les exciterait à la vengeance. Je parlai à plusieurs bourgeois et marchands de cette scène d'horreur : ils me répondirent très-froidement que les gardessuisses avaient eu tort de se mêler de ces affaires , et qu'ils ne devaient pas tirer sur le peuple ; qu'au surplus, cet événement et ceux qui avaient concerné les troupes suisses au service de France , ne pouvaient intéresser en aucune manière le cœrps helvétique. Je jugeai de la vérité de ce que m'avait dit l'avoyer Steiger, sur l'effet des assignats en Suisse. On m'assura qu'excepté dans les campagnes , le reste des Suisses pensait comme les bourgeois de Berne. Il me fut facile de prévoir que ce pays éprouverait facilement une révolution , pour peu que les Français la désirassent- et en fissent développer le germe ; et il n'était pas nécessaire , pour

The text on this page is estimated to be only 24.05% accurate

566 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. y réussir , de faire entrer un mulet chargé d'or dans chaque canton. Je retournai à la miche : je rendis compte aux princes de Condé et d'Esterhazy des dispositions des cantons où j'avais été , qui assuraient celles de presque tous les autres , à l'exception de celui de Baie, qui n'était pas en état de s'opposer au passage des troupes impériales sur son territoire. Mais l'agent de l'empereur en Suisse, qui se tenait à Baie, soit qu'il fût mal instruit ou mal intentionné, et un Suisse du pays de Vaud , nommé Froissard, employé dans l'état-major du prince d'Esterhazy, intrigant comme la plupart de ses compatriotes, ayant gagné la confiance de ce général , comme il gagna depuis celle du prince de Cobourg , assurèrent également que les cantons ne souffriraient pas la violation de leur territoire , et qu'ils prendraient les armes plutôt s'y opposer. J'eus beau combattre les assertions de ces-^ox hommes, par les assurances que m'avaient données les avoyers de Berne, Soleure et Fribourg , et la lettre de M. Vero, on affecta de ne pas vouloir me croire , et ce projet ne fut pas exécuté. On peut dire avec vérité que si l'on dit : l'Autriche a presque tous les jours, trompé ses alliés, elle a été souvent trahie par ses alliés duois parmi les étrangers; y qui ont vendus, ses intérêts à ses ennemis. Cette guerre en. a fourni Beaucoup d'exemples , qui lui ont été bien désastreux. La campagne de l'année du prince d'Esterhazy finit donc entièrement inactive. Les* troupes placées

CHAPITRE XV. 367 Sur les deux rives du Rhin , ne firent , de part et d'autre , aucune tentative pour le passer , jusqu'au moment où le général Custine força les retranchemens des Autrichiens sur le Spirebach , gardé par deux mille hommes de troupes des cercles et mille Autrichiens, s'empara de Mayence ainsi que de Francfort ; et il aurait également pris Coblenz , s'il n'était arrivé un détachement hessois, assez à temps pour empêcher les Français d'enlever la forteresse d'Ehrenbreistein qui protège cette ville. Le duc de Brunswick fit une grande faute , en retirant les troupes autrichiennes qui avaient été placées très-judicieusement dans l'évêché de Spire , pour couvrir le haut Palatinat et tout le moyen Rhin ; mais celles qu'il fit en Champagne , plus graves encore y firent supposer que des raisons politique[^] avaient dirigé sa conduite militaire, et que la pré[^]sence du roi de Prusse à l'armée , en avait sus[^]pendu les mouvemens offensifs. On a prétendu [^]ue l'arrivée de plusieurs courriers d'[^]Angleterre arrêta la marche de ce monarque sur Paris, et les di[^]positions déjà commencées pour livrer une bataille générale à Valmy. Je suis persuadé au contraire que le changement du roi de Prusse dans sa[^]politique , depuis son séjour à Verden , arrêta ses opé[^]rations jusqu'alors offensives [^]et qu'il ne fit ces si[^]mulacres d'attaque et ne déploya tout cet appareil* [^]que pour masquer ses -véritables dispositions , en imposer aux princes , frères du roi à France-, aux. malheureux émigrés français et à l'Europe entière.

568 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. En se rappelant le caractère de ce prince , celui de son nouveau conseil le marquis de Lucchesini , et la conduite qu'il tint dans la suite , celle qu'il eut dans cette circonstance ne devra plus étonner. Si quelque chose pouvait cependant l'excuser, ce serait l'ambition du cabinet de Vienne , qui se manifesta dès lors vis-à-vis du roi de Sardaigne , et l'année d'après, envers la France , par l'occupation^ au .nom de V empereur ^ des places françaises qui furent prises en Flandre, et la réunion de leur territoire au sien , tandis que le roi de Prusse avait pris Longwy et Verdun eut nom du roi de France. Dans les premiers jours de novembre , les troupes prussiennes se retirèrent de l'autre côté du Rhin ; Longwy et Verdun furent rendus aux Français, qui conservèrent Mayence; le roi de Prusse fit prendre son quartier-général à Coblenz , entouré de troupes françaises qui occupaient encore beaucoup de postes sur la rive droite du Rhin et du Mein , dont on eut bien de la peine à les chasser pendant l'hiver; une partie des troupes autrichiennes, commandées par le général Clairfait, retourna dans les Pays-rBas , sous les ordres du duc de Saxe-Teschen ; l'autre partie , sous ceux du prince de Hohenloë , resta sur la Moselle , dans les environs de Trêves et de Luxembourg , où il se passa de fréquents combats avec les Français commandés par le général Beurnonville , qui fut repoussé avec une grande perte . A la fin de cette malheureuse et honteuse campagne

CHAPITRE XV. 569

pagne , l'empereur et le roi de Prusse enjoignirent aux princes français de licencier et même de désarmer les corps d émigrés qui servaient sous leurs ordres , dans les différentes armées. Déjà les princes n'avaient plus d'argent depuis long - temps pour les solder, et ceux-ci étaient généralement sans ressources pour y suppléer. J'en excepte cependant le prince de Condé, qui n'avait cessé de donner une paie à la noblesse qui lui était attachée , et qui m'assura alors pouvoir subvenir à cette dépense encd^e pendant deux mois. Aussi refusa-^il de la licencier; et , quand le général autrichien le menaça de la faire désarmer, il lui répondit avec fermeté ; Qu'on ne désarmait pas facilement des gentilshommes français , et que ceux qu il commandait se feraient tuer jusqu'au dernier plutôt que d'y con-sentir; ce que le général autrichien ne tenta pas. On lui permit de faire à l'empereur des représentations, que le jeune duc de Richelieu fut chargé de lui porter à Vienne. Le corps fut conservé sous ses ordres , et attaché à l'armée de l'empereur . 11 fit plusieurs campagnes au service de ce monarque , mais cependant payé , ainsi que le prince de Condé , par l'Angleterre , depuis le commencement de celle de I -795 , jusqu'à la paix de l'empereur avec la république française , qu'il entra au service de l'empereur de Russie , ainsi que le prince de Condé , qui fut magnifiquement traité par ce souverain. Au commencement de novembre , la campagne étant finie sur' le Haut-Rhin, je quittai l'armée et

SyO MÉBFOIRES DU MA.RQUIS DE BOUILLE. je me séparai à regret du prince de Condé , que je laissais dans la position la plus fâcheuse : il ne lui restait plus que son courage et une fermeté inébranlable. Il m'avait témoigné une excessive confiance j et ses rares qualités m'avaient beaucoup attaché à lui. Il m'a bien prouvé cette vérité , qu'on ne peut conseiller que ceux qui n'ont pas besoin de l'être, et qu'ils peuvent seuls profiter des conseils; leurs lumières leur permettent d'en coanaitre la valeur, ce que ne peuvent pas des personnes ignorantes , ^fki y n'étant pas capables de distingiar le vrai d'avec le faux , les prennent et les suivent au hasard. C'est ce qui me fait croire que ceux qui ont l'esprit juste et suffisamment éclairé sont plus propres à conduire les hommes et à diriger de grandes affaires que ceux qui ont beaucoup d'imagination et ce qu'on appelle communément de l'esprit. Les premiers joignent à leurs idées celles des autres, qu'ils savent très-bien discerner; ceux-ci, au contraire , entraînés par leur imagination, ne suivent que les leurs qui les égarent et qui sont insuffisantes. C'est ce que j'ai éprouvé dans les grandes affaires dont j'ai été chargé : mon esprit m'a mis en route; mais quand je suis arrivé heureusement, c'est l'esprit des autres qui m'a conduit. Excepté les émigrés attachés au prince de Condé, les autres se dispersèrent dans l'Allemagae , d'oii on les (Uiassait de» presque partout. Ils vendaient, au plus bas prix, leurs chevaux et leucs. équipages (ceux qui en avaient) pour faire leur route et pour

CHAPITRE XV. 571 se procurer une courte et faible subsistance dans les endroits où quelques restes d'humanité parmi les souverains y ou plutôt parmi ceux qui les gouvernaient, leur faisaient accorder l'hospitalité, qui consistait à leur permettre de dépenser dans leurs Etats le peu d'argent qui leur restait; car si ces malheureux éprouvèrent en quelque sorte les effets de la bienfaisance du peuple en Allemagne^ ce ne fut que de la classe des bourgeois et des paysans; mais ils éprouvèrent au contraire ceux de la dureté et de l'insensibilité des princes, de la noblesse et du clergé allemand. J'en excepte les électeurs de Mayence et de Trêves, le duc de Brunswick, dont la générosité ne s'est jamais démentie, ainsi que le margrave de Baden. Mais la conduite des ducs de Wurtemberg, de Bavière, du landgrave de Hesse-Cassel et de quelques autres, à l'égard des émigrés, révolte la nature. On en peut dire autant du clergé catholique d'Allemagne envers les prêtres français de leur communion, et il est remarquable que ceux-ci trouvèrent au contraire infiniment de secours, d'assistance et de protection parmi le clergé protestant, non-seulement en Allemagne, mais en Hollande et surtout en Angleterre, où la nation en général montra les sentimens de la plus grande générosité. Après être resté quelque semaines en MoUande, je passai, à la fin de décembre, en Angleterre; cette puissance n'était point encore en guerre avec la FraqiCe, et les communications étaient encore A"*

5j2 mēmoibes du marquis de bouille. libres entre les deux pays. Mon but principal^ en m'y rendant, était d'être plus à portée de suivre l'odieux procès que la Convention nationale venait de commencer contre Louis XVI, et juger s'il était en mon pouvoir d'aider à la défense de ce, malheureux prince, en lui faisant parvenir des moyens de justifier aux yeux de ses accusateurs^ qui s'étaient en même temps constitués ses juges , les relations qu'il avait eues avec moi depuis le commencement de la révolution. J'appris effectivement , à Londres , que le roi était accusé de m'avoir donné l'ordre de remettre à ses frères une somme de près de sept cent mille francs, provenant ,da million qu'il m'avait envoyé à Metz , peu de temps avant son départ pour Montmédy. J'avais en effet remis la somme de six cent soixante mille livres à Monsieur, a qui j'avais fait connaître que j'avais cet argent entre les mains , et qui m'en avait donné un reçu. Le roi, dans l'hiver précédent, m'avait fait demander, par M. le duc de Choiseul, le compte de cet argent;^ le lui avais adressé, et^ dans ce compte , il était spécifié : Remis à Monsieur y frère du roi^ par son ordres la somme de On avait mis Yordre de remettre cet argent à la charge du roi , et non de Monsieur , et c'était un des chefs d'accusation. Comme, j'avais une réponse que m'avait fait faire le roi , j^r laquelle il mte blâmait d'avoir remis cet argent aux princes ses frères, je jugeai à propos d'en instruire M. de Malesherbes, et je lui adressai en conséquence la déclaration sui

CHA.PITRE XV. SyS vante, que je fis entre les mains du lord-majre de Londres . « M. François -Claude -Amour de Bouille , ci}} devant général de l'armée sur la Meuse et la » Moselle , dite l'armée du centre , actuellement en » cette ville de Londres , fait serment et dépose que, » dans les premiers jours de mai de l'année 1790^ » commandant alors dans la province des Évêchés, » ayant éCivoyé sa démission au ministre de la » guerre , afin de quitter le service et la France , et » s'étant refusé de prêter jusqu'alors le serment » exigé par l'Assemblée nationale des ofBciers-généraux de l'armée, le roi lui écrivit de sa maia, » dans le sens suivant , pour l'engager à continuer » ses services , à prêter son serment et reconnaître)) la nouvelle constitution française; que Sa Ma» jesté dit, dans sadite lettre audit sieur dépo» sant , devoir contribuer au bonheur du peuple » et donner audit sieur déposant les moyens de » servir la patrie utilement ; laquelle lettre est ac» tuellement avec ses papiers en Hollande , où il » les a déposés pendant son voyage en cette dite » ville; et le déposant déclare en outre qu'il a ré)) pondu à ladite lettre du roi , en l'assurant qu'il » obéirait à ses ordres, qu'il prêterait le serment » ainsi qu'il le désirait, mais qu'il lui faisait le plus » grand sacrifice qu'un honmie pût faire , celui de M ses principes et de ses opinions. » Plus, ledit sieur déposant déclare et affirme » qu'après l'arrestation du roi à Varennes , étant

574 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. » lui-même sorti du royaume de France , et étant » dépositaire d'une somme de six cent soixante » mille livres , partie de celle de neuf cent quatre » vingt-treize mille francs, que le roi lui avait fait » remettre à l'occasion de son départ de Paris, » le 20 juin 1791, ne pouvant pas avoir aucune » communication avec le roi , il crut devoir re » mettre cet argent a Monsieur : mais que de » puis , le roi ayant demandé compte audit sieur » déposant, des sommes qu'il lui avait confiées, » et notamment de l'emploi desdites six cent » soixante mille livres , il lui fit témoigner son » mécontentement de ce qu'il avait disposé de » cette somme en faveur des princes ses frères, » son intention étant au contraire qu'elle lui fut » remise , ce qui est constaté par une lettre qu'il M a chargé M. le duc de Choiseul de lui écrire; » laquelle lettre est également en Hollande. Et le » dit déposant déclare encore que ce n'est point » le roi qui a fait donner à M. Hamilton , ci-de » vaut colonel du régiment de Nassau, une somme » de cent mille livres , mais que c'est lui déposant » qui la lui avait remise en dépôt , lors de l'éva » sion du roi , de Paris , et qu'elle faisait partie » de ladite somme de neuf cent quatre-vingt » treize mille livres; ce qui est constaté par » quittance. Enfin, ledit sieur déposant dit qu'il)) A dessein de retourner sous peu de jours en » Holli^nde ^ où sont lesdites pièces sur lesquelles

CHAPITRE XV. Zj5 » sont appuyées ses déclarations , et qu'il les
pre» sentera ^ si l'on le juge nécessaire.)) Signé BovihLÈ. » Juré à la
maison de mairie , à Londres y » le 27 décembre 1792, devant moi » J.
Sàuderson^ major. » Ayant laissé , comme il est dit dans cette déclaration ,
mes papiers en Hollande ^ je partis vers le i5 janvier pour y retourner, et je
me rendis à Nimè^e où ils étaient déposés, afin d'envoyer, au plus tôt, les
pièces indiquées ci-dessus , dans l'espoir qu'elles pourraient servir au roi.
En y arrivant je trouvai la réponse suivante de M. de Malesherbes. ((Paris ,
le la janvier 1793^ » M. Bertrand m'a fait passer de Londres, Monsieur, la
déclaration faite par votis devant le lord-mairef. Cette lettre et cette pièce
me ôont arrivées à bon port, malgré ce que tout le monde craint ici des
infidélités de la poste. » Il m'annonce que vous allez en Hollande , d'où
vous pourrez nous envoyer les pièces originales énoncées dans cet acte , si
on les juge nécessaires pour la défense du roi. » Il m'est impossible de
prévoir quel usage on en fera , parce que , dans le moment où je vous écris ,
la Convention est occupée du jugement qu'Ole va rendre : mais bien des
gens pensent que

SyÔ MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. cette affaire sera encore plaidée devant la nation , soit par voie d'appel , soit que la Convention demande à la nation elle-même la ratification du jugement qu'elle aura rendu. • » Dans ce cas-là , il est possible que les défen- • seurs de liOuis XVI aient besoin de vos pièces. » Dans cette position , je ne vous demande pas, Monsieur, de vous dessaisir des originaux qui sont entre vos mains. Je vous demande même avec instance de les garder, parce que je ne connais point de voie pour les envoyer, qui soit assez sûre , pour ne pas craindre qu'ils soient interceptés. » Mais je vous prie de nous en envoyer des copies coUationnées , ou au moins des copies exactes que vous vous donnerez la peine de vérifier vous-même , et dont vous nous certifierez la vérité , en sorte que nous puissions citer ces pièces , avec la certitude que , si on en conteste la vérité , çUe puisse être prouvée. » Je vous demande de nous envoyé? ces copies }ar duplicata, et de ne pas les adresser directement : car il serait possible que des lettres à l'adresse d'un des conseils de Louis XVI fussent ouvertes dans la route ; si ce n'est pas en France , ce serait dans les pays par où les lettres passent pour arriver de Rotterdam en France.)) Mais vous connaissez sûrement bien des gens à qui vous pourrez les adresser, pour qu'ils nous les fassent tenir. M Je vous écris moi-même cette lettre -ci par

CHAPITRE XV. ^77 duplicata et sous des adresses différentes, pour être sûr qu'elle vous parvienne.)) Je vous demande pardon , Monsieur , de la peine que je vous propose de prendre ; mais le grand intérêt que vous et moi prenons à cette cause est mon excuse. » J'ai l'honneur d'être, etc. » Malesherbes. » Déjà ma démarche en faveur du roi était devenue inutile. Les espérances qu'avait conçues et que m'exprimait M. de Malesherbes étaient aussi vaines que ses efforts généreux furent infructueux ; Louis XVI , jugé et condamné à mort le 19 janvier, avait déjà succombé sous la rage de ses ennemis. Ni ses vertus, ni l'inviolabilité de la royauté, consacrée même par les lois constitutionnelles, ni la justice de sa cause , ni l'incompétence du tribunal qui avait osé le juger, et l'illégalité de la procédure , ni enfin le dévouement courageux de ses défenseurs , rien n'avait pu le sauver : il avait péri le 21 janvier, jour à jamais déplorable pour la France ; il ne restait plus aux fidèles serviteurs de cet infortuné monarque qu'à donner des regrets éternels à sa mémoire, et aux véritable^ amis de la. patrie qu'à gémir du joug honteux sous lequel elle pliait et sur les malheurs où la précipitait une aussi horrible catastrophe^

CONCLUSION. J E terminerai ici cette partie de mes Mémoires, ayant cessé de jouer un rôle assez actif dans les événemens qui se sont passés depuis. J'ignore si les faits que j'ai cités auront pu intéresser; j'espère, au moins, qu'ils auront servi à me justifier des calomnies atroces dont on m'a accablé : c'était mon unique objet en écrivant ces Mémoires. Je n'excuse en aucune manière ma conduite politique, dans laquelle on reconnaîtra sans doute beaucoup de fautes produites par de faux calculs, de fausses mesures, et souvent par mon humeur et ma prévention que je n'ai pas assez contenues. La Fontaine a dit quelque part: Chassez le naturel , // re\>ient au galop ; c'est une vérité que j'ai souvent éprouvée. Si je me retrouvais dans les circonstances critiques, et je , peux dire extraordinaires , où j'ai été, je tiendrais une conduite diflerente^à bien des égards; sans changer mes principes moraux, sur lesquels, j'en suis persuadé, on ne trouvera aucun reproche à me faire. Quoique pénétré de respect el^de vénération pour les vertus de Louis XVI , et d'une sensibilité religieuse pour ses malheurs, ce n'est pas à sa personne seule que je me suis dévoué , mais au roi de France et a la monarchie française. Je croyais celle-ci nécessaire pour gouverner un

CONCLUSION. 579 grand peuple ; je croyais que le caractère des Français exigeait une grande latitude d'autorité dans le monarque. Je craignais que la moindre altération dans les principes, quoique corrompus, de cette antique monarchie , n'en causât la destruction totale. Je désirais que l'autorité seule corrigeât les abus et les vices du gouvernement. J'espérais qu'il viendrait enfin un ministre, si ce n'était le roi lui-même, qui, avec les talens nécessaires, en aurait d'autant plus la facilité, que la nécessité tn était sentie généralement. Je regardais comme le plus grand des maux, qu'une assemblée populaire eût entre ses mains, le dépôt de la souveraineté, dont elle devait naturellement abuser. Je craignais enfin que , le roi laissant échapper son sceptre de ses mains, des scélérats, fiers de leurs crimes et de leur audace , ne s'en saisissent pour détruire le monarque lui-même , et qu'on eût ensuite bien de la peine à le leur arracher , ce qui malheureusement ne s'est que trop vérifié. J'ai donc été attaché à la monarchie et au roi par des principes raisonnables, et, j'ose le dire, raisonnables. Je les ai suivis constamment pendant tout le temps que j'ai pris et que j'ai dû prendre une part active dans la révolution. Si je n'ai eu aucun des torts qu'on m'a imputés, j'ai fait des fautes que je reconnais , qu'on ne m'a pas reprochées , et qui ont beaucoup influé sur les événements. J'ai disposé, pendant quelques instans, d'un grand pouvoir militaire (j'ai eu d'ailleurs les provinces où je com-

380 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE» mandais en 1790, une véritable influence : si j'avais eu moins de répugnance pour la guerre civile, j'aurais peut-être sauvé la monarchie. Les scrupules, la facilité, la bonté du roi m'ont subjugué, lors même que je redoutais le plus sa faiblesse : je devais y opposer des considérations décisives et peut-être même agir sans son aveu. J'ai peut-être moi-même craint l'improbation et le cri des aristocrates, en me mettant franchement à la tête du parti qui voulait changer la constitution du royaume, seul moyen de conserver le gouvernement monarchique ; car je n'ai jamais eu l'imprudence de croire, comme tant d'autres, que, cette révolution une fois opérée, il n'y eût d'autre parti à prendre que de la modifier et de composer avec elle. Sur ce point, j'ai au moins été conséquent. Opposé, dès le début, à toutes les innovations, quand elles ont été faites, quand je me suis décidé, d'après le vœu du roi, à prêter mon serment aux nouvelles lois, je ne voyais plus à combattre que les factieux, que les jacobins, qui, non contents de tout le mal qu'ils avaient fait par leur constitution, tendaient au renversement de la monarchie et de tout ordre social ; et comme c'est cette espèce d'hommes qui a gouverné depuis 1792 jusqu'à la mort de Robespierre, les attaquer et les détruire eût été l'objet de mes vœux. Mais, depuis, l'espérance de pouvoir employer encore des moyens conciliatoires est venue ranimer mon

CONCLUSION. 58 1 cœur , et a réglé mes démarches dans le peu de rapports que j'ai eus avec nos princes, avec les puissances étrangères , . leurs généraux et leurs ministres. Puissent les fautes qu'on trouvera dans ma conduite , être utiles à ceux qui, comme moi, auront conservé; la même fidélité à leur roi et le même attachement à leur patrie, et qui auront, dans des circonstances à peu près semblables (lesquelles peuvent naître ailleurs qu'en France), la même volonté de les servir! Puissent-ils, plus heureux que moi, réussir dans leurs nobles entreprises! Les p.ersonnes éclairées qui liront ces Mémoires, pourront juger si mes réflexions sur les hommes qui ont gouverné la France dans les derniers temps, et qui ont eu le plus de part à cette révolution, sont justement motivées. J'ai cherché à éviter toute personnalité , n'ayant conservé aucun sentiment de haine ni de jalousie, que l'ambition entretient dans le cœur des hommes et qui s'éteignent avec elle. Plusieurs des acteurs, dans ces grands événemens, sont morts. Le jugement sur leur conduite politique appartient à la postérité qui doit les juger avec d'autant plus d'impartialité et de sévérité , qu'ils ne peuvent plus détruire le bien qu'ils ont fait, ni réparer les fautes qu'ils ont commises. Sans doute ceux qui vivent encore méritent plus de ménagement : leur conduite peut changer ainsi que leurs principes. Combien d'hommes célèbres l'histoire ne nous présente-t-elle pas grands

The text on this page is estimated to be only 28.44% accurate

382 MÉMOIRES DU MARQUIS DE ROUILLÉ. et vertueux
au commencement de leur carrière, méprisables et vicieux à la fin !
Combien d'autres au contraire l'ont commencée par des crimes y et qui la
remplissent et l'achèvent par des vertus ! Sylla général y venant à la tête de
son armée victorieuse délivrer Rome du joug cruel de Marins, est un grand
homme; Sylla dictateur est un tyran; et Sylla ^ abdiquant l'autorité
souveraine, devenu un homme privé y est un philosophe et un sage. La mort
seule met le sceau véritable aux actions et à la réputation des hommes qui
ont joué des rôles principaux sur la scène du monde. Ainsi 9 en exposant la
conduite de M. de Maurepas y du cardinal de Loménie et du duc d'Orléans^
j'ai pu peindre leurs caractères, dont les traits, fixés par l'opinion public[ue y
sont désormais ineffaçables. Puisse le spectre hideux de ce dernier se
présenter à la vue de ces hommes qui, placés par leur naissance , par leurs
richesses, par leurs dignités, au premier rang d'un empire dont ils devraient
être les soutiens, se livrent aux factions qui le déchirent^ dans l'espoir de les
dominer, et n'en deviennent que les victimes ! Qu'ils entendent sa voix
parricide , et qu'ils reconnaissent le monstre à ces mots I a Je fus ce duc
d'O* » léans, comblé eu naissant des^dons»de la naïvre » et des faveurs de
la fortune. Aveugle par l'ambition, animé par la vengeance, conduit par
» des hommes aussi méchants que moi , oais bien)) plus habiles^ je voulus
faire massacrer le chef

CONCLUSION. 383 » de ma maison et mon souverain, et j'y parvins. » Je voulus placer sa couronne sur ma tête; mais » après avoir i^nversé le trône, après avoir » inondé la France de crimes et de sang, après » avoir détruit un des plus beaux empires du » monde , je péris moi-même ignominieusement , » de la main de ces mêmes scélérats, instrumens » et vengeurs de mes crimes, laissant un nom qui » sera l'objet du mépris et de l'exécration des » siècles à venir , et qui ne sera plus prononcé que » pour exprimer tous les vices réunis. Tel fut mon » sort , tel sera celui des grands qui , comme moi , » serviteurs hypocrites du peuple, oseront, sous » son nom, conjurer contre leur souverain et leur » patrie. » Si le duc d'Orléans est jugé avec cette sévérité , et en même temps avec cette justice ; si l'on peut arrêter son jugement sur d'autres personnages que la mort a fait disparaître, et qui, sans être aussi criminels, ont contribué aux malheurs de la\ France , La Fayette ne doit-il pas être séparé de ces hommes atroces I Élevé à l'école de la révolution en Amérique, il s'est livré aveuglément à cet enthousiasme de liberté qui avait embrasé son ame pendant les six années qu'il passa auprès d'ti célèbre Washington. Qu'on se représente un jeune homme à qui la nature a donné un- cœur chaud , une ame sensible et fière, qui reçoit facilement* et qui conserve les impressions qu'on lui donne , mais un esprit exalté et froidement exagéré , qui

384 MEMOIRES DU MARQUAS D^e BOUILLE. les réfléchit et qui les calcule sous de faux rapports; que ce jeune homme, avec ces dispositions ^ se trouve pendant plusieurs ann^{es} avec des peuples qui Qombattent, ou qui croient combattre pour leur liberté , qu'il combatte lui-même avec eux , qu'il partage en quelque manière leurs succès et qu'il en reçoive des éloges flatteurs , qu'il revienne ensuite dans sa patrie ; et que y transporté au milieu d'une cour corrompue , il s'y trouve au moment où le germe d'une grande révolution vient d'éclorre, où le peuple montre la volonté de détruire l'autorité absolue du monarque , et d'y substituer un gouvernement populaire , dans l'espoir de rendre son sort meilleur : n'aura-t-il pas le désir de jouer un rôle dans cette révolution , qu'il sera disposé à voir sous les faces les plus favorables , et dans l'objet de l'utilité générale? Et si le peuple le choisit pour un de ses chefs , ne défendra-t-il pas sa cause avec zèle , avec ardeur, et même avec enthousiasme ? Égaré par ses principes politiques , on pourra sans doute blâmer sa conduite : mais s'il n'abandonne pas ceux de la morale ; si ^ au milieu de tous les crimes, il ne s'en permet aucun ; s'il reconnaît enfin ses erreurs ; si , sacrifiant son ambition , il s'expose à la proscription et à l'exil; si même , pour réparer ses torts , il fait tous ses efforts pour sauver le monarque et la, moâarchie; envers lesquels son fanatisme l'avait rendu coupable; enfin, s'il expie , par unç longue captivité, ses fautes et ses erreurs^ ne doit-il pas inspirer des

I CONCLUSION. 385 regrets, de l'iate'rêt, ou au moins de l'indulgence? Tous les sentimens de haine et de vengeance ne. doivent-ils pas être étouffés , surtout si , parvenu, à la maturité de l'âge, il peut encore réparer les fautes de sa jeunesse et le tort qu'il a fait à son pays ? Tel fut cependant La Fayette , telle fut sa conduite , telle est sa situation , et telle sera peut-, être un jour sa destinée. Mais quel jugement porter sur M. Necker ? Comment se défendre de l'impression que laissent les désastres auxquels il a concouru par l'imprudence de ses mesures , par la faiblesse de son caractère y par l'insuccès de ses lumières, et par une fausse application des principes philosophiques à la pratique. Je n'affirmerai pas, comme beaucoup d'autres, que M. Necker a été un factieux , un conspirateur , qu'il a trahi le roi et l'État ; mais il a bien mal servi l'un et l'autre. Je ne conteste pas sa moralité , ses vertus sociales. Doué de talens distingués , il était sans doute en état de diriger les finances dans les temps ordinaires : mais quelle différence entre l'époque de son premier ministère, et celle où il a osé se charger du gouvernement ! S'il a prévu , comme il le dit , la révolution , qu'a-t-il fait pour l'empêcher, pour la tempérer et pour la diriger? S'il avait une si grande confiance dans ses moyens et dans l'estime publique , dont il se croyait investi , comment n'a-t-il pas lutté avec plus d'habileté et de courage contre les écarts de l'opinion ? Pourquoi y a-t-il obéi, même contre le témoignage de sa

The text on this page is estimated to be only 25.58% accurate

386 MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLE. propre conscience 7 ft si 5 d^os des eîrconsianoes aussi difficiles 9 sans fermeté ^ sans prévoyance^ il ne pouvait procurer d'autre appui au trône chancelant y que ses spéculations, ses phrases oratoires et Forgueil de sa contenance , n'est-il pas Gonpdrie de s'être chargé d'un tel fardeau et d'avoir assiste, au moins passivement^ au renversement du trône, pour en écrire l'histoire , et y joindre son propre panégyrique? Qu'il cesse donc de s'enorgueillir dé son esprit et de ses talens ! Fussent-ils supérieurs à ce qu'ils sont réellement ^ ils seraient peu de chose devant l'arbitre de nos destinées ; mais , appréciés à leaf juste valeur , que sont-ils aux yeux du sage qui mesure le mérite des hommes par l'utilité dont ils sont à la société, et qui préfère un boa aftisân à un ministre malhabile ? La Providence distribee aux mortels les talens, ou plutôt les dispositioiis physiques et morales , pour exercer les différens emplois qui peuvent contribuer au bonheur commun et à Futilité générale. Le sort de la miultitude est d'être conduite par un petit nombre j Vexpérience même a prouvé que moins elle a de chefe , mieux elle est gouvernée. Aussi, la nature forttte-' t-elle très-peu de ces vastes et sublimes getiîés destinés à gouverner les grands empires , à les àà* fendre et à les éclairer. Nous voyons très-peu de grands monarques , trè^-peu de grands généraux, «f€ peut-être encore moins de grands ministres ^ tasf elle est avare de ces rares talens y qui eiiigent dd

The text on this page is estimated to be only 17.86% accurate

COKCLUSION. 387 grandes occasions pour les développer. M* Necker a eu ces occasions ^ et il a prouvé qu'il leiii* était bien inférieur. Son esprit, son talent financier, son caractère tourné vers la morale ^ son goût pour les lettres , ne le destinaient qu'à être un homme hett-^ retix dans ce monde. Pourquoi dohc a-t-il tonlli être un grand ministre , quand l* natu'e s'y refu** sait ? Qu'il renonce à gouverner les hcimme^, côtttttie j'ai renoncé à les condnii^e à la guerre ^ et qu'il se dise souvent a lui-même : Vanité du mimstèi*e ! <:omme r="" sans="" cesse="" :="" vanit="" de="" batailles="" s="" m="" permis="" jelet="" encoi="" dod-="" loureux="" sur="" mon="" ancienne="" patrief="" et="" fott="" an="" v="" pour="" elle="" il="" sef="" do="" qu="" ne="" soit="" jamais="" gouvern="" p="" pr="" philosophes="" mais="" puisse="" l="" un="" jour="" des="" hom="" mes="" tels="" que="" les="" titus="" trajan="" mart-a="" lowis="" xii="" henri="" iv="" dont="" k="" philosophie="" la="" morale="" noti-seiilement="" d="" tesprit="" y="" mdis="" dans="" le="" cct="" philoi="" ih="" ou="" plut="" ma="" sophistes="" pai4b="" fml="" lumi="" vous="" avez="" fait="" commettre="" plus="" crimes="" verser="" sang="" petit="" nombre="" politique="" fanatisme="" b="" nos="" cours="" plusieurs="" si="" comment="" mal="" ce="" n="" en="" avouant="" vos="" torts="" faisant="" conna="" erreurs="" terribles="" salutaires="" post=""/>

388 MÉMOIRES DU MIRQUIS D^É BOUILLE» Dans le moment où je faisais imprimer la nouvelle édition de ces Mémoires, en 1797, il paraissait que les idées morales et religieuses commençaient à se répandre en France, et que ceux qui gouvernaient s'occupaient de les asseoir sur les bases solides de la religion, en rétablissant son ancien culte dans sa pureté. Les hommes honnêtes doivent le désirer, et même, si j'ose le dire, y contribuer autant qu'il est en leur pouvoir. Quant à moi, quelle que soit l'instabilité qu'amionce le genre de gouvernement que les Français paraissent avoir adopté , et les grands inconvénieus qui doivent naturellement en résulter, je fais au moins des vœux bien sincères pour que ce peuple , naguère encore sensible, doux, humain, généreux, poli, aimable, reprenne son ancien caractère national^ et qu'après s'être abandonné dans son ivresse à tous les excès, pendant le long espace de dix années, il redevienne ce qu'il était autrefois, et tel que l'Europe l'a vu avant la révolution , dût-il conserver s#i inconséquence et sa légèreté. 1 FIN DES MiMOIB£S DE M. DE SOVUJéi SUE LA &ivOLUTI0K.

ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES ET PIÈCES

OFFICIELLES. Note (A) , page 138. Le décret concernant l'affaire de Nancy, et rendu le 16 août 1790 >790> ^tait ainsi conçu : a L'Assemblée nationale , après avoir entendu le rapport qui lui a été fait au nom de ses trois comités , militaire , des recherches et des rapports, réunis ; indignée de l'insubordination continuée dans la garnison de Nancy , par les ré^lmens du roi , infanterie , de mestre-de-camp , cavalerie, et de Châteaueux suisse, depuis et au mépris du décret du 6 de ce mois , quoiqu'il renfermât des dispositions propres à leur assurer la justice qu'ils pouvaient réclamer par des voq^x légitimes ; convaincue que le respect pour la loi, et la soumission qu'elle commande aux ordres du chef suprême de l'armée , ainsi que des officiers , et aux règles de la discipline militaire , sont les caractères essentiels , comme les premiers devoirs des soldats-citoyens ; et que ceux qui s'écartent de ces devoirs au préjudice de leurs sermens , sont des ennemis publics dont la licence menace ouvertement la véritable liberté et la constitution. » Considérant combien il importe de réprimer avec sévérité de semblables excès, et de donner promptement un exemple tel, qu'il puisse tranquilliser les bons citoyens , satisfaire à la jus^te indignation de braves militaires qui ont vu avec horreur la conduite de leurs indignes camarades ; enfin , éclairer et retenir par une terreur salutaire ceux que l'erreur ou la faiblesse a fait condescendre aux suggestions d'hommes criminels , les premiers et principaux auteurs de ce désordre. » A décrété et décrète d'une voix unanime que la violation à main armée , par les troupes , des décrets de l'Assemblée nationale sanctionnés par le roi , étant un crime d« léze-nation au pre

The text on this page is estimated to be only 23.63% accurate

^go ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES mien chef, ceux qui ont excité la rébellion de la garnison de Nancy doivent être poursuivis et punis comme coupables de ce crime, à la requête du ministère public, devant les tribunaux chargés, par les décrets, de la poursuite, instruction et punition de semblables crimes et délits. » Que ceux qui, ayant pris part à la rébellion de quelque manière que ce soit, n'auront pas dans les vingt-quatre heures, à compter de la publication du présent décret, déclaré à leurs chefs respectifs, même par écrit, si ces chefs l'exigent, qu'ils reconnaissent leur erreur et s'en repentent, seront également, après ce délai écoulé, poursuivis et punis comme auteurs et participants du crime de lèse-nation. » Que le président de l'Assemblée nationale se retirera immédiatement vers le roi, pour le supplier de prendre les mesures les plus efficaces pour l'entière et parfaite exécution du présent décret; en conséquence d'ordonner, à son procureur au bailliage de Nancy de rendre plainte contre toutes personnes de quelque rang, grade, état et condition qu'elles soient, soupçonnées d'avoir été instigateurs, auteurs ou participants de la rébellion qui a eu lieu dans la garnison de Nancy depuis la proclamation des décrets des 5 et 7 de ce mois; 2° aux juges du bailliage de Nancy de procéder sur ladite plainte, conformément aux décrets précédemment rendus, concernant l'instruction et le jugement des crimes de lèse-nation; d'ordonner pareillement à la municipalité et aux gardes nationales de Nancy, ainsi qu'au commandant militaire de cette place, de faire, chacun en ce qui le concerne, les dispositions nécessaires, et qui seront en leur pouvoir, pour s'assurer des coupables et les livrer à la justice; même d'ordonner le rassemblement et l'intervention d'une force militaire, tirée des garnisons et des gardes nationales du département de la Meurthe et de tous les départements voisins, pour agir conformément aux ordres de tel officier qu'il paraîtra à Sa Majesté commettre à l'effet d'appuyer l'exécution du présent décret, de faire en sorte que force reste à l'obéissance et que la liberté et la sûreté des citoyens soient efficacement protégées contre quiconque chercherait à y porter atteinte; et l'empêcher de quoi cet officier général sera spécialement autorisé à commander et licencier les régiments de la garnison de Nancy, dans le cas où ils ne rentreraient pas immédiatement dans l'ordre, ou s'ils tentaient

The text on this page is estimated to be only 27.53% accurate

ET PIÈGES OFFICIELLES. Sqi d'opposer la moindre résistance au châtement des principaux coupables. » Noie (B)i page 146. Voici la copie du procès-verbal Inscrit sur les registres de la municipalité de Nancy, en date du i4 août 1790. a Cejourd'hui } 4 août 1790, six heures de relevée, le corps municipal , justement alarmé des progrès du trouble et de Tinsubordination de toutes les troupes , ayant arrêté qu'il serait député un courrier extraordinaire à TA^semblée nationale , pour la supplier d'employer le plus promptement possible lesr moyens qui sont en son pouvoir pour rétablir la tranquillité dans cette ville, et prévenir les malheurs dont elle est menacée; il a cru indispen* sable de continuer le procès-verbal qu'il a arrêté Le 1 9 de ce mois , à midi, et dont il a envoyé une expédition aux députés de cette ville , à l'Assemblée nationale. » Immédiatement après la rentrée des trois régira ens dans leurs quartiers respectifs , à l'heure de midi précis , un détachement des cavaliers de mestre-de-camp a demandé à ses officiers qu'ils se missent à sa tête pour conduire en triohiphe par toute la ville le soldat suisse de Châteauvieu, , qui avait pssé la veille au cousail de guerre , et qui au moment de la proclamation était dans les rangs m (m té sur un des chevaux du régiment, Sur le refus qui lui en fut fait , il se mit en marche sans officiers , et se rendit , le soldat suisse à sa tête , au quartier du régiment du roi ; arpvé là , les grenadiers et chasseurs , sans officiers et sans ordres , prirent l'^s armes , et après avoir mis le second Suisse , qui avait également passé au conseil de guerre , au milieu du premier rang , avec les armes et le bonnet de grenadier , ils se joignirei^t au détachement de cavalerie , et entourés d'un grand i^ombre dç soldats ^a^re à la main, et d'une affiueance de peuple, ils se sont rendus au quartier du régiment suisse de Ghâteauvieux ; là ils ont forc^ JVI. de Mérian , lieutenant -colonel de pe régiment , à dpiiner à chig^un des deu^ji: soldats qu'ils conduisaient upe somme de six louis par fprme de dépompfe , e^ out çxi^é qu'ils leur (iQiiUd^.scY^t encore cent louis h chacun pp)ir iQdemi^ité du châtement qu'ils avaient subi ; mais c^t pfficipr «'«y^Pt p»P fvh d? l»i çe\ ^rgp^t , il g 4\é

9^ ÉGLAIBGISSEMENTS HISTOIRQUEfl conduit chez le
 trésorier des troupes, qui a déliTrè la somme exigée : cette première
 expédition faite , les courses ont recommencé dans la ville ; les soldats du
 régiment d'infanterie montaient les chevaux de la cavalerie ; tous
 échangeaient leurs habits , et le sabre nu à la main faisaient des évolutions de
 toute espèce dans les rues. » La suite de ce désordre fut que les soldats du
 régiment suisse ^demandèrent à leurs officiers leur décompte. Ils
 commencèrent à les consigner , et ne les laissèrent sortir qu'avec une escorte
 de quatre à cinq hommes. M. de Salis , leur major , contre lequel on
 murmurait à raison de la punition , que l'on disait injuste^ qu'il avait fait
 subir à ces deux soldats , fut cherché de toutes parts ; les perquisitions les
 plus exactes furent faites dans sa maison et dans les maisons voisines :
 heureusement on ne put le trouver quoiqu'on eût fouillé partout. U fut
 obligé de demeurer ainsi caché pendant toute la journée et la nuit. Cette nuit
 ne fut pas moins orageuse que le jour l'avait été. Les soldats étaient
 r^[»andus dans toutes les rues , et , des tambours à leur tête , causaient les
 plus vives inquiétudes aux bons citoyens. Dès le lendemain i3 , le régiment
 suisse continua , malgré la publication de la proclamation , à exiger que les
 officiers suisses lui rendissent compte. Ils les tenaient tous dans leur
 quartier ; et d'après le prétendu résultat de leurs calculs , ils obligèrent les
 officiers à emprunter de l'argent pour le leur donner. Heureusement un
 citoyen de cette ville (M. de Vaubécourt) fut assez heureux pour offrir aux
 officiei*s suisses une somme de vingt-sept mille livres , à l'aide de laquelle
 on satisfît pour un moment la demande des soldats ; mais ils s'obstinaient
 toujours à avoir à leur tête leur major, et la fermentation qui croissait ne
 permettait pas qu'on l'exposât à paraître. Touché de l'affreuse position de cet
 officier , le corps municipal , qui était informé du lieu de sa retraite, invita
 des officiers de la garde citoyenne à accompagner cinq de ses membres
 pour tâcher de pourvoir, par des moyens de conciliation , à la sûreté de M.
 de Salis. Arrivés au quartier des Suisses , M. de Salis s'y était déjà rendu , et
 l'officier municipal qui présidait la députation représenta aux soldats
 assemblés combien ils s'écartaient de leur devoir, et combien ils se
 déshonoreraient s'ils manquaient à leur major. Ik répondirent que ce n'était
 pas leur intention, qu'ils ne s'écarte

ET PIÈCES OFFICIELLES. SqS Valent pas de la subordination , et qu'ils serviraient la nation , la loi et le roi. Alors la députa tion s'est retirée aux acclamations de satisfaction des soldats , en ajoutant , en parlant des officiers municipaux : « Ceux-ci peuvent sortir, mais nos officiers ne sortiront » pas. » Il semblait que le calme allait se rétablir ; mais dès les deux heures de relevée , le corps municipal avait été obligé de s'assembler de nouveau d'après la demande de tous les officiers du régiment du roi , qui l'avaient prévenu que les soldats persistaient à demander de continuer leur décompte , et surtout à avoir communication des registres depuis l'entrée de M. du Châtelet au régiment du roi. Ces messieurs représentaient que cette demande était d'autant plus alarmante, qu'il était impossible d'y obtempérer, vu que le régiment n'avait de registres que depuis 1776; qu'ils nous priaient de nous rendre près des soldats qui étaient assemblés chez M. de Balivière , pour tâcher de concilier les esprits. D'après lsv proclamation du roi, le corps municipal hésita à se rendre aux pressantes sollicitations de MM. les officiers. Cependant un député des soldats ayant annoncé qu'ils verraient avec plaisir que la municipalité leur donnât des conseils , il fut décidé que deux de ses membres se rendraient , non comme officiei^s municipaux , mais comme médiateurs , chez M. de Balivière : là ils représentèi*ent aux soldats leurs contraventions aux lois de l'Assemblée nationale et à la volonté du roi ; ils tâchèrent de les décider à se borner à faire leur réclamation par écrit, et à l'envoyer à l'Assemblée nationale. Ils ne purent rien obtenir , sinon qu'ils ne toucheraient plus à la caisse du régiment avant que leur compte ne fût légalement arrêté , mais qu'ils ne le discontinueraient pas. De retour à l'assemblée , les officiers municipaux rendirent compte du peu de succès de leur démarche. A peine ce récit était-il achevé , que le commandant et le major du régiment de mestre-de-camp furent annoncés. Ils apprirent au corps municipal que leur régiment était en proie au même désordre que les autres ; que les cavaliers avaient demandé un compte'; que par Taperçu qu'ils en avaient eu , ils avaient reconnu que loin de leur revenir de l'argent ils en devaient , mais que cela n'empêchait pas qu'ils voulussent en avoir, et qu'ils n'eussent menacé fortement dans le cas oii on leur en refuserait ; que déjà ils avaient arrêté le quartier-maître et mis une garde à la caisse. Ces messieurs ont ajouté que ces menaces étaient

The text on this page is estimated to be only 25.82% accurate

Sg4 ' éCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES d'autant plus alarmantes y que la caisse du régiment était TÎde , oh du moins qu'il n'y avait que pour environ 8000 liv. en assignats; qu'il était à craindre qu'ils ne se portassent aux dernières extrémités lorsqu'ils se verraient trompés dans leurs espérances. Ces messieurs ont en conséquence deipandé à la municip^ité que pour leur sûreté personnelle elle leur avançât une somme de a6/)oo Uy. sur un billet qui leur était dû pour fournitures qu'ils avaient faites au régiment, et dont la rentrée était prochaine ; ils ofi&aient d'ailleurs de le cautionner personneUément. Le corps municipal s'est empressé de déférer à la demande de MM. les officiers , et a promis que, dans le cas oii ils seraient forcés à délivrer de l'argent, l'ayance qu'ils demandaient leur serait accordée. Aux expressions de reconnaissance et de sensibilité qui accompagnaient les remercimeas d^ MM. les officiers , on reconnaissait aisément combien leur situation était cruelle^ et tout ce qu'ils auraient eu à craindre si la municipalité eût été privée de la satisfaction de les obliger.)} A peine ces messieurs étaient-ils sortis , qu'on vit arriver sans grmes un grand nombre de soldats de tous les régiqi^ens , et particulièreipent de celui des Suisses; ils se rangèrent a>i- devant de l'Hôtel -de -Ville, et au bruit de la musique quatre députes des puissances se sont rendus eu la salle des séances de la municipalité. Après y avoir été introduits ,. celui qui était à la tête a demandé, D-tt pom de son régiment , la permission de donner un souper ce même soir aux soldats des autres régimens , à Thôtel du PaUisRoyal. Sur les observations qui leur furent faites que c'était à leurs pffiffiers k leur accorder cette grâce , si elle ne blessait pas la disci)^ne militaire et ne pouvait nuire à la tranquillité de l» ville; wt promesse qu'ils furent de se conduire avec honnêteté , et d'après r^lisurance qu'ils donnèrent qu'ils avaient obtenu l'agrément de leurs chefs , la municipalité crut devoir se borner à leur recommander Is^ paix et la tranquillité pendant et après le souper.)) Les courses des solda t^ continuèrent dans toutes les rues, ain^ que la veille ; piais il n'y eut pas d'accidens remarquahles. » Le lendemain lé, quatre heures de relevée , M. de Balivière, commandant du régiment du roi , accompagné de M. d^ jPerdir gpier , chef de))ataillpn du uiême réginiënt , se sont repdus près du conseil muuiçipal, pour le prévenir que huit soldats armés s'étaient rey^dus chez; M. de Balivière , pi rivaient Çbree de Isur

The text on this page is estimated to be only 24.90% accurate

^T PIEGES OFFICIELLES. 5q5 retàetire le» clefr de la caisse du
règiment; ondu qu'ils continueraient y et ik sont sortis. » Le corps municipal
qui , en conséquence de ees troubles , avait invité le commandant de là
garde nationale à se rendre au conseil , y délibérait avec lui sur le parti à
prendre dans des circonstances aussi affligeantes : pendapt ce temps on a vu
repasser le détachement avec la caisse que les soldats faisaient conduire sur
une charrette dans leur qudrttisr. Vu» te^eYiolation àe toute lot et de toute
subordination , n'a laissé d'autre parti à prendre que d'envoyer sur-4e-
*cb»ipp W» cpurrkr k l'A^i^emjUé&^tÎQaale. (Ce»vaioch des efièts
malheui^ntomenttrop profvips de l'ay^mplo , le corps munir

396 ^ ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES cipal craint que le désordre des troupes ne se communique dans toutes les classes de citoyens ; les sommes considérables que les soldats ont répandues , leur ont fait des partisans dans la classe indigente et dans celle de ceux qui peuvent profiter de ces dépenses ; toutes les forces sont impuissantes pour rétablir l'ordre, et la garde nationale est trop peu nombreuse pour arrêter une insurrection aussi complète dans toutes les troupes. La ville est donc sur le point d'être en proie aux plus grands excès. Le corps municipal ne voit de moyens de les prévenir que par la présence de quelques députés de l'Assemblée nationale. » Le corps municipal , en adressant le présent procès-verbal aux députés de cette ville à l'Assemblée nationale y les invite à vouloir bien y joindre les procès-verbaux précédens , dont on leur a envoyé des expéditions , et de peindre à l'Assemblée nationale tous les désordres qui désolent cette ville , et la nécessité d'y apporter un prompt remède. » Fait et arrêté au conseil municipal , dix heures du soir , les jours et an avant dits. » Signé J'-V. Poisson; MAIOLAIYE; N.-Z. Aubert; N .-F. BIAISE , cultivateur ; Esln ; Chaixlou ; Ayet ; Saldain ; Luzier ; F. Maudel ; J. RoixIN ; N. BELLOTJIMouROT ; et par le conseil , MUNET. » « Nota. La vérité et la modération des procès-verbaux ci-joints de la municipalité et du directoire de la ville de Nancy , ont été reconnues par les députés du conseil d'administration de la garde nationale de Nancy , dans leur discours prononcé à la barre de l'Assemblée nationale, dans la séance du 31 août. » {Recueil de Pièces authentiques sur l'affaire de Nancy , imprimé à Paris, chez Proullé, libraire, quai des Augustins,) "Note (C) , page 134. MtTNiciPAI.iti DE Nancy. — Extrait des registres des délibérations. ^ « Geioubb'hui , 31 août 1790, sept heures du matin , le conseil général de la commune de Nancy , assemblé en la: salle ordinaire»

ET PIÈGES OFFICIELLES. 5g de ses séances, pour délibérer sur la lettre adressée par M. de Bouille , général de l'armée sur le Rhin , la Meurthe , la Moselle , la Meuse , etc. , à M. de Noue , datée de Toul , heure de minuit , après avoir ouï le procureur de la commune , il a été unanimement arrêté qu'il y aurait une députation faite à la garnison , pour lui donner communication de cette lettre ; et que , pour l'instruction des bons et honnêtes citoyens , elle serait imprimée et distribuée avec profusion. Messieurs Mourot , procureur-syndic de la commune , Nicolas Desboubert et Gœury l'aîné (notables), ont été chargés de cette députation ; mais , loin d'en avoir tiré aucun Succès y ils ont trouvé la garnison plus animée et plus déterminée à suivre l'insurrection dans laquelle l'avait entraînée une erreur ^ peut-être involontaire dans son principe , mais devenue criminelle par la persévérance. » De retour à la maison commune , ces officiers ont été suivis d'une députation adressée au conseil général de la commune, composée de huit soldats du régimeⁱ du roi , pour solliciter une réquisition aux carabiniers , à l'effet de se rendre à Nancy , et pour faire battre la générale , afin de réunir aux drapeaux de la garnison ceux de la garde citoyenne. » Le conseil général de la commune ayant refusé de se prêter à ces propositions , la même députation ^{mi}Utaire s'est adressée au directoire du département , où elle a essuyé de pareils refus. » Cette fermeté de la part des deux corps administratifs , les a exposés àⁱx dangers les plus imminens , et a même , pour un moment, compromis la sûreté de la cité , au point que le bruit public a annoncé que la garnison avait résolu de s'emparer de ces de^x coi³)S , et de les tenir prisonniers , afin de pouvoir exécuter avec plus de facilité les projets criminels qu'elle avait formés. » Prévenus de ces menaces , les deux corps avertis, au moyen d'y parer , lorsqu'une seconde députation s'est présentée pour insister sur la réquisition à ^{&i}i*^e aux carabiniers de se rendre à Nancy, et pour faire battre la générale. » Le conseil général de la commune , forcé, en quelque sorte , par la crainte de voir effectuer les menaces , a fait , de son côté , une députation au directoire du département , pour l'instruire d^{ft} l'opiniâtreté avec laquelle la garnison persistait dans les demandes»

The text on this page is estimated to be only 18.31% accurate

SqS ÉCLA.IRCIâS£M£NS HISTORIQUES qu'elle avait faites ,
et pour agir de concert Sur le parti à prendre dans une position aussi
embarrassante.)) La matière mise en délibération , les deux corps
ddmmistratifs , pénétrés de la sagesse des motifs de leur premier refus ,
mais , d'un autre côté , frappés de la nécessité impérieuse de ces circonstances
y convaincus qu'il y allait du salut de la cité , ont dû céder à cette
violence. » En conséquence , la réquisition exigée a été expédiée sor-
leehamp par le directoire du département ^ et le conseil général de la
commune a donné les ordres pour faire passer la générale. » Les mêmes
députés sont ensuite retournés près des régiments pour les engager
à souscrire aux conditions portées par le We de M. de Bouille. Parvenus
au quartier du régiment où ils étaient , qui était sous les armes , ayant à sa tête ses
officiers ils ont présenté à la troupe le motif de leur mission : des
commissaires furent à l'instant nommés pour entendre et recevoir la
députation de la municipalité ; ces commissaires se rendirent à la salle de
discipline pour délibérer entre eux , et la réponse fut « que le régiment
donne sa parole d'honneur qu'il ne serait point attenté à la personne
de M. de Malseigne ; que le régiment consignerait dans un mémoire qui
serait présenté à l'Assemblée nationale, ses griefs » contre le général ; et que
l'on attendrait la décision de l'Assemblée nationale : le régiment invitait,
les députés de la municipalité et du directoire du département de porter ce
vœu à M. de Bouille. » » Cett-ci ôl>Sëi^vèrent aux soldats que cet
engagement de leur part , cinlnté de ta parole d'honneur du corps , leur
donnait de grandes espérances de conciliation; mais qu'ils croyaient qu'il
faudrait que quelques-uns d'entre eux accompagnassent la députation
qui serait faite le 1^ de Oouillé. Cette proposition fut accueillie , et quatre
soldats furent nommés pour se joindre à la députation. Ces députés réunis
proposèrent ensuite de faire passer de cette détermination aux tégrkié'àÈ
de ChâlèSiùtieœt et de mestr^te-K^amp-^énéfr) ettlvate^ie/ Gétte
prèpMitioh rf été accé^ tée et exécutée sur-le-champ , et les députés
s'engageront à réunir deux députés pour se réunir avec d'autres .
Et comme il était resté à Nancy un peloton de combat qui avaient
amené M. de Mabdigne, les trois régiments qui se réunirent
«aKid>kiiar» pour se réunir à la députation , ce qui a eu lieu.

The text on this page is estimated to be only 22.19% accurate

ET PIÈGES OFFICIELLES. Sgg » Les officiers ititiDicipatix se soûnt ensuite tendtts à la maison commune pour demander au conseil gënéral , si Son intention était qu'ils accompagnassent la députattion militaire près de M. de Bouille , conformément an vœu de la garnison; » Le conseil général a défèrè àVec empréstfemetit ira dësir dei troupes , et il a été arrêté que M. le proctfrcu* de la COiâmune , MM. Desbourbes, Nicolas et Gœury, accompagneneihiaient la dé^ putation militaire , décorés de leurs échatpes. » MM. du directoire du département, ayant été ptétéhuSy par le conseil général de la commune , de tontes ces dispositions , ne purent mieux en témoigner leur entière satisfaction , qu*en nommant M.«Dumontet, tice-président, pour accompagner cette dépiïttation dont on attendait les plus heûreiît effets. ^ » Les députés parvenus à Frouard, oii était le quartier-général , M. de Bouille s'est présenté à eux au milieu de la Cour du château, et prévenant ce que M. Dnmontet avftit à lui dtre , il li'est expliqué en ces termes : c(MiàsiEims , » Vous êtes députés du directoire du département de la Meur-the et du conseil général de la commune de Nancy ; ce que vous avez à me dire , ce que i!aarai à vous répondre , ne pouvant être un secret pour ma troupe , c'est eif sa présence cjue je dois vous entendre et vous répondre ; mais)e vous préviens avant tout , que je n'entends à aucunçs propositions rde paix , que ces deux cond»« tions ne soient remplies , i^ que la garnison sorte de la ville, ayant à sa tête MM. de Malseigne et de Noue , ou qu'elle se range paisi*» blement dans ses quartiers , après avoir remis ces deux généraux entre les mains du détachement qui doit reconduire les députés | 5t^ que quatre hommes des plus mutins^ par régiibent^ et reconnus pour chefs de la discorde, soient à l'instant envoyés à rAssembléto nationale , pour y être jugés suivant la rigueur des lois. Si la gai^ nison persiste dans son opiniâtreté, dans deux heures, après. Id retour des députés , j'entrerai dans Nancy à force ouverte, , et j« me propose de passer au fil de l'épée tdut homme qui sera trouva les armes à la main. » » Ce général , adressant ensuite la parele à sa troupe , a dlit : a Soldats , braves Fi^e^çais > s«ftt-eo là ifès intentions? »

400 ÉCLAIRGISSEMENTS HISTORIQUES » Un cri général n'a laissé aucun doute sur les sentimens de cette troupe ; tous ont dit et répété : ce Dussions-nous mourir^ les volontés de notre général seront exécutées. » — M. Dumontet ayant représenté à M. de Bouille les dangers auxquels Nancy était exposée pour une faute à laquelle les bons citoyens n'avaient aucune part , il réclama ses bontés et sa protection pour cette malheureuse ville. » M. de Bouille lui répondit : « C'est avec peine que je m'y présenterai à la tête d'une armée: l'Assemblée nationale elle-même souffre d'être dans le cas d'employer ce moyen extrême ; mais la nécessité de ramener à l'ordre des soldats rebelles , est une loi que rien ne peut faire enfreindre. Au surplus , retournez , Messieurs , rassurer vos habitans sur leur sort; que les bons citoyens rentrent chez eux : eux et leurs propriétés seront respectés. » » M. Dumontet observa au général qu'il avait toujours été le père du soldat. « J'ai toujours été , lui a répondu M. de Bouille, le père du soldat soumis , du soldat fidèle à ses devoirs ; mais j'abandonne le soldat rebelle; et si je me souviens de lui, c'est pour le punir d'après la rigueur de la loi. » » La députation sur le point de se retirer pour aller rendre aux différens corps les dispositions de cet officier général , le régiment suisse Yigier adressant la parole à cette députation , lui dit : a Nous rougissons aujourd'hui des revêtemens de notre uniforme, parce qu'ils sont à peu près les mêmes que ceux de ces brigands qui vous accompagnent (en parlant des soldats de Gbâteauvieux); eux seuls les ont souillés : déjà nous avons retourné les revers, pour ne rien avoir de commun avec de pareils rebelles ; il faut les pendre. » » Les députés du directoire du département et du conseil général de la commune^ craignant les suites que pourraient entraîner le zèle de ces braves guerriers, et l'indignation qu'excitait en eux la rébellion de leurs compatriotes et leur infraction aux décrets de l'Assemblée nationale , réclama l'autorité de M. de Bouille pour mettre les députés militaires sous la protection de la loi ; en conséquence, le général a donné les ordres nécessaires pour qu'ils fussent rendus chacun à leurs corps avec sûreté. » La fatigue qu'éprouvaient les députés des corps administratifs

ET PIÈCES OFFICIELLES. 4¹ / qui avaient été contraints de faire la route à pied , ne leur permettant pas de retourner sur-le-

The text on this page is estimated to be only 29.48% accurate

/.02 ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES i> Cette nouvelle li'a pas permis au corps municipal de balancer sur le parti qu'il avait à pi'endre , son zèle Ta emporté sur toutes autres considérations , et MM. Eslin , A jet et Ghaillon , officiers municipaux, Regnault, notable, etRolin, substitut du procureur de la commune , se sont transportés à la prison de la Conciergerie du palais , décorés de leurs écharpes, et accompagnés de plusieurs autres citoyens qui s'étaient disputés à l'enyi l'ayantage de les escorter, en ont tiré M. de Malseigne, et l'ont accompagné jusques à la porte , au-devant de laquelle était une voiture destinée à recevoir ce général. » Comme la foule était immense , et qu'un grand nombre de soldats et de citoyens rebelles menaçaient bautement les jours de M. de Malseigne, les députés ont cru devoir éloigner et mène partager le danger qui le menaçait,, en entrant avec lui dans sa voiture; et en conséquence, MM. Chaillon, Regnault, Ayet, Rolin et Puiproux , gardes citoyens , Font accompagné dans sa voiture et les autres à pied , en disant aux grenadiers du régiment du roi qui l'escortaient de conduire M. de Malseigne à la municipalité. » La voiture a été effectivement conduite du côté de la municipalité; mais avant d'y être arrivée, les soldats qui raccompagnaient, craignant probablement que Taffluence du peuple ne nuît à la sûreté de M. de Malseigne , et qu'ils n'en ^ssent plus les midtres s'il descendait de voiture , ont forcé les chevaux à prendre le chemin de la porte Sainte-Catherine , et à le conduire sans s'arrêter au lieu oii ils avaient envie de le remettre, ainsi que M. de Noue, entre les mains de M. de Bouille. Pendant ee temps-là , la municipalité ignorant oii l'on conduisait le général Malseigne et les députés qui l'accompagnaient , et craignant que M. de Bouille ne fât pas averti à temps des dispositions dans lesquelles étaient les régimens de la garnison , a nommé MM. Mal^ive et fiellot, officiers municipaux , Bigelot et Demangeot , notables , et les a chargés de partir à l'instant pour lui en &ire part *)> Ceux-ci , arrivés près de ce général , lui ont fiaût part des motifs de leur mission : il en a paru satisfait , et a demandé des logemëns pour la garde citoyenne de Metz et celle de Pont-à-Mousson. Un des députés a offert de se rendre sùr-le-champ k la municipalité pour faire préparer ces logemëns ; mais M. de Bouille lui-a vépenda

The text on this page is estimated to be only 24.44% accurate

ET PIÈCES OFFICIELLES. 4⁵ qu'il allait charger des gardes citoyens de cette commission , qu'ils pouvaient rester , et leur a même offert une garde pour les ^conduire à l'endroit oii. étaient les députés qui avaient été envoyés le matin. M. de Bouille a ensuite demandé par quel chemin il pourrait joindre les trois régimens qu'on lui assurait devoir sortir de la ville : on lui a répondu qu'il pouvait prendre le chemin qui conduit à la porte Notre-Dame , et qu'à peu de distance de la porte il ti'ouverait un chemin à gauche qui conduit à la prairie oii les régimens étaient assemblés. » Comme cette conversation finissait , MM. de Malseigne et de Noue parvenus hors de la ville , près du chemin qui conduit à la porte Saint-Louis , M. de Malseigne est descendu de voiture , a fait quelques pas avec M. de Noue , accompagné des officiers municipaux et des gardes citoyens qui les escortaient , et tout-^coup la troupe commandée par M. de Bouille s'est approchée , et un détachement de cavalerie a enveloppé MM. de Malseigne, de Noue, les officiers qui l'accompagnaient et leur garde. » Les derniers doutés, persuadés de la sincérité du repentir que les régimens venaient de montrer, ont instruit M. de Bouille des dispositions de paix dans lesquelles ils étaient ; ils l'ont assuré qu'ils se présentaient suivant ses désirs pour recevoir ses ordres , et non pour lui opposer une résistance injuste ; qu'il était impossible de douter de leur retour à la subordination , d'après la bonne foi avec laquelle ils les avaient chargés de lui livrer MM. de Malseigne et de Noue , et ils l'ont sommé d'exécuter ses promesses, et de ti^aiter les régimens plutôt comme des soldats trompés, et qui ont abjuré leur erreur, que comme des soldats ennemis. Si » M. de Bouille leur a répondu que si les régimens ne faisaient aucune résistance, il se conduirait avec toute la modération dont il était capable , et que la soumission qu'ils annonçant produirait tout l'effet qu'ils devaient naturellement en attendre. Les officiers municipaux ont ensuite cherché à émouvoir M. de Bouille par le tableau qu'ils lui ont- ^t de la: désolation dans laquelle il allait jeter les citoyens en entrant; dans la grille avec un appareil aussi imposant ; mais il les a rassurés en leur promettant que les troupes qu'il commandait étaient pour la sûreté de la ville , qu'il n'avait d'autre intention que de venir au secours des habitans , et que si les troupes tenaient leur parole il n'y avait pas d'envie^amorce brulée. 26* X

404 ÉGLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES » A peine M. de Bouille avait-il prononcé ces dernières paroles, que deux officiers sont venus lui annoncer qu'il pendant qu'on Tamu* sait, on insultait la tête de son armée. Alors M. de Bouille a piqué son cheval pour suivre les officiers qui lui étaient venus apporter cette nouvelle ; et presque dans le même moment on a entendu un coup de canon qui a été le signal de la guerre, a mis toute l'armée de M. de Bouille en mouvement, et n'a laissé aux officiers municipaux députés, et aux gardes qui les escortaient, d'autre parti à prendre qu'à chercher un asile dans les villages voisins, et ce n'est qu'à neuf heures du soir qu'ils ont appris qu'ils étaient réunis dans le lieu de Maxeville, au nombre de six officiers municipaux, un notable et six gardes citoyens. » Pendant le cours de cette négociation, et au moment où les rebelles se disposaient à empêcher l'entrée de la ville aux troupes de M. de Bouille, contrairement aux ordres que la municipalité avait donnés, la députa tion est rentrée par la porte Saint- Louis, où elle a trouvé des canons brisés. Ces marques d'hostilité, auxquelles ils ne s'attendaient plus, d'après les promesses répétées qui leur avaient été faites, les décida à tenter encore de ramener les soldats et gardes qui étaient à la porte, au devoir et à la subordination. » MM. Nicolas et Desbordes ont remarqué M. Désiré, officier du régiment du roi, présentant son corps devant les bouches des canons. Ce brave militaire, non content de vouloir être la première victime de la fureur aveugle de la garnison, soutenue par des gardes citoyens rebelles, n'a cessé de leur représenter que c'était contre des frères, contre des amis qu'ils voulaient porter les armes, et qu'ils allaient se rendre coupables du crime de lèse-nation par une action infâme. Ces représentations ayant été infructueuses, les deux députés ont cru devoir, en imitant l'exemple de M. Désiré, exposer leur vie pour sauver la cité ; et dans cette vue ils ont présenté leur corps aux canons, en disant aux soldats : « Tirez le malheureux qui vouez votre perte et celle de vos frères ; mettez le comble à vos forfaits en donnant la mort à un généreux militaire et à des citoyens qui gémissent sur vos égarements et sur les maux que vous entassez sur vos têtes. » • . » Ces exhortations, qui auraient fait impression sur des hommes

ET PIÈCES OFFICIELLES. 4⁵ auxquels il serait reste le moindre sentiment d'honneur, produisirent un effet absolument opposé à celui que Ton devait en attendre , et les députés , pour toute réponse , ont été saisis au collet , ainsi que M. Désilles , arrachés avec violence du lieu qu'ils avaient choisi pour leur tombeau , et conduits comme des criminels à la municipalité. » Pendant le trajet, M. Gœury réclama les droits attachés aux insignes dont il était revêtu , il remontra aux soldats que ces insignes le mettaient sous la sauvegarde de la loi , qu'il en réclamait l'exécution , et il somma les gardes citoyens de la compagnie de Colin de prendre sa défense ; ceux-ci s'étant joints à la garde militaire , ont paré un coup de pistolet ajusté sur M. Gœury , et il est parvenu dans cet état avec ses co-députés à l'hôtel commun. » A leur arrivée , ils ont trouvé les officiers municipaux exposés à d'autres dangers : le corps municipal ayant requis le commandant de la garde citoyenne de faire rentrer sa troupe , une partie des gardes qui étaient rangés en bataille sur la Place-Royale , désiraient se retirer ; mais les menaces effrayantes des gardes rebelles qui l'en couchaient en joue , ne leur laissaient pas la liberté de suivre leur penchant pour l'exécution des ordres de la municipalité. Le corps municipal même eut la douleur de voir, sous les fenêtres de l'hôtel commun , des gardes porter la baïonnette sur la poitrine de leurs commandans et de leurs frères d'armes , pour les empêcher d'exécuter les ordres qui leur étaient transmis. ' *" » Cependant , la plupart des compagnies voyant le danger qui les menaçait , et ne voulant pas surtout se servir de leurs armes contre l'armée qui était aux portes , se retirèrent en bravant toutes les atrocités de leurs camarades rebelles , qui ont osé les couvrir plusieurs fois en joue en les poursuivant dans la rue des Dominicains , adjacente à la Place-Royale. » Désespérés de n'avoir pu décider nos plus braves gardes à rester , ils n'ont pas craint de fusiller le conseil général assemblé , et sans M. Chariot, qui les supplia à genoux de ne pas monter dans la salle des séances pour exécuter un horrible projet , les officiers municipaux et les notables, réunis pour maintenir l'ordre, auraient été victimes de leur fureur. » Les dangers que courait le conseil général étaient si pressans , que les gardes citoyens de Metz qui s'étaient rendus à la maison

The text on this page is estimated to be only 21.11% accurate

406 KCLA.1RGISSEMÈNS HISTORIQUES commune pour demander des logemens, ont eu la générosité de lui offrir leurs services, et de lui assurer qu'ils protégeraient sa sûreté au péril de leur vie. » Pendant ce temps, l'armée est entrée dans la ville par la porte Neuve, et au lieu d'y trouver des hommes revenus de leur erreur et disposés à prouver leur repentir, elle n'a trouvé que des lâches assassins cachés dans des greniers, des chambres et des caves, d'où ils criblaient à coups de fusils des soldats que Ton avait promis de recevoir en frères. » Cette horrible trahison a prouvé que la modération était capable le général chargé de l'exécution des décrets de l'Assemblée nationale et les braves militaires qu'il avait sous ses ordres, car, au lieu de se livrer au ressentiment et à la vengeance que devaient naturellement inspirer des actions aussi atroces, on les a vus avec étonnement oublier les armes dont ils étaient porteurs, pour se livrer aux voies de la douceur et de la persuasion, et ne s'en servir qu'à la dernière extrémité, et lorsque leur défense personnelle leur en imposait la dure nécessité.)) L'armée parvenue au centre de la ville le général a fait mettre bas les armes au régiment du roi. » Après tant de malheurs occasionnés par des machinations perfides, on a vu renaître la paix, et l'homme honnête passer de la triste situation horrible où il était, à un état plus tranquille. » Le général a fait partir à l'instant les trois régimens, a laissé une garnison à qui nos bons citoyens vont tâcher de faire oublier qu'il y ait eu des monstres dans cette ville et a terminé cette malheureuse journée par se rendre à la maison commune pour réitérer au conseil général les motifs qui avaient décidé son arrivée dans cette ville et lui offrir ses services pour y assurer la tranquillité, et donner de nouvelles preuves de son zèle et de son dévouement à la chose publique. Et ont signé
PoJIRSQK^/'/es/fi^eM/; AuBS&Ty Ayft, Maix>laivb, CfiAULix)N>
«Saladin,»Bf

The text on this page is estimated to be only 27.31% accurate

ET PIÈGES OFFICIELLES. 4^e taire-greffier de la
municipalité de Nancy, le 3 septembre 1790., Signé, MiENNS. » Copie de
la lettre adressée par M. de Bouille à M. de Noue, a Je suis arrivé en vertu
d'un décret de l'Assemblée nationale, sanctionné par le roi, pour rétablir
l'ordre dans la ville de Nancy, et la discipline parmi les troupes de cette
ville. Si les soldats, honteux de tant d'excès, veulent donner un acte de
repentir, le premier témoignage que j'en demande, c'est la délivrance de M.
de Malseigne, à qui j'ordonne de venir me joindre, sur les dix heures : je
ferai ensuite connaître mes ordres ultérieurs, sinon je rallierai aux troupes
fidèles tous les bons citoyens des gardes nationales ; et ces soldats, traîtres
à la patrie, verront la nation entière marcher contre eux pour punir leur
rébellion, et les forcer d'obéir à la loi et au roi. » Signé, BE BoviLLt, »
Toul, À minuit. » Pour copie conforme à l'original. Par nous, l'un des
secrétaires de la municipalité. » Nancy, le 5 septembre 1790. » Signé,
DxsRozAN. » Proclamation de la ville de Nancy. •^ a Aux BONS
CITOYENS. » Le conseil général de la commune de Nancy croirait
manquer au plus essentiel de ses devoirs envers le restaurateur de la
tranquillité de la ville, s'il ne s'empressait d'annoncer aux bons citoyens
que c'est aux SGfiis et au z^e infatigable de M. de BoHillé, officiersée

408 ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES de troupes de ligne , de gardes nationales de Metz , Lens , Pont4Mousson , et villages voisins , tous également esclaves de leur devoir , et qui n'ont jamais perdu de vue le serment d'être fidèles k la loi et au roi , la défaite des rebelles étant inévitable , a parfaitement rétabli la tranquillité publique. M. Fait à Nancy , ce premier septembre 1790. Signé, Pbisson. » Note (D) , page 166. A LA suite du décret dont parle M. de Bouille , et qui fut rendu par l'Assemblée nationale le- 5 septembre 1796, son président écrivit les lettres suivantes : ' jdux Gardes nationales,. a L'Assemblée nationale a appris , Messieurs , avec satisfaction, la conduite noble et courageuse qtie vous avez tenue sous les ordres de M. de Bouille , chargé de faire rentrer dans le devoir la garnison de Nancy, qui refusait de se soumettre aux décrets sanctionnés par le roi. Le patriotisme et la bravoure civique que vous avez déployés dans cette circonstance malheureuse , en combattant des soldats rebelles , vous honorent aux yeux de la patrie ; vous vous êtes montrés dignes du nom glorieux de soldats-citoyens , en répandant votre sang pour la défense et la vengeance de la loi , et vous avez acquis , par votre dévouement généreux , des droits sacrés à la reconnaissance de tous Tes Français. » Aux troupes de ligne. « "Vous avez glorieusement rempli votre devoir , Messieurs , en combattant. les soldats rebelles qui osaient enfreindre les décrets sanctionnés par le roi , et rétabli l'ordre et la tranquillité publique. Le zèle et le courage que vous avez montrés dans cette circons^ tance douloureuse pour assurer l'exécution de la loi , attestent à tous les Français votre amour pour la patrie et votre respect religieux pour la discipline ; eUe est raffermie dans l'armée , et tous ajurez la gloire et la satisfaction de l'avoir les premiers restaurée. L'Assemblée m'a chargé de vous témoigner l'approbation qu'elle donne à votre conduite. »

ET PIÈCES OFFICIELLES. 409 . Au Directoire du département de la Meurthe. a L'Assemblée nationale , Messieurs , a entendu avec une profonde douleur le récit des malheurs dont la ville de Nancy a été le théâtre ;^ cependant elle a été satisfaite d'apprendre que Tordre et la tranqudlité étaient enfin rétablis , et elle m'a chargé de vous remercier de votre zèle. » L'Assemblée nationale vous exhorte , Messieurs , à faire tous les efforts auxquels pourront vous Jporter le patriotisme qui doit distinguer ceux qui sont honorés de la confiance publique , pour maintenir dans vos murs la paix dont les maux que vous avez soufferts doivent encore augmenter le prix à vos yeux , la paix que l'on n'a pu vous rendre que par des moyens terribles. L'Assemblée verra avec plaisir le succès de vos mesures. » A la Municipalité de Nancy. ((L'Assemblée nationale, Messieurs, a ressenti la plus vive affliction , en apprenant le détail des maux qui ont désolé la ville de Nancy ; elle m'a chargé de vous remercier de votre zèle pour le rétablissement de la paix çt de la tranquillité. » A M. Désilles. a L'Assemblée nationale , Monsieur, a appris avec une juste admiration , mêlée d'une douleur profonde , le danger auquel vous a exposé votre dévouement héroïque ; j'affaiblirais , en voulant le peindre , l'attendrissement dont l'Assemblée nationale a été pénétrée. Un trait de courage et de civisme aussi sublime est au-dessus de tous les éloges ; une récompense plus douce et plus digne de vous , vous est assurée : vous la trouverez dans votre coeur , et dans l'étemel souvenir des Français. L'Assemblée nationale apprendra avec satisfaction , que vous êtes réservé à jouir encore long-temps de la gloire dont vous venez de vous couvrir : c'est au nom de l'Assemblée que je vous fais part de ces sentimens ; je me félicite d'être son organe. » M. Désilles., né en Bretagne , servait comme officier dans le régiment du roi. Lorsqu'on voulut mettre le feu au canon chargé à mitraille qui se trouvait en- face de la porte StainvQle , il s'élança sur la pièce , et la couvrit de son corps. Cesontfos amis, pos frères.

The text on this page is estimated to be only 19.58% accurate

410 ÉCLAIRGISEMENTS HISTORIQUES s'écria-t-il :
assemblée nationale les envoie, ferez-vous feu sur eux? Voulez-vous
deshonorer vos drapeaux? On voulut en vain Tarracher au péril qu'il bravait.
Il s'échappa des bras de ses amis, et s'élança de nouveau entre la porte et
les furieux qui voulaient la défendre. Au même instant , il tomba frappé de
quatre coups de fusils ; et l'action ne commença qu'au moment où ce
généreux citoyen fut emporté du champ de bataille. Note (E) , page 232.
KtEU nominatif des troupes qui devaient former le premier rassemblement
à Montmédy, IKFANTERIE. > de Metz 4 Bouillon , à Montmédy a
bataillons. Castella, suisse. . . Royal -deux - Ponts . Nassau , de Thionville
a Royal[^]esse-Darmstadt , de Mézières. . . 2 Reinach , suisse , de
Manbeuge 3 ToTAX la CAVALERIE. Royalallemand , de Stenay 3
escadrons. Esterhazy y hussards , de Sedan et Mézières. 4 Lauzun , idem ,
des environs de Stenay. . 4 Chamborant, idem, de Longwy. a Chasseurs
de Champagne , à Montmédy. . s Monsieur[^] 1 Et Roval J ^{^^^}S^{^*} ^{^^} > *[^]®
Clermont» ... a Chasseurs de Flandres , d'Étain 1 Oauphin , dragons , de
Thionville 2 Bercheny, hussards[^] de Sarrelouis. ... a Total aS Nota. Un
équipage complet de seize pièces de campagne était rendu à Montmédy dès
le premier mars.

The text on this page is estimated to be only 27.32% accurate

ET PIÈGES OFFICIELLES. 4^e Note (F) , page 26. La première pièce dont parle M. de Bouille est intitulée : Détails du voyage du roi et de la reine à Montmédy, et de leur arrestation à Varennes dans le Clermontois , le 22 juin 1793- Cette pièce est ainsi conçue :

4 1 2 ÉGLAIRGISSEMENT HISTORIQUE centre de ses quartiers. D'après ces instructions , M. de Goguelas était parti de Yarenes , le 10 juin , avec quarante hussards du régiment de Lauzun pour Pont-de-Sommeville , sous prétexte d'aller au-devant d'un trésor pour la subsistance des troupes. Ce détachement, commandé par M. Boudet, sous-lieutenant fut couché le 10 à Sainte-Ménéhould , et arriva le 11 à Pont-de-Sommeville. » Il y avait en outre : » A Sainte-Ménéhould , quarante dragons du régiment royal, commandés par M. d'Andoins , capitaine. Ils y arrivèrent le 21. A Clermont , cent dragons du régiment royal , arrivés le 30, sous prétexte d'aller cantonner à Mouzon , quartier sur la Meuse, et ayant séjourné à Clermont le 31. Ils étaient commandés par M. le comte Charles de Damas , colonel. A Yarenes , soixante hussards du régiment de Lauzun , commandés par M. Rohrig , sous-lieutenant (1). » A Dun, cent hussards du même régiment, commandés par M. Deslon , chef d'escadron. » A Mouza , village entre Dun et Stenay, cinquante cavaliers de royal-allemand , commandés par M. de Guntzer, chef d'escadron. Ce dernier détachement devait escorter le roi jusqu'à Montmédy, où Sa Majesté devait trouver plusieurs régiments déjà prêts à camper, et y être jointe, dans la journée du 11 et du 22, par d'autres qui étaient en marche. » Plusieurs commandants de ces détachements étaient instruits de leur véritable objet : les autres attendaient un trésor à chaque instant. Ils devaient donc (et ils en avaient l'ordre) tenir toujours leur troupe prête à monter à cheval , et veiller exactement à ce qui se passerait dans le poste qu'ils occupaient. Us devaient être prévenus du moment où il faudrait faire monter à cheval , par un courrier qui précéderait de quelques heures la voiture du roi, et qui devait être M. de Goguelas , ou M. de Choiseul, qui, tous deux, - ■ (i) L'inexactitude du commandant du régiment de Lauzun à exécuter l'ordre que M. de Bouille lui avait donné quelques jours avant , de faire rejoindre tous les officiers absents par congé, fut cause que ce détachement essentiel fut commandé par un sous-lieutenant, au lieu d'être par un chef d'escadron, comme il le fut si l'ordre avait été suivi : ce que le général ne sut que trop tard pour y remédier.

ET PIÈCES OFFICIELLES. Le 15 devait le voir arriver à Pont-de-Sommevelle. Ces deux officiers étaient porteurs des ordres signés du roi , pour les remettre successivement à chaque détachement , qui enjoignaient aux officiers, basofficiers et soldats , sous peine de responsabilité , d'escorter le roi et sa famille , et de faire tout ce qui serait nécessaire pour sa sûreté. Ces mêmes officiers devaient rendre compte au roi , à son arrivée à Pont-de-Sommevelle , des dispositions des troupes destinées à son escorte , et Sa Majesté devait leur donner ses ordres sur la manière dont elle voulait continuer sa route. Si Sa Majesté désirait se faire reconnaître y chaque détachement devait entourer et escorter sa voiture jusqu'au nouveau poste qui le relèverait , et qui devait être prévenu, dans tous les cas , par le courrier convenu. Si au contraire le roi voulait garder l'incognito , sa voiture passait comme le trésor attendu. Le détachement se repliait derrière elle , à la distance convenable , pour donner au roi le temps et la facilité de relayer incognito et pour pouvoir cependant ne pas le perdre de vue , et parer à tous les accidents. Dans les deux suppositions , les officiers qui recevaient les ordres du roi à Pont-de-Sommevelle, devaient instruire le commandant de chaque détachement (à qui , dans ce moment , il ne fallait plus rien cacher) , des volontés de Sa Majesté , et de la conduite qu'il avait à tenir en conséquence. L'escorte faite , les détachements se rendaient à Moirémédy dans l'espace de temps , plus ou moins court , que le commandant de chacune de ces troupes jugeait à propos. Le seul détachement de Pont-de-Sommevelle devait rester à Sainte-Ménéhould dix-huit ou vingt heures après le passage du roi , se tenir à portée de cette ville , près de laquelle le chemin de travers de Varennes se réunit au grand chemin de Clermont, et arrêter (i) tout ce qui se présenterait pour passer outre , sans aucun prétexte ni distinction quelconque. Tels étaient les ordres que M. de Choiseul devait laisser au commandant de ce détachement en le quittant. Pendant l'intervalle de temps que ce détachement serait resté à Sainte-Ménéhould , M. de Fiquet devait disposer des troupes de manière à (i) Si cet ordre eût été suivi, le malheureux maître de poste de Sainte-Ménéhould et Faide-de-camp de M^e de La Fayette ne fussent point arrivés à Varennes.

The text on this page is estimated to be only 22.55% accurate

414 ÉCLAIRGÎSSEMENS HISTORIQUES

tercepter toute communication étrangère avec son camp[^]ft ces dispositions procuraient à ce poste les moyens de se replier sur le camp. La poste ne conduisant point de Varennes à Dun , et le att[^] min de traverse étant mauvais, M. de Bouille avait fait placer dans ce premier endroit un relais pour que le roi pût continuer sa route sans aucun retard. Ce relais était à M. de Choiseul , qui avait donné à ses gens le prétexte de conduire ses équipages à Mouzon, où une partie de son régiment devait cantonner. M. de Ghoîseul, en allant à Paris prendre les derniers ordres du roi , avait laissé tout le détail de ce relais et de ses équipages à un officier de son régiment qui devait les fiûre partir le 17 }uin , pour qu'ils se trouvassent à Varennes le 20 , et y attendissent les ordres qu'ils recevraient tdtérieurement. Cette disposition avait été faite sur le premier calcul du départ du roi pour le 19 , ainsi qu'il Tavait annoncé,* mais une femme de chambre de M. le dauphin , fort démocrate , qui ne finissait son service que le ao au matin , ayant forcé le roi de retarder son départ jusqu'au 30 à minuit , et Sa Majesté n'en ayant pu prévenir M. de Bouille que par une lettre qu[^] reçut le i5 au soir, celui-€i envoya tout de suite dans la nuit ordre aux régimens Royal et de Monsieur, di[^]agons , de se mettre en maid» un jour [^]us tard , afin que leur séjour k Clermont se rencontrât exactement avec le passage du roi ; mais Toffieier chargé des réûs de M. de Choiseul, négligea de donner le même ordre aux gens qui le oonduisaient , de sorte qu'il arriva un jour plus t6t qu'il ne devait, et son séjour prolongé dans la ville de Varennes cmnmença à t faire naître l'inquiétude dont les suites furent si funestes. D'ailleurs , par la même cause , ce relais ne fut point place ainsi qn'O en avait été convenu; et, lorsque les oflfeiers charge de ce sois arrivèrent à Varennes , la fermentation au sujet de ces équipages était trop grande pour qu'on osât faire un ohangemeni k leur disposition. » Les détachemens étaient arrivés de la man[^]re la plus exacte à leur destination. » Celui (1) des hussards de Lauzun pour Pont-de-Sommerelle , était anivé le 20 à Sainte-Ménehould , sans étape. L'officier les i) Rapport de M. Boudet, commandant ce détachement.

The text on this page is estimated to be only 26.27% accurate

ET PIÈCES OFFICIELLES. 4⁵ logea k Tauber[^] ; mais il manqua de prévenir , seloi[^]rusl[^]e , la municipalité du lieu , de leur passage et de leur logement; ce qui occasiona dans la ville une forte rumeur, qui s'étendit même dans les villages voisins , et fut entretenue par l'arrivée du détachement de royal-dragons, le 31 au matin. » L'inquiétude causée par la conduite du commandant du détachement de hus[^]rds , fit surveiller celui-ci ; dans le premier moment , le peuple avait voulu désarmer les dragons , et il ne les perdit pas de vue un seul instant depuis leur arrivée. » Cependant le roi était parti de Paris le 30 à minuit. Sa voiture avait eu , avant Châlons , un accident qui retarda d'une heure son arrivée à Pont-de-Sommeville, où , selon les calculs, il devait être à trois ou quatre heures de ra[^]:[^]midi. MM. de Choiseul et de Goguelas devaient y attendre le roi , avec le détachement de hus-> sards , toute la journée du 31 , puisque l'ordre remis au commandant du même détachement portait que le convoi passerait dans cette journée. » Cependant, (1) ayant attendu jusqu'à cinq heures, et ne voyant arriver ni le roi , ni ses courriers , ils quittèrent le poste de la plus grande importance , d'où ils devaient donner l'impulsion à tous ceux en arrière , et ils levèrent le détachement sans laisser qui que ce soit derrière eux. Il faut croire que les deux officiers eurent, pour se conduire ainsi , de fortes raisons que l'on ignore encore. Il paraît que ce qui les y décida principalement , fut un mouvement d'inquiétude qui se manifesta dans les campagnes et dont ils craignirent sans doute les effets pour le roi et sa famille. Ils se retirèrent donc à cinq heures du soir , et Leurs Majestés y arrivant une heure après ne trouvèrent ni le détachement , ni les deux personnes désignées et convenues qui devaient prendre leurs ordres , leur servir de courriers , porter les instructions , et donner le signal aux troupes distribuées sur la route. Cependant elles continuèrent leur route vers Sainte-Ménéhould sans accident , tandis que le détachement se repliait sur Yvernes , et que , par une fatalité qui semble attachée au sort de ce prince , le commandant du détachement, au (i) Rapport de M. Boudel.

^16 ÉGLAÏROISSEMENS ÇISTORIQUES lieu de suiye le grand chemin oii il aurait été -rejoint par le roi , craignant de reparaître à Sainte-Mènehould , oii il avait été mal reçu la veille y prenait le chemin de traverse qu'il connaissait à peine , par lequel il s'égara , ainsi que les deux personnes chargées des ordres du roi , qui n'arrivèrent , avec cette troupe à Varennes , qu'une heure après l'arrestation de Leurs Majestés. » Le roi arriva seul et sans courrier à Sainte-Mènehould ; il relaya à la poste. Lorsque l'officier commandant le détachement de dragons (i) , croyant reconnaître les voitures , voulut faire mooter sa troupe à cheval pour remplir l'objet dont il était instruit, il trouva l'opposition la plus décidée de la part du peuple , et les écuries occupées et gardées par les gardes nationales. Cependant, le roi ne voyant encore à Sainte-Mènehould aucune des dispositions sur lesquelles il avait compté, par un mouvement d'inquiétude, mit la tête à la portière , fit plusieurs questions au sujet delà route , et fut reconnu par le postillon qui courut en avertir le maître de poste. La marche du roi n'en fut point arrêtée , il s'avança vers Clermont , tandis que le scélérat maître de poste de Sainte-Méoeould dépêchait son fils à Varennes pour y avertir de la prochaine arrivée de Leurs Majestés , et tout préparer pour les y faire aiTcter. Le roi changea encore de chevaux tranquillement à Clermont, et y prit la route de Yarennes. M. de Damas , commandant les dragons de Royal et deMonsieur, réunis, attendait à tout moment les couiries dont on était convenu (3) ; — et ne pouvant faire des dispositions à l'avance , à cause de l'extrême inquiétude, des habitanssur la présence de sa troupe , il tenait seulement un détachement prêt, sous le prétexte de l'escorte du trésor. Le garde-du-coi^ qui précédait la voiture du roi , arriva, et lui annonça l'approche de Leurs Majestés. Peu de minutes après , les voitures entrèrent dans la ville, (i) Sur un avis qu'il crut trop légèrement, mab qui venait de personaes qui méritaient toiite confiance , il avait fait desseller les eheyaox de sou détachement , et désarmer les dragons , malgré l'ordre de les tenir toute la journée prêts à monter à cheval. Cet officier était dans le secret. (3) Ceci est écrit par M. le comte Charles de Damas lui-même; depuis sa sortie de prison.

ET PIÈCES OFFICIELLES. 4⁷ et M. de Damas n'eut que la ressource de les protéger par sa présence , et par celle de quelques officiers et bas-officiers qu'il rassembla autour de la voiture sans rien faire paraître ; le moindre mouvement précipité pouvant justifier les soupçons des habitants , et ayant eu d'ailleurs des raisons de douter de l'esprit de sa troupe par quelques propos qu'il avait entendus dans la soirée. M. de Damas demanda si le roi était toujours dans le plus parfait incognito : on lui répondit que tout allait bien. » Les voitures furent bientôt relayées et parties. Elles étaient à peine sorties de la ville, qu'une rixe entre des bourgeois occasiona un tumulte considérable qui fit battre la générale. M. de* Damas sentit qu'il était possible qu'on mît obstacle au départ de son détachement , et au passage de celui de Sainte-Ménéhould , qui devait suivre de près la voiture. Il se porta à l'entrée de la ville pour ordonner au commandant de ce détachement de passer par un chemin qu'il avait reconnu , qui évitait la ville et qui gagnait , par la traverse , la route de Varennes ; mais cette ressource lui manqua ; il vit arriver un maréchal-des-logis qui venait lui annoncer que le détachement de Sainte-Ménéhould et son chef avaient été arrêtés. Alors il ne songea plus qu'à enlever sa troupe de Clermont , et il fit presser son départ. Le district et la municipalité se présentèrent à lui pour lui demander raison de cet ordre inattendu. M. de Damas leur montra ses ordres, et observa que , d'après les décrets , les municipalités ne devaient pas s'opposer à la marche des troupes. Ses raisons ne furent pas écoutées , et on voulut l'arrêter. Il n'eut que le temps de monter lui-même à cheval, en appelant à lui ses dragons qui cédèrent aux instances et aux menaces de la municipalité et de la garde nationale qui avait pris les armes, et qui eurent la lâcheté d'abandonner leur chef. M. de Damas se vit réduit à laisser sa troupe et à prendre la route de Montmédy , accompagnée d'un officier , de deux maréchaux-des-logis et d'un dragon , afin de rendre compte à M. de Bouille de la défection de sa troupe. En passant par Varennes , il trouva leurs Majestés arrêtées contre toute vraisemblance : il crut devoir y entrer de gré ou de force , pour rapprocher de leurs personnes quelques hommes de plus , prêts à se dévouer pour elles. » Le fils du maître de poste de Sainte-Ménéhould arriva à Varennes quelques moments après le roi. Son départ avait été observé ^-j

The text on this page is estimated to be only 19.93% accurate

418 ÉCLAIRCISSÉMENTS HISTORIQUES par un m»réchaV-des-logis du règne royal , qui avait la confiance et le secret de M. de Choiseul son colonel. Ne cloutant point du motif ciMinel qui guidait ce ieune homn^ , il échappa à la surveiUaBce du peuple et de ses camarades / pour poursuivre ce malheureux et arrêter ses funestes projets : il le suivit pendant l'espace d'une lieue sur le grand chemin , ne voilant pas le joindre d'abord pour ménager son cheval qui avait une longue course à fournir: mais cet homme voyant le da'nger qui le menaçait^ quitta brusquement le grand chemin , prit par les bois ei des détours qu'il connaissait parfaitement , et échappa. Il arriva à Varéfljâes entre onze heures et minuit , réveilla avec le moins de bruit possible tons ses complices ; coupa la communication du pont qui sépare la ville de Yarennes en ville haute et en ville basse ; et ce fut au milieu de tous ces préparatifs que Leturs Majestés , qui s'étaient arrêtées quelques instans à la porte ,de la ville pour chercher leur relais ^ entré» rent dans la ville haute : elles s'arrêtèrent k la première maison de la ville, comptant y trouver le relais convenu ; mais il n'avait point été placé ainsi , et il était encore à l'auberge , de l'autre côté du pont. MM. de Raig^court et Te chevalier de Bouille , qui avaient été envoyés à Yarennes par M. de Bouille , le ai au matin , pour j recevoir le roi et préparer le relais et le détachement pour son arrivée , avaient attendu , pour faire les dispositions nécessaires , le courrier qui devait leur donner , ainsi qu'aux autres , le signal. N'étant point assez sûrs de l'officier qui commandait à Yarennes, pour lui confier le secret dont ils étaient dépositaires^, ils lui es avaient dit assez pour le décider à tenûr sa troupe prête à tout événement ; et pour les dispositions particulières , leury instructioiis portaient d'attendre le courrier qui devait précéder au moins d'une heure et demie , et qui , n'arrivant jamais , les jeta dans k phif cruelle inquiétude. Us am*aient pu ne pas l'attendre pour {^cer le relais d'une manière pliis convenable. La crainte de compromettre le secret , et l'inquiétude que leur arrivée tfvait causée dans la vifle, leur fireiH juger que le changement y produirait Un mauvais eSet. Mais l'officier qui avait recules ordres pour se tenir prêt à recevoir un convoi, devait y mettre asaef d'importance pour faire monter sa troupe à cheval au premier mouvement extraordinaire dont il s'apercevrait, et prendre toutes les précàrulions wécessaires pour facihter k passage de ce convai d'argent , et pour demeurer U

The text on this page is estimated to be only 22.77% accurate

ET PIÈCES OFFICIELLES. 4⁹ maître de toutes les issues dans l'endroit oii il cçmmandait. Le coupable maître de poste fit donc toutes ses dispositions sans ren** contrer aucun obstacle , et le silence le plus profond couvrait en* core son entreprise , lorsque Leurs Majestés s'arrêtèrent à la pre^ micre maison pour y trouver leur relais. Inquiète de ne voir paraître aucun des secours qu'elle attendait , et menacde d'être abandonnée par les postillons qui la conduisaient , la reine descendit elle-même de voiture , frappa à plusieurs portes et entra dans quel-* ques maisons pour s'informer du relais sur lequel elle comptait. Elle ne fut pas reconnue ; elle attendit encore quelques momenS sans l'être, et se promena dans la ville haute avec le roi , espérant toujours que quelqu'un paraîtrait pour leur donner quelque avis (i). Enfin, trompées dans leur espoir et dans tous leurs cal** culs , Leurs Majestés se décidèrent à remonter en voiture , et déterminèrent leurs postillons à les conduire plus loin. Elles passaient sous une voûte près du pont , lorsqu'une bande de scélérats qui s'y tenaient cachés dans le plus grand silence , s'avancèrent et arrêtèrent la voiture du roi : ils portèrent la main sur la personne même de Sa Majesté , la firent descendre de voiture ainsi que sa famille , et les conduisirent ainsi prisonniers dans la maison du procureur de la commune. Le roi leur opposa tout le courage , la fer-« meté et la dignité qu'exigeait une pareille circonstance. Ni sa bonté et sa clémence , ni ses menac

^20 ÉCLMRCISSEM-ENS HISTORIQUES rées , et on sonna le tocsin pour soulever et appeler les campagnes. A ce bruit , les deux officiers envoyés le matin par M. de Bouille, voulurent se porter au logement du commandant : ils trouvèrent tous les chemins coupés; on venait même pour les arrêter. Ils n'eurent que le temps de monter à cheval et de percer au milieu de quelques troupes de gens armés qu'ils rencontrèrent , pour courir avertir M. de Bouille de l'événement affreux qui menait d'arriver, et pour faire marcher les secours. » D'un autre côté , MM. de Ghoiseul et de Goguelas arrivaient à Varennes avec le détachement de Pont-de-Sommevelle trois quarts d'heure environ après l'arrestation du roi. Ils trouvèrent aux portes de la ville quelques mauvaises pièces de canon (i), et une foule de gardes nationales qui voulurent leur empêcher l'entrée. Ils demandèrent à être reconnus par les soixante hussards qui étaient dans Varennes. M. Rohrig , leur commandant , parut seul. M. Boudet, qui ramenait les hussards de Pont-de-Sommevelle, après l'avoir instruit que c'était le roi qui était arrêté , lui ordonna de prendre toutes les mesures nécessaires pour sa sûreté et sa défense. Mais cet officier, au lieu d'obéir à son commandant , ne donna aucun ordre à son détachement ; et , sous prétexte d'aller avertir M. de Bouille de ce qui se passait dans Varennes , il quitta ce poste important et laissa le commandement à un maréchal-des-logis qui était dans les plus mauvaises dispositions et qui le montra bien par sa conduite. Il tint ses hussards dans la plus parfaite inaction; et le détachement entrant seul dans la ville , et sans aucun secours de ceux qui y étaient, parvint jusqu'à la maison où était la famille royale : elle était entourée d'une garde nombreuse ; et au lieu de tenter de la dissiper sur-le-champ , M. de Goguelas , après avoir parlé au procureur de la commune, qui n'avait pas encore bien parfaitement reconnu le roi , monta chez lui sous prétexte de voir «(i) Ces pièces qui firent tant d'effet sur les hussards, et qui décidèrent leur défection, n'en eurent pas même chargées, et ne l'ont jamais eue. Ce sont ces mêmes hussards que j'avais vus quelques mois avant à Nancy braver tous les dangers, et attaquer des pièces de vingt-quatre chargées et bien défendues. Ce qui prouve pour eux contre ceux qui les commandaient dans cette dernière circonstance. -U:

ET PIÈCES OFFICIELLES. ^2V ' quelles étaient les personnes arrêtées. Il en sortit bientôt, en annonçant au peuple et au^ji^ hussards la présence certaine du roi et de la reine ; mais cette nouvelle ne produisit sur ce peuple égaré queTeffèt de l'irriter encore davantage ; et M. de Goguelasivoulant s'assurer des dispositions' des hussards, et ayant fait mettre haut les armes, leur demanda pour qui ils étaient. Ils répondirent : P^iue la nation/ nous tenons et nous tiendrons toujours pour elle! et cette réponse , que le peuple qui les entourait avait eu le temps de leur inspirer, donnant à M. de Goguelas la cruelle certitude qu'il n'y avait aucun secours à attendre pour le roi dans cette ville coupable, il feignit un moment d'adopter ses sentimens ^d'entrer dans. les dispositions qui se faisaient contre les secours qu'on annonçait, pour donner au roi et à la reine le temps de les recevoir , et les moyens d'être délivrés. 5) Pendant que ces cvénemens arrivaient à Varennes, M. de Bouille qui avait passé toute la nuit à cheval entre Dun et Stenay, étonné et inquiet de ne recevoir aucun courrier, ainsi qu'il en était convenu, «'était porté en arrière de cette ville , sur le chemin qui conduit à Montmédy, pour être plus à portée d'en tirer des secours s'il était nécessaire. H était à la porte de Stenay, lorsque' MM. de Raigecourt et le chevalier de Bouille , avec le commandant du détachement de Varennes , lui apportèrent la première nouvelle qu'il eût encore reçue du roi , et qui était celle de son arrestation. En un instant, l'ordre fut donn^ au régiment de royal - allemand de monter à cheval : mais ce régiment n'avait pas sellé ses chevaux , quoique la veille l'ordre eût été donné au commandant de se tenir prêt à monter à cheval à la petite pointe du jour, et qu'il fût prévenu du passage du roi dans la nuit. Il était alors près de quatre heures du matin ; en même temps il envoya à Montmédy, à M. de Klinglin, maréchal-de-camp,, qui y était chargé des préparatifs du camp , l'ordre de faire avancer sur Dun un bataillon de Nassaa en toute diligence, et d'expédier l'ordre à un bataillon de Castella suisse , dont le régiment entier marchait à Montmédy, de se diriger avec la plus grande promptitude sur Stenay pour y recevoir des instructions ultérieures. M. de Bouille envoya également, et dans le même instant, l'ordre au détachement de Mouza et de Dun de se porter en toute hâte sur Varennes , les préyeçant qu'il allait suivre avec le régiment d«

The text on this page is estimated to be only 21.32% accurate

422 ÉGLAIRCISSEMEKS HISTORIQUES royal -allemand, et leur enjoignant de tenter, dès leur arrivée, tous les moyens de délivrer le roi et sa famille. M. de Boville &t«> tendit que le régiment de royal -allemand fût prêt y pour s'assurer des dispositions de ce corps et pour se mettre à sa tête. Il lui lut l'ordre du roi, lui fit connaître l'objet de sa marche y et lui distribua l'argent qu'il avait sur lui. Le général trouva les cavaliers tels qu'il pouvait le désirer, et ils le suivirent avec toute l'ardeur et la détermination qui pouvaient promettre le succès. Il était près de cinq heures du matin quand il se mit en marche.)» (i) Cependant, M. Deslon, commandant le détachement de hussards de Dun, et qui, connaissant l'objet de sa mission, occupait avec ses hussards toutes les rues et issues de cette ville, apprit au passage de M. Robrig, commandant des hussards de Y>rennes, qui allait rendre compte à M. de Bouille, de ce malheureux événement. Il s'empressa de prévenir les ordres du g^éral, et il se mit en n^arche vers Yarennes, laissant à Dun vingt-quatre hommes et un officier pour assurer le passage de cette ville. Le détachement de M. Deslon fit les cinq lieues de Dun à* Yarennes en une heure et demie, et arriva devant cette dernière ville à cinq heures du matin. Son projet était d^attaquer sur-le-champ, et de parvenir de force jusqu'au roi; mais à vingt pas de la ville il aperçut les barricades qui le forcèrent de renoncer à ce pro^t. Le^ste avancé de la garde nationale voulut niener M. Deftkmà la municipalité p

The text on this page is estimated to be only 27.85% accurate

ET PIÈGES OFFICIELLES. /y25 était impossible d'enlever les barricades le sabre à la main. H les trouva trop multipliées , particulièrement sur le pont , et désespéra du succès de toute tentative , à moins qu'il ne fût secondé par les cent hussards qui étaient dans l'intérieur de la ville aux ordres de M. Boudet. Arrivé près de la maison où était le roi , M. Deslon y trouva trente hussards à cheval commandés par un garde national ; et cette certitude de la défection de cette troupe lui ôta tout espoir de pénétrer dans la ville avec la sienne. Après avoir attendu une demi-heure , il entra chez le roi. Le sieur Signémont oubliant sa parole d'honneur, y entra avec lui. M. Deslon lui fit , en présence de Sa Majesté , les reproches qu'il méritait à ce sujet. Il crut s'excuser en ouvrant la porte et en disant : la nation ne veut pas que nous parlions seul au roi. Cependant , il permit à M. Deslon de s'écarter un moment pour parler à Sa Majesté : il lui expliqua alors sa position et l'obstacle insurmontable que les barricades opposaient à son zèle , mais lui annonça la prochaine arrivée de M. de Bouille , à la tête de royal-allemand , et lui demanda ce qu'il devait dire à M. de Bouille. Le roi lui répondit : Nous pouvons lui dire que je suis prisonnier et que je crains bien qu'il ne puisse rien faire pour moi ; mais que je lui demande de faire ce qu'il pourra. Le même officier parla aussi à la reine ; et comme elle était très-près du commandant de la garde nationale , il lui adressa la parole en allemand , et lui répéta la même chose qu'au roi. Cette malheureuse princesse se plaignit amèrement de ses persécuteurs , et lui dit , qu'ils ne voulaient pas même lui permettre d'aller se reposer à Verdun, Le roi étant venu dire à M. Deslon de ne pas s'entretenir plus long-temps avec la reine , il prit congé de Sa Majesté en lui demandant hautement ses ordres. Il lui répondit : Je suis prisonnier , je n'ai plus d'ordres à donner, » M. Deslon fut alors rejoindre sa troupe. Arrivé à son détachement , il envoya un brigadier porter à M. Boudet, qui commandait les hussards dans Yverdon , l'ordre d'attaquer en dedans tandis qu'il ferait une attaque en dehors. Après une longue recherche , ce brigadier revint sans avoir pu rejoindre M. Boudet qui était bloqué aux Cordeliers avec son détachement , et ne pouvait agir. Privé de ce secours , M. Deslon fut obligé de rester dans l'inaction pour attendre l'arrivée de royal-allemand : Il n'y fut plus

424 ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES long-temps ; il apprit bientôt que le roi et la reine étaient traînés vers Paris. Il fut rejoint alors par M. le chevalier de Bouille : ils tentèrent ensemble de passer la rivière pour * fondre sur la garde nationale qui escortait le roi et le délivrer. Us passèrent un premier bras ; mais un canal impossible à franchir leur opposa un obstacle insurmontable. Il fallut encore renoncer à cet espoir ; et, ne voyant plus aucun moyen d'être utile au roi , ils prirent le parti d'aller rejoindre M. de Bouille. Ils le trouvèrent à une demi-lieue de Varennes à la tête de royal-allemand : il était neuf heures et demie. Il fut abattu de l'affreuse nouvelle qu'ils lui apprirent. Il voulait encore suivre sa route et tenter un dernier effort ; mais personne de ceux qui étaient avec lui ne connaissait de gué sur la rivière qui le séparait du roi. Les chevaux étant harassés de la longue course qu'ils venaient de faire aussi rapidement (Stenay étant à neuf grandes lieues de Varennes) , le roi étant parti depuis une heure et demie , toute poursuite devenait inutile et impossible. Il fallut renoncer à l'espoir de délivrer cette malheureuse famille , et on reprit le chemin de Stenay avec le désespoir et rabattement le plus profond. » Note (G) , page 246 La pièce qui devait être , comme on l'a vu page 246 , remise au roi, en 1792 , si la campagne qui allait s'ouvrir lui rendait sa liberté , portait pour titre : Exposé de la conduite du marquis de Bouille. Nous la donnons ici toute entière. « Je n'avais jamais cru qu'il fût nécessaire de justifier ma conduite dans l'événement du départ secret du roi et de son arrestation. Entouré d'officiers qui en ont été témoins , dont plusieurs officiers-généraux et autres très-distingués ont suivi mon sort , en quittant le royaume lors de ce fatal événement , ils ont pu et dû me juger, et ils n'ont laissé aucun nuage sur mes intentions , sur mes démarches , ni sur les causes du malheur qui m'a enveloppé avec la famille royale. Si j'ai toujours pensé avec douleur à la catastrophe de Varennes , j'ai cru nécessaire de n'en point parler, et j'ai cru surtout inutile d'accuser des personnes qui en ont fait manquer la réussite par l'inexécution des ordres que je leur

ET PIÈCES OFFICIELLES. 4⁵ avais donnes, par leur imprudence et par leur peu de prévoyance , mais dont les intentions étaient pures , et la bonne volonté bien connue. Cependant , -depuis que je sais qu'on a cherché à me donner des torts , à me calomnier, et à me rendre responsable du non-succès de cette entreprise , je crois devoir , quoiqu'à regret , éclairer les personnes pour lesquelles j'ai dû faire tous ces sacrifices , pour lesquelles j'ai tout sacrifié , tout osé , pour lesquelles enfin j'ai fait tout ce qu'un homme peut faire, dans la seule vue de remplir mes devoirs et de mériter leur estime , que je préfère à leurs bienfaits , auxquels je renonce pour jamais. » Le roi sait que , dès le commencement de la révolution , je voulais quitter la France , et servir des puissances étrangères qui m'offraient du semce. Il eutia bonté, vers le mois de février de l'année 1 790, de m'en gager à rester à son service et à prêter mon serment, ra'assurant que je pouvais luiêtre utile. J'exécutai ses ordres, et j'eus l'honneur de lui écrire que je lui faisais le plUs grand sacrifice qu'un homme pût faire , celui de mes principes et de mes opinions, dans la seule vue de lui prouver mon zèle. Au mois de juillet de la même année , toutes les troupes que je commandais et que j'avais jusqu'alors conservées dans l'ordre et dans la discipline, ayant suivi l'exemple du reste de l'armée , et s'étant livrées à tous les excès du désordre et de la révolte (au point que je fus mis en joue à Metz par des soldats du régiment de Salm-Salm , et livré à leur fureur pendant plus de deux heures) , je jugeai que je ne pouvais plus rendre aucun service au roi ni à la chose publique ; je demandai mon congé jmi me fut accordé. J'allais partir et semr en Russie , oîi je désirais trouver des occasions d'acquérir de la gloire, quand l'insurrection de Nancy survint, et quand le fils du ministre de la guerre , M. de Gouvernet , arriva à Metz , et m'engagea à faire exécuter les ordres du roi et le décret de l'Assemblée , contre la garnison et le peuple de Nancy révoltés. Quelque délicate que fût cette commission , je suspendis encore une fois naon départ de France , datns l'espoir de servir le roi et ma malheureuse patrie. Après cet événement , qui réussit mieux que je ne pouvais le présumer, il fut question du départ du roi , et Leurs Majestés savent tout ce qui s'est passé jusqu'au moment oii ce projet fut exécuté. Je proposai un rassemblement des meilleurs ré^imens campés à Montmédy , et un mouvement de troupes autrichiennes sur la

The text on this page is estimated to be only 23.61% accurate

426 ÉGLAIRCISSEMENT HISTORIQUES frontière ; ce qui fut
adopté. Il est vrai que pendant l'hiver et le printemps on m'ôta me^
meilleurs régimes , ie\&

The text on this page is estimated to be only 22.24% accurate

ET PIÈCES OFFICIELLES. 4⁷ les detachemens que je devais placer à Pont-Hle-Sommerelle et k Sainte-Mènehould , et il s'était chargé de disposer le relais à Yft^rennes. Il avait dû , en conséquence , donner des instructions à un capitaine de sou régiment. J'avais donné à M. de Damas ceux pour les deux escadiBhs qui devaient être placés k Clermont. M. de Ghoiseul repartit pour Paris , dans l'intention de devancer le roi de quelques heures , de l'attendre à Pont-de-Sommevelle , de prendre le commandement des détachemens jusqu'à Clermont , an M. de DiEimas devait se réunir à lut , et escorter la &mille royale jusqu'à Stenay, où je devais être. Je donnai des ordres pour les di^osttions des detachemens , et pour le mouvement des troupes qui devaient se rassembler à Montmédy, au nombre de douée bataillons et vingt-six escadrons. L'artillerie y était déjà placée , ainsi queles e^ts de campement, et les appnwisionnemens étaient fai^s. » M. de Goguelas me quitta à Stenay le 16 ou le 17, le surlendemain du jour où je reçus une lettre du roi , qui m'annonçait qu'au lieu de partir le 19 , il avait remis son départ au 30 juin ; ce qui me contraria, et m'obligea de changer les ordres des troupes qui les avaient déjà reçus. J'avais ordonné à M. de Goguelas d'aller à Pont-de-^mmevelle avec un détachement de quarante hussards , qui devaient y attendre le roi et l'escorter. Je lui remis les ordi^esde Sa Majesté pour les detachemens de Yarennes et de Dun. M. de Ghoiseul , qui devait s'y joindre , avait ceux pour les autres , qui tous n'avaient pour ob^et dans le principe que l'escorte d'un convoi d'argent ; ceux pour escorter le roi , ne devant leur être donnés que par MM. de Ghoiseul ^et de Gogudas , au moment où ils seraient instruits de son arrivée par un de ses cewirriers. Ge dernier devait donc attendre le roi à Pont-de^ommevelle , tenir deux relais entre cet endroit et Stenay , aën de pouvoir instruire plus promptement les commandaas de détachement de l'arrivée du roi, HBt partir de Pont-de-Sommecvelk dès que le courrier siérait arrivé, laissant le roi avec M. deChoiseui. Il devait placer le relais, pour le itoi qui ^tait à Yarennes , de manière qu'il pAt le trouver ^« arrivant dans cette viHe , et , eoffin , m'instruire de bofine heure , ou de son arrivée prochaine , sèan de «dut préparer pour le recevoir , t^ TU'avertù* «il n'était «pas >parti , devant en être instruit par un eourrier qui srvait dû être kissé à Bond^y, et en purtir à quatre heures du matin , si le roi ti'avait pas passé. Je convhis avec eux

428 ÉCLIRCISSSEMENTS HISTORIQUES que je resterais toute la nuit, jusqu'à la pointe du jour , entre Stenay et Dun ; qu'il y aurait un détachement de royal - allemand qui y serait placé pour escorter le roi jusqu'à Montmédy , tandis que le reste de ce régiment attendrait à Stenay, prêt à monter à cheval. Je leur commandai d'attendre le roi jusqu'à la nuit, et le plus tard qu'ils pourraient , et de me faire avertir à temps des événemens. Il fut , en même temps , convenu avec eux que , si le roi ne voulait pas être reconnu , les détachemens le suivraient de loin, et se rendraient à Varennes ; que celui de Pont-de-Sommeville resterait à la croisière du chemin de Clermont et de Varennes pendant dix-huit ou vingt heures, pour arrêter tous les courriers. Tels étaient les ordres donnés , les précautions prises et convenues , et que personne n'osera me nier. w J'anûvai le 20 à Stenay ; et le 21 , au matin , je confiai aux officiers-généraux , MM. d'Offelize, de Klinglin , Heymann , le départ du roi ; je le confiai également aux chefs des corps. Je fis partir pour Mouza , village situé entre Stenay et Dun , le détachement de cinquante hommes de royal - allemand , pour escorter le roi ; et j'ordonnai à ce régiment de se tenir prêt à nfonter à -cheval , à la petite pointe du jour. J'avais fait tous les préparatifs pour ti'acer le camp de Montmédy ; et les troupes devaient arriver successivement le 21 , le 22 et le 23. J'avais, dans le plus grand secret , fait acheter la viande , et préparer le pain nécessaire. » J'eus la précaution , le soir du 21 , d'envoyer deux officiers à Varennes , dont l'un était mon second fils , pour veiller sur le relais du roi et m'avertir. J'ordonnai à M. de Klinglin de retourner à Montmédy, afin de tout préparer pour recevoir le roi ; et à M. Heymann d'aller sur la Sarre , pour y réunir deux régimens de hussards , et les conduire au camp de Montmédy. Quant à moi , à la nuit , je montai à cheval , et je me plaçai auprès de Dun , 011 je restai jusqu'à la pointe du jour, ayant eu la précaution de me faire suivre d'un attelage de chevaux de voiture , pour servii' à celle du roi. Le jour paraissant, et n'ayant pas de nouvelles, je regagnai Stenay, afin d'être à portée de donner des ordres à M. de Klinglin et au régiment de royal - allemand , s'il était arrive' un accident.au roi', et auquel je pusse remédier. J'étais à la porte de Stenay, un peu-avant quatre hem'es du matin , quand les àeiiïx officiers que j'avais envoyés à Varennes , et , ce qui m'étonua beau

: ET PIÈCES OFFICIELLES. 4⁹ coup , le commandant du détachement de hussards qui y était placé , vinrent m'avertir que la famille royale était arrêtée à Varennes. Je fus également surpris d'avoir été averti aussi tard. Je m'informai de ce qui avait donné lieu à cet événement. On me dit seulement que les troupes , soit à Varelhies ou à Clermont , et dans les autres postes , n'avaient pas fait leur devoir , et qu'elles étaient gagnées. Je jugeai que je devais m'assurer du régiment de royal -allemand qui était ma principale force, et me mettre à sa tête pour délivrer le roi , et que je devais protéger sa marche à Montmédy , contre la ville de Stenay qui était mauvaise , et contre Sedan qui était plus dangereux par les dispositions du peuple très-nombreux de cette ville , et celles de la garnison où il y avait un très-mauvais régiment. En conséquence, je donnai ordre au régiment de royal - allemand de monter promptement à cheval , à M. de KlingUn de marcher à Stenay, et d'y rester avec deux . escadrons des chasseurs de Champagne , et d'envoyer un bataillon de Nassau à Dun , pour garder le passage sur la Meuse ; en même temps de faire avancer , à tire-d'ailes , le régiment suisse de Gastella sur Montmédy ; j'ordonnai , enfin , à un détachement de hussards qui était à Dun , et à celui de royal -allemand qui était à Mouza , de se porter à l'instant sur Varennes. Le premier de ces détachements n'attendit pas mes ordres , et partit dès qu'il sut l'arrestation du roi. Ces ordres donnés , j'attendis le régiment de royal -allemand qui fut une mortelle heure avant que de sortir de la ville , quoique, j'eusse ordonné qu'il fut prêt à monter à cheval à la pointe du jour. Ce fut en vain que j'envoyai mon fils , cinq à six fois , au commandant pour le presser.... Et , encore une fois, je ne pouvais rien entreprendre sans ce régiment duquel il fallait m'assurer) et j'avoue que je n'avais confiance qu'en moi pour l'enlever. Dès qu'il fut hors de la ville , j'annonçai aux cavaliers que le roi était arrêté. Je leur lus l'ordre de Sa Majesté qui enjoignait aux troupes de l'escorter, et de tout employer pour sa sûreté et celle de sa famille. Je les trouvai dans les meilleures dispositions. Je leur distribuai trois ou quatre cents louis , et je me mis en marche à la tête de ce régiment. Il y a neuf grandes lieues de Stenay à Varennes , et un chemin de montagne très-difficile. Je voyais avec regret qu'il m'eût averti aussi tard : je pouvais l'être deux heures plus tôt , si on n'eut pas

The text on this page is estimated to be only 17.82% accurate

450 GLAIRCISSEIIE1!<8 HISTORIQUES perdu un instant à m'envoyer quelqu'un de Varennes , dès que le roi y était arrivé. J'étais également fâché de la lenteur que le régiment de royal -allemand avait mise à monter à cheval , et je regrettais d'avoir perdu deux heures et demie , non que je craignisse de ne plus trouver l'armée royale à Varennes , ne pouvant m'imaginer que la municipalité de cette ville osât forcer le roi à partir pour Paris ; et supposant qu'au moins on aurait exécuté l'ordre que j'avais donné , de ne laisser passer aucun courrier sur la route après le passage du roi. Toute mon inquiétude portait sur les obstacles que la lenteur du secours que je conduisais au roi augmenterait , soit pour le délivrer , soit sur sa sûreté dans son retour ; et chaque quart d'heure de perdu , le multipliait ainsi que les dangers. Je fis donc le plus de diligence possible. Je retins » contrai , à quelque distance de Varennes , le détachement de royal -allemand que j'avais fait partir d'avance , arrêté dans un bois par des gardes nationales qui le fusillaient. Je les fis disperser, et je me mis à la tête de ce détachement , suivi , à peu de distance, du reste du régiment. J'arrivai à neuf heures un quart après de Varennes , et je reconnaissais l'endroit pour le faire attaquer dès que le régiment serait arrivé , quand je vis un détachement des hussards de Lausnitz qui était en dehors de la ville , dont le commandant , M. Deslon , vint à moi , et m'annonça que le roi était parti depuis une heure et demie. Il en était alors neuf heures et demie. Je fus rejoindre le régiment de royal -allemand et M. d'Ostie qui était à sa tête. Je proposai de passer outre. M. Deslon , qui avait été dans Varennes , et qui avait parlé au roi , me dit que le pont était embarrassé , même rompu ; qu'il avait voulu passer la rivière , mais qu'il n'avait pu trouver de gué. Inutilement j'en fis chercher un moindre ; on m'objecta , à la tête du régiment, que la garnison de Verdun marchait sur nous ; que nous pouvions tout au plus faire quatre lieues encore , ce qui était insuffisant pour rejoindre le roi : le régiment en avait déjà fait neuf heures , et je ne vis aucune volonté d'aller plus loin , ce qui véritablement devenait inutile. Je ramenai donc royal -allemand à Stenay , d'où je partis pour Luxembourg avec ses officiers-généraux et plusieurs officiers particuliers , au moment où on délibérait pour nous arrêter. L'ordre était même donné sur la frontière) ^ nous ^ Ê ^ rames , de force , en essayant quelques coups de feu].

The text on this page is estimated to be only 29.58% accurate

ET PIÈCES OFFICIELLES. 4¹ » Je demande si OB pent m'imputer d'aucune manière d'avoir été causée de ce malheureux événement : s'il a dépendu de moi de remèdier à toi» les torts qu'ont eus les personnes employées à l'exécution de ce projet , dont aucune , on peut le dire , excepté M. de Damas qui est venu de sa personne à Yverdon , sa troupe ayant refusé de le suivre , n'a exécuté mes ordres. J'ignore pourquoi M. de Gogvela» et M. de Choiseul, porteurs des ordres du roi , chargés de l'exécution des miens et de toutes les dispositions , n'ont pas attendu le roi à Pont-

432 KCLA.IRCISSEMENTS HISTORIQUES quel je ne pouvais espérer de délivrer le roi , étant informé qu'il y avait un peuple immense déjà rassemblé à Yvernes , que les dragons de Clermont avaient refusé de marcher, que les hussards de Yvernes étaient mal disposés? ^e devais-je pas prendre des précautions pour assurer la marche du roi , de Yvernes à Montmédy, contre la ville de Sedan et celle de Sedan? Et si on m'eût fait dire qu'il fallait arriver sur-le-champ sans perdre un moment, quelque peu de troupes que j'eusse , et moi-même seul , je serais parti à l'instant, et j'aurais négligé toutes les précautions que j'ai cru indispensable de prendre. Mais je demandai des nouvelles de M. de Goguelas et de M. de Choiseul; à peine put-on m'en donner, et je n'en entendis plus parler. » Je crois que si on veut examiner avec impartialité ma conduite , que je rougis d'être obligé de justifier, on verra que mes dispositions ont été exactement ordonnées, et que j'ai été le seul à ma place. Le retard qu'on m'accuse d'avoir mis à conduire le secours au roi , ne peut être imputé qu'à ceux qui m'ont fait avertir de sa situation. Décidé à tout tenter pour le sauver, il m'était trop important d'arriver avec des forces suffisantes pour le délivrer le plus tôt possible ; chaque instant de perdu multipliait les difficultés et les dangers. » On a été jusqu'à me reprocher la lettre que j'ai écrite à l'Assemblée , dictée , a-t-on dit, par un esprit de jacobinisme. Dans un moment de fureur et de vengeance , je n'ai eu d'autre objet que de détourner celle du peuple , qui était dirigée contre le roi et la reine. A-t-on pu s'y méprendre ? Eussé-je été > sans cela , assez inconséquent pour me mettre dans le cas de faire confisquer mes biens, de me faire proscrire moi et les miens, de faire mettre ma tête à prix , de me faire poursuivre par les poignards , si je n'avais eu le dessein de sauver le roi? » Note (H) , page 289. NOTES SUR LES AFFAIRES DE FRANCE, REMISES AUX PRINCES, AU COMMENCEMENT DE JUillet 1791. Situation du peuple. Plus de la moitié de la France est contre la nouvelle constitution (j'entends dans la classe des propriétaires ^ . dans les villes et

ET PIÈCES OFFICIELLES. 4⁵ ^ les campagnes) ; le reste y est attache par intérêt et par ambition. Les clubs , établis dans toutes les villes , y dirigent la populace et contiennent les gens bien intentionnés. Dans les campagnes , le peuple n'est attaché au nouvel ordre de choses que par le soulagement qu'il éprouve sur les impôts. Il se ^détachera delà constitution quand il verra revenir ses curés et qu'il sera sûr que l'ancien régime des impositions ne sera pas rétabli , et qu'il conservera le même soulagement dans les taxes publiques. Les petites villes sont plus mauvaises que les grandes , qui , en général , perdent davantage. J'en excepte Péris et quelques pices de commerce maritime , telles que Bordeaux , Marseille , Nantes , dirigées ou influencées par des fanatiques ou des négocians qui espèrent substituer à l'aristocratie de la noblesse qui leur manque , •celle de la richesse qu'ils possèdent. » On peut assurer que la France presque entière est contre l'ancien régime. J'en excepte quelques individus intéressés à le voir renaître. On regarde comme impossible de le rétablir autrement que par la force ; et l'on croit que si l'on peut en employer une suffisante pour soumettre les peuples , elle ne le serait pas pour le* contenir^ et que leur obéissance ne peut être assurée que par un ordre de choses qui plaise et qui convienne à la plus grande partie des individus. » Ainsi, l'on doit être certain que l'on ne peut opérer une contrerévolution en France sans des forces étrangères très-considéra^ blés , qui frappent ou plutôt qui menacent sur tous les points ; et que l'ordre ne sera rétabli et maintenu que par un gouvernement» c[ui, en améliorant le sort du peuple , lui assure à Jamais la des-» truction des anciens abus. » Ét(U de l'armée, «L'armée est perdue sans ressource pour le rot. Non-seulement elle ne peut le servir en totalité , et même dans sa plus petite partie, à l'exécution d'un projet de contre-révolution; mais elle ne peut être, employée comme force publique , si les puissances éti^angères parvenaient à mettre le roi sur le trône. La première chose à faire alors serait de la dissoudre , pour la reformer de nouveau, homme à homme, d'augmenter les troupes à cheval, de créer une maison du roi nombreuse^ de prendre beaucoup de m \

I i^5i4 ÉCLAIRCISSIMÉS HISTORIQUES troupes étrangères à la solde du roi , en réduisant dans ce moment l'infanterie française au plus petit nombre possible ; enfin de réunir tous les moyens et toutes les précautions imaginables pour recréer une armée et pour l'attacher au roi. » Les causes de l'aliénation de l'armée et de son dévouement à la nation , sont l'opinion des soldats sur la nullité du roi et sur la puissance de l'Assemblée , qu'il a augmenté leur paie , détruit la discipline et autorisé la licence ; l'espoir fondé des bas-officiers de remplir les places des officiers , et enfin cet esprit d'égalité qui s'est répandu parmi les troupes comme parmi le peuple , et qui est le plus ferme appui de la nouvelle constitution. » Mais cette armée , désorganisée et sans discipline , est dans ce moment aussi peu redoutable que les gardes nationales, et elle ne peut pas résister plus que celles-ci à des armées disciplinées et bien conduites. » En face des frontières, « Elles sont bien approvisionnées en subsistances de tout genre, qui serviront aux armées étrangères qui entreront en France, comme à celles de la nation. Les places de guerre sont , en général , dans le plus mauvais état ; et pour mettre en défense la frontière depuis Huningue jusqu'à Givet, il faut dix à douze millions, et au moins six mois de temps. Cependant elles sont très-bien fournies en artillerie et en munitions de guerre. Il n'y a pas suffisamment d'artillerie de campagne , et je doute que , de cette année , on puisse réunir plus de cent vingt à cent cinquante pièces de bataille pour les deux armées du Rhin et de la Moselle. L'argent est rare ; cependant l'Assemblée se réserve à sa disposition une centaine de millions en espèces pour les circonstances critiques. » Moyens de soumettre la France. a On ne le peut que par des armées étrangères et par une coalition des grands souverains de l'Europe , uniquement et franchement dirigée contre la révolution , sans aucune vue d'intérêt , et sans aucune ambition que celle du salut de l'Europe , menacée par la révolution française. Une attaque partielle augmenterait le mal, sans porter aucun remède. Il faudrait que la France fût environnée d'armées, depuis Bayonne jusqu'à Dunkerque , dont les unes agiraient et les autres menaceraient et contiendraient. Il faut « 1

ET PIÈCES OFFICIELLES. 4⁵ drait que celles qui entreraient fussent peu considérables , pour être plus maniables. Des armées de vingt - cinq à trente mille hommes suffissent pour agir ; et , si le développement des forces «st bien fait , il ne faudra pa» employer plus de deux cent millehommes, a Que croit-on qu'on doive faire avant et après Ventrée des troupe» étrangères? • «Avant leur entrée , on pourrait fSadre paraître un manifeste dotons les princei alliés , pour demander la sortie du roi , de Paris , et la liberté qui lui est nécessaire pour traiter avec eux du redressement des griefs des princes lésés par l'Assemblée. Si la nation française y consent, le roi pourrait convenir d'un congrès pour les négociations , casser TAssemblée nationale , et faire sa proclamation pour établir un nouvel ordre de choses tel que l'on croira convenable , mais qui doit être calculé sur les dispositions du peuple et sur les moyens que l'on peut employer, non-seulement pour le soumettre , en faisant concourir, autant qu'il sera possible y, _ les lumières de la raison avec la force des annjées ^ mais pour le contenir, ce qui est beaucoup plus difficile. » Si l'en refusé de rendre Te roi , ou s'il est déposé par FAssemblée , alors tl deviendrait nécessaire de faire déclarer et reconnaître^ par les puissances étrangères , Monsieur comme régent, d'employer tous les moyens de rigueur, de marcher à Paris , et que Monsieur agît , en sa qualité de régent , comme pourrait faire le roi. » Si l'on parvient à soumettre la France , on doit supposer que les armées étrangères ne peuvent y rester pour appuyer F autorité; qu'il ne restera ehttre les mains du roi aucune force publique , puiaJ qu'il ne pourra compter sur son armée. Il serait donc essentiel d'établir un nouveau gouvernement qui puisse plaire à la saine partie du peuple , et qui enchaîne les mal-intentionnés ; car, encore une fois, si le nouveau régime a un grand nombre d'ennemis , l'ancien n'a presque plus de partisans , et il faudrait conséquemment que le roi , par une convention avec son peuple , qu'il lui sera aisé d'obtenir par la crainte des armées étrangères , que le roi , dii^je , se réservât l'autorité nécessaire pour établir là paix et l'ordre dans le royaume , par l'exercice des lois , qui doit rester entre ses mains ^ et qu'il laissât iau peuple une liberté modéré* #t %

The text on this page is estimated to be only 25.12% accurate

456 ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES » Mais si Ton croit pouvoir rétablir l'ancien ordre des choses , li la noblesse pense rentrer dans tous ses privilèges , les parlements recouvrer leur autorité , le clergé ses richesses en entier et ses prérogatives , le gouvernement son indépendance , on se trompe. Les sacrifices sont devenus nécessaires , s'ils veulent recouvrer et coih server, non-seulement leur existence particulière , mais celle du royaume. » 0 ailleurs , il existe des raisons très-fortes de croire que les intentions de certaines grandes puissances , dont le concours est nécessaire au rétablissement de la monarchie française , sont contraires au gouvernement , tel qu'il était avant la révolution. y* Telle est mon opinion, d'autant plus impartiale ^ que je renonce à tout sous le gouvernement français , quel qu'il soit jamais , et que mon attachement pour le vo\ et pour la monarchie a dicté et dicté dans ce moment mes démarches et ma conduite. » Mayence , ce 9 juillet 1791. » Note (I) , page 347 • La lettre que nous avons annoncée était ainsi conçue : « M. le marquis de Bouille ayant marqué un grand désir d'être informé du projet de campagne des armées combinées contre la France , et surtout de quelle façon on croyait se servir du corps de troupes rassemblé par les princes , pour leur en faire son rapport, et ayant j pour cet effet , spUicité Sa Majesté prussienne de vouloir bien lui communiquer ce qui avait été stipulé a cet égard, le roi, notre tiès-gracieux maître, veut bien lui faire savoir qu'il a été résolu que Ton ne manquerait pas d'assigner un poste convenable aux princes pour agir de leur côté , et que comme, selon le marquis de Bouille , il leur était impossible d'agir en corps séparé , vu qu'ils étaient dépourvus de toute artillerie , de tentes, de boulangerie de campagne y et de toute autre besogne nécessaire pour former un corps à part , on donnerait , pour leur soutien , d'autres troupes qui leur serviraient de repli ; qu'il était cependant impossible de déterminer déjà actuellement au juste le projet général de la campagne , et encore moins le point le plus convenable sur lequel les princes pourraient agir le plus cjBicacement | conformé'^ ment au projet de campagne général.

The text on this page is estimated to be only 26.25% accurate

r ET PIÈCES OFFICIELLES. 4⁷ » Que ceci ne pourrait être
décide que lorsque les troupes se trouveraient sur les bords du Rhin , ou du
moins peu avant , vu que mille événemens et accidens pourraient mettre
obstacle à la réalisation d'un projet formé actuellement ; que cependant
MM. les princes voudraient bien envoyer M. de Lambert chez S. A. S.
monsieur le duc régnant de Brunswick , et compter sûrement qu'ils seront
avertis par lui , à temps , du parti que les «ours alliées prendraient, et du
point d'attaque que Ton destinait au corps des princes. » A Magdebourg, le
37 mai 1793. FIN DES ÉCLAIRCISSEMENTS Na HfSTOEIQVKS ET DES
PLACES OFFICIELLES. . Jk

The text on this page is estimated to be only 29.02% accurate

■ ^ r an TABLE DES MATIERES. jN otice sur m. de BomLLÉ.
iij Avertissement place par Tauteur en tête de la première édition. i
Introduction. * 5 Chapitre premier. — Aperçu général sur les causes de la
rë?olation française. ii Chap. II. — Voyage en Angleterre et en Hollande;
observatioiis sur la' situation de ces deaz pays à cette époque. — Voyage en
Prusse et en Bohême. «^Réflexions sur Frédéric II, et sur Tempereur
Joseph. — Le premier désire que le roi de France s'unisse à la confédération
germanique. — Projets de la France et de la Hollande contre les
établissemens des Anglais dans les Indes orientales. 3^ CuAP. III. — État
de la France au commencement du règne de Louis XVI. M. deMaurepas,
M. de Vergennes , M. de Galonné: plans de ces deux derniers ministres. —
Convocation des notables ; opérations de cette assemblée , et effets qui en
résulté^ rent. — L*archevêque de Toulouse , depuis cardinal de Loménie ,
est placé à la tête des finances ; il dissout rassemblée des notables ; il est
nommé premier ministre ; ses erreurs et ses inconséquences. — Je suis
nommé au commandement de Mtlz et de la province des Évêchés. —
Commencemens des troubles en France, mesures prises par les parlemens;
ils demandent, ainsi que le clergé, une convocation des états-igénéraux , qui
est ardemment désirée de toutela nation. — Ce qu'étaicn t au trefois les états
du royaume. — Obserrations sur les changemens de mœurs et usages de la
nation française et de son gouvernement , depuis Tannée i6i4 > époque de la
dernière réunion des états-généraux. 38 Chap. IV. — - Le cardinal de
Loménie quitte le ministér-j ; il conseille au roi d'appeler M. Necker, qui est
nomme ministre des finances. — Principes et projets du cardinal j ils sont
suivis par jVI. Necker. — Seconde assemblée des notables j leur opinion i
regard de la convocation des états-généraux j arrêté du parlement de Paris
sur le même objet. — Conversation entre M. Necker et moi. — Je recois
ordre de me rendre dans mon commandement à Metz. — Disette de blés j
causes et effets de cette disette. 56 Chap. V. — Situation de la France au
mois d'octobre 1789. — Circonstances dans lesquelles je me trouve à Metz.
— Ouver

The text on this page is estimated to be only 28.72% accurate

^TM TABLE PE3 MATIÈRES. 43c) •^ Pages. Tires qui me sont faites par M. de La Fayette : commencement de ma correspondance avec lui j ses projets. 80 Chap. YLr^ Il se forme deyx partis parmi les révolulimmaires ; La Fajrette se met à la tête des constitutionnels , le duc d^Orléaos à la tête des jacobins et des anarchistes : caractères de ces chefs ; leurs Tues et leurs projets ; leur conduite à l'égard de l'armée. — * Le roi se rend à l'Assemblée nationale. — Excès commis parles troupes à Metz ; elles rentrent dans le devoir. 9S Chap. VII. — Le roi, à la sollicitation de La Fayette, m'écrit de sa main pour m^engager à me rendre à Paris. — Je demande la permission de quitter le royaume : il «n'écrit une seconde lettre pour me détourner de cette rés^olutioDy et me porter à demeurer à son service. — Fédération des gardes nationales de la province des Évéchés avec les troupes réglées : les premières désirent m^élire leur général , ce que je n'accepte point : réflexions judicieuses de M. de La Tour-du-Pin, ministre de la guerre, à cet égard. 1 1^ Chap. VIII. — Je sonde M. de La Fayette, dans Ja vue de coopé- > rer avec lui si je reconnais que ses intentions soient pures et Vésintéresse'esj j'échoue dans mes tentatives. — Fédération générale à Paris entre les gardes nationales et les troupes de ligne j effet qu'elle produit dans Farmée. -^ insurrection générale des troupes : détails sur celle de la garnison de Metz. — Je suis nommé commandant en chef de l'armée de l'est. — Mes craintes â'une guerrje civile , et mes dispositions en conséquence. laa Chap. IX. — Aifaire de Nancy j détails de cet «kénçmeot et de ses suites. — Jç fais la visite des provinces que je commande; disposition du peuple et des troupes ù cette époque. — Mon projet pour rendre au roi sa liberté, et pour le placer à la tête de son armée. — Le roi me propose, de faciliter son départ de Paris , et Texéciition de son. projet de se retirer dans une des places frontières de moti commandement : je lui fais mes observations sur les dangers de celte démarche , et je l'assure de ma fidélité et.de mon dévouement. i/5 Chap. X. — Moyens que je propose au roi pour l'exécution de son projet de se retirer dans une ville frontière. — Jalousie de La Fayette et des principaux membres de l'Assemblée contre moi : je suis obligé de résigner mon commandement d'Alsace. — Propositions que me fait faire Mirabeau ; son plan pour sauver le roi et la monarchie 5 inquiétude de La Fayette à ce

sujet. — Mort de Mirabeau. — Changement dans les dispositions du peuple et de l'armée 3 causes d'« «e changement. iS^

The text on this page is estimated to be only 21.09% accurate

7 440 TABLE DES MATIÈRES* .! " Page> Gbap. XI. —